

*À tout le Ciel ;  
À l'Église ;  
À Notre-Dame Marie,  
Mère de la Grâce Divine (\*)*  
(\*) cf. son beau portrait en dernière page

*À la Terre, aussi ;*  
je veux dire  
aux hommes de bonne volonté.

*À mon grand-oncle,  
M. l'abbé Louis MORLIER ;*  
fauché dans sa jeunesse  
à Verdun en 1917,  
au service surnaturel  
de son prochain,  
et que je soupçonne être  
pour quelque chose  
dans cette véhémence étudiante...  
(cf. Apoc. VI, 10)

*À ma grand-mère maternelle,  
Irma SELOSSE-MERVAILLIE ;*  
qui a goûté atrocement  
la mort mystique de l'Église,  
jusqu'à en mourir de mâlemort.

*À Léon BLOY ;*  
prophète *absolu* de Dieu  
à Coehons-sur-Marne,  
que la Providence m'a envoyé  
pour ne pas désespérer.

## DU MÊME AUTEUR

Sous le pseudonyme "Louis de Boanergès",  
en tant que co-auteur :

*Présence et signification de la Fin des Temps, 1984 (épuisé).*  
*L'extraordinaire Secret de La Salette, 1988 (épuisé).*  
*Actualité de la Fin des Temps, tome 1, 1992.*  
*Bientôt le Règne millénaire, tome 2, 1993.*

Sous son nom propre :

*Traité de la religion royale française ou le vrai visage de Clovis, 1996, 2<sup>e</sup> éd. 2004.*  
*Réponse d'un survivantiste honnête aux malhonnêtetés anti-survivantistes, 1998.*  
*Vrais poèmes À la crème Et que j'aime, 1999, 2<sup>e</sup> éd. 2005.*  
*L'IMPUBLIABLE – Solution théologique de "la crise de l'Église" issue de Vatican II, par l'exposé de la thèse de "la Passion de l'Église", 1999, 7<sup>e</sup> éd. 2015.*  
*La "bonne droite" ...?!?, 1999.*  
*Pour bien comprendre la théologie de "la crise de l'Église", 2000, 3<sup>e</sup> éd. 2015.*  
*La bulle de Paul IV...? Une vessie plutôt qu'une lanterne pour éclairer "la crise de l'Église", 2006.*  
*L'extraordinaire conversion de Clovis ou le devoir catholique de NE PAS voter, 2007.*  
*Les papes nous ont trompés en Politique, 2007.*

*Saint Thomas d'Aquin et les scolastiques ont trompé les papes qui nous ont trompés en Politique, 2007.*

*Trois introductions pour bien comprendre le devoir catholique de NE PAS voter, 2007.*

*Un prêtre tradi qui ne sait pas lire...l'Évangile !, 2007.*

*Souvenirs de mes quatre roues, 2007.*

*Lettre ouverte à un légitimiste (et qui n'est pas prête de se refermer) sur l'élection divine de la France & de son roy, 2007.*

*Pour mémoire de gloire & d'opprobre, 2007.*

*J'accuse le Concordat !, 2008*

© **Copyright, Avril 2015** — Auto-édition Vincent MORLIER (A.V.M.) Reproduction interdite, sauf citation des sources.

Tous droits réservés. *Pro manuscripto privatim.*



## I

## Présentation du dossier

L'échange de vues qui va suivre sur la théologie de "la crise de l'Église", est tout entier dû à un site catholique sur Internet, qui maintenant n'existe plus, et dont voici l'adresse, périmée donc : <http://tresordelafoi.org/>

C'est au cours d'une recherche Internet que j'ai été dirigé sur ce site, dans une rubrique qui, outre ce que je recherchais, contenait, de la part du webmaster de ce site, un point de vue fort tendancieux et injuste sur la Fraternité sacerdotale saint Pie X (FSSPX), point de vue dont je ne pouvais que prendre connaissance une fois sur la page recherchée et que je reproduis ci-dessous au § II, lequel répondait à la remarque d'un "anonyme" reprochant audit webmaster d'avoir des accointances avec M<sup>gr</sup> Lefebvre (péché suprême pour un catholique conciliaire, comme s'honorait de l'être le webmaster dudit site !). Le webmaster, donc, rétorquait audit "anonyme", quasi horrifié, indigné, qu'il n'en était rien, et, comme pour se justifier de n'avoir pas de contact avec les impurs, il portait grief injuste, dans sa réponse, à l'œuvre de la FSSPX. Une fois lu ce point de vue tellement partial, je sentis, par souci de justice, que je devais apporter un correctif au webmaster, ce qui fut vite fait bien fait dans le § III.

Et la suite... suivra. Quelques jours après mon correctif, un sédévacantiste déposa brutalement un post *é-nfaur-me*, éléphantesque, à la suite de mon interpellation du webmaster,

toute la transcription écrite d'une grande conférence entre sédévacantistes, lefébuvristes et guérardiens, sur "la crise de l'Église", dont évidemment je pris connaissance.

Je ne pouvais à mon tour que donner mon appréciation et mes remarques sur cette dite conférence qui s'avéra être, entre les participants, une décevante "partie de ping-pong" n'aboutissant nullement à la Vérité vraie de "la crise de l'Église" (chacun restant bien entendu sur ses positions unilatérales et partisanses), laquelle consiste en ce que l'Église vit sa Passion, depuis Vatican II pour faire court (et même très-court). Dans mon commentaire écrit avec l'énergie et la joie de la Foi, je ramène sans cesse tous les intervenants à cette grande vérité actuelle de "LA PASSION DE L'ÉGLISE", humoristiquement et/ou à coups de trique-à-baudets (bien mérités pour certains), à partir de leurs saillies les plus intéressantes sur "la crise de l'Église"...

Ce commentaire a été envoyé à tous les intervenants principaux de cette conférence-débat, sans exception, et le titre double vise les réponses positives ou négatives, mais surtout les non-réponses (... la très-grande majorité, ô honte !), des uns et des autres à cet envoi : POUR MÉMOIRE DE GLOIRE & (surtout) D'OPPROBRE.

Argentré-du-Plessis, ce 5 juin 2006  
(Lundi de Pentecôte),  
V.M.



## II

**Re: Re: Re: Re: Re: Re: Re:**  
**Lettres de Denis Crouan à**  
**Monseigneur Jean-Pierre Ricard**  
par tresor,  
le Mercredi 11 Janvier 2006, 12:34

Je demande à l'anonyme de bien vouloir me dire quel est le site que je recommande où l'on parle de M<sup>gr</sup> Lefebvre

D'autre part, je signale à cet anonyme que dans l'Église Catholique, le pape Jean-Paul II et maintenant le pape Benoît XVI font tout ce qu'ils peuvent pour que M<sup>gr</sup> Lefebvre et la fraternité saint Pie X revienne dans l'Église Catholique. Le Christ n'a t-il pas dit dans l'Évangile qu'il fallait tout faire pour que la brebis égarée revienne dans le bercail ? Malheureusement les papes se heurtent à de l'orgueil tant de la part de M<sup>gr</sup> Lefebvre que maintenant de la part de M<sup>gr</sup> Fellay (le remplaçant de M<sup>gr</sup> Lefebvre).

Voici l'interview du 8 décembre 2005 de M<sup>gr</sup> Fellay, Évêque sacré par M<sup>gr</sup> Marcel Lefebvre, par l'Abbé Lorans sur "Radio Courtoisie". Au cours de l'entretien, M<sup>gr</sup> Fellay déclare qu'il n'a jamais pris au sérieux l'excommunication dont il a été l'objet. Il est toutefois bon de rappeler ici les termes employés par le pape Jean-Paul II : "M<sup>gr</sup> Lefebvre a encouru avec les prêtres Bernard Fellay, Bernard Tissier de Mallerais, Richard Williamson et Alfonso Galarreta, la grave peine de l'excommunication prévue par la discipline ecclésiastique"<sup>1</sup> et les termes du Cardinal Gantin, alors Préfet de la Congrégation pour les Évêques : "À tous effets juri-

---

<sup>1</sup> *Motu proprio Ecclesia Dei adflicta du 2 juillet 1988.*

diques, je déclare que le susnommé M<sup>gr</sup> Marcel Lefebvre, ainsi que Bernard Fellay, Bernard Tissier de Mallerais, Richard Williamson et Alfonso Galarreta ont encouru ipso facto l'excommunication latae sententiae réservée au Siège apostolique"<sup>2</sup>.

Et M<sup>gr</sup> Fellay d'expliquer pourquoi -selon lui- il n'y a jamais eu de schisme lefébvrisme : "Le schisme (...) c'est le cas de quelqu'un qui se sépare ou qui refuse l'autorité, donc le gouvernement de l'Église. Et qui commence à faire bande à part. En principe le schisme ne concerne que la soumission à l'autorité légitime et non pas la foi ou la doctrine. Bien évidemment sacrer un évêque sans l'accord du pape peut donner l'impression de vouloir faire bande à part. Et donc les apparences sont contre nous lorsque M<sup>gr</sup> Lefebvre procède au sacre des quatre évêques contre les monitions et les avertissements du Saint-Père. Cependant, M<sup>gr</sup> Lefebvre a toujours précisé l'intention qu'il avait lorsqu'il procédait à ces sacres, et surtout cette volonté de ne pas se couper de l'Église et de toujours reconnaître l'autorité du pape. C'est un point capital à saisir : ces sacres n'ont pas été faits dans une intention de bâtir une hiérarchie parallèle, une nouvelle Église. Ce qui aurait été un schisme. L'élément déterminant pour cela aurait été de réclamer une autorité ordinaire, ce qu'on appelle une juridiction qui précisément, elle, est donnée par la désignation faite par le pape. Comme nous n'avons pas eu cette désignation, nous disons, nous les quatre évêques sacrés par M<sup>gr</sup> Lefebvre, que nous n'avons pas cette juridiction ordinaire, cette autorité ordinaire sur les âmes. Alors, comment s'exerce notre apostolat épiscopal ? Il faut parler là de juridiction de suppléance. En effet, l'Église prévoit que dans des cas de grande nécessité, lorsque le recours à l'autorité ordinaire n'est pas possible ou très difficile, l'Église par souci du salut des âmes va suppléer, c'est-à-dire va

---

<sup>2</sup> *Décret d'excommunication du premier juillet 1988.*

accorder une autorité suffisante pour poser les actes ecclésiastiques, les sacrements, d'une manière licite et bien sûr valide pour le bien des fidèles, pour leur salut. Et eu égard à la situation de l'Église créée par le concile et l'après concile, il n'est pas difficile de montrer que nous sommes dans un état de nécessité qui va justifier ces actions épiscopales hors de l'ordinaire. Voilà pourquoi nous sommes des évêques extra-ordinaires (...)"

Si nous comprenons bien les propos de M<sup>gr</sup> Fellay, les "Lefebvristes" reconnaissent l'autorité du pape... mais ne se sentent pas tenus de lui obéir<sup>3</sup> ; reconnaissent l'Église de Rome mais estiment qu'elle n'est plus crédible ; partent du principe que Vatican II a fait naître, au sein de l'Église, une situation d'urgence ayant nécessité le sacre illégitime d'évêques. Tout cela paraît bien embrouillé...

Puis, lorsqu'on interroge M<sup>gr</sup> Fellay sur l'origine des problèmes, il déclare : "(...) On peut, je pense les faire remonter au concile. Bien sûr tous les problèmes dans l'Église ne viennent pas du concile. Il y en avait déjà avant. Le concile a rassemblé, il a compressé, il a inoculé dans la vie de l'Église un certain nombre de problèmes des années 50 que Pie XII a essayé de contrôler. Et déjà il a manifestement perdu pied, pas officiellement, mais en sous-main. On voyait bien alors des punitions, des châtiments pour ceux qui montraient trop la tête. Il y avait tout un travail de subversion sous Pie XII, dans les années 50. Puis arrive le concile qui va bénir ce travail subversif sous terre".

De tels propos ne risquent-ils pas de rendre difficile un dialogue constructif avec le pape Benoît XVI qui, en adressant ses vœux aux membres de la Curie romaine, a redit combien il était nécessaire de revenir... au "vrai" Concile ?

---

<sup>3</sup> *Ne serions-nous pas tentés de dire que c'est presque la position de certains évêques de France ?*

Enfin, on demande à M<sup>gr</sup> Fellay si, après l'entretien qu'il a eu avec le pape Benoît XVI, le dialogue se poursuit. Et M<sup>gr</sup> Fellay de répondre : "Tout n'est pas à l'arrêt. Il n'y a pas de secret, de coup fourré, de complot. Rien de tout cela. Mais tout simplement une certaine ouverture de la part de Rome - ce qui est nouveau, ce qui commence en l'an 2000- qu'il nous faut analyser de très près. L'audience elle-même montre un pape disposé à nous entendre, du moins jusqu'à un certain point (...)".

Depuis des années, les "Lefebvristes" disent reconnaître l'autorité du Souverain Pontife, mais c'est toujours à condition que le Souverain Pontife les écoute et leur obéisse... Pas facile d'être pape pour faire revenir la brebis égarée dans la bergerie dans ses conditions ! Merci au pape Jean-Paul II et Benoît XVI de maintenir leur fermeté et de ne pas céder. Lorsque M<sup>gr</sup> Fellay acceptera humblement de se soumettre au pape, les choses changeront. Mais ce n'est pas demain la veille. Si j'ai parlé des lefebvristes c'est parce que l'anonyme m'y a obligé suite à son commentaire mais cela ne correspond pas du tout au thème de ma fiche qui concerne la question de la paroisse de nos jours vu le fait qu'il y a de moins en moins de prêtre. Je demande donc à ceux qui mettent un commentaire de respecter le thème de la fiche pour répondre.



### III

## **Re: Re: Re: Re: Re: Re: Re: Re: Lettres de Denis Crouan à Monseigneur Jean-Pierre Ricard**

**par Erreur ! Référence de lien hypertexte non valide.,  
le Mardi 7 Février 2006, 20:28**

Cher "TrésorDeLaFoi",

Dans le cadre d'une recherche sur les méfaits du néocatécuménat, je tombe, au hasard du moteur de recherche, sur votre réponse aux deux lettres de Denis Crouan à un évêque de France. Votre commentaire appelle... un commentaire, que je ne peux retenir, quand bien même il n'est pas dans le sujet du discours abordé.

Ayant moi-même écrit sur la théologie de ce qu'il est convenu d'appeler "la crise de l'Église" dérivant de Vatican II, je suis saisi du manque d'objectivité de la critique que vous faites aux lefébvristes, sans pour autant, je dois le rajouter, souscrire à leur position théologique qui, il est hélas bien vrai, est parfaitement aberrante (M<sup>gr</sup> Fellay synthétise en effet souvent tout son combat dans cette formule "Travaillons à faire revenir Rome à sa Tradition"... ce qui revient à dire que les "membres enseignants", soit le pape actuel et les évêques unis à lui, qui ont de par le Christ l'infaillible charisme d'enseigner tous les jours de la Vie de l'Église sans qu'il en manque un seul, ont besoin une fois d'être... enseigné, ce qui présuppose *ipso-facto* que l'Église a fait une fois défaut, et donc qu'elle n'est pas d'institution divine). Ceci dit, votre position n'est pas moins aberrante.

Je vais vous raconter une histoire qui m'est arrivée et qui va vous faire comprendre du premier coup ce que je veux dire. Je suis organiste d'une petite église tradi, et, lorsque je visite d'autres orgues, le titulaire, tout naturellement, me demande quelle église je dessers ; ma chapelle-église s'appelant "St Pie V" (le saint patron des tradis de toute obéissance...), l'un d'entre eux, à peine le mot prononcé, très au courant apparemment, me rétorqua : "Ah ! Vous êtes tradi ! Mais vous êtes pour ou contre le pape ?" Je restai un moment sans voix... ma chapelle étant en effet de mouvance sédévacantiste (quand bien même je ne le suis pas du tout, personnellement), puis lui répondais à peu près ceci : "C'est vrai que les tradis ont un problème avec le pape... Mais n'oubliez pas que si les tradis ont un problème avec le pape, *c'est parce que le pape a un problème avec Dieu*. En effet, un pape qui prêche l'hérésie de la Liberté Religieuse a un problème avec Dieu [cela tombait bien si j'ose dire, Jean-Paul II venait de "baiser" le Coran comme s'il s'agissait d'un Livre Saint et même respectable, alors, j'enfonçai le clou :]. Est-ce que vous baiseriez le Coran, vous ?" Ma collègue, instinctivement, répondit "non" avec grande répulsion !, comprit la répartie, et convint effectivement du problème. Et vous, cher chrétien ? En conviendrez-vous ?

Je ne peux évidemment faire ici un exposé pour montrer que la Liberté Religieuse est bel et bien une hérésie formelle, mais la VÉRITÉ est là. Je connais bien entendu les prétendues justifications de certains tradis, tel le P. Basile du Barroux... et à présent, Benoît XVI lui-même soi-même, pour tâcher à grand'peine de trouver un fil logique entre la doctrine traditionnelle et la Liberté Religieuse, mais tous ces travaux pseudo-intellectuels respirent une profonde malhonnêteté spirituelle, et ne sauraient que se casser les dents sur la phrase de... Hans Küng : *"L'assentiment à la liberté de religion donné par Vatican II n'est ni explicitement ni implicitement contenu dans la condamnation de la liberté*

*de religion par Pie IX*". On ne saurait hélas mieux dire. Je mets bien au défi en effet tout esprit impartial et honnête de lire *Quanta Cura* de Pie IX, puis immédiatement après, *Dignitatis Humanae Personae* de Paul VI, sans y voir le blanc et le noir. C'est MOT POUR MOT l'exact contraire dans l'un et l'autre document magistériel, et avec la même définition des mots, à cent ans de distance (qu'on n'ait pas l'insigne malhonnêteté de dire que le mot "liberté religieuse" dans la bouche de Pie IX n'avait pas le même sens que dans la bouche de Paul VI, les textes eux-mêmes détruisent cette minable échappatoire, ces deux papes donnant en effet très-exactement la même définition au terme, mais l'un pour la condamner, l'autre pour l'exalter). Voilà, le problème est là, et, dans la genèse, il n'est pas ailleurs.

*D'un côté, on a un pape qui a un problème avec Dieu, et de l'autre, des catholiques trop réactionnaires qui ont un problème avec le pape, car, pour bien lutter contre l'hérésie, ils attendent de leur côté à la doctrine sur l'infailibilité du Magistère ordinaire et universel. Mais pour voir le "péché" de son frère, il ne faudrait pas faire l'impasse sur le sien propre... ce que vous faites.*

Pour moi, et vous le verrez en me lisant si vous me lisez, le problème de "la crise de l'Église" n'est pas d'ordre théologique, mais... mystique, comme ayant trait à la mystique de la Passion du Christ. Passion qui est revécue par l'Épouse du Christ de nos jours, c'est-à-dire par l'Église. Il y a un moment dans la Vie du Christ qui Le voit être revêtu du péché du monde (= péché matériel), précisément pour pouvoir l'ôter du monde, *qui tollit peccata mundi...* Ainsi de l'Église à la Fin des Temps, qui, elle aussi, d'une manière toute aussi immaculée que le Christ faut-il le préciser, doit pourtant un jour être *"faite péché pour notre salut"*, comme dit saint Paul dans sa formule énergique, verte et presque brutale, en II Cor V, 21. Ce péché matériel de l'Église contemporaine, il est vraiment gros comme une maison dans

Vatican II, au moins dans le décret sur la Liberté Religieuse. C'est en le portant, ce péché matériel, que l'Église deviendra "co-Rédemptrice" à la suite du Christ.

Et ceci annonce un dénouement d'ordre apocalyptique, eschatologique, et non point historico-canonique, à "la crise de l'Église". L'aboutissement en effet, d'une telle crise, c'est la mort de l'Église dans son économie propre au Temps des nations, qui aura lieu dans et par le règne de l'Antéchrist-personne... avant certes de connaître une merveilleuse Restauration, de type millénariste, instaurée par le Saint-Esprit.

Si vous êtes intéressé par mon petit courrier, je me tiens bien sûr à votre disposition.

Croyez en mes sentiments les plus catholiquement dévoués et à ma prière pour l'Église.

Vincent MORLIER.



## IV

**Re: Re: Re: Re: Re: Re: Re: Re: Re: Re:**  
**Lettres de Denis Crouan à**  
**Monseigneur Jean-Pierre Ricard**  
par Anonyme,  
le Vendredi 10 Février 2006, 23:34

[Trois jours après le courriel précédent déposé sur le site, je reçois dans ma boîte à courriels le message suivant : Anonyme a répondu sur "Trésor de la foi" à votre commentaire "Re: Re: Re: Re: Re: Re: Re: Re: Re: Lettres de Denis Crouan à Monseigneur Jean-Pierre Ricard". Contenu du commentaire :]

> Suite à l'intervention de Vincent Morlier, Petite précision sur le sédévacantisme :

- > L'intégrale du débat Tanöüarn-Petrus
- > "Le sédévacantisme, un sujet tabou ?"
- > Mardi 17 mai 2005.
- > Centre Saint-Paul à Paris.

> Voici pour les personnes que cela intéresse l'intégrale du débat du mardi 17 mai 2005 au centre Saint-Paul sur le sédévacantisme entre l'abbé de Tanöüarn et votre serviteur. Nous avons rendu compte fidèlement de l'enregistrement par souci d'honnêteté, d'où parfois des répétitions, des redites, des approximations, des imprécisions, des maladresses ou des impropiétés de langage, des anacoluthes, un caractère parfois décousu dont on voudra bien nous pardonner mais il n'est pas d'autre solution si l'on veut retranscrire scrupuleusement et intégralement ce que contient la bande

magnétique. Et au moins cela a le mérite de conserver au débat son caractère oral et vivant. Ne manque à ce compte rendu exhaustif que le mot de bienvenue de l'abbé de Tanoüarn puisque je n'ai malheureusement pas pensé à sortir assez vite mon appareil enregistreur mais ces quelques mots initiaux n'avaient de toute façon pas de lien direct avec le sujet traité ce mardi 17 mai 2005 au centre Saint-Paul. Que Monsieur l'abbé veuille toutefois bien m'en excuser. J'ajoute que j'ai rendu compte, le plus objectivement et le plus complètement possible, des réactions de la salle, lorsqu'il y en avait, en les indiquant à chaque fois entre crochets, qu'il s'agisse de rires, d'applaudissements, de bruits et mouvements divers ou d'incidents de séance mettant en cause nommément des tiers.

> J'en profite pour remercier toutes les personnes qui sont venues assister à ce débat, parfois d'ailleurs de très loin, en espérant qu'il les aura intéressées, tout en ayant conscience qu'en deux heures on ne saurait faire le tour de la question. J'espère, chers amis lecteurs qui n'avez pu assister à ce débat que la lecture des débats ne vous sera pas trop fastidieuse même si j'ai conscience que la retranscription par écrit fait perdre en vivacité et en spontanéité.

Petrus.

> Maxence Hecquart : Merci, Monsieur l'abbé, de ces quelques mots d'introduction qui résument bien l'état d'esprit du centre Saint-Paul dont vous êtes le fondateur et qui est un centre de réflexion pour tous les catholiques, où tous les catholiques doivent se sentir chez eux.

> Alors, comme vous l'avez dit, nous allons aborder un sujet qui est tabou. Pourquoi est-il tabou ? Eh bien parce qu'il a des implications importantes, des implications redoutables et donc en fonction des positions qui sont adoptées sur ce sujet, il y a des conséquences. Et il est également tabou parce que dans les faits c'est un sujet qui a été écarté

d'une partie de la tradition, enfin des catholiques qui se réclament de l'Église d'avant Vatican II qui n'ont pas tellement réfléchi à ce sujet pendant de nombreuses années. Et c'est la raison pour laquelle nous avons souhaité qu'un débat ait lieu pour tout simplement démystifier cette question et voir quels sont les fondements de ce problème.

> Alors, nous avons réuni deux intervenants que je vous présente. Les deux ne sont pas présentables d'ailleurs d'une part parce que tout le monde les connaît mais une partie de l'assistance connaît peut-être l'un et l'autre l'autre. Donc je vais faire des présentations croisées. Donc l'abbé de Tanoüarn est un prêtre qui jusqu'il y a quelques mois était de la Fraternité Saint-Pie X...

> Abbé Guillaume de Tanoüarn : ... qui l'est toujours au regard du droit !

> Maxence Hecquart : ... qui l'est toujours au regard du droit et qui est journaliste, qui a écrit plusieurs ouvrages et qui a été professeur de philosophie pendant de longues années.

> Petrus est un publiciste qui s'est fait connaître, spécialement sur le Forum catholique, en défendant des positions, pas uniquement sur le sédévacantisme d'ailleurs, mais sur beaucoup de questions concernant le catholicisme, sur les sacrements, sur beaucoup de questions et qui s'est fait remarquer par sa verve et sa logique. Et donc il nous a semblé être un bon champion de cette question sédévacantiste qui nous préoccupe ce soir.

> Donc je leur ai demandé, à l'un et à l'autre, de présenter leur position sur le sédévacantisme. Parce que qu'est-ce que c'est que le sédévacantisme ? C'est un terme très bizarre, très complexe et qui recouvre une réalité multiforme et je crois savoir qu'au sein même du mouvement sédévacantiste – d'ailleurs, existe-t-il ce mouvement sédévacantiste ? -, il y a plusieurs positions qui sont prises et qui sont parfois en discussion vive. Et je comprends que c'est un petit peu com-

pliqué. Donc je vais peut-être demander à notre ami Petrus de nous éclairer un petit peu sur le thème : qu'est-ce que c'est que le sédévacantisme et qu'est-ce que ça recouvre ?

> Petrus : Bien. D'abord je remercie les organisateurs, je remercie Monsieur l'abbé de Tanoüarn, je remercie Maxence Hecquart d'avoir bien voulu organiser ce débat. Et d'abord avant d'entrer dans le vif du sujet, si j'ose dire, il me paraît essentiel de dire un mot sur le libellé. Un sujet tabou ? Alors, un sujet tabou, je réponds : oui ! Parce que moi-même et, je pense, beaucoup d'amis qui sont sédévacantistes et qui sont dans la salle, donc à droite, enfin je ne sais pas, en tout cas à droite de la Fraternité [Rires], eh bien souvent, on se heurte effectivement à des réactions de gens qui, dès qu'on prononce le mot, sont saisis d'une forme de peur panique. Je me rappelle d'une dame, très aimable, qui allait m'offrir le thé et de la tarte aux pommes et quand elle a compris que j'étais sédévacantiste, là j'ai vu que son visage se crispait, se décomposait. Je me suis dit : « je vais la prendre, la tarte, mais pas forcément celle à laquelle j'aspirais ! » [Rires]

> C'est dire qu'il y a un véritable tabou. Donc vous avez deux réactions en général face au sédévacantisme : la peur panique : on n'en parle pas. C'est un peu comme si on avait le sida. On le sent chez les gens qui vous regardent avec une grande commisération. Et puis alors il y a une deuxième réaction : les gens qui s'en fichent complètement. Que Jean-Paul II soit pape ou pas pape, que Paul VI soit pape ou pas pape, comme disait un prêtre : « pape ! Pas pape ! Parlez-nous plutôt de soupape ! » Voilà, c'est de la dérision. Comme m'avait dit un jour une amie proche de la Fraternité : « Et le pape, quand il éternue, est-ce qu'il est pape ? » Donc, voyez, tout cela ne fait pas avancer le débat mais c'est quelque chose que j'ai souvent rencontré et qui me paraît important à signaler. Le sédévacantisme est donc bien un tabou pour beaucoup de gens. Il serait intéressant de s'interroger pour savoir pourquoi cette question est taboue

mais je n'entrerai pas dans ces considérations-là pour ne pas faire perdre du temps. Mais l'attitude la plus désespérante, me semble-t-il, et qui est hélas très répandue dans la galaxie traditionaliste, ce sont les gens qui se moquent totalement de la question de l'autorité, de la question du pape dans l'Église. Et c'est quand même, je crois, extrêmement fâcheux.

> Maintenant sur la question de la définition du sédévacantisme, je crois que peu de sédévacantistes aiment ce mot en général. Parce que c'est un mot qui n'a pas été formé par eux mais plutôt par des ennemis ou des adversaires ; néanmoins il est assez commode et il est passé dans les mœurs donc utilisons-le. D'aucuns considéreraient qu'il vaudrait mieux parler de sédéoccupantisme puisque somme toute le siège de Pierre est occupé, mais par un imposteur, un intrus pour les sédévacantistes complets, un pape materialiter pour les tenants de la thèse de Cassiciacum, en tous les cas pas par un vrai pape, un vrai successeur de Pierre. Et puis même, d'une certaine manière, on peut considérer que la question du pape, pour essentielle qu'elle soit, n'est pas suffisante car c'est l'ensemble de l'Église qui est mise en cause et donc l'on pourrait parler plutôt d'éclipse de l'Église, de disparition apparente de l'Église hiérarchique et monarchique puisque ce n'est pas seulement de la question du pape, qui est évidemment centrale, première, mais c'est l'ensemble de l'épiscopat et au-delà de l'ensemble du clergé qui ont défailli publiquement de la foi catholique.

> Alors, avant d'entrer dans de vastes considérations intellectuelles et doctrinales, il faut partir des faits. D'ailleurs, je dois dire qu'il y a beaucoup plus de gens qualifiés que moi pour traiter de ce sujet-là. Je vois ici beaucoup de clercs sédévacantistes ; il y a même des laïcs qui sont beaucoup plus compétents mais puisque l'on m'a choisi je vais essayer de faire au mieux. De toute façon, il s'avère également que je suis journaliste. Et à ce sujet j'avais lu un livre Les Petits soldats du journalisme : il faut faire dans le superficiel, ai-je

lu, pour réussir dans le métier ! [Rires]. Mais on va quand même essayer d'aller à l'essentiel.

> Donc les faits. Quels sont-ils ? Je crois qu'on ne peut pas ne pas partir de Vatican II, qui est finalement l'origine et la source de tout, et des conséquences de Vatican II. Il est clair que d'après les sectateurs de Vatican II eux-mêmes, il y a une véritable révolution, une véritable subversion qui est arrivée avec Vatican II. C'est le père Congar qui dit qu' « avec Vatican II l'Église a fait pacifiquement sa révolution d'Octobre », c'est le cardinal Suenens qui dit que « Vatican II, c'est 1789 dans l'Église », ce n'est quand même pas rien comme déclaration. Mgr Benelli parle de « l'Église conciliaire », Paul VI de « l'Église du concile » et Paul VI va encore plus loin en parlant de « nouvelle Pentecôte ». Mais quand on sait que c'est la Pentecôte dans laquelle s'origine l'Église catholique, qu'elle est la naissance officielle de l'Église catholique, parler de nouvelle Pentecôte, si les mots ont un sens, c'est donc bien dire que Vatican II, c'est la fondation d'une nouvelle Eglise, d'une autre Eglise. Et d'ailleurs il me souvient qu'il y a eu un colloque récent de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X – à l'époque, vous étiez encore à l'intérieur, il n'y avait pas encore la scission entre les laguéro-tanoüarniens et les cacquerayso-fellaysiens [Rires], débat dans lequel je n'entrerai pas ce soir encore qu'il me passionne [Rires] mais tel n'est pas le sujet -, et donc dans ce fameux débat sur les quarante ans de Vatican II qui était intitulé de façon tout à fait intéressante « la religion de Vatican II », les intervenants coruscants disaient à juste titre que Vatican II inaugure une nouvelle religion.

> D'où une première question : comment l'Église catholique, assistée par le Saint-Esprit, qui est infaillible, qui est indéfectible, comment peut-elle fonder une nouvelle religion ? Déjà, c'est une question en pure logique qui n'est pas négligeable. Il sera donc intéressant de savoir dans ce débat

comment l'Église catholique peut fonder une nouvelle religion

> Il est évident que l'on a eu droit en quelques années à une révolution totale sous forme de destruction qui a touché tous les domaines, qui a touché l'ensemble des constitutions religieuses. Toutes ont été bouleversées, y compris celle des Chartreux qui n'avait jamais été remaniée depuis son fondateur saint Bruno, le rituel, le Bréviaire, l'ensemble des sept sacrements dont bien sûr la messe, le code de droit canon, le catéchisme. On a eu droit à un nouveau catéchisme, à une nouvelle messe, à un nouveau rituel des sacrements, à un nouveau code de droit canon. Rien n'a été laissé debout, pas même l'intérieur des églises puisque aussi bien l'on a retourné l'autel. Ce n'était plus l'homme qui se tournait vers Dieu mais Dieu ou plutôt le prêtre qui se tournait vers l'assemblée. On n'était plus dans le cadre d'une messe hiérarchique mais d'une messe démocratique, la messe de Luther selon Mgr Lefebvre, « la synaxe sacrée » selon l'article 7 du *novus ordo missae* de Paul VI. Les confessionnaux ont souvent été transformés en placards en balais, les bancs de communion et la chaire supprimés, le tabernacle souvent mis de côté. On a véritablement changé la religion.

> D'ailleurs, le sédévacantisme, ce n'est pas ou cela ne devrait pas être d'abord une question d'intellectuels ou de docteurs en théologie. C'est l'ensemble des fidèles avec leur catéchisme de base, le catéchisme de Saint Pie X, le catéchisme tel qu'ils l'ont appris pendant leur enfance qui peuvent comprendre que cette église n'est pas l'Église catholique. Parce que Paul VI et Jean-Paul II, pour ne parler que d'eux, ont fait des choses qu'un vrai pape ne peut pas faire. Le pape, ce n'est pas René Coty dans l'Église, ce n'est pas un décorum. C'est la règle vivante de la foi, la source de toute juridiction, le principe d'unité des catholiques. Ce n'est pas rien.

> Quand je prends la définition de l'Église catholique du catéchisme de saint Pie X, je lis : « L'Église catholique est la société ou la réunion de tous les baptisés qui, vivant sur la terre, professent la même foi et la même loi de Jésus-Christ, participent aux mêmes sacrements et obéissent aux pasteurs légitimes, principalement au Pontife Romain. » Or il est bien évident que tous les traditionalistes, quelles que soient leurs divergences doctrinales, n'obéissent pas à celui que beaucoup, à tort selon moi, reconnaissent comme le Pontife Romain. Car pour conserver la foi, pour conserver l'intégralité des sacrements, la pureté doctrinale, l'intégrité morale, il est évident que l'on est obligé d'être en marge et même, disons-le, d'être en opposition, en rupture ouverte avec cette nouvelle église et avec celui qui la dirige.

> C'est Mgr Lefebvre lui-même qui, le 2 septembre 1977, disait : « L'Église conciliaire n'a pas la même foi, elle n'a pas les mêmes sacrements que l'Église catholique ». Et comment oublier les déclarations de Mgr Lefebvre – même si je conviens tout à fait qu'il n'était pas sédévacantiste, je ne l'annexe pas au sédévacantisme -qui sont plus que troublantes ? Dans Le Figaro du 4 août 1976, alors qu'on l'interroge sur Paul VI et qu'il vient de subir une suspense a divinis, il déclare : « Comment un pape, vrai successeur de Pierre, assuré de l'assistance du Saint-Esprit, peut-il présider à la destruction de l'Église, la plus profonde et la plus étendue de son histoire en l'espace de si peu de temps, ce que, ajoutait-il, aucun hérésiarque n'a jamais réussi à faire ? »

> Dix ans plus tard, lors des fêtes de Pâques à Ecône en 1986, alors que Jean-Paul II s'apprêtait à faire Assise, Mgr Lefebvre déclare : « Nous nous trouvons vraiment devant un dilemme grave, et excessivement grave qui, je crois, n'a jamais existé dans l'Église : que celui qui est assis sur le siège de Pierre participe à des cultes de faux dieux. » Et Mgr de Castro Mayer ira encore plus loin puisque, la veille des sacres à Ecône, le 29 juin 1988, il dira : « Laissez le monde

dire que ces consécrations sont faites en désaccord avec la Tête visible de l'Église. Mais laissez-moi poser cette question : où est la Tête visible de l'Église ? Pouvons-nous accepter comme Tête visible de l'Église un évêque qui place des divinités païennes sur l'autel à côté de Notre-Seigneur Jésus-Christ ? »

> A ces questions, en pure logique, la réponse tombe d'elle-même. Effectivement ces pontifes conciliaires ne peuvent pas être les vicaires du Christ, l'Église conciliaire ne peut pas être l'Église de Jésus-Christ.

> Et Le Sel de la Terre, je ne sais s'il est ici en odeur de sainteté, mais la revue des dominicains d'Avrillé en son numéro un du printemps 1992 disait que l'Église conciliaire n'avait pas les notes de l'Église catholique. Elle n'est ni une, ni sainte, ni catholique, ni apostolique. Elle n'est pas une parce qu'elle est œcuménique ou oecuméniste. Elle n'est pas sainte d'abord parce que l'on a altéré tous les rituels des sacrements obstruant ainsi tous les canaux de la grâce et aussi parce qu'elle n'enseigne plus la doctrine de Jésus-Christ. Elle n'est pas apostolique puisqu'elle n'a plus la foi des Apôtres. Et elle n'est pas catholique puisqu'elle rompt avec l'enseignement bimillénaire de l'Église catholique.

> Donc, même à travers un catéchisme élémentaire, en déclinant ce qu'est l'Église, ce qu'est la sainteté de l'Église, parce qu'on dit souvent la sainteté de l'Église, eh bien c'est simplement parce que Notre-Seigneur son fondateur était saint. Si l'on reprend la définition complète du catéchisme de saint Pie X, que dit le saint pape ? Il dit : « La véritable Eglise est sainte parce que Jésus-Christ, son chef invisible, est saint, que beaucoup de ses membres sont saints, que sa foi, sa loi, ses sacrements sont saints et qu'en dehors d'elle il n'y a pas et il ne peut y avoir de véritable sainteté. » Or, il est évident que la nouvelle messe ne sanctifie pas. Il suffit d'y assister pour s'en convaincre. D'ailleurs, quand je vois parfois des gens qui ont des doutes, je leurs dis : retournez in

vivo, retournez en direct, si j'ose dire, dans les offices conciliaires et vous verrez très bien ce qu'il en est, sans compter toutes les hérésies et tous les scandales dans les homélies, etc.

> Cette église conciliaire n'est pas l'Église catholique. Elle n'en a pas les notes. Elle n'en a pas l'enseignement. J'aborderai tout à l'heure la question de Dignitatis humanae mais avant même d'entrer dans les textes, il me semble qu'il y a une question de simple bon sens : lorsque Jean-Paul II baise publiquement le Coran, comme il l'a fait le 14 mai 1999 au Vatican, est-ce que vous pensez qu'un seul vrai pape jusqu' à Pie XII inclusivement aurait pu baiser le Coran ? Qui devant le crucifix en conscience peut répondre autre chose que non à cette question—là ?

> Autre question : est-ce que vous pensez qu'un seul martyr qui est mort dans des souffrances atroces pour refuser de donner son grain d'encens aux idoles, pour refuser de les saluer, aurait considéré que cet homme en blanc qui faisait cette chose-là pouvait être la Tête visible de l'Église, la source de toute juridiction, la règle prochaine et vivante de la foi, le doux Christ sur la terre ? Est-ce que vraiment, lorsque l'on est honnête intellectuellement, l'on peut répondre autrement que non à cette question ?

> D'autant que ce n'est pas une exception chez Jean-Paul II dont les obsèques ont donné lieu, comme vous l'avez constaté, à une forme inouïe d'unanimisme soviétoïde puisque somme toute des juifs aux musulmans, des athées aux différents croyants, de Cuba communiste jusqu'à l'Italie en passant par Moscou, ça a été une forme de déluge médiatique considérable, le déluge des pleureuses qui se mettaient à sangloter tel le gargouillis pathétique d'un sanitaire libéré [Rires]. Alors qu'en réalité, quand on sait ce qu'est Jean-Paul II et ce qu'il a fait, car non seulement il a baisé le Coran mais il a reçu le signe de Shiva sur le front le 2 février 1986, il a participé activement à un culte vaudou en 1993 disant

que les adorateurs du dieu Python avait la foi. Et comment ne pas évoquer ses différentes repentances qui condamnent vingt siècles d'Église catholique, sa septuple repentance devant un chandelier à sept branches le 12 mars 2000 au Vatican qui est une négation de l'être historique de l'Église, un mépris pour tous les vrais papes jusqu'à Pie XII inclusivement, qu'il s'agisse du fait qu'il ait visité des mosquées, des synagogues, qu'il ait récité dans une synagogue des psaumes qui exprimaient l'attente du Messie. C'est dire que les actes scandaleux sont multiples. Et là ce n'est pas seulement de l'hérésie, c'est carrément de l'apostasie à ce niveau-là. Il me semble donc que...

> Maxence Hecquart (à voix basse) : ... Il vous reste cinq minutes.

> Petrus : Comment ? Je vous prie de m'excuser. Je suis volubile, y compris sur le Forum catholique et également en-dehors.

> Bien. Donc là ce sont les faits sur lesquels je me suis peut-être un peu trop attardé. Mais il est évident que l'Église, le catéchisme le dit, est infaillible. Dans la doctrine qu'elle enseigne. Dans les vérités de foi. Mais l'infailibilité de l'Église va beaucoup plus loin. Il y a ce que l'on appelle l'objet secondaire ou indirect de l'infailibilité et qui concerne notamment la promulgation de lois universelles, tant liturgiques que doctrinales. C'est une certitude théologique. Or, il est évident que la nouvelle messe a été promulguée par Paul VI, l'ensemble des rituels sacramentels, ils ont été promulgués tout à fait régulièrement par Paul VI. Le code de droit canon le 25 janvier 1983 a été promulgué officiellement par Jean-Paul II. Or, ce nouveau code de droit canon, comme le disaient Mgr Lefebvre et Mgr de Castro Mayer dans leur manifeste épiscopal du 21 novembre 1983, « contient des erreurs pour ne pas dire des hérésies ». Puisque dans ce code de droit canon il y a l'inversion des fins du mariage, la levée de l'excommunication pour les francs-ma-

çons, l'hospitalité eucharistique c'est-à-dire la communicatio in sacris. Et puis il y a le cas du nouveau catéchisme promulgué par Jean-Paul II en 1992.

> Or, encore une fois, tous les auteurs disent et l'Église enseigne, c'est une certitude théologique, que Notre Mère la Sainte Eglise ne peut évidemment pas donner du poison à ses fidèles. C'est d'ailleurs du simple bon sens. C'est le concile de Trente qui dit bien que : « Si quelqu'un dit que les rites reçus et approuvés de l'Église catholique, en usage dans l'administration solennelle des sacrements, peuvent être méprisés ou omis sans péché au gré des ministres, qu'il soit anathème ». C'est Pie VI qui condamne la proposition 78 du synode de Pistoie dans la bulle *Auctorem Fidei* de 1794, les jansénistes ayant dit au synode de Pistoie que l'Église pouvait donner une discipline nocive, dangereuse, mauvaise, pour les fidèles. Et Pie VI répond très bien : « comme si l'Église, qui est régie par l'Esprit de Dieu, pouvait constituer une discipline, non seulement inutile et trop lourde à porter pour la liberté chrétienne, mais encore dangereuse, nuisible et conduisant à la superstition et au matérialisme ».

> Il n'était donc pas possible qu'un vrai pape pût promulguer le *novus ordo missae*, l'ensemble des rituels des sacrements, le nouveau code de droit canon. Parce que l'Église est infaillible et qu'elle ne peut pas donner du poison à ses enfants. Elle ne peut donner que des sacrements saints, des sacrements qui sanctifient et des lois universelles qui ne contiennent ni erreur ni hérésie. C'est d'ailleurs du simple bon sens car, lorsque l'on récite son acte de foi tous les matins et tous les soirs, « Mon Dieu, je crois fermement toutes les vérités que vous avez révélées et que vous nous enseignez par votre Eglise parce que vous ne pouvez ni vous tromper ni nous tromper. » Et d'ailleurs le catéchisme de saint Pie X dit : « Est-ce que l'Église peut se tromper? Non ! Est-ce que le pape est infaillible ? Oui ! Est-ce que l'Église est infaillible ? Oui. »

> [A Maxence Hecquart] J'ai encore deux minutes ? [Rires]. C'est terrible ! Je vais donc, comme sur le FC, violer le règlement ! [Rires]. Non, je vais terminer rapidement. Donc j'ai parlé des hérésies et apostasies de Jean-Paul II, du fait que l'Église catholique, que le pape, s'il est vrai pape, ne peut pas promulguer un rite qui soit dangereux et nocif pour la foi, un code de droit canon qui contienne des erreurs et des hérésies, ou un catéchisme qui contienne des erreurs ou des hérésies mais je dirais qu'il y a une forme de preuve par neuf, si j'ose dire, c'est la question de l'obéissance au pape.

> C'est que souvent dans le milieu traditionaliste j'entends dire : il ne faut obéir au pape que dans les cas où il est infaillible. D'abord l'on réduit souvent l'infaillibilité à peu de choses puisque, comme je l'ai déjà dit, il ne faut pas oublier l'objet secondaire ou indirect de l'infaillibilité qui concerne donc la promulgation de lois universelles tant liturgiques que disciplinaires, la canonisation des saints. Or, quand Jean-Paul II canonise Escriva de Balaguer, fondateur de l'Opus Dei, défenseur de la liberté religieuse, cela pose un grave problème car il est évident que tous les auteurs disent que lorsque le pape canonise un saint, c'est infaillible. C'est une certitude théologique. D'ailleurs, c'est logique. L'Église ne nous ferait pas prier pour des gens qui sont en enfer ou dont on n'est pas sûr qu'ils soient au Ciel. D'ailleurs, le culte des saints, c'est déjà une profession de foi. Donc là aussi c'est une question de bon sens, me semble-t-il.

> Pour en revenir à la question de l'obéissance au pape, Boniface VIII dans la bulle *Unam sanctam* du 18 novembre 1302 est très clair : « Nous déclarons, disons, définissons et prononçons qu'il est absolument nécessaire au salut pour toute créature humaine d'être soumise au Pontife romain ». Il y a beaucoup d'autres citations que l'on pourrait faire : Vatican I qui, dans *Pastor aeternus*, dit que « Les pasteurs de tous rites et de tous rangs, ainsi que les fidèles, tant chacun séparément que tous ensemble, sont tenus au devoir de

subordination hiérarchique et de vraie obéissance au Pontife romain, non seulement dans les questions qui concernent la foi et les mœurs, mais aussi dans celles qui touchent à la discipline et au gouvernement de l'Église répandue dans le monde entier ». C'est bien dire que si l'on est obligé d'obéir au pape pour faire son salut, comme le dit Boniface VIII et comme le disent tous les papes, se pose un grave problème car l'on est obligé de désobéir à Paul VI, à Jean-Paul II et à Benoît XVI maintenant pour garder la foi catholique dans toute son intégrité. D'ailleurs, qui dans cette salle obéit à Jean-Paul II et à Benoît XVI aujourd'hui qui va des messes qui ne sont pas autorisées, qui n'a pas la messe même que le « pape », qui fait appel à des prêtres qui ne sont pas incardonnés, etc. Enfin, il faut regarder les choses telles qu'elles sont en face, me semble-t-il !

> Donc, si l'on est obligé pour garder la foi de désobéir en matière grave, en matière de foi, de mœurs, de discipline et de gouvernement au pape, c'est bien la preuve qu'il n'est pas pape, si j'ose dire, par syllogisme.

> Et puis, deuxième syllogisme, c'est le syllogisme par l'infailibilité de l'Église. L'Église est infailible dans les vérités de foi qu'elle enseigne, dans la morale qu'elle enseigne, dans les sacrements qu'elle dispense, dans les lois universelles tant liturgiques que disciplinaires qu'elle promulgue. Or, avec cette nouvelle église, on voit très bien que rien n'est infailible puisque ce que l'on nous propose est plein d'erreurs, plein d'hérésies. Cela fait perdre la foi.

> C'est un véritable poison. C'est donc bien la preuve que cette église conciliaire n'est pas l'Église de Jésus-Christ.

> Alors, je répondrai peut-être après à la question de la visibilité et de l'indéfectibilité de l'Église car sinon...

> Maxence Hecquart : Oui, je crois que là on va...[Rires]. Merci beaucoup pour cet exposé extrêmement riche [Applaudissements] qui contient beaucoup d'éléments

de réflexion que nous allons réaborder tout à l'heure certainement. Je passe maintenant la parole à monsieur l'abbé.

> Abbé Guillaume de Tanoüarn : Merci. Je ne suis pas sûr de parvenir par les mêmes moyens que vous, cher Petrus, à captiver cet auditoire...

> Petrus : Je me bats avec mes armes !

> Abbé Guillaume de Tanoüarn : ... car vous avez des moyens rhétoriques tout à fait hors du commun et que je tiens à saluer. Mais ce torrent rhétorique tient, quand on y regarde un tout petit peu plus près, avec une certaine distance, à des raisonnements extrêmement simples que je vais me permettre, si vous voulez, de mettre sur la table pour que nous puissions tous en juger.

> Le premier de ces raisonnements, c'est : l'Église ne peut pas se tromper. Or, elle s'est trompée. Donc elle n'est pas l'Église. Ou, ce n'est même pas d'ailleurs votre conclusion, elle est une autre Eglise cette Eglise qui s'est trompée. Et je crois qu'en disant cela, cher Petrus, vous manifestez, sans le vouloir sans doute, votre croyance en la génération spontanée. Car enfin une Eglise ne naît pas comme cela. Ce n'est pas parce que des actes sont posés par la hiérarchie ecclésiastique qui nous paraissent inacceptables que brutalement ceux qui les posent vont constituer une nouvelle Eglise. Vous avez fait allusion au symposium que Maxence et moi nous avons organisé, il y a déjà quelques années, et j'avais proposé au cours de ces symposiums une approche, me semble-t-il, un peu plus subtile et qui avait l'avantage surtout de ne pas reposer sur cette thèse controuvée de la génération spontanée d'une nouvelle église et qui était que Vatican II, le concile pastoral, reflétait dans l'ensemble de ces textes un message cohérent que l'on pouvait formaliser comme une véritable nouvelle religion. Et j'entendais par là une nouvelle relation entre Dieu et ses serviteurs. Effectivement, je pense que cette nouvelle religion parasite le corps de l'Église. Mais un parasite ne fait pas une Eglise. Je pense que

c'est quand même le premier problème, si vous voulez, de vos différents raisonnements qui se cache derrière votre éloquence.

> Le second me semble encore plus simple : vous nous dites, on ne peut pas obéir à l'attitude de Jean-Paul II et par conséquent il n'est pas pape. Vous voulez dire par là que toute autorité doit être obéie dans la mesure où elle est l'autorité. Et vous mettez de côté ce thème tout à fait classique de la théologie morale qui est le devoir de désobéissance. Les circonstances sont telles d'ailleurs que ce devoir de désobéissance a une actualité tout à fait concrète. Je me garderai bien quant à moi de l'oublier. Et je crois que la tradition n'existerait tout simplement pas si ce devoir de désobéissance n'avait pas été pris en compte par ses pères fondateurs en quelque sorte, si vous voulez.

> Donc je pense qu'effectivement il faudrait réfléchir sur les conditions dans lesquelles on a le devoir d'obéir et dans lesquelles on a le devoir de désobéir. Et ne pas jeter le bébé avec l'eau du bain en disant : à partir du moment où on a le devoir de désobéir, ce n'est plus l'autorité. Parce que lorsqu'on dit, « ce n'est plus l'autorité », eh bien on fait disparaître tout le corps social, et tout le corps social surnaturel en l'occurrence, auquel on appartient. Et à partir d'une thèse sédévacantiste on aboutit à une réalité ecclesiovacantiste. En mettant en cause l'autorité, au lieu simplement de réfléchir sur le devoir de désobéissance, on se met hors d'état de produire aucun pape et on crée le vide. Car la question n'est pas tant de savoir si le pape est pape ou pas, la question est de savoir s'il est licite, en tant que catholique, de dire qu'il n'y a plus de pape et de prendre son parti de ce fait : il n'y a plus de pape, nous n'avons plus les moyens d'en faire un autre de manière incontestable, c'est tout le problème de ce que vous appelez, je crois, dans votre jargon les thèses conclavistes. Comment faire pour remplacer finalement cette église d'imposteurs qui, par génération spontanée, a pris la place de

l'Église réelle et que vous dénoncez, sinon en organisant un conclave ? [Incident de séance]

> J'en viens donc, si vous voulez, à ce qui nous réunit véritablement. Non pas cette thèse controuvée et basée sur des raisonnements simplistes. Mais un vrai problème que vous avez fort bien décrit et je vous en remercie, et avec quelle éloquence encore une fois, et qui est le problème de l'autorité dans l'Église. Je pense qu'effectivement trop longtemps les traditionalistes se sont voilés la face vis-à-vis de l'autorité et ils ont donné l'impression d'agir comme des enfants désobéissants à qui, lorsqu'on faisait un reproche, on avait l'impression qu'on les prenait en faute. Eh bien je crois au contraire que le devoir de désobéissance est tout à fait moral et que lorsqu'il y a devoir de désobéir et qu'on obéit, on, commet une faute morale. Par conséquent, la faute morale n'est pas dans la désobéissance matérielle mais au contraire dans le suivisme, dans la frilosité, dans la lâcheté qui fait obéir. Il faut donc poser cette question de l'autorité et je crois que là-dessus nous sommes absolument d'accord et qu'il est inutile de revenir sur tous les faits que vous avez énoncés et qui effectivement demandent une solution. Quelle peut être la solution ? Vous nous dites : « C'est le bon sens ». Alors le bon sens repose déjà sur deux raisonnements simplistes que je vous rappelle : le premier la génération spontanée d'une Eglise et le deuxième l'oubli du devoir de désobéissance. Mais le bon sens en fait n'est pas le bon sens. Il s'agit d'une thèse théologique qui a été soutenue par toutes sortes de théologiens émérites et il faut pour en juger se rendre dans l'histoire de la théologie et interroger ces théologiens et voir effectivement dans quelle mesure papa haereticus est papa depositus, dans quelle mesure un pape hérétique est un pape déposé, se poser le problème.

> Sur ce point, j'aurai une analyse qui est inspirée par Cajetan. D'abord, parce que je le connais bien. Et ensuite parce que je crois que c'est vraiment l'un des seuls théolo-

giens qui ait une ecclésiologie fondée sur des principes. Et qui ne se soit pas contenté ni du droit canonique, ni de la théologie morale, ni de la théologie positive mais qui ait vraiment essayé d'aller aux principes. Et je me rends immédiatement dans L'Apologie de Cajetan qui propose de considérer que l'Église est tout entière fondée sur le droit divin du pape. Le droit divin, nous Français, cela ne nous dit pas grand-chose, sinon peut-être nous rappeler une idéologie monarchique qui en valait bien une autre, je suis bien d'accord avec vous, qui était certainement extrêmement respectable mais qui restait une idéologie. Car formellement on ne peut pas dire que Louis XIV ait été un souverain de droit divin. Il était comme tout souverain politique un souverain soumis au consensus implicite de la multitude. Ce que l'on voulait dire par l'idée de droit divin du roi, c'est que ce consensus de la multitude reposait en France sur la foi catholique, ça c'est vrai ! Mais dès que ce consensus reposant sur la foi catholique a disparu, eh bien, il n'a plus été question de droit divin et il n'a plus été question très rapidement ensuite de monarchie.

> Alors j'essaye de vous expliquer ce qu'est le droit divin pour Cajetan. Le droit divin, c'est un droit qui relève uniquement de Dieu et qui, par conséquent, ne peut pas être fonction des circonstances, de l'attitude du souverain ou des gestes qu'il aura posés ou qu'il n'aura pas posés. Au fond, qu'est-ce qui fait un pape ? C'est son oui au Christ. Le pape dit oui au Christ. Il est celui qui a dit oui et aucun homme ne peut remettre en cause ce droit. Je pourrai vous citer Cajetan dans le texte : « Il est clair que la communauté de l'Église considère selon sa nature propre qu'elle n'est pas d'une telle nature qu'il lui revienne de pourvoir par elle-même à un prince et qu'il ne lui revient pas par sa nature de punir, de déposer ou autres choses semblables son prince. » J'ai traduit littéralement mais c'est la forme de Cajetan. Donc le pape ne peut pas être déposé mais, dit Cajetan, il y a des fois où il

doit l'être. *Papa non depositus sed deponendus est*. Car Cajetan n'est pas du tout de ceux qui pensent que le pape ne peut jamais se tromper. Autrement dit il n'est pas tellement de votre chapelle, c'est vrai.

> Pour Cajetan qui vit très proche des papes et de papes qui ne sont pas très reluisants, Alexandre VI, Jules II, Léon X dont la grande idée était l'œcuménisme humaniste avec Erasme, donc tous ces papes que Cajetan voit à l'œuvre, qu'il juge, il ne leur accorde pas un placet a priori. Et il sait bien qu'un pape peut être un mauvais pape et un tyran et d'autant plus de tyran qu'il a plus de pouvoir note-t-il. Mais au moins se pose-t-il le problème. Et, dit-il, dans certains cas, s'il y a vraiment évidence du bien à faire pour toute l'Église un concile pourrait être réuni qui, après plusieurs monitions, prononcerait, si c'est évident, si c'est clair, si c'est pour le bien, la déposition du pape. Autrement dit il y a une toute petite exception à la règle mais la règle s'exerce et, devant un mauvais pape, dit Cajetan, le seul remède proportionné est la prière. Proportionné parce que ce remède s'adresse à Dieu immédiatement qui est l'auteur substantiel du droit du pape et l'auteur substantiel de l'Église qui procède de la plénitude de pouvoir du pape, eh bien c'est Dieu que l'on prie.

> Maintenant, vous me direz, il y a d'autres théologiens et là j'en veux beaucoup à Xavier Arnaldo Da Silvera dans son livre *La nouvelle messe*. Qu'en penser ? qui a commis des raccourcis tout à fait trompeurs sur la pensée de différents théologiens. J'en prends deux : Bellarmin, nous dit Xavier Arnaldo Da Silvera, est adepte de la thèse du *papa depositus hereticus*. Donc il faut déposer un hérétique. Seulement Bellarmin, lu entièrement, ajoute que de toute façon il est impossible qu'un pape soit hérétique. Autrement dit il refuse la possibilité même de l'hérésie du pape. Par conséquent, qu'il doive être déposé ou qu'il ne doive pas l'être,

n'a finalement aucune importance. Bellarmin est dans une hypothèse d'école qu'il ne voit pas comme réalisée.

> Autre exemple d'erreur de Da Silvera, c'est Bouix. Bouix qui nous dit, que même si un pape était hérétique, Bouix lu dans le texte que je suis allé lire, ce serait un plus grand mal de le déposer ce serait un plus grand mal de le déposer, étant donné le désordre qui s'ensuivrait. Bouix a une vision extrêmement romaine, politique, concrète du problème du pape hérétique.

> Je termine donc en vous disant que la thèse selon laquelle un pape hérétique doit être déposé est une thèse théologique abandonnée depuis le XVI<sup>e</sup> siècle et qu'il ne faudrait pas l'adopter aujourd'hui comme la règle de notre action, d'autant plus que cette thèse sédévacantiste est en réalité une thèse qui produit l'ecclesiovacantisme, c'est-à-dire la disparition de l'Église car lorsqu'on a fait disparaître la plénitude de pouvoir venue du Christ, c'est-à-dire la source l'on fait aussi disparaître bien entendu le fleuve qui tout naturellement devait suivre.

> Il faut donc attendre et prier en sachant que l'obéissance n'est pas due aux ordres ineptes et que l'obéissance n'est pas due aux ordres hérétiques. [Applaudissements].

> Maxence Hecquart : Merci, Monsieur l'abbé, pour cet exposé très théologique. Alors, peut-être avant de repasser la parole à Petrus pour qu'il nous donne ses réactions face à cet exposé, moi qui ne suis qu'un fidèle de base, il y a un point sur lequel j'aimerais vous entendre l'un et l'autre et qui me paraît à la base sous-jacente de votre raisonnement. On parle de pape qu'il faudrait déposer, de pape hérétique, est-ce que vous êtes d'accord l'un et l'autre sur le fait qu'il y ait un hérésie formelle dans Vatican II ?

> Petrus : Si je puis me permettre, si je pouvais avoir quelques minutes pour répondre à l'exposé de l'abbé de Ta-

noüarn. Ne vous inquiétez pas, je répondrai à votre question. Je ne fuis aucune question.

> Maxence Hecquart : Il faudra y répondre !

> Petrus : Je prends point par point rapidement. Bon d'abord la question du simplisme. Je prends acte de ce reproche. Mais le problème, c'est que souvent j'entends dire tout et son contraire. Les sédévacantistes, on leur dit, c'est trop simple, votre affaire, il est pape, il n'est pas pape, c'est plus compliqué que ça. Il faut être d'un niveau intellectuel et mental d'une faiblesse inouïe pour épouser de telles positions. Mais dès qu'on entre dans le détail des explications, on nous dit : non, mais ça, vous comprenez, ça, c'est pour des théologiens. Le fidèle de base, il ne peut pas comprendre tout cela. Donc je dois dire qu'il y a là une contradiction qui n'implique pas toujours forcément la bonne foi. Je ne dis pas que c'est votre cas [Rires].

> Abbé Guillaume de Tanoüarn : Nous, on a invité les fidèles de base qui sont venus en masse.

> Petrus : Oui et c'est très bien. Donc c'était le premier point. Alors la question de la génération spontanée, non ! Il est certain qu'à Vatican II vous aviez une hiérarchie qui était catholique, du moins extérieurement. Il est évident qu'ayant signé puis appliqué un concile, en fait un conciliabule, -car il avait toutes les apparences d'un concile œcuménique mais comme Paul VI n'était pas pape c'était donc un conciliabule contenant des erreurs et des hérésies -, ces hiérarques qui étaient catholiques ont apostasié. Ils ont défailli publiquement de la foi catholique. Mais je rappelle que le canon 188-4 du code de 1917, pas le faux code de Wojtyla, dit bien que « si un cleric défailit publiquement de la foi catholique, tous ses offices deviennent vacants par le fait même et sans aucune déclaration officielle ». Alors je reconnais que Cajetan considère effectivement qu'il faut une déclaration officielle d'un concile pour déposer un pape mais ce n'est là qu'une opinion, d'ailleurs minoritaire. Vous avez parlé de

Bellarmin, ce que pour ma part j'en retiens c'est qu'il dit qu'un hérétique n'étant pas membre de l'Église, il ne peut a fortiori en être la Tête et que...

> Abbé Guillaume de Tanoüarn : ...Vous avez lu Bellarmin ?

> Petrus : Partiellement. Je suis loin d'avoir tout lu. Je suis encore dans le printemps de l'âge !

> Abbé Guillaume de Tanoüarn : Oui mais lisez-le complètement car Bellarmin est un jésuite et pour un jésuite un pape ne peut pas être hérétique. Donc il ne pourrait même pas être amené théoriquement à votre position [Second incident de séance].

> Petrus : Il y a des gens beaucoup plus qualifiés que moi qui vous répondront tout à l'heure sur Bellarmin car j'avoue que je ne l'ai pas lu en totalité. Je ne veux donc pas entrer dans cette controverse.

> En revanche, je voudrais vous répondre quand vous dites que le sédévacantisme met l'Église dans une situation inextricable. Mais la vraie question n'est pas là. Le vrai drame, c'est avoir des antipapes, vous, vous dites des papes, qui enseignent une doctrine hétérodoxe voire hérétique, qui posent des actes publics absolument abominables, des actes qui conduisent des millions d'âmes en enfer. Elle est là, la tragédie ! Car ce qu'il faut bien voir, c'est que l'Église est un organisme surnaturel et ce que l'on voit chaque jour depuis quatre décennies, depuis la mort de Pie XII, depuis Vatican II, c'est un désastre total. Et un désastre, non seulement relativement à la perte de la foi catholique, à l'effondrement des vocations religieuses et sacerdotales mais un désastre qui s'étend également à l'ensemble de la société. Car des gens plus âgés que moi me faisaient remarquer, et sans forcément qu'ils fussent croyants, que c'est depuis 1960 que les vannes sont ouvertes et ce tout simplement à mon sens parce que l'on n'a plus de pape. Ce sont M<sup>gr</sup> Gaume et M<sup>gr</sup> de Ségur qui expliquent bien que le pouvoir des clés, le pape, c'est ce

qui permet de tenir debout non seulement bien sûr l'Église catholique mais même d'une certaine manière ce qui permet que même des non-catholiques ou des non-pratiquants ne se comportent au fond pas trop mal. J'observe que c'est depuis 1960 que l'on a eu toutes les lois absolument abominables sur l'avortement, la contraception, le déluge de la drogue, de la pornographie et d'une société qui va véritablement à sa ruine. Je constate que toutes les lois de destruction de la famille, de destruction de la société sont postérieures ou concomitantes à Vatican II et aux années subséquentes. Ce qui est fort troublant.

> Abbé Guillaume de Tanoüarn : On ne peut pas dire que post hoc et ergo propter hoc. C'est quand même là un parallogisme très connu.

> Petrus : Ce que je voudrais dire relativement au problème de désobéissance, c'est que Vatican I enseigne infailliblement dans *Pastor aeternus* que « la religion catholique a toujours été gardée sans tache auprès du Siège apostolique, la doctrine catholique toujours professée dans sa sainteté », que « les saints docteurs orthodoxes savaient parfaitement que ce Siège de Pierre demeurerait pur de toute erreur ». Ce qui rend définitivement caduques, fausses et obsolètes toutes les positions gallicanes et jansénistes qui disent que des papes ont erré dans la foi, que des papes se sont trompés. Vatican I met un point final à toutes ces théories et c'est un concile oecuménique et dogmatique qui s'impose à tous les catholiques. C'est clair et cela répond à la question de la désobéissance au pape. Bien sûr, que le pape soit infaillible, cela ne veut pas dire qu'il ne peut pas commettre de péchés personnels, cela ne veut pas dire qu'il ne puisse pas se damner, cela ne veut pas dire que dans sa vie privée il ne puisse pas commettre d'erreurs. Que l'on ne nous fasse pas dire ce que l'on ne dit pas. L'infaillibilité n'est pas l'impeccabilité mais il est évident que lorsque le pape ensei-

gne pour l'Église, il enseigne une doctrine qui est forcément orthodoxe. Vatican I est très clair sur cette question.

> Maintenant on peut discuter, et c'est une discussion de théologiens passionnante, sur la question du pape hérétique. Faut-il le déposer ? Est-il déposé par le fait même de l'hérésie ? De toute façon, en principe, personne n'a le pouvoir de déposer un pape. On ne peut que constater le fait qu'il est déposé, qu'il a perdu sa charge ou mieux qu'il ne l'a jamais eue puisqu'il n'y a personne dans l'Église, pas même un concile général, qui est au-dessus du pape, le conciliarisme ayant été condamné. La seule solution, c'est de constater que le siège est vacant. On constate le fait. C'est un procédé thomiste. Il faut partir du réel, il faut partir des faits. Est-ce que cette église qui est une contre-Eglise enseigne la vérité, la doctrine catholique ? Est-ce qu'elle dispense des sacrements catholiques ?

> Abbé Guillaume de Tanoüarn : Si je puis me permettre, vous constatez ce qui est à prouver. C'est justement ce qui ne marche pas dans votre raisonnement.

> Petrus : Qu'est-ce qui est à prouver ?

> Abbé Guillaume de Tanoüarn : De la même manière que tout à l'heure vous nous disiez post hoc égale propter hoc, la drogue, la pornographie, le concile sont contemporains, donc c'est le concile qui a fait tout cela...

> Petrus : Je dirais qu'il s'agit là d'un argument relativement secondaire...

> Abbé Guillaume de Tanoüarn : ... rhétorique, rhétorique. On peut dire : rhétorique ?

> Petrus : Non, je ne dirais pas rhétorique car il est quand même assez frappant que c'est depuis les années soixante que l'on constate une destruction de l'ensemble de la société, l'immigration massive, la drogue, la prolifération des sectes et des mages, les suicides en masse, les dépressions. Tous les chiffres concordent. J'ai interviewé des démographes, des spécialistes. C'est dans toute l'Europe et

dans toute l'Occident depuis les années soixante. C'est peut-être un point de détail de l'histoire mais disons qu'il a quand même son importance !

> Revenons à l'essentiel : concernant le devoir de désobéissance, le problème, c'est qu'en matière de foi, de mœurs, de discipline et de gouvernement, ce n'est pas possible pour le pape. Puisqu'il faut lui obéir. Il y a un devoir de vraie subordination hiérarchique, de vraie obéissance. Encore une fois le pape n'est pas René Coty dans l'Église. Il est la source de toute juridiction, le principe d'unité des catholiques et la Tête visible de l'Église. Donc ce n'est quand même pas rien. Et Notre-Seigneur a promis à Pierre l'assistance du Saint-Esprit. Il a dit à Pierre : « J'ai prié pour que ta foi ne défaille pas. » Or, les prières du Christ sont évidemment forcément exaucées. Et c'est la raison pour laquelle, lors des discussions au moment de Vatican I, l'on considérait qu'on pouvait envisager dans l'abstraction la possibilité d'un pape hérétique mais l'on pensait que très probablement ce ne serait pas possible dans les faits, que le Bon Dieu ne le permettrait pas.

> Et il est vrai que ce que nous vivons depuis quarante ans, je le confesse volontiers, est absolument inouï. Mais le problème, c'est que très souvent, je crois que c'est la peur des conséquences, conséquences qui sont terribles, qui sont effroyables, qui empêche les gens de poser le bon diagnostic. Comme si un médecin pouvait soigner une maladie sans poser le bon diagnostic. Comme cela fait peur de se dire que Paul VI et Jean-Paul II ne sont pas papes, que le siège de Pierre est vacant, alors on...

> Abbé Guillaume de Tanoüarn : Mais j'ai quand même essayé tout à l'heure de vous montrer que le diagnostic était impossible. Il n'est pas posable.

> Petrus : C'est vous qui dites qu'il est impossible !

> Abbé Guillaume de Tanoüarn : Oui, mais j'ai essayé de vous le prouver. Je vous ai parlé du droit divin du pape.

Ce sont des choses qui méritent considération et je m'aperçois que vous n'y répondez pas du tout. Par ailleurs, je me permets de faire encore intervenir Cajetan dans ce débat. Cajetan distingue bien deux choses : il distingue la foi de Pierre et donc Pierre comme personne qualifiée qui effectivement fonde l'Église. C'est la foi de Pierre qui fonde l'Église. C'est tout à fait vrai ; vous avez raison. Mais Cajetan ajoute : lorsque le Christ donne à Pierre les clés, « tibi dabo claves caeli caelorum » : je te donnerai les clés du Royaume des cieux, là le Christ s'adresse à Pierre en tant que *nuda persona*, comme dit Cajetan, excusez ce jargon scolastique, en tant que personne nue quelle qu'elle soit, personne pouvant errer, personne qui comme vous, comme moi, sont susceptibles d'erreurs. Et les clés ont été données à une personne nue. Donc autant le soutien de l'Église a été confié à la foi de Pierre « tu fonderas mon Eglise, tu es cette Pierre parce que tu as reconnu ma divinité », c'est tout à fait juste, autant les clés du royaume ont été données inconditionnellement. Cela, c'est le mystère de la Providence et je crois qu'il faut d'abord bien lire les quelques passages de l'Évangile qui nous renseignent sur l'origine du pouvoir de Pierre, les lire vraiment à la lettre et d'autre part adorer la Providence de Dieu et ne pas se précipiter tel Gribouille pour prendre des décisions qui rendent la situation encore pire qu'elle n'est. Car vous parlez de subversion de l'Église et vous avez tout à fait raison, cette nouvelle religion conciliaire subvertit l'Église, je le dis ici et je le dirai, je crois, jusqu'à mon dernier souffle, mais je crois aussi que la position sédévacantiste, en tant qu'elle conduit à un ecclesiovacantisme, est éminemment subversive. Car au fond il n'y a plus de combat possible, hormis le combat pour avoir raison et ce n'est pas un combat finalement très reluisant que ce combat-là.

> Petrus : Un mot sur l'ecclesiovacantisme. Mais d'abord, j'ai l'impression que vos distinctions sur Pierre, la foi de Pierre, le pape...

> Abbé Guillaume de Tanoüarn : ...ce ne sont pas les miennes.

> Petrus : Non, mais enfin que vous reprenez, que vous faites vôtre, cela me fait penser aux distinctions jansénistes entre le sedes et le sedens. Il fallait obéir au sedes mais pas au sedens. Je trouve que l'argumentation est assez voisine.

> Sur l'ecclesiovacantisme, il est certain qu'il y a une défaillance publique de la foi dans la quasi-totalité de la hiérarchie anciennement catholique. Mais pas dans la totalité puisqu'il est fort possible qu'il y ait des évêques de Pie XII, peu nombreux il est vrai, très âgés j'en conviens, qui n'adhèrent pas du tout à Vatican II et à la nouvelle église. Il n'est pas à exclure non plus que dans l'Église catholique chinoise clandestine, ou à l'Est en Ukraine ou ailleurs il puisse y avoir des évêques qui aient conservé la foi catholique.

> Abbé Guillaume de Tanoüarn : Votre thèse est bien, là vous la dites implicitement, votre thèse est bien est la destruction de l'Église qui, moi personnellement, ne pourra jamais être la mienne. Je ne supporterai pas qu'on dise que l'Église...

> Petrus : La question n'est pas de supporter ou de ne pas supporter. La question est de savoir si c'est vrai ou faux.

> Abbé Guillaume de Tanoüarn : Je ne vois pas pourquoi vous empêchez un évêque sacré aujourd'hui d'avoir la foi catholique et d'être un combattant de la foi.

> Petrus : Encore faut-il que les nouveaux sacres épiscopaux soient valides, ce qui est encore un autre problème.

> Abbé Guillaume de Tanoüarn : Je ne vois pas pourquoi vous considérez comme un acquis définitif l'hérésie des papes qui est une question dont on doit débattre, je vous le rappelle, et qui est en souffrance pour l'instant, dans tous les

sens du terme, alors que nous avons un nouveau pape et que nous pouvons peut-être nous poser à nouveaux frais la question de son orthodoxie ou de son hétérodoxie. Je suis toujours très frappé du fait que finalement les sédévacantistes dans leur côté sombre – car il y a aussi des aspects lumineux : la lucidité et le fait de poser la question de l'autorité qui est la seule et vraie question – prennent une fois pour toutes leur parti d'une sorte de destruction de l'Église et on va chercher des évêques dans l'Église patriotique chinoise, ce qui est quand même fort de café.

> Petrus : je n'ai pas parlé de l'Église patriotique chinoise, j'ai parlé de l'Église clandestine. Mais ce n'est qu'une hypothèse.

> Abbé Guillaume de Tanoüarn : L'Église clandestine, elle est soumise à Rome, vous savez, c'est pas forcément...

> Petrus : ... Je dis : c'est possible. Je n'en sais rien du tout. Mais quoi qu'il en soit, la visibilité de l'Église, elle repose sur ses notes. La visibilité de l'Église, ce n'est pas de voir Jean-Paul II à la télévision. C'est plus compliqué que cela. La visibilité de l'Église, ce n'est pas le visibilisme. Où était la visibilité de l'Église le jour de la Pentecôte ? C'étaient les douze Apôtres au Cénacle. A l'heure actuelle la question de la visibilité de l'Église pose un problème et d'ailleurs l'on peut essayer d'y répondre de plusieurs façons. La thèse de Cassiciacum y répond d'une manière, les sédévacantistes complets dont je suis d'une autre. C'est assez normal. Nous sommes tous d'accord pour dire que nous n'avons plus affaire à une véritable autorité, que les pontifes conciliaires ne peuvent être les vicaires du Christ. Nous sommes des orphelins qui n'avons plus de père et donc on essaye de cerner au mieux la situation et de survivre dans les moins mauvaises conditions. Car il y a une forme de sauve-qui-peut général. Alors, je sais bien, on me dit, vous me dites : « c'est une situation désespérée ». Ce qui n'est pas vrai

car l'espérance, il ne faut pas oublier qu'elle vise le Ciel, que c'est une vertu surnaturelle.

> Et puis, de toute façon, moi je ne suis pas Carrefour. « Avec Carrefour, je positive » [Rires]. D'ailleurs, c'est surtout l'ancien PDG de Carrefour, Daniel Bernard, qui peut positiver avec 38 millions d'euros d'indemnités. Avec cette somme qu'est-ce qu'on pourrait faire comme centres de chapelles non una cum pour concurrencer la Fraternité et casser son monopole sacramentel ! [Rires]

> Trêve de plaisanterie. Mais, que voulez-vous, moi, je ne suis pas là pour positiver. Comme disait Bernanos, « l'optimisme, c'est l'espérance des imbéciles ». Or, je constate que bien souvent on s'excite pour des fariboles. Là par exemple je vois que depuis l'élection de Benoît XVI, parmi les « tradis » autour de moi on s'enthousiasme, on s'excite, je leurs dis : « Attention, vous allez vous péter une veine ! » C'est vrai, quoi, l'excitation, c'est comme les moules pas fraîches, quand on en abuse, ça fait mal au ventre ! [Rires]

> Abbé Guillaume de Tanoüarn : Ne vous excitez pas ! [Rires]

> Petrus : Revenons-en à des choses claires car l'on peut se perdre dans des conversations théologiques du plus grand intérêt, j'en conviens, mais il me semble qu'il faut toujours en revenir aux faits, au réel. Or, je répète et Mgr Lefebvre posait bien la question : on n'a jamais vu dans l'histoire de l'Église un pape qui fasse Assise, qui baise le Coran, qui reçoive sur le front le signe de Shiva, qui accueille triomphalement le B'nai B'rith au Vatican en parlant de « rencontre entre frères », qui cède à tous les ennemis de l'Église. D'ailleurs, tous les ennemis de l'Église étaient là le jour de son enterrement, ce qui est assez révélateur. Donc c'est une réalité aisément constatable tous les jours. Or, c'est le fait de dire : on ne peut pas trancher, comme vous le dites, ainsi que beaucoup d'autres, j'en conviens, qui...

> Abbé Guillaume de Tanoüarn : ... Moi je ne dis pas qu'on ne peut pas trancher.

> Petrus : Vous dites, si on tranche, cela met l'Église dans une situation inextricable. On ne peut pas vraiment savoir s'il est pape ou pas.

> Abbé Guillaume de Tanoüarn : Ah non, non non, je n'ai pas dit ça !

> Petrus : Ah non, eh bien alors c'est encore pire !

> Abbé Guillaume de Tanoüarn : Je dis qu'il est pape de droit divin et que ce ne sont pas de petits hommes comme vous et moi qui pourront jamais prétendre le contraire.

> Petrus : Oui, ça, je connais l'argument de l'humilité. On me l'a souvent fait.

> Abbé Guillaume de Tanoüarn : Non, non, ce n'est pas de l'humilité. C'est du droit.

> Petrus : Le problème, c'est que Vatican I dit que les pouvoirs très importants du pape ne lui ont pas été promis pour fonder une nouvelle doctrine, une nouvelle religion mais pour garder fidèlement le dépôt de la foi. C'est saint Paul qui dit dans sa seconde Épître à Timothée qu'« un temps viendra où les hommes ne supporteront plus la sainte doctrine » (IV, 3) et à Galates : « Si jamais quelqu'un, fût-ce nous-même, fût-ce un ange venu du ciel vous prêchait un évangile autre que celui que nous avons prêché, qu'il soit anathème » (I,8). Or, vous avez très bien montré dans votre livre Vatican II et l'Évangile que l'on avait affaire avec Vatican II à une nouvelle religion, et je vous rejoins sur ce point.

> Maxence Hecquart : Est-ce que l'on a un consensus, là, pour dire que c'est une nouvelle religion et qu'elle est hérétique.

> Petrus : D'abord, vous parlez de consensus mais sachez que je ne suis pas tradi-œcuménique. Je suis à la rigueur sédévaco-œcuménique mais pas tradi-œcuménique.

> Maxence Hecquart : Je pose une question. Vous dites : tout cela est évident. Il baise le Coran, il reçoit le signe de Shiva. Ce sont des faits mais est-ce que c'est une hérésie ?

> Petrus : C'est pire. C'est même de l'apostasie.

> Maxence Hecquart : Non, mais il y a peut-être des catholiques conciliaires dans cette salle.

> Petrus : Eh bien tant mieux. Je les salue.

> Maxence Hecquart : Et pour eux je ne crois pas que ce soit une hérésie de baiser le Coran. C'est très très mal mais est-ce que c'est une hérésie ?

> Abbé Guillaume de Tanoüarn : Pour moi non plus, ce n'est pas une hérésie. Je voudrais qu'on en vienne enfin à la question que vous avez posée à l'issue de notre débat. Je crois qu'elle est effectivement très importante : y a-t-il une hérésie formelle des papes conciliaires de Jean XXIII à Jean-Paul II ? Eh bien, je crois que pour qu'il y ait une hérésie il faut une erreur en matière de foi, premier point ; il faut qu'il y ait une pertinacité sentenciellement constatée, second point ; et là le deuxième point, vous aurez du mal à l'obtenir et troisièmement il faut une désertion de la foi en la révélation chrétienne. Bon. Le troisième point est difficile à établir car il relève vraiment du sujet. Lorsque Savonarole disait d'Alexandre VI : « De toute façon, cet homme-là ne croit ni en Dieu ni en diable », c'est un jugement qu'il posait sur Alexandre VI qui n'est pas absolument sans fondement, nous parlons du pape Borgia, mais qui est néanmoins difficilement vérifiable. Donc ce troisième point est peut-être à mettre de côté. Mais la pertinacité sentenciellement constatée que demande Cajetan dans sa thèse du papa deponendus, on ne l'a pas. Qu'il faille travailler éventuellement à l'avoir avec les bons moyens, je pense que c'est effectivement ce qu'il faut faire. Non pas faire appel au bon sens mais faire appel à l'étude et au travail. Il faut beaucoup travailler.

> Je crois donc pour résumer quant à moi ma propre position sur ce point que nous avons constaté un certain nombre de déviations plus ou moins graves de l'Église conciliaire dans sa hiérarchie jusqu'en sa tête. Nous avons constaté ensuite que ces déviations pouvaient en quelque sorte faire système et j'ai proposé dans mon livre Vatican II et l'Évangile un décryptage de ce système que j'ai appelé une nouvelle religion, la religion humaniste. Si vous voulez, c'est le vieux rêve de toute façon qui a été même celui de Joseph de Maistre à un moment d'ailleurs, c'est une sorte de christianisme universel à la sauce humaniste que l'on nous ressert. Cette nouvelle religion, bien entendu nous luttons contre. Est-ce que pour autant le pape est formellement hérétique au sens précis que les théologiens entendent lorsqu'ils parlent d'hérésie dans ces trois conditions que je vous ai posées, personnellement, très résolument, je réponds non pour Paul VI et Jean-Paul II. Car l'une des trois conditions n'est pas réalisée en tous cas. Et pour Benoît XVI, je me demande pourquoi les sédévacantistes ne font pas un effort d'inventaire et de lecture car enfin ce Benoît XVI est tout de même intéressant. Dans Les Principes de la théologie catholique, il dit que, pour que Vatican II porte un jour des fruits s'il doit un jour en porter, il faut un inventaire du bon grain et de l'ivraie. C'est quand même pas mal un pape qui nous dit que il y a dans Vatican II un bon grain et de l'ivraie. Je crois encore une fois qu'on aurait tort de jeter le bébé avec l'eau du vin et qu'il faut essayer d'avancer, autant que nous le pouvons, pour la gloire, pour le rayonnement de la sainte Église romaine qui n'a pas donné naissance par je ne sais quelle génération spontanée à une nouvelle Église.

> Maxence Hecquart : On peut demander à Petrus de réagir sur ces questions d'hérésie.

> Petrus : Je crois que la question centrale, il en est d'autres, c'est quand même la question de la liberté religieuse. Or, c'est le père Congar lui-même, créé cardinal par

Jean-Paul II, qui disait : « on ne peut nier qu'un tel texte (la déclaration *Dignitatis humane personae*) ne disent matériellement autre chose que le *Syllabus* (de Pie IX) et même à peu près le contraire des propositions 15, 77, 79 de ce document ». Or, dans *Dignitatis humanae*, il est bien dit que la liberté religieuse a son fondement dans la Révélation, ce qui est absolument contraire à l'enseignement de l'Église catholique et cela pose un problème considérable parce que Vatican II est considéré comme un concile œcuménique. Alors on peut considérer que c'est soit du magistère extraordinaire, soit du magistère ordinaire universel, tout le monde n'est pas d'accord là-dessus mais que ce soit l'un ou l'autre les deux sont infallibles. Paul VI a parlé lui-même de magistère suprême ordinaire. Et si l'on considère que Paul VI est pape, un concile œcuménique promulgué par le pape est forcément infallible. Il ne peut enseigner ni l'erreur ni l'hérésie. Or, dire que la liberté religieuse est fondée dans la Révélation, ce qui est évidemment un mensonge absolu, est contradictoire avec ce que l'Église catholique a enseigné pendant près de vingt siècles, et singulièrement dans *Quanta cura* et dans le *Syllabus*. Donc voilà déjà une hérésie manifeste, l'hérésie de la liberté religieuse, pour ne parler que de *Dignitatis humanae*. Car il faudrait parler également du *substitut in* dans *Lumen Gentium* et de toute une série d'autres documents.

> Abbé Guillaume de Tanoüarn : Le *substitut in* a été repris par le cardinal Ratzinger, préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, dans un texte qui s'appelle *Dominus Iesus* et qui a fait beaucoup parler de lui. Et il y a tout de même là un exemple extraordinaire de relecture du concile qui ferait sans doute réfléchir un instituteur parce que lorsque le concile dit : « L'Église de Dieu subsiste dans l'Église catholique », eh bien le cardinal Ratzinger, avec toute son autorité de préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi nous dit : cela veut dire : l'Église de Dieu est par excellence l'Église catholique. Je crois que n'importe quel instituteur lui

dira que ce n'est pas cela. Mais que fait le cardinal Ratzinger ici ? une relecture au forceps de Vatican II en essayant d'en droitiser le sens. Il faut reconnaître cet effort en torturant la lettre.

> Sur la question de la liberté religieuse, je vais peut-être dire des choses qui vont faire sauter au plafond une partie de l'assistance, mais c'est bien car il y a de l'ambiance. Je crois qu'il ne faut pas confondre la liberté religieuse et la liberté de conscience et je crois qu'on les confond trop facilement. Autant la liberté de conscience est un délit au sens où Grégoire XVI a raison de dire que si on met la liberté avant la vérité, il n'y a aucun christianisme possible et donc il y a une subversion à la base du christianisme qui est l'origine de cette nouvelle religion dont j'ai parlé dans mon livre et dont nous parlons en ce moment, autant la question de la liberté religieuse, c'est une stratégie politique suicidaire, et je dis bien suicidaire, mais ce n'est pas forcément un problème qui relève immédiatement de la foi chrétienne. Ce problème relève de la foi chrétienne médiatement en tant qu'il met en œuvre la liberté de conscience.

> Petrus : Le problème, c'est que la liberté religieuse telle qu'elle a été enseignée à Vatican II, elle amène à Assise, au baiser du Coran, au signe de Shiva. L'interprète authentique et autorisé de Vatican II, ce sont les pontifes conciliaires qui se sont succédé.

> Abbé Guillaume de Tanoüarn : Oui, mais il ne faut pas confondre liberté de conscience et liberté religieuse. Et il faut savoir que sur le point de la liberté de conscience, il y a aussi dans les discours de Benoît XVI des avancées significatives.

> Petrus : Ce que vous appelez des avancées, c'est le propre du moderniste qui est capable de dire tout et son contraire. Comme le disait saint Pie X dans Pascendi vous lisez une page vous croyez lire un catholique, vous tournez la page c'est un rationaliste. Et vous savez très bien que dans

un système révolutionnaire vous avez toujours une aile gauche et une aile droite, aussi mauvaises l'une que l'autre. Après la Convention, il y eut le Directoire. C'est aussi mauvais l'un que l'autre. Bon, eh bien, vous avez effectivement un certain nombre de pontifes conciliaires qui alternent des positions apparemment conservatrices et des positions tout à fait modernistes.

> Abbé Guillaume de Tanoüarn : Voyez, c'est là que c'est quand même utile de dire que l'Église est de droit divin et pas de droit humain et de ne pas la comparer avec le Directoire par exemple qui était quand même le règne des pourris parmi les pourris dans l'histoire de France.

> Petrus : C'est le cas de l'Église conciliaire ! Il me semble que la comparaison est pertinente.

> Abbé Guillaume de Tanoüarn : Non. Je crois qu'il ne faut quand même pas exagérer. Les muscadins et les merveilleux, ce n'est quand même pas tout à fait ça !

> Petrus : Mais la destruction de la foi catholique, la destruction des Etats chrétiens, elle est directement impliquée par la liberté religieuse puisque c'est Paul VI qui a exigé de l'Espagne de Franco en 1967 qu'elle renonçât à sa Constitution catholique. Idem pour la Colombie en 1973 et pour l'Italie en 1984 sous Jean-Paul II. Donc on a systématiquement détruit les Etats chrétiens, les écoles chrétiennes. Quand on va dans une école dite catholique, il n'y a aucune différence avec l'école publique, sinon l'hypocrisie en plus. Les syndicats et partis chrétiens ont eux aussi été tous détruits. C'est donc toute la destruction de la catholicité qui a été opérée.

> Abbé Guillaume de Tanoüarn : Moi, j'avoue que les partis chrétiens, cela ne m'inspire pas beaucoup.

> Petrus : Non, moi non plus, mais ils ont existé dans l'histoire.

> Abbé Guillaume de Tanoüarn : surtout quand ces partis sont démocrates.

> Petrus : Oui, mais justement, Vatican II, c'est la démocratie en œuvre si j'ose dire.

> Maxence Hecquart : Il y a beaucoup de réactions dans la salle et c'est une très bonne chose. On va accueillir quelques questions. Je rappelle la règle du jeu : ce sont des questions aux orateurs qui répondront. Première question !

> John Daly : Je me présente. Je suis Monsieur John Daly. Je suis Anglais. Je voudrais d'abord m'excuser d'avoir essayé de vous interrompre à un moment, Monsieur l'abbé, alors que ce n'était pas l'heure des questions. C'est parce que j'étais momentanément excédé par ce que je prends pour une erreur de fait là où vous parliez de Cajetan et de saint Robert Bellarmin. Et vous avez reproché à notre ami Petrus, il me semble, de façon assez hargneuse, de ne pas avoir lu intégralement le texte de saint Robert Bellarmin. Eh bien moi je l'ai lu, de nombreuses fois, je suis en train de réaliser la traduction intégrale en anglais de tout le texte de De Romano Pontifice de saint Robert Bellarmin et la dernière fois que j'ai lu son texte sur le pape hérétique, c'est il y a trois jours. Et je peux vous dire que saint Robert parle de cinq opinions concernant l'hypothèse du pape hérétique. Et la première opinion qu'il présente, c'est l'opinion selon laquelle le pape ne pourra jamais devenir hérétique, même en tant que particulier, en tant que personne privée. Qu'en dit saint Robert Bellarmin ? Il dit : cette opinion-ci est une opinion pieuse et probable mais qui n'est pas un dogme de notre foi. Et donc il est très intéressant de poursuivre et d'en parler. C'est pourquoi il continue de s'étendre sur plusieurs pages pour discuter de cela et pour présenter sa propre thèse qu'il présente sous forme d'une réfutation détaillée de Cajetan et qui est la thèse : papa hereticus à condition que les données soient manifestes, je vous l'accorde, ce n'est pas que je veux couper court à l'argument pour savoir si nous sommes devant un pape manifestement hérétique. Mais il dit qu'en ce cas il est depositus et pas deponendus. Il est déjà déposé pour cette

simple raison qu'un hérétique, celui de qui il est clair que le magistère de l'Église catholique n'est pas sa règle de foi, il n'est plus membre de l'Église catholique pour la raison que vous avez eu tant raison de souligner car cela relève de l'Église elle-même, de la constitution de l'Église, de la loi divine. Dieu a fait une Eglise où il y a des conditions pour être membre. Il faut être baptisé, il faut professer la foi. Un hérétique est celui qui a abandonné la règle de la foi qui est le magistère de l'Église catholique. Cajetan est un grand théologien que j'admire beaucoup mais saint Robert Bellarmine est plus égal car lui est docteur de l'Église et il a été suivi dans son enseignement sur ce point par deux autres docteurs de l'Église, saint Alphonse de Liguori et saint François de Sales. Etant donné que la majorité des théologiens depuis ont suivi cette position, je pense que quand vous dites : « c'est un jésuite, de toute façon, pour lui c'est impossible qu'un pape soit hérétique », vous ne représentez pas correctement la pensée ni l'importance de la pensée de saint Robert Bellarmine qui a soulevé cette grande question pour nous : sommes-nous devant un pape hérétique ? Car pour lui ce n'était pas une chose pour laquelle on avait besoin d'une sentence ; c'était une chose qui par la constitution

> Et vous avez mentionné ici une question : y a-t-il un exemple concret d'une hérésie ? Et puis la question de la pertinacité qui est très bienvenue comme question pour le particulier mais qui n'est pas d'à-propos quand on parle des hérésies de l'Église conciliaire. Parce que l'Église ne peut pas tomber en hérésie, même sans pertinacité parce que l'Église est infallible dans ses doctrines, dans ses lois et dans sa liturgie. Et nous avons devant nous de nos jours un tas d'hérésies.

> Mais pour parler de Jean-Paul II, en tant que particulier, vous avez dit : est-ce une hérésie de baiser le Coran ? Eh bien les théologiens disant que l'hérésie peut s'exprimer soit par des paroles, soit par des gestes, soit même en cer-

tains cas par des silences au cas où c'est une expression non équivoque du fait que l'on n'accepte plus le magistère de l'Église catholique comme règle de foi, je me permets de vous rappeler que saint Thomas d'Aquin donne un exemple concret pour dire que l'on peut s'éloigner de l'Église catholique, sortir de l'Église catholique par un acte et non pas seulement par des paroles. Saint Thomas donne un exemple : l'exemple d'aller vénérer le tombeau de Mahomet. Alors ma question, puisque je dois poser une question, est la suivante : quelle différence faites-vous donc entre le fait de vénérer le tombeau de Mahomet et le fait de baiser le Coran puisque pour moi je n'en vois pas ? [Applaudissements]

> Abbé Guillaume de Tanoüarn : J'avoue que je ne pensais pas me trouver ce soir devant le traducteur de saint Robert Bellarmin [Rires et applaudissements]. C'est très bien. Personnellement, tout docteur de l'Église qu'il soit, je pense qu'il ne va pas aux principes comme je vous l'ai expliqué tout à l'heure, que ce n'est pas un dogmaticien au sens strict et que son approche est, comme vous le disiez vous-même d'ailleurs, plus strictement canonique que fondamentalement théologique. Et il me semble qu'il y a là une carence que son titre de docteur de l'Église ne parvient pas à faire oublier.

> Cela dit, sur le fond finalement, vous me donnez à peu près raison puisque vous expliquez que saint Robert Bellarmin, pour pouvoir soutenir sa disputatio scolastique, dit : l'opinion est pieuse et probable qu'il est impossible qu'un pape soit hérétique, mais enfin on peut peut-être un jour l'envisager dans l'abstrait et donc je vais me livrer à cette discussion. C'est bien ce que vous avez dit et là je crois que fondamentalement nous sommes d'accord sur l'interprétation de saint Robert Bellarmin tout en sachant que mon exposé n'était pas du tout bellarminien mais, comme vous l'avez tous compris, cajetanien et pour les raisons que je viens de vous dire. On pourrait sans doute discuter jusqu'à

demain matin de saint Robert Bellarmin mais je pense qu'il faut savoir en rester à l'essentiel et que l'essentiel est là.

> Par ailleurs, sur la question de l'hérésie, bien entendu, un geste peut être hérétique mais un geste est susceptible de plusieurs interprétations alors qu'une parole est évidemment immédiatement compréhensible pour peu en tous les cas que l'on se donne la peine de la formuler clairement. S'il n'y a pas d'hérésie formulée clairement dans tout le magistère conciliaire, ce n'est pas pour rien. C'est que nous avons quand même affaire à des gens qui ont travaillé -je ne sais pas encore une fois quelle est leur religion pour un certain nombre d'entre eux -, et qui connaissent parfaitement leurs classiques et ils ne vont pas se donner le ridicule de dérapier formellement. Par conséquent, un geste pose la question de la désertion de la foi en la Révélation chrétienne, c'est-à-dire pose la question de l'hérésie subjective qui est, je crois, une question en soi insoluble s'il n'y a pas des paroles pour soutenir le geste. Donc, je vous remercie d'avoir insisté sur ce point, car c'est vraiment un point très important, c'est le fondement du livre que j'ai écrit. J'ai écrit Vatican II et l'Évangile à partir du moment où j'ai eu l'idée que, au lieu de se poser à l'infini le problème de l'hérésie alors que l'on n'a pas de textes véritablement ou formellement hérétiques, au sens très précis et juridique que j'ai énoncé, c'est-à-dire avec la pertinacité sentenciellement constatée. Au lieu donc de se poser ce problème insoluble, il fallait constater, et là, cher Petrus, je vous rejoins, qu'effectivement phénoménologiquement les manifestations religieuses en provenance des dignitaires catholiques n'étaient plus les mêmes que les manifestations religieuses des dignitaires catholiques de tout temps. Donc il y a effectivement une déviation religieuse que, je crois, il ne faut pas se presser d'interpréter en termes d'hérésies. On pourra peut-être le faire un jour, en tous cas je n'en ai pas l'autorité et je ne me sens pas capable de juger d'une personne et de sa désertion de la foi en la Révélation

chrétienne comme je viens de vous le dire, a fortiori cette personne étant pape.

> Maxence Hecquart : D'autres questions ?

> Un jeune homme dans la salle : J'ai écouté très attentivement les démonstrations de Petrus. L'implicite de vos déclarations, c'est que tout simplement Notre-Seigneur Jésus-Christ nous a menti dans l'Évangile. Et portae inferi non praevalerunt adversus eam. Vous accusez, cher Monsieur, la sainteté de Notre-Seigneur d'avoir menti. Je crois que sous couvert de défendre la tradition d'un certain purisme en matière de foi il y a une négation de la parole de Notre-Seigneur dans l'Évangile. En vous écoutant, on se dit : franchement, si c'est comme cela, vous parliez tout à l'heure de dieux hindous, allons adorer Krishna, au moins c'est marrant ! [Rire de l'abbé de Tanoüarn] D'autre part, quand je vous entends brocarder celui que vous appelez Wojtyla, je me permettrai de vous rappeler que l'homme que vous chargez de tous les maux de la planète est le grand pourfendeur du communisme ! [Bruits de désapprobation dans la salle]

> Petrus : Je vous laisse la responsabilité de vos propos !

> Le jeune homme : Concernant Escriva de Balaguer, sachez, cher Monsieur, que vos déclarations le concernant sont totalement gratuites. L'Opus Dei est la seule institution qui maintient encore en Espagne, on va dire, un vernis de catholicité. [Applaudissements]

> Petrus : Le mot vernis est bien choisi !

> Maxence Hecquart : Petrus ?

> Petrus : C'est bien qu'il y ait un peu d'ambiance, qu'il y ait un peu de sport. Bien. Quelle était la question déjà ? [Rire de l'abbé de Tanoüarn]. Ah oui, les portes de l'Enfer ne prévaudront pas contre l'Église ! C'est une question évidemment essentielle. Je vous remercie de l'avoir posée comme disait Edgar Faure. Je vais y répondre.

> Notre-Seigneur dit aussi autre chose dans l'Évangile. Il dit : « Lorsque le Fils de l'Homme viendra sur terre, trouvera-t-Il encore la foi » (Luc XVIII, 8). Ce qui pourrait apparaître comme une contradiction.

> Abbé Guillaume de Tanoüarn : C'est finalement peut-être qu'il faut tenir les deux. La foi a peut-être disparu mais l'Église est toujours là. [Rires]

> Philippe Bourcier de Carbon : Prévaloir, c'est valoir à la fin. Ce n'est pas valoir. C'est avoir le dernier mot. C'est la véritable traduction. Il aurait pu dire : « Les portes de l'Enfer ne vaudront pas sur toi. » Non, Il a dit : « ne prévaudront pas », c'est-à-dire n'auront pas le dernier mot. Nous n'en sommes pas encore à la fin.

> Petrus : Il y a deux façons de répondre à cette question sur les portes de l'Enfer. Il faut d'abord dire que considérer que l'Église conciliaire depuis quarante ans c'est l'Église catholique, c'est un blasphème contre la sainteté de l'Église, contre Notre-Seigneur. C'est une abomination. Il me semble donc que c'est plutôt dans la position dite lefebvrisme qu'il y a un blasphème contre la sainte Eglise. C'est le premier point.

> Mais je répondrai deuxièmement que la visibilité de l'Église n'étant pas le visibilisme, on peut penser, même si ce n'est qu'une opinion et non un dogme de foi, que l'Église qui est le Corps mystique du Christ reproduit analogiquement la vie du Christ. Et c'est Dom Gaspar Lefebvre qui, s'appuyant sur saint Augustin, explique dans son Exposé historique du temps après la Pentecôte dans le missel quotidien pour les fidèles que l'Église a connu plusieurs âges. L'âge de l'accouchement qui correspond aux persécutions sanglantes des trois premiers siècles. Et cela correspond, dit-il, aux massacres des saints Innocents, à la fuite en Egypte et à l'Évangile de l'enfance. Et puis l'Église constantinienne se construit, se développe. C'est l'Église des cathédrales, des monastères, de la chrétienté médiévale. Et cette période cor-

respond aux années où Notre-Seigneur croissait en âge et en sagesse auprès de la sainte Vierge et de saint Joseph à Nazareth. C'est la vie cachée de Notre-Seigneur.

> Et puis, dit Dom Gaspar Lefebvre, arrive le moment de la prédication de Notre-Seigneur, de son baptême, des trois années de son ministère où il choisit ses Apôtres, instruit les foules, jette les fondements de son Eglise. Et cela correspond pour l'histoire de l'Eglise à la période qui va du XVI<sup>e</sup> siècle au XX<sup>e</sup>. L'Eglise se trouve confrontée à un certain nombre d'hérésies, au paganisme renaissant, à l'humanisme du XVI<sup>e</sup> siècle, au jansénisme au XVII<sup>e</sup>, au naturalisme philosophique au XVIII<sup>e</sup>, au libéralisme politique et philosophique au XIX<sup>e</sup>, le modernisme au XX<sup>e</sup>. Mais finalement ce qu'elle perd en Europe, puisque le protestantisme lui fait perdre la moitié de l'Europe, elle le garde grâce à ses conquêtes dans le nouveau monde, en Inde, tandis que de nouvelles congrégations religieuses et d'autres instituts enseignants voient le jour.

> Et puis, et j'en viens au fait, il arrivera un moment, à la fin des temps, dit-il, où l'Eglise semblera avoir été vaincue. Saint Augustin dit que « le corps du Christ qui est l'Eglise, à l'instar du corps humain, fut d'abord jeune, et voilà qu'à la fin du monde il aura une apparence de caducité ». De même que le Christ a été mis au tombeau, de même que le Christ est réellement mort, de même que le Christ a été enseveli, eh bien l'Eglise militante, l'Eglise hiérarchique et monarchique apparaîtra comme avoir disparu. En apparence en effet les puissances de l'Enfer auront prévalu. Mais ce n'est évidemment qu'une défaite apparente et temporaire qui est là à la fois comme une épreuve pour notre foi, un châtement pour nos péchés et pour ceux de nos pères car dans la crise actuelle il y a un véritable châtement car la perte de la foi ne date pas d'aujourd'hui, c'est évident. Je pense que cette position, qui n'est pas de foi, j'en conviens tout à fait, peut être un essai d'explication parmi d'autres.

Ceux qui adhèrent à la thèse de Cassiciacum ont d'autres positions qu'ils pourront peut-être développer tout à l'heure. Mais je crois que l'idée qui consiste à dire que l'Église reproduit la vie du Christ et que, d'une certaine manière, à un moment donné, il puisse y avoir une forme de défaite temporaire et apparente, comme le Christ a été mis au tombeau, est convaincante. Je crois que nous vivons actuellement le Vendredi saint ou le Samedi saint de l'Église militante. Il faut avoir le sens du mystère. Et en tous cas cela me paraît beaucoup plus satisfaisant de penser cela que de penser que l'Église conciliaire, avec toutes ses hérésies, ses trahisons, ses reniements, son apostasie est l'Église catholique et que les pontifes conciliaires sont les vicaires du Christ.

> Abbé Guillaume de Tanoüarn : Mais en quoi ces deux positions sont-elles incompatibles ? Je suis tout à fait d'accord avec vous pour dire que si le Christ est en agonie jusqu'à la fin du monde comme le dit Pascal, il est clair que l'Église, son Epouse mystique, peut connaître des moments dans lesquels elle aura été reconnue capable de le suivre jusqu'à cette extrémité de l'agonie. Quant à la mort et à la résurrection de l'Église, là, je ne sais pas, je n'irai peut-être pas jusque-là parce que là ça me paraît du surnaturel et l'on n'a pas le droit d'anticiper. Mais en tout cas l'agonie de l'Église, oui, pourquoi pas ? Mais en quoi c'est contraire au fait que le pape soit pape et que les évêques sont évêques ?

> Petrus : Eh bien parce qu'il faut qu'ils aient la foi catholique. Or, manifestement ils n'ont pas la foi catholique.

> Abbé Guillaume de Tanoüarn : Mais ça, c'est Jean Hus ! Si vous faites tenir la dignité uniquement de l'impeccabilité...

> Petrus : Ce n'est pas l'impeccabilité. Je vous ai justement dit que l'on ne parlait pas d'impeccabilité mais d'infailibilité et de foi. Mais enfin voyons les choses concrètement, si c'est l'Église catholique, écoutez, vous avez des enfants, est-ce que vous allez les mettre au curé du coin,

au catéchisme du coin, à la messe du coin ? Vous savez qu'il y a au moins neuf chances sur dix qu'il y ait des hérésies, qu'il y ait des erreurs, des scandales.

> Abbé Guillaume de Tanoüarn : Sur ce point je voudrais intervenir dans votre sens et dire qu'il y a un problème d'autorité, c'est vrai.

> Petrus : C'est un problème de foi, pas simplement d'autorité !

> Abbé Guillaume de Tanoüarn : Mais bien sûr qu'il y a un problème de foi ! [Bref incident de séance] Le problème, c'est celui de l'autorité de l'Église. Et je me souviens d'une discussion avec l'abbé Belmont il y a très très longtemps où nous discutons de la thèse materialiter-formaliter qui est une manière de répondre à cette question de l'autorité. C'est-à-dire : est-ce que quand le pape pose des actes qui sont contraires à la religion chrétienne il doit être suivi comme pape ? Il est évident que non. Alors comment peut-on expliquer cela ? Eh bien, j'espère ne pas déformer votre pensée et celle de Mgr Guérard des Lauriers pour les écrits duquel j'ai une grande admiration mais je crois que cette thèse est tout de même problématique parce que enfin dans un être surnaturel on ne peut pas distinguer la matière et la forme. On peut distinguer la matière et la forme dans un être artificiel, c'est-à-dire quand on construit une table ou un banc, on a du bois d'un côté et on a le banc de l'autre. Mais dans l'être surnaturel, il n'y a pas cette distinction possible. Le devenir pape n'est pas à strictement parler un fieri qui partirait d'une matière pour arriver à une forme. Je pense donc que la distinction materialiter-formaliter est intéressante mais que l'on pourrait avantageusement la remplacer par la distinction scolastique entre l'acte premier et l'acte second. Le pape est pape en acte premier ; il l'est de droit divin comme j'ai essayé de vous l'expliquer tout à l'heure mais en acte second, c'est-à-dire dans son activité, dans sa pratique, dans l'exercice de son autorité, il ne l'est pas for-

cément, à commencer d'ailleurs par tous les cas où il fait de la politique, où il fait de l'humanitaire, où il fait du dialogue. Dans tout cela, il n'agit pas comme pape, donc on n'a pas ni à lui obéir, ni à le suivre bien entendu.

> Abbé Hervé Belmont : Je vais répondre à votre question mais puisque Monsieur Daly s'est présenté, je vais me présenter. Ici, je suis le doyen, le plus ancien exclu de la Fraternité Saint-Pie X [Rires et applaudissements]. Monsieur l'abbé, je ne vais pas entrer dans le débat materialiter-formaliter, parce que d'abord c'est un débat qui se situe dans l'analogie. [La bande magnétique de la première cassette audio s'étant achevée à ce moment-là, il manque hélas une petite partie de l'intervention de l'abbé Belmont].

> Après Vatican II nous avons commencé à réagir en disant : il y a des choses qui sont contraires à la foi. On nous donne une liturgie qui n'est pas celle de la foi, on nous donne un enseignement qui n'est pas celui de la foi, on nous donne une religion qui n'est pas celle de la foi catholique et nous avons refusé cela sans nous poser la question de savoir si celui qui nous le disait était hérétique ou pas parce que vous disiez pour qu'il y ait une personne hérétique il faut une erreur dans la foi et il faut la pertinacité, et c'est tout à fait vrai, mais ce n'est pas vrai dans un texte qui est censé venir du magistère de l'Église. L'erreur dans la foi suffit. Elle est impossible. Et si elle est présente, il faut encore l'établir, mais si elle est présente elle ne peut pas venir du magistère de l'Église. De même qu'un rite protestant ne peut pas venir du magistère de l'Église et c'est le débat que Monsieur Petrus a mené en disant : c'est d'abord une question dans l'exercice de la foi. Je ne peux pas reconnaître, avec toute la meilleure volonté du monde, que cela vient de l'Église, que cela vient de l'autorité de l'Église, c'est impossible parce que l'Église elle-même m'enseigne le contraire. C'est le premier débat qu'il y a eu. Il y a eu un deuxième débat d'ordre théologique entre Cajetan, saint Robert Bellarmin, la nature de l'hérésie.

C'est un autre débat qui est tout à fait nécessaire qui vient dans un second temps parce qu'il faut expliquer, qu'il faut justifier, qu'il faut vérifier si l'on n'est pas en train de contredire la doctrine de l'Église mais c'est un deuxième débat. Et je termine par une simple question à laquelle vous allez me répondre non. Mais je vous donne mon impression : j'ai l'impression que dans les deux débats vous avez perdu.  
[Rires].

> Abbé Guillaume de Tanoüarn : Qui ?

> Abbé Hervé Belmont : Vous !

> Abbé Guillaume de Tanoüarn : Ah bien, merci !

[Rires]

> Maxence Hecquart : Chacun donnera sa réponse à cette question.

> Abbé Hervé Belmont : Tant dans le débat théologique que dans le débat du point de vue de la foi en donnant évidemment la priorité au débat de la foi parce que personne n'est obligé d'être théologien mais tout le monde est obligé de confesser la foi catholique et en adhérant à Jean-Paul II, Paul VI et Benoît XVI dans la mesure où il prend la suite et qu'il y a une présomption de continuité...

> Abbé Guillaume de Tanoüarn : Il ne faut pas être trop présomptueux parfois !

> Abbé Hervé Belmont : ... Et il continue à donner avec autorité ce que ses prédécesseurs ont fait tant qu'il n'a pas rompu avec, eh bien dans ce débat de la foi tout le monde est obligé de confesser la foi catholique. Ce que nous donne l'Église conciliaire, acceptez ou n'acceptez pas le mot, cela n'a pas beaucoup d'importance, n'est pas de la foi catholique, ne peut pas venir du magistère de l'Église, ne peut pas venir de l'autorité de l'Église et donc dans l'exercice même de la foi, sans porter de jugement sur les personnes, au moins dans un premier temps, je dis : non, il n'a pas l'autorité. Demain, je ne célèbre pas la messe una cum Benoît XVI parce que ce n'est pas sa messe, parce que ce n'est

pas sa doctrine, parce que ce n'est pas sa foi que je proclame dans la sainte messe. Voilà. [Applaudissements].

> Abbé Guillaume de Tanoüarn : Cher Monsieur l'abbé, je vous remercie d'être aussi enthousiaste de ma perte [Rires] puisque vous l'annoncez urbi et orbi. J'avoue que personnellement j'ai eu l'impression, et c'est dommage, que le débat théologique n'a pas eu lieu. J'ai été à peu près le seul à le mener c'est peut-être pour cela d'ailleurs que j'ai perdu. En tous cas, j'en viens à ce qui fait le cœur de votre raisonnement et c'est toujours le même cœur finalement. On prend ses désirs pour des réalités. Il a perdu, je le dis et le pape n'est pas pape, d'ailleurs je l'avais bien dit. Le cœur de votre raisonnement est le suivant dans ce que vous venez de dire, je ne parle pas d'autre chose : vous me dites : je ne peux pas reconnaître que cela vient de l'Église et nous sommes tout à fait d'accord, personne ne le nie. Seulement vous sous-entendez : cela vient donc d'une autre Eglise et d'un pape qui n'est pas pape mais qui est autre chose et d'évêques qui ne sont pas évêques mais qui sont autre chose. Génération spontanée ? Je ne vois pas !

> Petrus : Mais c'est la conclusion nécessaire de la foi catholique de dire que cette église n'est pas l'Église catholique !

> Louis-Hubert Rémy : Je suis président des Amis du Christ Roi de France (ACRF) et j'ai surtout un site qui est très lu sur Internet. [Rires]. Cherchez dans Google à Louis-Hubert Rémy et vous trouverez. [Rires] Et en plus j'ai une lettre de diffusion qui paraît régulièrement.

> On s'est lancé avec plusieurs amis sur le problème des sacres car on aurait voulu que cela soit les clercs et les théologiens qui abordent ce problème. Cela a été abordé dans le passé par l'abbé Mourreau, cela a été abordé plus profondément par Coomaswamy et nous avons relancé l'affaire parce que l'on est devant une question nouvelle qui se présente. On est convaincu, nous, que le nouveau rituel -et

l'abbé Ricossa a écrit la même chose il y a quelques semaines et on va le mettre sur Internet dimanche prochain – fait que ces nouveaux évêques ne sont pas évêques comme les anglicans.

> Maxence Hecquart : Quelle est la question ?

> Louis-Hubert Rémy : D'après vous, les évêques sacrés d'après le rite montinien sont-ils vraiment évêques ?

> Abbé Guillaume de Tanoüarn : Eh bien écoutez, je pense que l'épiscopat est quelque chose de surnaturel et que l'on ne peut pas juger du surnaturel en tant que personne privée parce que le surnaturel ne se constate pas. De même que l'on ne peut pas constater des signes surnaturels de vocation ou l'absence de ces signes surnaturels de vocation contrairement à ce qu'enseigne un professeur d'ecclésiologie à Ecône, de même on ne peut pas constater la validité ou l'invalidité de tel ou tel sacrement. Mais ce que l'on peut dire, c'est que de toute façon l'Église n'est pas vacante. Il n'y a pas d'ecclesiovacantisme. Si nous déclarons invalides tous les sacres épiscopaux et toutes les ordinations épiscopales, comme l'on dit aujourd'hui, eh bien effectivement on anéantit l'Église, on la perd. Et je dirai que l'on fait le jeu de l'adversaire avec les meilleures intentions du monde. C'est admirable de dénoncer la subversion comme vous le faites et finalement avec cette pseudo-théorie de l'invalidité des sacrements de réduire l'Église à rien. [Applaudissements]

> Philippe Bourcier de Carbon : Je suis Philippe Bourcier de Carbon, je suis démographe, donc je ne suis pas théologien mais je m'intéresse depuis très longtemps à ces questions-là.

> Est-ce que vous considérez que les évêques anglicans ont la plénitude de l'ordre et ont les pouvoirs sacramentels vrais, c'est-à-dire par lesquels passe la grâce de la Rédemption ? Pensez-vous que ces évêques anglicans ont ces pouvoirs ?

> Abbé Guillaume de Tanoüarn : Moi j'admire votre manière de poser la question : « pensez-vous que », etc, parce que je ne suis personne pour vous répondre. Donc je n'ai pas compétence mais Léon XIII a dans un document officiel de l'Église catholique déclaré la nullité des ordinations anglicanes et je reconnais ce jugement autorisé du pontife romain. Et par conséquent la réponse est très simple mais elle n'est pas la mienne.

> Philippe Bourcier de Carbon : Ma question est à double détente [Rires]. Avez-vous étudié les rituels que Montini a imposés en 1968 pour ce qui concerne le sacre des évêques conciliaires ? Les avez-vous étudiés, vous ? Vous pourrez si vous vous référez aux textes les plus officiels, à la version pontificale, observer la quasi-identité avec le rite presbytérien de 1967, c'est-à-dire un an avant, c'est-à-dire le rite anglican précisément.

> Abbé Guillaume de Tanoüarn : Oui, mais cela n'a rien à voir puisque les anglicans ne sont pas validement prêtres. Sauf à s'être fait réordonnés, ce qu'on fait un certain nombre d'entre eux. Vous êtes simplement en train de prouver devant tout le monde, et je suis très content que vous le prouviez, que vous êtes non seulement sédévacantiste mais farouchement ecclesiovacantiste.

> Philippe Bourcier de Carbon : Non, j'essaie de constater les faits !

> Maxence Hecquart : Ecoutez, nous traitons du sédévacantisme, nous ne traitons pas des nouveaux sacrements. Cela fera peut-être l'objet d'un autre débat un jour mais ce n'est pas le débat de ce soir.

> Philippe Bourcier de Carbon : C'est les faits qui m'intéressent, moi, pas les opinions !

> Maxence Hecquart : Il y avait une question dans le fond de la salle de Monsieur là qui...

> Un monsieur dans la salle : Moi, je n'ai pas été élevé dans la religion catholique. Je voudrais y voir un peu plus

clair. Et j'aurais voulu demander à Monsieur l'abbé une seule question d'abord. Est-ce que pour vous, -je sais que vous allez me dire : je suis personne, mais est-ce que pour la Fraternité, je ne sais si vous êtes dedans ou si vous avez été mis dehors -, l'Église qui est à Rome est l'Église catholique, oui ou non ? Je veux juste un oui ou un non. Est-ce que l'Église qui est à Rome à l'heure actuelle dont le chef est Benoît XVI est l'Église catholique ?

> Abbé Guillaume de Tanoüarn : La question que vous posez est mal posée et quand une question est mal posée, elle entraîne forcément une absence de réponse. Non, le problème est de savoir si vraiment les erreurs des différents dignitaires de l'Église catholique ont donné naissance à une autre Eglise. Et là, parce que c'est la question que vous êtes en train de poser, mais je la pose autrement pour lui donner la réponse qu'elle mérite. Et là je dis carrément et clairement non comme je le dis à peu près depuis le début. Là on est toujours sur le même terrain. Il n'y a pas de génération spontanée d'une nouvelle église.

> Philippe Bourcier de Carbon : Ce n'est pas une génération spontanée. On peut expliquer la génération de tout cela !

> Joseph Quillard : Joseph Quillard, 40 ans, fidèle de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, ami de l'abbé de Tanoüarn. J'ai des enfants, donc j'essaie de leur donner le bon exemple. Quand je regarde le pape et que je l'observe, je suis censé suivre a priori son exemple, or j'ai des enfants et tous les enfants en général posent beaucoup de questions. Je suis un fidèle on ne peut plus de base car je n'ai guère plus de formation que ma foi du charbonnier, mon catéchisme et la question qui revient souvent : c'est sur ce qui est visible. Or, les enfants, comme nous adultes, les fidèles de base qui sont majoritaires, on se pose des questions sur ce que l'on voit. Tout à l'heure on a parlé du Coran qui est baisé. Les enfants posent beaucoup de questions de ce style-là.

> Abbé Guillaume de Tanoüarn : C'est la seule photo du pape que je possède !

> Joseph Quillard : Et moi je pense que dans dix ans, dans quinze ans, si l'on est par exemple probable martyr de l'islam et que l'on me met sous le nez le Coran en me disant : « si tu baises le Coran, tu gardes la vie », est-ce que je pourrai baiser le Coran en disant le pape l'a fait, donc je vais sauver ma vie ? [Applaudissements]

> Abbé Guillaume de Tanoüarn : Alors, Joseph, vous posez de façon tout à fait claire le problème de l'autorité que la tradition honteuse n'a pas posé pendant des années et l'on a souffert beaucoup de ne pas avoir posé ce problème et j'avoue que j'ai pensé au moment où il l'a fait que Mgr Gérard des Lauriers était un véritable héros de l'esprit en le posant aussi clairement.

> Louis-Hubert Rémy : Je suis passé à Radio-Courtoisie avec Serge de Beketch et l'abbé Celier qui a dit : « on fera ce débat ». Il y a déjà cinq ans. Il n'a jamais été fait. Il a fallu attendre qu'il y ait une crise dans la Fraternité pour qu'il y ait un débat.

> Abbé Guillaume de Tanoüarn : J'ai fait un débat avec l'abbé Paladino ici présent et l'abbé Guépin ici présent sur Radio Courtoisie sur ce sujet. Donc, moi, je n'ai jamais refusé le débat et je pense que si je l'organise ce soir c'est donc bien la preuve que je ne l'ai pas refusé. S'il y a une chose que vous ne pouvez pas me reprocher, Monsieur Rémy, c'est de refuser le débat. J'aimerais vraiment que ce soir on puisse se dire qu'un vrai débat a eu lieu, même si on ne peut pas tout dire bien entendu. Et donc, Joseph, vous avez raison de poser ce problème car un père de famille doit être irréprouvable. Il ne l'est pas toujours.

> Maxence Hecquart : Alors, l'abbé Ricossa ? On n'admet plus que des questions du clergé, je suis désolé. Monsieur l'abbé, si vous pouvez vous présenter ?

> Abbé Francesco Ricossa : Je suis l'abbé Ricossa. Je suis aussi ancien de la Fraternité. C'est une réunion de famille. [Rires et applaudissements]. Je suis très heureux d'être ici même si je suis formellement d'accord avec Monsieur B...

> Petrus : Petrus ! Petrus ! Attention, ne me vendez pas ! [Rires]

> Abbé Francesco Ricossa : mais je ne suis pas en complet désaccord avec Monsieur l'abbé de Tanoüarn, je suis d'accord sur certaines choses. Je voudrais dire un mot sur lequel on pourrait être tous d'accord, non pas pour faire de l'œcuménisme, même parmi les traditionalistes, car nous avons des positions pour le moment qui ne se concilient point mais il me semble qu'il serait bien avec tous ceux qui ont parlé de faire le point sur quelque chose sur lequel on est d'accord, quitte à travailler mieux les points sur lesquels on n'est pas d'accord et qui sont pour moi essentiels.

> Vous avez dit que ni la nouvelle messe ni, je pense, le concile Vatican II ne viennent de l'Église. C'est ce qu'a dit l'abbé Belmont. L'abbé Belmont a dit : cela ne peut pas venir de l'Église.

> Abbé Guillaume de Tanoüarn : Oui, c'est ce qu'a dit l'abbé Belmont, oui !

> Abbé Francesco Ricossa : Et vous avez dit : je suis d'accord sur le fait que cela ne vient pas de l'Église mais je n'en tire pas de conclusion en plus...

> Abbé Guillaume de Tanoüarn : ... sur le fait que cela viendrait d'une autre Eglise.

> Abbé Francesco Ricossa : Au moins cela est un point sur lequel, je pense, on pourrait être tous d'accord. Le concile Vatican II, le magistère postérieur de Jean-Paul II et Benoît XVI a dit qu'il continue Jean-Paul II, quitte à voir s'il va changer, pour l'instant il faut se fier à ce qu'il a dit.

> Abbé Guillaume de Tanoüarn : Il a dit beaucoup de choses, vous savez. Vous l'avez lu un peu ?

> Abbé Francesco Ricossa : Oui, je l'ai lu. Je lis tout ce qu'il écrit et j'ai même lu ce qu'il a écrit quand il était à Tübingen.

> Abbé Guillaume de Tanoüarn : Oui, à Tübingen mais il a écrit depuis. Parce qu'il n'a pas seulement dit : je continue Jean-Paul II. C'est un petit peu restrictif de le réduire à cela.

> Abbé Francesco Ricossa : Je me rappelle que l'abbé Tissier s'était posé cette question lors d'une conférence à Ecône, il n'arrivait pas à sortir de cette difficulté : est-ce que la nouvelle messe vient de l'Église ? Il me semble que tout le monde parmi nous est d'accord pour dire que cela ne vient pas de l'Église.

> Une autre question sur laquelle on peut être d'accord, tous, nous sommes de l'avis que les portes de l'Enfer ne prévaudront pas, que l'Église est indéfectible et donc que l'Église, telle que Notre-Seigneur Jésus-Christ l'a constituée et l'a voulue ne peut pas disparaître un seul moment jusqu'à la fin du monde. Je pense que sur cela tout le monde est d'accord aussi. Alors c'est déjà si difficile d'être d'accord sur deux points, je pense que ces deux points qui ont été mis en relief, tantôt par l'un, tantôt par l'autre sont quand même essentiels dans notre débat.

> Et puis une question de théologie puisque vous avez parlé de Cajetan. Moi, je ne suis pas la thèse de Cajetan ni celle de Bellarmin. Je pense que c'est un faux problème, le problème du pape hérétique qui est intéressant car ce débat ancien décrit une situation qui ressemble à celle d'aujourd'hui mais ce n'est pas tout à fait celle d'aujourd'hui. Si on lit Cajetan, et comme vous l'avez lu, vous avez dit que la distinction materialiter-formaliter ne s'applique pas à un être surnaturel tel que l'Église. Mais justement le premier qui a appliqué la distinction materialiter-formaliter à la papauté est Cajetan, justement dans le livre que vous citez, et nous avons fait une brève traduction du

passage dans lequel il parle de cela. Donc je pense que ce n'est pas exact mais ce serait peut-être aussi un point à travailler pour voir là où Cajetan traite de cette question et voir si cette distinction materialiter-formaliter ne pourrait pas concilier les deux points dont on a parlé : c'est-à-dire d'une part ces erreurs ne viennent pas de l'Église et d'autre part l'Église est indéfectible. Alors peut-être est-ce une solution à ce problème. J'ai posé des questions pour une poursuite du problème. J'aurais voulu parler de beaucoup d'autres questions capitales.

> Monsieur Rémy vient de dire que j'ai parlé de la question des sacres dans le dernier numéro de Sodalitium. Mon point de vue, c'est que tous les rites liturgiques ne venant pas de l'Église ne sont pas garantis par l'Église. C'est-à-dire que tout ce qui nous est donné par l'Église est garanti par l'Église. Donc se poser la question de la licéité ou de la validité d'un rite qui vient de l'Église n'a pas de sens. Si par contre on admet que la nouvelle liturgie par exemple ne vient pas de l'Église, le problème se pose. Vous dites bien que ce n'est pas au simple fidèle de résoudre le problème mais du moins le doute se pose. Et dans la pratique le doute en matière de sacrements veut que l'on suive la partie la plus sûre. Mais que l'on ne soit pas certain de la validité des nouveaux rites des sacrements et donc des sacres, que donc dans la pratique il faille les considérer comme s'ils étaient nuls, cela ne veut pas dire qu'il n'y a plus de véritables évêques.

> Abbé Guillaume de Tanoüarn : Ben si, cela veut dire. Il faut se mettre devant les conséquences des principes que l'on pose !

> Abbé Francesco Ricossa : Du point de vue de l'ordre, il y a tous les évêques orientaux qui sont validement sacrés.

> Abbé Guillaume de Tanoüarn : Donc il n'y a plus d'Église romaine.

> Abbé Francesco Ricossa : Et aussi parce que dans l'Église il y a la juridiction et l'ordre. Donc à mon avis c'est

faire fausse route qu'arguer du fait que parce que éventuellement on n'a pas le pouvoir d'ordre l'on ne pourrait pas recevoir le pouvoir de juridiction. C'est ce que je dis dans Sodalitium et je ne suis donc pas tout à fait certaines positions qui prétendent conclure là où il me semble que l'on ne peut pas conclure.

> Pour finir de scandaliser [Rires], je suis de votre avis sur un point au moins, même si formellement je suis de l'avis de Monsieur B...

> Petrus (strident) : Petrus ! Oh non ! Trop tard ! Le mal est fait ! [Rires]

> Abbé Francesco Ricossa : C'est un pseudonyme !

> Petrus : Je n'avais pas remarqué ! On n'est jamais trahi que par les siens !

> Abbé Francesco Ricossa : L'Église conciliaire existe bien mais en réalité, pour le droit, elle n'existe pas. Quand Luther a quitté l'Église, il l'a quittée visiblement, il a claqué la porte et il est sorti. Il a fait son église à lui alors que cela n'est pas arrivé au moment de Vatican II. Donc à mon avis on ne peut pas dire qu'il y a une église conciliaire et j'ajoute : hélas ! Car s'il y en avait une, c'est qu'ils auraient dit clairement qu'ils rompaient et qu'ils s'en allaient et même je pense qu'il faut souhaiter que les méchants entre eux le fassent, qu'ils soient mis dehors ou bien qu'ils s'en aillent.

> Abbé Guillaume de Tanoüarn : Cela, ça n'ira pas sans douleurs !

> Abbé Francesco Ricossa : Je pense que la question de l'Église conciliaire a été une question présente dans tout le milieu à la suite des déclarations du cardinal Benelli. M<sup>gr</sup> Lefebvre en a parlé beaucoup et il en a même fait l'un des arguments les plus importants de sa polémique. D'un certain point de vue, c'est bien vrai puisqu'il y a une nouvelle messe, de nouveaux sacrements, une nouvelle doctrine et tout est nouveau mais il leur manque d'avoir juridiquement

rompu les liens avec l'Église catholique et cela quand même compte. Cela, c'est mon avis personnel. Je ne sais pas si j'ai fini de confondre les idées aux gens.

> Maxence Hecquart : Monsieur l'abbé, un mot ?

> Abbé Guillaume de Tanoüarn : Je trouve admirable votre dernière expression : « confondre les idées aux gens » parce que vous avez effectivement l'art de confondre les idées. Et c'est un grand art. Je crois que vous êtes extrêmement précis dans ce que vous dites et dans la confusion que vous opérez parce qu'au fond la question de l'existence ou de l'inexistence de l'Église conciliaire n'est pas une question de droit. L'absence de droit, oui, c'est l'absence d'une génération spontanée. Le problème, c'est que quand vous dites : « le nouveau rite ne vient pas de l'Église catholique », je le dis aussi mais je ne le dis pas dans le même sens que vous. Car pour vous, et c'est tout le problème de la polysémie du langage si l'on veut être un peu pédant, il y a effectivement un peu synonymie. C'est-à-dire que pour vous la non-Eglise est une réalité ; pour moi il n'y a pas de réalité de la non-Eglise.

> Abbé Francesco Ricossa : Justement je suis d'accord avec vous.

> Abbé Guillaume de Tanoüarn : Alors on va peut-être avancer. S'il n'y a pas de réalité de la non-Eglise et que vous en soyez d'accord, alors à ce moment-là il s'agit bien de l'Église catholique.

> Abbé Francesco Ricossa : Ah non, moi, je dis comme l'a dit l'abbé Belmont : cela ne vient pas de l'autorité de l'Église.

> Abbé Guillaume de Tanoüarn : Voilà. Il est là le sophisme.

> Abbé Francesco Ricossa : Parce que quand on dit l'Église, on entend Eglise hiérarchique. Donc cela ne vient pas de l'autorité de l'Église. Je ne dis pas plus.

> Abbé Guillaume de Tanoüarn : Là, on est d'accord et là on a précisé les formules et je pense que l'on est d'accord.

> Abbé Francesco Ricossa : Eh bien alors vous êtes pour la thèse ?

> Abbé Guillaume de Tanoüarn : Non, non, pas du tout. Je pense simplement que quand l'Église veut nous obliger, nous prêtres, à dire la nouvelle messe, cette obligation qu'elle nous fait n'est pas un acte de son autorité. Et je ne suis pas pour autant pour la thèse materialiter-formaliter car je ne dis pas que cet ensemble qui nous oblige à cela est un non-Eglise.

> Abbé Francesco Ricossa : Ce n'est pas l'Église qui nous oblige à dire la nouvelle messe ! Cela n'est pas possible.

> Abbé Guillaume de Tanoüarn : On est bien d'accord là-dessus. Mais cela ne signifie pas pour autant que de cette négation vous puissiez tirer : c'est un non-Eglise qui nous oblige. Là, il y a un parallogisme. Ce n'est pas l'Église qui nous y oblige mais vous ne pouvez pas tirer de « ce n'est pas l'Église qui nous y oblige », « c'est une non-Eglise qui nous y oblige ». C'est tout le problème. La négation ne porte pas sur les mêmes mots. Et c'est là où vous avez un art remarquable et que, j'avoue, je salue de grand cœur.

> Abbé Francesco Ricossa : Mieux que Petrus dans la rhétorique ?

> Abbé Guillaume de Tanoüarn : Absolument. [Rires] Non, pas dans la rhétorique. Mieux que Petrus dans une dialectique extrêmement fine pour appeler les choses par leur nom.

> Maxence Hecquart : L'abbé Paladino ?

> Abbé Francesco Maria Paladino : J'avais beaucoup de choses à dire. Je vais essayer d'être bref. On n'a pas du tout parlé du complot. Vous avez parlé de génération spontanée. Ce n'est pas du tout une génération spontanée. C'est programmé depuis des siècles et Mgr Lefebvre a dit pour

résumer que Jean-Paul II est inspiré par le diable et qu'il est l'instrument de la franc-maçonnerie. C'est textuel.

> Second point, vous avez parlé de la soumission. On peut comprendre que dans tel ou tel acte on désobéit au pape ou aux autorités. Mais il ne s'agit pas ici de cela justement. Pour être dans l'Église catholique, il faut être dans une paroisse, elle-même inscrite dans un diocèse qui est soumis au pape, c'est-à-dire dans une structure pyramidale. Donc pour rester catholiques, nous sommes obligés de rester en-dehors de cette structure de l'Église. Donc la conclusion s'impose.

> Abbé Guillaume de Tanoüarn : La conclusion, c'est que c'est nous qui faisons une nouvelle Eglise ?

> Abbé Francesco Maria Paladino : Non.

> Abbé Guillaume de Tanoüarn : Donc la conclusion ne s'impose pas si clairement que cela.

> Abbé Francesco Maria Paladino : Le problème, c'est que : ou bien c'est eux l'Église, ou bien c'est nous.

> Abbé Guillaume de Tanoüarn : C'est un mauvais dilemme.

> Philippe Bourcier de Carbon : C'est le principe de non-contradiction.

> Abbé Guillaume de Tanoüarn : Oui, mais le principe de non-contradiction doit être appliqué de manière fine. Ce n'est pas à vous que je l'apprendrai.

> Abbé Francesco Maria Paladino : Une autre chose, vous avez dit que saint Robert Bellarmin dit que c'est impossible qu'un pape soit hérétique. Il n'a pas dit du tout cela. Je l'ai lu. Il a seulement dit que c'est peu probable que Dieu permette une chose pareille. Ce n'est pas du tout la même chose.

> Abbé Guillaume de Tanoüarn : Cela, on l'avait déjà dit.

> Abbé Francesco Maria Paladino : Oui, c'est déjà dit. Mais Monsieur John Daly avait parlé d'opinion pieuse. Mais saint Robert Bellarmin dit de lui-même, quand il donne son

opinion sur le pape hérétique, « il est peu probable qu'un pape tombe dans l'hérésie ».

> Et puis l'on a parlé de l'hérésie. Monsieur Daly a très bien dit, citant saint Thomas, qu'il y avait des actes équivalents au baiser du Coran comme vénérer le tombeau de Mahomet. Vous avez dit que pour constater l'hérésie formelle, il faut une sentence. Alors il n'y a aucun auteur que je connais qui dit qu'il faut une sentence, qu'il faut une monition. Il y en a au moins un, Vacant dans le DTC, qui dit explicitement qu'il ne faut pas de monition canonique.

> Par ailleurs, vous avez parlé de l'acte premier et de l'acte second du pape. Si le pape est pape en acte premier, il est nécessairement assisté dans son action par le Saint-Esprit qui lui fait faire les choses selon son acte premier.

> Abbé Guillaume de Tanoüarn : Quod est demonstrandum ?

> Francesco Maria Paladino : Comment un pape peut ne pas faire dans son acte second ce qu'il est dans son acte premier puisqu'il est inspiré par le Saint-Esprit ?

> Enfin, j'observe que l'on n'a presque pas parlé du modernisme. Je rappelle seulement ce que disait le père Calmel : « Le moderniste est quelqu'un qui comme les hérétiques nie toute révélation chrétienne. Mais, à la différence de ceux-là, il se dissimule. Ne l'oublions pas, le moderniste est un apostat doublé d'un traître. » Et moi je pense que l'on a affaire à des personnages-là [Applaudissements].

> Maxence Hecquart : Merci, Monsieur l'abbé. Merci à tout le monde. On va applaudir les intervenants. [Applaudissements]

> Abbé Guillaume de Tanoüarn : Merci à Petrus d'avoir risqué son anonymat avec une telle désinvolture.

> Maxence Hecquart : Et donc nous vous invitons à poursuivre cette discussion dans le sous-sol autour d'un bon verre de vin. Il est tard et on ne peut pas accepter d'autres questions. Merci.

> Fin du débat abbé Guillaume de Tanoüarn-Petrus sur le sédévacantisme.

--

[Ceci est un message automatique. Merci de ne pas y répondre]



## V

**Re: Re: Re: Re: Re: Re: Re: Re: Re:  
Re: Lettres de Denis Crouan  
à Monseigneur Jean-Pierre Ricard  
par Vincent MORLIER,  
le Mercredi 8 Mars 2006, 18:50**

Je viens de finir de prendre connaissance, ligne après ligne, de la conférence-débat envoyée par "Petrus" suite à mon intervention sur le beau site "TrésorDeLaFoi" de François Lugan, conférence qui s'est tenue il y a quelques mois entre les sédévacantistes (= les catholiques qui pensent que nous n'avons plus de pape depuis Vatican II et la pratique hétérodoxe œcuméniste subséquente de "l'Église conciliaire"), et ceux... qui ne le sont pas, dont l'abbé de Tanouärn se faisait le champion.

Avant de tâcher, de par Dieu, de débrouiller le fil théologique véritable de "la crise de l'Église" (parce que je défie bien quiconque de s'y retrouver dans le démêlé inharmonieux de cette conférence où chacun, loin d'avoir la vue d'ensemble *saintement libératrice*, tâche seulement tant bien que mal de défendre *pro domo* "son morceau" de vérité, sans se rendre compte que, pour le faire unilatéralement, il attaque la Constitution divine de l'Église par un côté... que défend son contradicteur... qui ne se rend pas plus compte que, lui aussi, il "oublie" un autre côté... que défend... etc. : reprendre que dessus), j'aimerais dire mon sentiment profond sur ce que je viens de lire. Par-delà les erreurs théologiques souvent fort graves des intervenants et au-dessus des théories partisanses, je ne peux m'empêcher d'éprouver de

l'admiration pour tous ces chrétiens-là, prêtres ou laïcs, qui, plongés dans l'abomination de la désolation prédite par le prophète Daniel comme devant envahir le Temple du Seigneur à la fin des temps, n'en continuent pas moins À Y CROIRE, c'est-à-dire à persévérer dans la Foi au Christ Jésus et à son Église, quand bien même ils le font trop humainement, et finalement, dans les dernières conséquences de leurs thèses respectives, en dépit du bon sens surnaturel, *sensus fidei*. Le présupposé fondamental de chacun des intervenants en effet est *d'y croire encore*, et cela suscite mon admiration. C'est vraiment courageux, très-glorieux, *d'y croire encore*, quand l'Église est ignominieusement mise à mort comme elle l'est depuis Vatican II, à l'instar du Christ crucifié, ce qui entraîne automatiquement dans les âmes chrétiennes dignes de ce nom un très-réel quoique occulte *martyre de la Foi*, auquel il faut rendre hommage dans ceux qui l'acceptent, ce qui n'est pas fait ni dit très-souvent...

Un mot, justement, sur ce martyre, il ne sera pas de trop, on n'en parle jamais. Ce martyre terrible des chrétiens ayant à vivre la fin des temps n'a rien à voir, quant à la forme, avec celui enduré par nos pères dans la Foi aux premiers siècles de l'ère chrétienne : ce dernier était essentiellement *physique*, par ailleurs rapide, brutal, et souvent entouré de gloire (une des caractéristiques des premiers martyrs, était en effet d'opérer des miracles pendant leur martyre, souvent éclatants, qui confondaient les païens eux-mêmes, engendrant nombre de conversions) ; quant au nôtre, de martyre de fin des temps sous la coupe de l'Antéchrist-légion dans l'attente de l'Antéchrist-personne, il est essentiellement d'ordre *moral*, par ailleurs à compte-goutte au fil des jours mortifères post-conciliaires, insinuant, étouffant, et, quoique très-méritoirement supporté chaque jour que Dieu accepte encore de faire, il est entouré d'opprobre, l'opprobre *in-sup-por-ta-ble* de la Passion du Christ, si moralement terrible et affreux que onze Apôtres

sur douze ne purent y tenir, s'en "scandalisant" (le mot est répété deux fois dans l'Évangile), pour finir, lamentablement, par... *fuir*. Je tiens à dire que les premiers martyrs chrétiens n'ont pas connu cela, que nous, les martyrs de la dernière génération de chrétiens avant l'Antéchrist-personne, connaissons. Une âme spirituelle a dit que les premiers chrétiens étaient des "martyrs glorieux de Jésus-Christ", et qu'à la fin des temps, les chrétiens de la dernière génération vivront un martyr qui sera d'une toute autre nature, ils seront des "martyrs honteux du Saint-Esprit". Il y a quelque chose d'extrêmement profond dans cette réflexion.

"Petrus" a d'ailleurs intelligemment noté et souligné, à la suite de Dom G. Lefebvre, ce qui montre la profondeur et l'authenticité de sa réflexion sur "la crise de l'Église", qu'il y aura un temps où l'Église, qui est l'Épouse très-sainte du Christ, aura mystiquement à vivre... *la mort du Christ sur la croix d'ignominie, puis sa mise au tombeau*. C'est très-bien, très-édifiant, de voir et dire cela, cela suppose une vie spirituelle approfondie et vécue, et précisément la solution de "la crise de l'Église" sera de comprendre À FOND en quoi consiste très-exactement ce crucifiement co-Rédempteur que vit l'Épouse à la suite de l'Époux des âmes depuis Vatican II, cette Passion qui inclut la mise au tombeau.

Là, il faut le dire tout-de-suite, l'abbé de Tanouärn se montre plus qu'à la traîne ("ça me paraît du surnaturel", oset-il dire comme un vil agnostique !!!) : en diluant dans tous les temps de l'Église, à la façon des mondains superficiels, voire des athées, des rationalistes et des modernistes, cette prophétie de la mort mystique de l'Église devant se dérouler dans un temps *particulier* qui s'appelle traditionnellement la fin des temps, il prend hélas le chemin de se condamner par-là même à ne rien comprendre au fondement premier de "la crise de l'Église" que nous vivons (imitant en cela les agnostiques négations de l'abbé Ricossa sur la fin des temps comme temps *particulier*, dans sa revue *Sodalitium* ; et en

cela, nos deux abbés tradis devraient rougir de honte jusqu'à la crête de rivaliser honteusement avec les modernistes, parce qu'ils ne peuvent nier la fin des temps comme temps *particulier*, qu'en suivant leur méthode réprouvée d'*allégoriser* les passages scripturaires les plus formels sur la fin des temps, les plus clairs, supprimant hérétiquement le sens littéral, et de nous débiter sur cela, comme de vils bonit<sup>r</sup>èsmenteurs la formule moderniste de *Pierres vivantes* : la fin des temps, "c'est une image pour dire que...").

L'on voit en effet l'abbé de Tanouärn se permettre de commenter "Petrus" rappelant Dom Lefebvre nous enseignant que l'Église aura un temps *particulier* de mort mystique, en citant le mot de Pascal, comme quoi le Christ est en agonie dans et par son Église... jusqu'à la fin du monde, sous-entendu qu'Il le sera en Elle pendant *tous* les temps que l'Église militante doit traverser, de sa naissance à la mort du Christ jusqu'à la fin du monde<sup>4</sup>... Ce dernier sens des prophéties scripturaires sur la fin des temps existe, certes, mais il n'est qu'un sens *secondaire* ; le tout premier sens, littéral, obvie, dans l'Apocalypse, le prophète Daniel, etc., est qu'il y a aura VRAIMENT un temps *particulier* de fin des temps, qui enregistrera la mort de l'Église dans son économie du Temps des nations, temps très-court certes (enfin, pas à vue de nos petites vies humaines : cela semble interminable...), dans lequel l'Église doit endurer le triomphe de l'Impie avant la Parousie, préface ténébreuse qui doit précéder une formidable résurrection d'entre les morts, c'est-à-dire une Restauration de type eschatologique, avec une nouvelle économie de salut ecclésiale, comme je l'évoquais succinctement dans la finale de ma première intervention.

---

<sup>4</sup> L'abbé de Tanouärn aurait bien fait de lire la première encyclique du pape Pie X, où il dit : "Ils semblent être arrivés, ces temps où l'homme d'iniquité s'érigera, plein d'orgueil, en face de Dieu, etc." C'est donc bien, pour saint Pie X, que la fin des Temps est un temps *particulier* qui ne saurait être dilué dans tous les temps chrétiens...

Or, si l'on ne commence pas les choses en prenant conscience du type de Crise que la Providence divine nous a destinée à vivre, si l'on n'écoute pas ce que "l'Esprit dit à l'Église aujourd'hui", pour prendre une formule moderne mais pas fausse, comment pourrons-nous d'abord comprendre ce que nous vivons, puis ensuite, supporter et vaincre intérieurement les affres affreuses caractérisant cette Crise qui dépasse, comme le Ciel dépasse la terre, les crises que les temps historiques normaux ont eues à supporter, en ce compris celles des premiers chrétiens ? S'attendre à des épreuves *ordinaires* alors que la nature de la Crise *dernière* de l'Église nous enseigne qu'elles seront *extraordinaires* et surpasseront la simple nature humaine, est le meilleur moyen de s'exposer à ne pouvoir tenir bon dans la Foi jusqu'à la fin (mais on a la sottise et l'orgueil impies de se croire délivré des obscurantismes moyenâgeux en rejetant le sens obvie de l'Apocalypse, de se croire supérieurement sage en imitant les modernistes qui dénie qu'il y aura un temps antéchristique particulier...). Voilà pourquoi il est important de prendre conscience que nous vivons ce temps *particulier* de la fin des temps annoncée scripturairement donc infailliblement.

D'où, précisément, l'impossibilité absolue de réduire théologiquement notre Crise de l'Église à une crise historique normale, avec explication et solution canoniques ordinaires, ce que d'ailleurs les faits théologiques de la Crise, qui, comme tous les faits, sont têtus, ne cessent de nous crier à tue-tête, et contre lesquels nos obsédés de l'historicisme ne cessent de se casser les dents, sans que, jusque-là, cela les éclaire le moins du monde... Car, pour le dire dès ici, il me semble justement que c'est là, dans ce refus de considérer notre Crise de l'Église comme la crise *dernière* de la fin des temps, que réside la raison PRINCIPALE pour laquelle nos intervenants n'arrivent pas à un exposé intellectuel cohérent sur celle-ci, qu'ils s'obstinent tous à vouloir traiter par des considérants et un argumentaire historico-canoniques quand

ceux-ci, certes nécessaires, ne sauraient apporter l'intelligence *ultime* de notre Crise, essentiellement d'ordre apocalyptique... Les considérants purement canoniques et théologiques sont en effet, dans le cadre de la Crise de la fin des temps, comme une bonne servante qui a pouvoir, en posant les garde-fous, de nous mener jusqu'au saint des saints de la compréhension de "la crise de l'Église", mais elle n'a pas pouvoir de nous y faire entrer pour l'illumination de nos âmes : *seule la mystique de la Passion du Christ, qui était analogiquement la fin des temps particulière du Christ, a ce pouvoir.*

Mais malgré cette grave et importante déviance dans la manière d'appréhender le problème, je le redis : gloire et honneur spirituels aux martyrs de Jésus-Christ qui continuent à croire à l'Église dans l'opprobre de la défaite apparente de sa mort sur la Croix, quand bien même ils n'ont pas conscience qu'elle vit cela !

Gloire d'abord au webmaster, à François Lugan qui, en bon conciliaire, continue contradictoirement à croire à l'Église, même à travers les errements graves et incontestables de Vatican II, tant doctrinaux que... liturgiques, dont il dit avoir fait sa spécialité (hélas, oui, mon bon Monsieur, lisez ou relisez, pour en être convaincu, le document fameux des cardinaux Ottaviani & Bacci *Bref examen critique du Nouvel Ordo Missae...*), qui milite dans un site techniquement fort bien fait pour tâcher d'aider l'Église autant qu'il est en lui, qui tâche de voir ou plutôt de susciter des appels de phare dans l'Église contemporaine pour faire vivre le Christ parmi les hommes !

Gloire ensuite à tous les intervenants traditionalistes de cette conférence menée tambour battant, avec nerf, fort tendue et douloureuse, c'est par trop perceptible, qu'ils soient sédévacantistes purs et durs, lefébvristes ou guérardiens, lesquels ont le mérite de poursuivre, sans la trouver cependant, l'entière et pleine vérité de l'Église aujourd'hui !

Gloire à votre humble serviteur, également (charité bien ordonnée commence par soi-même, j'aurai peut-être dû commencer par me citer à la première place...) !

PARCE QUE, CERTES GRÂCE À DIEU, TOUS, NOUS CROYONS ENCORE ET TOUJOURS À L'ÉGLISE CATHOLIQUE, APOSTOLIQUE ET ROMAINE, COMME UNIQUE ARCHE DU SALUT, ALORS QU'ELLE EST MYSTIQUEMENT MORTE, FOULÉE AUX PIEDS IGNOMINIEUSEMENT PAR L'IMPIE !

... Ces indispensables préliminaires posés, comment vais-je bien faire pour rentrer dans ce débat-conférence qui n'est qu'un sac de nœuds qui ne se dénouent pas et que les intervenants sont visiblement, péniblement et lamentablement *impuissants* à dénouer, comme s'il n'était de l'essence du traditionalisme, encore et toujours, las !, toutes tendances confondues, que de "*colporter de côté et d'autre un cercle éternel d'erreurs et de disputes qui tourne incessamment sur lui-même*" (saint Hilaire de Poitiers dixit, au temps de l'arianisme) ? N'est-il vraiment pas possible de faire autre chose, pour la gloire de Dieu d'abord et le salut de nos âmes ensuite ? Notre-Seigneur Jésus-Christ n'a-t-Il pas promis qu'Il serait avec nous TOUS LES JOURS, donc pour nous donner l'intelligence parfaite de la Foi dans "l'aujourd'hui de l'Église" ? Ne sommes-nous pas coupables, au bout de quarante ans de combat tradi, de vivre encore dans le brouillard-brouillon, de ne pas avoir clair devant les yeux l'intelligence de "la crise de l'Église", même s'il faudra bien une mise à plat chirurgicale pour y arriver, avec ou sans anesthésie ?

Peut-être faut-il commencer les choses par me présenter ? Je m'appelle *frère Ignorantus*, ou du moins suis-je son ami très-intime. Je n'ai fait aucune étude de théologie, encore moins de philosophie, aucun *cursus* savant de quoi que ce soit. Vraiment le *zéro pointé*. Je suis tellement "*associable et inépousable*" comme disait Léon Bloy, ce plus

grand des petits prophètes de l'ère moderne, qu'aucun professeur ne m'aurait supporté et je m'empresse d'ajouter que je les aurai encore moins supportés. On pourrait m'appeler aussi *Gros-Jean*, l'innocent du village, je ne récuserai pas ce titre, j'en serai même intérieurement libéré, voire très-fier, ceux qui me connaissent savent à quel point je le mérite. Et c'est pourquoi je suis apte à vous dire la Vérité complète et entière de "la crise de l'Église", moi Gros-Jean fils d'icelui. *Parce que la simplicité et l'évidence, surtout l'évidence, ce sceau du Saint-Esprit, est le tout PREMIER diplôme à brandir pour bien comprendre les choses de "la crise de l'Église" au temps de l'Apocalypse.*

J'ai déjà raconté une histoire dans ma précédente intervention (j'aime bien les histoires, ou plutôt les paraboles : bien maniées, elles permettent d'aller au fond du problème dans un raccourci saisissant, comme ne le fera jamais un exposé discursif scolastique ; chacun sait que c'était d'ailleurs la méthode de Notre-Seigneur dans l'Évangile). En voici une deuxième, bénédictine, tirée des fabliaux de l'Ordre plus que de la chronique, je veux bien l'admettre. Un jour, une abbaye renommée, riche, puissante selon le monde, se trouva confrontée à un énorme et crucial problème qui mettait en jeu son existence même à fort brève échéance. Les anciens, front plissé, se réunirent autour du Père-abbé, et, de chapitre en chapitre, se fouillèrent l'âme autant que la cervelle pour tâcher de trouver solution à l'épineuse situation. Oh ! que de réunions eurent lieu (on dit "séminaire" de nos jours) ! Et je vous l'assure, c'étaient des moines confits de sagesse comme foie de canard ne le sera jamais, bardés et même lardés de diplômes jusqu'à crouler sous leur poids ! D'ailleurs, mes bien chers frères, le royaume tout entier venait les consulter et toujours, toujours, leur sagacité, leur immense connaissance des affaires et des hommes, leurs longues veilles studieuses, résolvaient ce qui semblait insolvable. De plus, c'étaient vraiment de saints

moines, marinant dans les jeûnes, les désirs pieux de l'âme, une intense vie de pénitence. Du reste, en voici la preuve. L'un d'eux, épuisé par une *énième* conférence qui n'aboutit comme ses consoeurs, qu'à l'égalité *exasdésespérante* du pour et du contre, eut soudain, écrasé et spirituellement purifié par l'épreuve, une idée venant de Dieu : "Pourquoi, Père-abbé, n'irait-on pas consulter *frère Ignorantus*, vous savez, notre gardien de pourceaux qui ne sait ni lire ni écrire, mais qui aime Dieu ? Peut-être Dieu lui dira-t-il ce que nous devons faire...". Après un moment d'étonnement, l'idée fut immédiatement adoptée, quasi d'enthousiasme, on sentait presque qu'on avait trouvé la solution *ex absurdo*, la grâce de Dieu semblait derrière cela... On avertit incontinent *frère Ignorantus* d'avoir à rester dans sa cellule, que le Père-abbé viendrait l'y trouver ; ce dernier, quasi en procession avec tous les anciens, chantant avec eux des hymnes pénitentiels, vint religieusement frapper à l'huis de la cellule de *frère Ignorantus* ; et la chevillette, non moins que la bobinette vous pensez, de choir sans attendre ; le Père-abbé exposa en termes simples le problème à *frère Ignorantus* qui était en train de mélanger le brouet à cochons, et lui, réfléchissant à peine après un grand signe de croix, dit : "*Éh pardi ! bon Père-abbé, voilà ce qu'il faut faire !.....*" Le secret monacal ne devant évidemment pas être violé, sous peine d'excommunication majeure *latae sententiae*, je ne dirai pas, bien sûr, ce qu'il dit, mais les moines se regardèrent, à la fois ébahis et ravis, car tous étaient des saints et nul ne pensait à envier *frère Ignorantus* : "Oh !, se congratulèrent-ils, c'était si simple et aucun d'entre nous n'y avait pensé !" L'abbaye, grâce à *frère Ignorantus*, existe toujours, quoique devenue conciliaire par la force des mauvaises choses, mais je tairais son nom.

*Simplicité, évidence*, sont les plus goûteuses mamelles à téter, dirait saint François de Sales, pour saisir l'essence des choses et résoudre les plus graves affaires. Je suis d'ailleurs

en fort bonne compagnie, puisque même M<sup>gr</sup> Lefebvre le dira, rappelant à cet effet un mot du pape... Jean XXIII ! *"Il faut donc revenir à la réalité et, comme disait le sage [sic !] Jean XXIII : Ne compliquons pas les choses simples, et si elles sont complexes, ramenons-les à la simplicité"*<sup>5</sup>.

Mais voici une autre histoire, généralement racontée aux tout-petits, petits enfants. Cependant que chacun sait bien que les adultes, surtout les théologiens et encore plus les philosophes qui parlent latin et même grec, sont des... tout petits, petits-enfants, quand il s'agit de comprendre le fond des choses du haut de leur science. Un jour, dans un royaume du vieux-vieux temps sis du côté de l'Orient, un savant se déplaça à la grande-bibliothèque pour consulter le livre sacré dudit royaume. C'était un très-grand livre de plusieurs millions de pages. TOUT ce qui concernait le royaume et la connaissance scientifique qu'on pouvait avoir en ce monde, dans toutes les disciplines, se trouvait dans le très-grand livre ; et puis, pour tout vous dire bien et vrai, la grande bibliothèque avait été construite par notre bon roy uniquement pour le très-grand livre, il n'y avait pas d'autres livres dans la grande bibliothèque, il n'y avait que le très-grand livre qui disait tout.

Or donc, notre savant à barbe l'ouvre à la page 25697431785658900 quater (je vous avais bien dit que c'était un très-grand livre), puis, lit le passage qui devait renseigner sa recherche. Il lit, dis-je, puis, tout-à-coup, s'arrête, interdit ; il revient sur la ligne, le mot précis qu'il venait de lire, se gratte le nez, fronce le sourcil, relit à nouveau, puis derechef relit, relit, relit ; il n'y entend plus goutte ; il fait le tour de la salle au milieu de laquelle le très-grand livre trônait sur son monumental lutrin, afin de décompresser sa cervelle (il aurait eu un ordinateur, il aurait parlé de "vider sa mémoire active pour purger le bug"), puis revient, angoissé,

---

<sup>5</sup> *J'accuse le concile !*, p. 83.

prend sa loupe, relit une fois de plus *le mot*, en y portant cette fois-ci tout ce qu'il put y mettre de concentration intellectuelle et de présence d'esprit. "Pas de doute, trois fois hélas, mes yeux ne me trompent pas, c'est bien ça !" dit-il, sanglotant, terrassé, terrifié, la voix tordue par l'angoisse, tremblant de tous ses membres. *Le mot lu remettait en cause pas moins que la constitution toute entière du royaume et, de conséquence en conséquence, celle du cosmos tout entier.* Personne ne l'avait vu avant, mais c'était à n'en point douter. Lire, relire, ne faisait qu'enfoncer le clou. Le mot incriminé devait être lu *avec un accent circonflexe*, alors que jusqu'à présent il avait été lu *sans accent circonflexe* ; mais, mais, c'est que, avec l'accent circonflexe, cela changeait du tout au tout, radicalement, le sens du mot, puis de la ligne, puis de la phrase, puis du paragraphe, puis du chapitre, puis encore de la section, puis enfin du livre tout entier (on sait que l'accent a en effet une très-grande incidence sur le sens du mot, dans les langues orientales). C'était horrible, affreux, puisque le livre contenait la science universelle ! Vite, vite, il va chercher ses collègues savants, et tous, de constater comme lui, l'abominable révélation soudaine et brutale. Ce mot changé, toute la science était à revoir, que dis-je !, la constitution même du royaume, tout, tout, tout, et même c'était comme si on vous disait, cette phrase lue, que VOUS N'EXISTIEZ PAS TEL QUE VOUS CROYIEZ ÊTRE JUSQUE LÀ !!! Le lendemain, ce fut un chaos immense dans la ville, puis dans le royaume tout entier, les gens étant pris, l'un de panique, l'autre de folie furieuse, l'autre encore, que sais-je, enfin... 2 + 2 ne faisaient plus 4.

Mais au milieu du tohu-bohu universel (qui ressemblait au tohu-bohu primordial ou à ce qui se passe dans l'Église depuis Vatican II), un petit marmiton de la cuisine royale se dit qu'il voulait lire lui-même la phrase terrible ; il court à la grande bibliothèque, y rentre sans permission, les gardiens en ayant abandonné la garde dans la débandade générale,

ouvre le très-grand livre à la page 25697431785658900 quater, et lit. Il lit d'abord la phrase en suivant le texte avec son doigt, comme le font les petits enfants, puis il arrive sur le mot qui changeait la phrase qui changeait le paragraphe qui changeait le chapitre qui changeait la section qui changeait le livre tout entier non moins que le cosmos ; ingénument, il remarque sous son petit doigt, que le mot terrible a une aspérité sur la feuille du livre, et tout naturellement, avant même de réfléchir, il gratte... ; oh !, il ne gratte pas longtemps, car l'accent circonflexe, soudain, *disparaît* : c'était, mes petits amis, une mouche qui, après avoir lu le passage (car les mouches avaient bésicles, binocles, et lisaient dans ce royaume), une mouche disais-je, qui avait, dans l'émotion du départ foudroyant, laissé quelque trace de sa lecture studieuse, enfin, bon, vous m'avez compris... ; oui, vous voulez me le faire dire : l'accent circonflexe subversif était... UNE CROTTE DE MOUCHE ! Le petit marmiton le fit voir aux savants, et la paix revint incontinent dans le royaume perturbé.

... Ouf ! Je me sens beaucoup plus à l'aise, après ces deux paraboles, pour entamer la question. On l'a compris, je le ferais à la manière de... *frère Ignorantus et du petit marmiton*, c'est-à-dire en commentant succinctement, dans cette conférence-débat, les réparties les plus saillantes des uns ou des autres, *avec le bon sens et l'évidence du Saint-Esprit vivant dans son Église*. Et je promets aux chrétiens courageux qui auront la patience de me lire jusqu'au bout, la moralité des deux histoires que j'ai racontées que dessus. Ce sera leur récompense.

# La première saillie intéressante de la conférence-débat, est le constat intrigué que font les uns et les autres intervenants du caractère *tabou* de la thèse sédévacantiste. C'est d'ailleurs le titre de la conférence : *Le sédévacantisme, un sujet tabou ?* "Il serait intéressant de s'interroger pour savoir pourquoi le sédévacantisme est tabou", suggère

"Petrus". Cependant qu'on passe à autre chose et que personne ne dit vraiment pourquoi. *Frère ignorantus* va vous donner la réponse simple qui va au fond des choses. Elle est excessivement simple, et tient en quelques mots, ceux prononcés par le Saint-Esprit dans l'Évangile : "*Alors [lorsque Jésus fut arrêté au jardin de Gethsémani], tous les disciples L'abandonnant, S'ENFUIRENT*". Six mots, un seul verbe, pour expliquer que le sédévacantisme est tabou.

Quoi ? vous n'avez pas compris ? *Frère Ignorantus* va miséricordieusement vous expliquer. Cette peur panique des traditionalistes, incontrôlable et incontrôlée, au simple énoncé de l'affirmation majeure du sédévacantisme (= depuis Vatican II, nous n'avons plus de pape), si bien illustrée par l'histoire de la dame tradi à la tarte aux pommes (miam) de "Petrus", provient du fait que la thèse sédévacantiste *semble révéler à l'âme fidèle la Passion du Christ vécue dans l'Église, semble en faire sentir le goût atroce*. D'où la fuite instinctive des âmes, que manifeste fort bien le caractère *tabou* collé comme cutiréaction à la thèse...

S'autoriser, en effet, à conclure de la situation ecclésiale contemporaine, que "*nous n'avons plus de pape*", c'est loin, en effet, d'être seulement une affirmation... simplement sédévacantiste comme veut le croire... le sédévacantiste (c'est-à-dire, penser seulement que l'Église n'a *canoniquement* plus de pape, comme par exemple entre 304 et 308 de notre ère, à cause des persécutions païennes, *mais avec possibilité d'en élire un* dès que le feu de la persécution le permettra), c'est en vérité être *ecclésiovacantiste*, l'abbé de Tanouärn a judicieusement mis le doigt, ici, par son néologisme plutôt génial, sur la conséquence majeure de la thèse sédévacantiste dans le cadre de "la crise de l'Église", ce dont le sédévacantiste, généralement, ne prend aucune conscience. C'est-à-dire, non seulement professer ne plus avoir de pape, mais surtout professer *ne plus avoir la théologique possibilité d'élire un nouveau pape puisque l'Église est*

devenue irrémédiablement impuissante à en redonner un, c'est-à-dire ne plus avoir d'Église vivante, autrement dit n'avoir plus sous les yeux qu'une Église morte. Car si nous n'avons plus de pape depuis Vatican II, c'est parce qu'il s'est irrémisiblement sabordé lui-même dans le concile *in Persona Ecclesiae*, et qu'il a sabordé l'Église par le fait même. Et donc, cela signifie que depuis Vatican II, *l'Église est sous la puissance des ténèbres comme le Christ durant sa Passion* (l'impie conclura de cela que l'Église est *définitivement* sous la puissance des ténèbres, autrement dit que "les portes de l'enfer ont prévalu contre elle" ; le catholique, quant à lui, conclura tout au contraire que oui, elle l'est, effectivement, sous la puissance des ténèbres, il n'en disconvient pas et d'ailleurs ne saurait le faire sans forfaiture, *mais seulement matériellement*, dans un but de co-Rédemption, pas plus vaincue formellement par le mal que le Christ ne l'était sur la croix).

Car si le sédévacantiste fait reproche à Paul VI d'avoir professé à Vatican II l'hérésie, et si, à cause de cela, il le déclare déchu de son pontificat, alors, il faut appliquer la même sanction à TOUS les évêques de l'orbe catholique actuelle qui ont signé avec lui, *una cum*, le document peccamineux hérétique<sup>6</sup>. Alors, il faut que le sédévacantiste comprenne bien la conséquence de son exposé. Car le pape actuel et les évêques unis à lui, sont ce qu'on appelle les "membres

---

<sup>6</sup> ... En ce compris, d'ailleurs, M<sup>gr</sup> Lefebvre lui-même soi-même, puisqu'il a bel et bien signé l'hérétique *Dignitatis Humanae Personae* sur la liberté religieuse ! Et d'ailleurs, prenons bien conscience qu'il s'est résigné la mort dans l'âme à le faire sous une très-excellente motivation, M<sup>gr</sup> Tissier de Mallerai le révèle dans la biographie de son père spirituel : "Tant que le décret n'était pas promulgué, mon devoir était de lutter contre sa promulgation, mais une fois signé par le pape, il devient un document du Magistère, c'est autre chose, je n'ai plus le droit de ne pas le signer quand le pape l'a fait", a-t-il expliqué en substance. Et voilà un raisonnement très-catholique, inattaquable, et même... fort édifiant, dans l'ordre théologique pur.

enseignants" directement et immédiatement assistés par le Saint-Esprit pour ne jamais faillir dans les choses de la Foi et des mœurs, tous les jours de la Vie de l'Église. Si donc, on nous dit que tous les "membres enseignants" d'une génération ecclésiale donnée ont défailli hérétiquement dans le cadre du Magistère ordinaire et universel de soi infallible, et qu'il en faille tirer la salvatrice conclusion de leur déchéance pour nous garder nous-même de la corruption, cela revient à dire que l'Église s'est sabordée elle-même, de par le Saint-Esprit, qu'elle s'est "autodétruite", pour employer le mot de Paul VI lui-même. Car le cas de Paul VI signant le décret hérétique de la Liberté Religieuse à Vatican II, n'est pas du tout, faut-il avoir à le dire, le cas du docteur privé, c'est celui du docteur universel de tous les "membres enseignés", c'est-à-dire représentant l'Église universelle.

Voilà. C'est tout cela que comprend instinctivement l'interlocuteur tradi dans ses remugles intérieurs, inconsciemment sans nul doute, sûrement je le concède sans s'en rendre un compte intellectuellement bien exact mais seulement intuitif, lorsque le sédévacantiste militant lui déballe sa marchandise : si ce que vous dites est vrai, alors c'est que *l'Église est livrée à la puissance des ténèbres*. Ma doué ! "Petrus", à l'énoncé de votre thèse sédévacantiste, laissez-moi vous dire que vous avez eu de la chance que votre dame à la tarte aux pommes, là, ne vous ait pas lâché soudain tout le contenu brûlant de la théière sur votre pantalon, saisie d'émotion ! Car l'exposé sédévacantiste amène directement, tout bien décodé, *au concept de la Passion du Christ que vivrait donc l'Église depuis Vatican II*, qui inclut une mort *très-réelle* avant la Résurrection, et cette situation à vivre, ou plutôt à mourir de mort mystique, SAISIT l'âme fidèle dans son tréfonds secret, mystérieusement, par le *sensus fidei*. Elle la plonge dans la nécessité de passer par ce que les auteurs spirituels appellent *une mort mystique*. Or, quand on est saisi aux tripes, on ne pense

qu'à... *fuir*. Tout, mais pas ça. Et du reste, c'est une réaction très-normale en soi, que même le Christ a éprouvée. Si notre divin Rédempteur a sué de son Sang très-sacré, c'est à cause de l'effort surhumain qu'Il a dû faire pour ne pas fuir Lui-même devant la réalité de la Passion. Ah ! "*S'il se peut, Père...*", mais non, non, *il ne se pouvait pas*. Il fallait vraiment affreusement passer par-là. Alors, comme certes l'on peut comprendre que les humains déchus par le péché originel, vous, moi, les autres, le monde entier, éprouvassent, dans un premier temps, une irrépressible envie de FUIR devant la réalité nue de la Passion, puisque la très-sainte Humanité du Christ l'a éprouvée (cependant, il ne faut pas en rester là, où je vois tous les intervenants tradis de cette conférence-débat en rester : après ce premier mouvement de fuite, *il faut accepter la Passion*, parce que le Christ l'a acceptée, et que le disciple n'est pas au-dessus du maître : "*... cependant, non ma volonté, mais la vôtre, Père*") !

C'est pourquoi il est tout naturel que le tradi moyen fasse l'impasse sur le sédévacantisme, c'est un sujet instinctivement *tabou* qu'il ne faut surtout pas aborder parce que, sans même s'en rendre compte, *il fait entrevoir la Passion du Christ en révélant que l'Église contemporaine est sous la puissance des ténèbres*. Et que la Passion du Christ, ça se fuit.

Mais je dis bien : la thèse sédévacantiste *semble* mener à la Passion du Christ. Cependant que, si on la suit jusqu'au bout, *elle n'y va pas*. Car l'étude plus poussée qu'on en fait montre la fuite du sédévacantiste, tout comme celle de son "frère ennemi" lefébvrisme (l'abbé de Tanouärn l'illustrera copieusement tout-à-l'heure...), devant la réalité nue de la Passion que vit l'Église depuis Vatican II, tels les onze Apôtres sur douze lors de la Passion du Christ. Après avoir brossé un état des lieux *apocalyptique* (puisque son pré-supposé théologique de la Crise est de professer que tous les "membres enseignants" d'une génération ecclésiale

donnée sont tombés dans l'hérésie dans le cadre d'un prêche magistériel infaillible), curieusement, le sédévacantiste... ne prend nullement conscience de ce qu'il dit lui-même, à savoir qu'il s'agit là d'une situation de *fin des temps*, autrement dit que l'Église vit la Passion du Christ, contrairement à son interlocuteur tradi qui lui, prend bel et bien conscience de ce que sous-entend le propos du sédévacantiste... qui ne s'entend pas !

Comment comprendre que le sédévacantiste ne... se comprend pas ?! Quelques mots d'Évangile vont, là encore, être suffisants pour expliquer cet incroyable aveuglement du sédévacantiste devant ce qu'il énonce lui-même : "*Ils ne comprirent pas ce qu'Il disait*", lit-on à deux reprises dans l'Évangile, lorsque le Christ prophétisait à ses Apôtres sa prochaine Passion. Explication du texte et du contexte. Les Apôtres ne comprirent pas le Christ quand Il leur disait qu'Il devait subir la Passion avant de régner messianiquement, et pourtant, le Christ ne leur parlait pas en paraboles, pour ce faire il employait des mots simples, car avec eux, loin de la foule, il parlait en clair et non en paraboles : alors, ce que nous révèle là de très-profond l'Évangile, c'est que *la RÉALITÉ de la Passion n'est pas perceptible naturellement par notre humanité*, même quand les mots simples et obviaes en frappent très-fort notre oreille, notre entendement, ou quand les faits patents et avérés qui se déroulent devant nos yeux sont pourtant bien matériellement pris en compte par notre intellect, mais non-formellement, comme il appert du... sédévacantiste dont l'exposé de "la crise de l'Église" décrit la Passion du Christ... sans cependant qu'il se rende compte qu'il s'agit bien de cela. À l'énoncé de son exposé sur "la crise de l'Église", on pourrait dire : "Le sédévacantiste ne comprend pas ce qu'il dit lui-même" ou encore : "le sédévacantiste, ne comprenant pas ce que le Christ dit à son Église de nos jours, ne se comprend pas non plus"...

Il ne comprend pas en effet. Après avoir exposé la réalité de la Passion (= l'Église universelle actuelle, le pape à sa tête, qui rentre en corps d'institution sous la puissance des ténèbres en se recouvrant du manteau de péché de l'hérésie magistériellement professée), il n'entend pas ce qu'il dit *puisqu'on le voit apporter une "solution" canonique à cette situation, ou du moins essayer de le faire*. Or, si c'est bien la Passion que manifeste notre Crise de l'Église, IL N'Y A PAS DE SOLUTION CANONIQUE ; *pas de solution de vie avant de passer par une solution de mort*. Exactement comme avec le Christ sur la croix : une fois cloué dessus, c'est terminé, il n'y a plus qu'une issue pour le Christ : la mort. Mais le sédévacantiste ne voit pas sa contradiction. Il veut être "logique", rester dans l'Histoire, c'est-à-dire ne pas décevoir les humains, et son humanité propre pour commencer, et donc réparer par voie humaine cette situation d'hérésie dans l'Église magistérielle, rester dans un dénouement de même nature historico-canonique que, pour sa part, dialectiquement opposé au sédévacantiste, le lefébvrisme professe également, comme nous le verrons tout-à-l'heure. Sa solution, en effet, c'est de dire : "Il n'y a plus de pape depuis Vatican II, hé bien, attendons que Dieu nous en redonne un" (je dis cela dans le meilleur des cas de figure, car certains sédévacantistes outrés et pressés, veulent carrément faire un conclave ; mais, et ici l'abbé de Tanouärn doit en prendre acte et abdiquer de vouloir réfuter les sédévacantistes par des arguments trop faciles, tous, loin s'en faut, ne versent pas dans cet excès : on ne juge pas une cause par ses extrémistes).

Le sédévacantiste oublie une chose : vu les prolégomènes du problème tels qu'il nous les a posés, *l'Église n'a plus la puissance de se redonner un pape futur puisque, il nous le dit, l'hérésie magistérielle a sabordé l'Église définitivement, dans son économie actuelle inhérente au Temps des Nations*. Alors, de deux choses l'une : ou cette situation

nous dépeint la mort définitive de l'Église, par complet triomphe du mal sur le Bien (comme l'impie le pensera, tels les pharisiens se conjoissant aux pieds de la croix, disant que par Vatican II hérétique, "les portes de l'enfer ont prévalu contre elle"), ou bien alors, elle nous dépeint la Passion de l'Église aboutissant certes inéluctablement à une mort réelle, mais presque immédiatement suivie d'une formidable Résurrection d'entre les morts.

Mais en tout état de cause, il s'agit d'une mort, il ne s'agit pas d'une maladie, c'est-à-dire une simple crise historique telle que l'Église en a tellement traversée, de laquelle, la malade, une fois guérie, revient exactement dans son état antécédent. *Nous ne pouvons plus avoir une réparation de "la crise de l'Église" par la vertu intrinsèque déposée par le Christ lorsqu'Il a fondé son Église sur Pierre, cela ce n'est plus possible.* Laissons l'impie et son impiété (il en mourra de malemort), mais quant à nous, catholiques véritables qui voulons le demeurer, soyons sérieux avec notre Foi : si "la crise de l'Église" est la réplique de la Passion du Christ en son Église, comme il appert de l'exposé du sédévacantiste "qui ne se comprend pas lui-même", alors, le dénouement sera de nature eschatologique, et non point historico-canonique ; en d'autres termes, l'Église ne peut ressusciter de la Passion qu'elle endure depuis Vatican II débouchant sur sa mort réelle qui aura lieu sous le règne de l'Antéchrist-personne, que sous une nouvelle enveloppe n'ayant plus rien à voir, sauf la substance qui restera toujours la même, avec l'enveloppe du Temps des Nations et de l'Église romaine.

Une seule et unique restauration de l'Église est en effet possible après la Crise de Vatican II, et par un seul et unique moyen : *la Parousie*. Et cette Parousie, autrement dit le Retour du Christ glorieux sur les nuées du Ciel, peut engendrer deux réparations à "la crise de l'Église", selon deux opinions qui sont libres : soit la consommation de tous les temps du

monde dans la Gloire éternelle du Christ et de son Épouse, l'Église, en passant par le Jugement dernier, ce qu'on appelle *la fin du monde*, soit tout au contraire, car tous les Temps ne sont pas encore consommés dans le Plan divin, l'établissement d'un "Troisième Testament" après les deux premiers, communément appelé *Millenium*. Tertium non datur. Le Christ n'a certes pas eu besoin d'Intervention de Dieu pour se ressusciter de sa mort sur la croix, le moment venu, car Il était Dieu Lui-même. Mais l'Église, qu mourra prochainement de mâlemort sous le règne de l'Antéchrist-personne, n'est pas Dieu. Pour ressusciter donc, de sa mort mystique actuelle engendrée par Vatican II qui aboutira à sa mort réelle par l'Antéchrist-personne, elle n'a pas la divine puissance de le faire par elle-même, je veux dire par la vertu intrinsèque déposée en elle par le Christ pour l'économie du Temps des Nations. Il lui faut de toute nécessité une Intervention parousiaque (= Présence de Dieu) extrinsèque à elle-même, dans notre univers visible, pour pouvoir ressusciter. Et bien entendu, le Christ-Dieu qui réapparaît dans notre univers visible (non plus dans l'humilité de sa première Venue, mais dans la gloire de sa Divinité), ne va pas refaire ce qu'Il a fait la première fois, en ressuscitant l'Église son Épouse : le Christ ne se déplace pas deux fois pour la même chose.

Or, faut-il le préciser, le sédévacantiste ne déduit pas du tout ces conséquences ecclésiales fondamentales obligées de son propre exposé de "la crise de l'Église" ! Après nous avoir dépeint une situation qui est cependant celle d'une mort mystique de l'Église à la suite du Christ de la Passion, il passe subrepticement muscade, le plus illogiquement du monde, et nous débite un dénouement... d'ordre *historico-canonique*, en assimilant le cas de Paul VI hérétique à Vatican II aux thèses d'un pape hérétique *en tant que docteur privé*, notamment entrevues par saint Robert Bellarmin, ce qu'une simple réflexion montre pourtant être

complètement hors-sujet de la situation engendrée par Vatican II. Cependant que ce tour de prestidigitacion lui permet d'entrevoir la déchéance du pape en tant que docteur privé (qui n'outré pas et ne fait pas exploser le cadre historico-canonique auquel il se confine), qu'il ne manque pas de poser comme seule solution et même, j'allais dire, pardon, comme "solution finale" (Hitler). Malheureusement pour lui, Vatican II enregistre non pas le cas d'un pape hérétique en tant que docteur privé, mais en tant que *docteur universel de tous les chrétiens*. Or, faut-il avoir à le dire, ce cas est bien sûr théologiquement inenvisageable, et ne peut être enregistré dans les annales de l'Eglise que dans le cadre de la crise finale, de nature apocalyptique, lorsque l'Eglise, vivant sa propre et personnelle Passion, est "faite péché pour notre salut".

John Daly, dans les questions après la conférence, a très-bien entrevu l'incohérence sédévacantiste... quoique l'étant lui-même : "Et puis la question de la pertinacité qui est très bienvenue comme question pour le particulier *mais qui n'est pas d'à-propos quand on parle des hérésies de l'Église conciliaire. Parce que l'Église ne peut pas tomber en hérésie, même sans pertinacité parce que l'Église est infallible dans ses doctrines, dans ses lois et dans sa liturgie*". Et précisément, là, à ce constat avéré que les faits indiscutables nous montrent cependant dans l'Église contemporaine, il faut immédiatement ARRÊTER de raisonner... "logiquement". Cette situation étant théologiquement impossible, il n'y a donc pas la moindre déduction théo-*logique* à en faire.

La réclame principale du sédévacantiste pour sa thèse, est en effet d'être plus logique que celle lefébvrisme. Mais il ne prend pas conscience qu'il y a des *logiques de Satan*, et qu'il est tombé dans une d'icelles. Exemple, d'une de ces logiques de Satan auxquelles les meilleurs peuvent se laisser attraper : Léon XIII et son ralliement à la république

française maçonnique. Le pape suivait pourtant un raisonnement tout ce qu'il y a de plus *l-o-g-i-q-u-e*. C'était même un *extramidable* syllogisme. Jugez-en, les amis. Majeure : les catholiques sont les citoyens les plus *nombreux* en France ; mineure : la forme gouvernementale républicaine est légitime devant Dieu, même en France ; donc, *ergo*, par le jeu des élections républicaines basées en France sur le suffrage universel, c'est-à-dire sur *le nombre*, renversons les ennemis du Christ en France et installons... *une république chrétienne*. C'était prodigieusement logique, pas une faille dans le syllogisme léontrezien ! Mais c'était, la suite l'a assez montré (enfin, sauf pour les "catholepénistes" qui n'ont rien compris à la vie)... *une logique de Satan*. Idem quand je vois le sédévacantiste poursuivre un raisonnement *logique* alors qu'il a pourtant en face des yeux dans Vatican II un pape hérétique *en tant que docteur universel des chrétiens et non point en tant que docteur privé*, et qu'alors, loin de continuer *logiquement* à déchoir le pape, il doit comprendre qu'il lui faut *s'arrêter de raisonner*.

Simplement, un autre type de raisonnement doit prendre place dans l'âme catholique fidèle, un raisonnement d'ordre mystique. Puisque l'Église en est là, c'est donc qu'elle est recouverte d'un manteau de péché, comme les boucs émissaires de l'Ancien-Testament chargés rituellement des péchés de tout le peuple, eux-mêmes lointaines mais mosaïques (et donc divines) figures du Christ de la Passion, c'est donc que l'Heure pour laquelle le Christ a dit : "*C'est pour cette Heure que Je suis venu*", est venue également pour elle, cette Heure terrible et affreuse où elle est "*faite péché pour notre salut*", comme l'explique lapidairement saint Paul du Christ de la Passion (II Cor V, 21). Nous ne sommes plus là dans une situation historico-canonique à résoudre par des arguments théologiques, mais en présence d'une situation où l'Église est configurée, tel le Christ de la Passion, à la matière du péché du monde, pour son salut. Or,

un chien n'engendre pas un chat ; il est impossible qu'une telle situation, essentiellement d'ordre eschatologique, puisse être dénouée par la vertu intrinsèque déposée par le Christ dans l'Église du Temps des Nations, en restant dans l'Histoire. Cependant, le sédévacantiste, "ne comprenant pas ce qu'il dit lui-même", préfère en rester à une solution logique de déchoir le pape porteur, à l'instar du Christ, du péché du monde. *C'est sa manière à lui de refuser, de fuir, la Passion dans l'Église*, comme saint Pierre du reste qui, à Gethsémani, sortait encore son épée pour empêcher la Passion de se dérouler ("À Dieu ne plaise, Seigneur !..."). Alors que sa volonté de refuser la Passion dite à Notre-Seigneur quelque temps auparavant lui avait pourtant déjà attiré de Sa part le plus cinglant et sanglant anathème que contient l'Évangile, que pas même, notons-le très-soigneusement, les pires ennemis du Christ n'entendirent : "**RETIRE-TOI DE MOI SATAN**, tu m'es un sujet de scandale ; tes pensées sont celles du monde et non celles de Dieu" ! Refuser la Croix, le déroulement de la Passion, dans le mystère du Salut, on le voit, c'est donc s'attirer l'excommunication divine la plus... excommunicatrice, les plus terribles foudres du Ciel.

Cependant, tel saint Pierre, je vois, donc, que le sédévacantiste, lui aussi, *fuit la Passion*.

Je ne sais que trop bien ce que va m'objecter "Petrus"-le-sédévacantiste, après avoir lu ce qui précède certainement dans... *la vertu d'impatience*. Il va me dire : "Mais, cher Monsieur, vous n'y êtes pas ! Comme je l'ai d'ailleurs exposé dans la conférence-débat, le sédévacantiste ne suppose pas un seul moment que Paul VI était pape lorsqu'il a signé magistériellement le document hérétique de la liberté religieuse à Vatican II, pour en rester à celui-là ! Bien au contraire, il dit que la signature de ce document hérétique montre *par le fait* que Paul VI, déjà, *n'était pas, ne pouvait pas être pape quand il l'a signé*. C'est *antécédemment* à la signature de cet abominable décret que Paul VI n'était pas

pape, de quelque manière que ce soit d'ailleurs, qui reste théologiquement à définir... Donc, *in situ*, nous sommes bien là dans un cas d'ordre canonique à résoudre canoniquement".

Mais c'est à mon tour de ne pouvoir comprendre comment le sédévacantiste ose soutenir ce raisonnement-là. Cette affirmation formidable que Paul VI n'a jamais été pape ou qu'il ne l'a pas été au moins juste avant de signer le décret de la Liberté religieuse, pour sortir du problème, n'a en effet strictement aucune possibilité de pouvoir être théologiquement soutenue, aucune assise eu égard à la Constitution divine de l'Église ! Cette affirmation sédévacantiste est en effet très-choquante, elle blesse l'oreille pie et est d'ailleurs hérétique (quand bien même elle est suscitée par l'édifiante motivation de défendre la Foi), parce qu'elle est toute basée sur une Foi unilatéralement obnubilée par l'Église-Âme (= l'aspect doctrinal des choses ecclésiales), et qui a complètement fait l'impasse sur l'Église-Corps, c'est-à-dire la hiérarchie dont le Christ a doté son Église pour lui permettre de transmettre la Foi... et de transmettre, aussi, *la certitude de la légitimité pontificale*. Car cette dernière certitude *provient toute entière d'un acte de l'Église-Corps*, à savoir l'*acte* d'élection conclaviste confirmé par l'*acte* de reconnaissance ecclésiale universelle juridiquement posé dans la cérémonie de couronnement ou d'intronisation, généralement fixée le dimanche dans l'octave de l'élection.

Sur ce chapitre de la légitimité pontificale, si important pour la bonne compréhension de la théologie de "la crise de l'Église", je m'explique. La certitude de la légitimité pontificale est de toute première nécessité pour le salut du catholique, et c'est pourquoi elle est immédiatement connaissable comme telle, à n'importe quel moment et par tous, mêmes les plus humbles (tout le monde connaît l'anathème de Boniface VIII, d'ailleurs rappelé dans la conférence par "Petrus" :

"Il est nécessaire au salut de tout humain d'être soumis au Pontife romain", mais, mais... c'est que la conséquence obligée de cela, c'est donc que le Pontife romain doit être connu de tout être humain en tous temps, en tout lieux, avec certitude !). Frère Ignorantus, au fond de son ermitage, n'a vu qu'une chose aux temps de Vatican II, et surtout, que le sédévacantiste prenne bien conscience que cette vue qu'il a eue appartient toute entière à la note théologique de *visibilité*, et non point, comme "Petrus" le dit à faux, de *visibilisme* peu ou prou médiatique, frère Ignorantus disais-je, A VU, des yeux de la Foi, que *l'Église universelle*, juridiquement représentée par le Sacré-Collège cardinalice unanime, reconnaissait comme pape la personne de Paul VI lorsqu'il a signé la Liberté religieuse le 7 décembre 1965. Or, cette reconnaissance ecclésiale universelle par l'organe ordinaire des cardinaux, est la règle prochaine, en termes plus modernes le criterium premier et capital, de la légitimité pontificale depuis l'institution canonique du Sacré-Collège au Moyen-Âge. Dès lors que Paul VI en a bénéficié non seulement par l'acte d'élection conclaviste mais plus encore par le *confirmatur* rituel lors de la cérémonie de couronnement subséquente, on est certain de Foi, *de fide*, qu'il est vrai pape, *verus papa* comme dit Pie XII dans sa constitution sur les élections pontificales, car la chose appartient dès lors à l'ordre du fait dogmatique, c'est-à-dire du dogme incarné dans le fait humain, toujours doté de l'infailibilité. ET CE, NONOBTANT TOUT CRITERIUM DOCTRINAL.

Il ne suffit pas en effet, pour être sauvé, de croire théoriquement que le pape est nécessaire à l'Église et au salut de toute âme, il faut encore croire que *la personne particulière* reçue et approuvée par l'Église universelle pour être le Vicaire du Christ AUJOURD'HUI, est bien le pape : c'est ce qu'on appelle *un fait dogmatique*. Cette notion a été particulièrement développée lors de la crise janséniste. Ces derniers en effet, pour esquiver la condamnation de leurs

doctrines perverses, soutenaient en rebelles à l'autorité du pape : "Nous souscrivons à la condamnation qu'a faite le pape de la doctrine sur la prédestination ; mais nous refusons de croire qu'elle se trouve dans le livre de Jansénius où le pape a cru la voir ; or, le pape n'est pas infaillible en disant que la doctrine réprochée se trouve dans un livre et dans un auteur : cette dernière affirmation du pape est de l'ordre du fait humain qui n'entre pas dans le cadre de l'infailibilité pontificale". Malheureusement pour eux, c'était tout-à-fait faux : le pape est infaillible non pas seulement dans l'ordre théorique des choses, mais dans l'ordre pratique et purement humain de dire que dans tel livre se trouve l'hérésie identiquement telle qu'elle a été condamnée magistériellement, autrement dit dans le fait dogmatique. *Parce que l'Église est infaillible jusque dans le fait dogmatique.* Et c'est le même cas de figure pour la légitimité pontificale : le catholique a l'obligation, sous peine d'anathème formel, non seulement de professer l'institution de la papauté, mais encore de croire qu'*un tel*, dûment désigné par l'Église universelle comme pape, est le pape actuel...

Ce que le sédévacantiste ne saisit pas, c'est que cette seule et simple adhésion de l'Église universelle pour reconnaître la qualité de Vicaire du Christ à Paul VI, est le criterium infaillible qui emporte tous les autres, dans la question de la légitimité pontificale, y compris celui de la Foi du nouveau pontife, que, théologiquement, il *précède*. Le cardinal Billot le dira très-explicitement : "L'adhésion de l'Église universelle est À ELLE SEULE [= nonobstant tout criterium doctrinal], le signe infaillible de la légitimité du pontife romain". Et tous les théologiens diront comme lui. Il faut que le sédévacantiste se convainque enfin que la règle prochaine de la légitimité pontificale appartient à l'Église-Corps et non à l'Église-Âme. Un pape n'est pas pape parce qu'il a la Foi, mais parce qu'il est désigné par l'Église universelle, dont l'organe ordinaire est le Sacré-Collège

cardinalice, pour être sa tête. Et la Foi pour l'Église universelle lui est communiquée subséquemment par le Saint-Esprit, par le canal tout divin de cet acte de reconnaissance ecclésiale universelle.

Donc, sous des apparences de logique formelle, le sédévacantiste prend un positionnement schismatico-hérétique fort grave, et qui le met *lui-même* hors de l'Église : il s'arroe, tel un vil hérésiarque du genre de Wicleff, Huss, Luther, et *tutti quanti*, le pouvoir de décider qui est ou qui n'est pas pape, faisant fi de la Constitution divine de l'Église, tombant dans l'hétérodoxe *libre-examen* de la légitimité pontificale, dans l'*invisibilité* de l'Église en matière de légitimité pontificale, laquelle, selon lui, ne ressortirait plus que du criterium doctrinal, et duquel criterium, au surplus, il déclarerait être en possession, juge et parti.

Que le sédévacantiste, donc, prenne bien conscience qu'il n'a pas le pouvoir de décider qui est pape ou qui ne l'est pas, quand bien même il constate intellectuellement et spirituellement, que la doctrine du pape n'est pas catholique dans son Magistère. Il n'est en effet qu'un simple "membre enseigné" en ce qui a trait à la légitimité pontificale, quand bien même son intellect nourri de la Foi lui montre, démontre et surdémontre la non-catholicité du Magistère du pape actuel post-vaticandoux (bien sûr : ce cas de figure contradictoire est, dans les temps historico-canoniques de l'Église, parfaitement impossible ; *mais pas dans la Crise de fin des temps*, lorsque l'Église est sur la croix : cette "si grande contradiction", He XII, 3-4, du Christ sur la croix, est alors revécue par l'Église... je vais évidemment revenir sur cela, pour bien définir et préciser les choses sur le plan de la théologie morale, c'est bien entendu très-important).

Or, voici : l'Église universelle toute récapitulée dans le Sacré-Collège cardinalice dans la majorité des 2/3+1, dont on pourrait dire dans un raccourci très-juste qu'ils sont les "membres enseignants" de la légitimité pontificale, a désigné

Jean-Baptiste Montini pour être la Tête du Corps ecclésial tout entier. Nonobstant toute autre considération, MÊME DOCTRINALE, le catholique véritable qui réfléchit à "la crise de l'Église", a donc PREMIÈREMENT l'obligation de Foi stricte de professer que Paul VI est pape, *verus papa*, dans Vatican II et... la suite, puisque cette reconnaissance ecclésiale universelle cardinalice dont il a bénéficié en juin 1963, date de son accession au souverain pontificat, n'a fait l'objet d'aucune défaillance, d'aucune contestation après Vatican II, pas plus du reste que pendant ou avant !

Bon. Maintenant que le faux-fuyant sédévacantiste est balayé comme rognure, on se retrouve dans quelle situation ? D'un côté, on a un pape dont on ne peut pas dire, sous peine d'anathème, qu'il n'est pas pape ; d'un autre côté, ce pape dont on ne peut pas dire qu'il n'est pas pape, professe l'hérésie formelle dans son Magistère ordinaire et universel infaillible, et là, le sédévacantiste a parfaitement raison contre le lefébvriste, de le dire et soutenir, nous l'allons voir plus loin, à la déconfiture honteuse de l'abbé de Tanouärn, que fustigera d'importance *frère Ignorantus*... Or, ces deux constats sont, et vrais, et authentiques, et incontournables (je réglerai tout-à-l'heure son compte aux palinodies insensées et profondément débiles dans tous les sens du terme choisi, de l'abbé de Tanouärn, lorsqu'il s'imagine que l'hérésie de Vatican II est hors-cadre de l'infaillibilité de l'Église... si tant est qu'il admet qu'il y en ait une, d'hérésie, car, oui, il ose aller jusque là, ce qui résoudrait effectivement *in radice* le problème, ô folie !, ô absurdité !, des yeux qui ne veulent point voir...).

C'est donc, matériellement, la contradiction *dans* l'Église, le principe de non-contradiction saute au for externe.

... Éh bien, lecteurs ? Pourquoi êtes vous surpris, interloqués ? Ô catholiques ! Ô catholiques ! quand donc serez-vous dignes de votre Foi ? Vous ne savez donc pas ce

que c'est que la Passion ?, la mort rédemptrice du Christ sur la Croix, nécessaire pour le salut du monde ? On est chrétien, disciple du Christ crucifié, et quand la crucifixion arrive dans l'Église, on ne comprend plus rien ?! Étrange chose tout-de-même. Tels, d'ailleurs, les disciples qui ne "comprirent pas ce qu'Il disait" quand Il leur prêchait sa prochaine Passion... Mais qu'est-ce, la crucifixion, sinon le Bras gauche du Christ tiré... à gauche, et le Bras droit pareillement... à droite, et entre les deux *aucune solution physique de repos*, bien au contraire, écartèlement suprême dans le déchirement de la substance de l'être, jusqu'à ce que mort s'ensuive.

Dans l'Église vaticandeuse, c'est très-exactement cela qui arrive, dans l'ordre moral et non plus physique, et précisément, c'est justement ce cas de figure que tous les traditionalistes de toute tendance ont commencé par vouloir exclure absolument du raisonnement à poser pour solutionner théologiquement "la crise de l'Église", d'instinct ; lesquels, précisément par cette exclusion même, ne peuvent *rien comprendre* de "la crise de l'Église", et accessoirement que tomber peu ou prou dans des raisonnements hérétiques pour s'obstiner à vouloir "comprendre humainement" les choses. Le principe de non-contradiction est mis à mal sur la Croix d'ignominie rédemptrice, ce n'est donc pas étonnant que "la crise de l'Église" manifeste cette "si grande contradiction", puisqu'elle réplique présentement la Passion du Christ.

Même celui par qui le scandale est arrivé, je veux dire le pape Paul VI signataire de Vatican II, a fini par s'en rendre compte, d'où sa fameuse parole prononcée en 1972 : "La fumée de Satan est rentrée DANS l'Église". Notez bien qu'au premier degré, cette phrase est blasphématoire : il est impossible que la "fumée de Satan", c'est-à-dire les œuvres de Satan, dont l'un des sens étymologiques principaux est : *contraire, contradiction*, puisse rentrer *dans* l'Église. Et cependant, Paul VI ne s'était pas trompé, c'était bien cela : la

contradiction est *matériellement* rentrée DANS l'Église. Quand bien même cette parole de vérité était proférée par le pape qui ne se rendait pas compte qu'elle était entrée par l'hérésie de Vatican II... pas plus, du reste, ne s'en rendent compte ses successeurs, moins encore le dernier, Benoît XVI (l'abbé de Tanouärn a une belle formule sur cela : "Benoît XVI fait une relecture au forceps de Vatican II en essayant d'en droitiser le sens").

Et ici, "Petrus", je vous demande instamment de prendre conscience de l'argument de l'infailibilité de l'acte de reconnaissance ecclésiale universelle du pontife romain qui, une fois qu'un tel en a bénéficié, il est infailiblement vrai pape. Je n'ai exprimé ici la question qu'à bâtons rompus bien sûr, mais j'ai toute une étude dans *L'Impubliable* pour bien montrer que si le cardinalat est une institution d'ordre canonique, somme toute "moderne" dans l'Église, par contre, la fonction principale que les cardinaux remplissent, à savoir d'élire le pape, n'est pas du tout de droit canonique, mais de droit divin ; parce que cette charge suprême, ils la tiennent d'une légitime succession de l'antique haut-clergé romain dont la composition a varié aux cours des âges et qui, lui-même, lorsqu'il donnait une tête à l'Église de Rome, accomplissait un acte de droit divin ; car, comme l'a si bellement dit le cardinal Journet : "*L'Église de Rome est le nom d'humilité de l'Église universelle*"; c'est-à-dire qu'en donnant une tête à l'Église de Rome, les cardinaux légitimes successeurs du haut-clergé romain, donnent, *ipso-facto*, par le même acte, une tête à l'Église universelle ; or, comme cette dernière est immédiatement assistée par le Saint-Esprit, et non médiatement, l'acte est donc couvert par l'infailibilité divine. On ne saurait ici que souscrire, dans ce sens précis, au rappel du droit divin du pape par l'abbé de Tanouärn. L'acte d'élection pontificale, je dis bien L'ACTE, est pour cette raison doté de l'infailibilité. Et loin que ce soit à vous, sédévacantiste "Petrus", et à tous vos compères avec ou sans

soutanes, qui n'êtes tous individuellement ou collectivement, comme moi du reste, que des "membres enseiGNÉS" de la légitimité pontificale, de juger de la Foi du nouvel élu, c'est précisément aux cardinaux qu'est de droit divin dévolue cette redoutable charge et responsabilité préliminaires à toute élection pontificale. Et cet examen de la Foi du *papabile*, théologiquement intégré à l'acte d'élection pontificale, et pour cette raison même, a lieu sous couvert infailible du Saint-Esprit. C'est pourquoi Journet encore pouvait bien résumer la question ainsi dans sa Théologie dogmatique : "L'acceptation pacifique de l'Église universelle s'unissant actuellement à tel élu comme au chef auquel elle se soumet, est un acte où l'Église engage sa destinée. *C'est donc un acte de soi infailible*, et il est immédiatement connaissable comme tel"<sup>7</sup>. Et surtout, ne croyez pas pouvoir objecter que la juste et libérateur clameur de M<sup>gr</sup> Lefebvre et des traditionalistes a rompu le caractère "pacifique" de cette reconnaissance ecclésiale universelle de la qualité de pape, pour Paul VI (... et les suivants) : SEULS les "membres enseignants" de la légitimité pontificale, à savoir les cardinaux du Sacré-Collège dans la majorité des 2/3+1, ont pouvoir de rompre théologiquement cette acceptation pacifique de l'Église universelle quant à la qualité de pontife romain sur un tel, car ils en sont théologiquement les seuls suppôts, négativement ou positivement.

Un mot, précisément, sur le "Conciliarisme" (= c'est la doctrine hétérodoxe qui soumet le pape au concile général), dont "Petrus" a dit quelques mots, c'est tout-à-fait le bon endroit où piquer la note. L'abbé de Tanouärn a cité Cajetan et d'autres auteurs qui ont cru pouvoir "réparer" la situation d'un pape hérétique en tant que docteur privé par la réunion extraordinaire d'un concile général *composé exclusivement d'évêques*. Quand bien même cette situation n'est pas du tout

---

<sup>7</sup> *Le Verbe Incarné*, excursus VIII, p. 624.

la nôtre puisque, on l'a déjà vu, Paul VI, dans *Dignitatis Humanae Personae*, est docteur universel des chrétiens, et non point du tout simple docteur privé, il convient de dire que c'est de toutes façons *une fausse solution*.

Mais je commence sur cela par citer l'abbé de Tanouärn : "... Donc le pape ne peut pas être déposé mais, dit Cajetan, il y a des fois où il doit l'être. *Papa non depositus sed deponendus est*. Car Cajetan n'est pas du tout de ceux qui pensent que le pape ne peut jamais se tromper. Autrement dit il n'est pas tellement de votre chapelle, c'est vrai. Pour Cajetan qui vit très proche des papes et de papes qui ne sont pas très reluisants, Alexandre VI, Jules II, Léon X dont la grande idée était l'œcuménisme humaniste avec Erasme, donc tous ces papes que Cajetan voit à l'œuvre, qu'il juge, il ne leur accorde pas un placet *a priori*. Et il sait bien qu'un pape peut être un mauvais pape et un tyran et d'autant plus tyran qu'il a plus de pouvoir note-t-il. Mais au moins se pose-t-il le problème. *Et, dit-il, dans certains cas, s'il y a vraiment évidence du bien à faire pour toute l'Église un concile pourrait être réuni qui, après plusieurs monitions, prononcerait, si c'est évident, si c'est clair, si c'est pour le bien, la déposition du pape*. Autrement dit il y a une toute petite exception à la règle mais la règle s'exerce et, devant un mauvais pape, dit Cajetan, le seul remède proportionné est la prière. Proportionné parce que ce remède s'adresse à Dieu immédiatement qui est l'auteur substantiel du droit du pape et l'auteur substantiel de l'Église qui procède de la plénitude de pouvoir du pape, eh bien c'est Dieu que l'on prie".

À cette thèse cajetaniennne *in extremis*, on peut d'ailleurs adjoindre celle de certains sédévacantistes qui prétendent réunir un conclave *composé des seuls évêques certainement catholiques* restant sur terre après la tourmente vaticandeuse, pour élire un nouveau pape (car théologiquement, c'est la même chose de déposer un pape que d'en élire un nouveau :

qui a pouvoir sur la déposition a pouvoir sur l'élection). On voit d'ailleurs, à un endroit de la conférence-débat, nos traditionalistes se demander, d'une manière quelque peu surréaliste, où pourrait-on bien chercher sur la planète, après Vatican II, des *évêques catholiques*... Quoiqu'il en soit de ce dernier point, dans l'un et l'autre cas, on prétend théologiquement réparer le cas d'un pape hérétique *au moyen d'un concile général d'évêques* qui procéderait à sa déchéance et à la subséquente élection d'un nouveau pape.

Or, cette thèse de la déchéance d'un pape puis de l'élection d'un nouveau par un concile général d'évêques, *en ce compris le raisonnement de l'abbé de Tanouärn qui voudrait que ce puisse être une exception confirmant la règle*, n'est absolument pas compatible avec le droit divin du pape qu'a précisément rappelé notre inconséquent abbé. Parce qu'il n'y a pas le moindre moyen de la différencier théologiquement de l'hétérodoxe "conciliarisme".

Les papes l'ont d'ailleurs rappelé à plusieurs reprises, singulièrement le pape qui vivait au temps de Cajetan et qui l'a contredit sur cela, l'élection pontificale est réservée *exclusivement* au Sacré-Collège cardinalice, à l'exclusion de tout autre membre dans l'Église, y compris l'évêque.

Il est prodigieusement étonnant d'ailleurs qu'une thèse aussi hérétique en son fondement, puisse avoir été soutenue par un théologien chevronné comme Cajetan... Il est tellement facile, en effet, de comprendre pourquoi cette thèse est hérétique ! Car si l'évêque avait un quelconque droit dans l'élection du pape, *même à titre d'exception*, c'en serait bien fini non seulement de la liberté du pape ainsi élu... *mais surtout de celle de TOUS ses successeurs jusqu'à la fin du monde !* Faire élire un pape par les *seuls* évêques de l'orbe catholique est anti-théologique au possible : souvenons-nous du concil(iabul)e de Bâle voire même de Constance à ses débuts, lesquels n'avaient rien moins en projet que de soumettre en principe le pape à tout concile général (qui sont

composés des seuls évêques quant aux voix actives) ; ce n'est qu'à fort grand-peine si l'Église romaine réussit, notamment grâce à l'action intelligente, pondérée, inspirée et persévérante, du pape Eugène IV (1431-1447) et de sa Curie, à sauvegarder sa constitution voulue par le Christ, à savoir que l'Autorité du Pape prévaut sur tout concile général. Or, depuis ces conciliabules du XV<sup>e</sup> siècle étouffés d'extrême justesse, très-agressifs dans leur dernier avatar, celui de Bâle, *cette révolte collégiale-démocratique contre l'Autorité pontificale ne cessa jamais* : les hérésiarques parus dans l'Église depuis lors, qu'ils soient luthériens, calvinistes, hussites puis jansénistes et enfin modernistes, ont tous voulu battre en brèche l'autorité du Souverain Pontife *en voulant la plier démocratiquement aux voix épiscopales de l'Église, voire même, pour les plus enragés, celles presbytérales*, qu'on fasse résider ces voix dans des assemblées "parlementaires" d'Église, conçues comme de véritables "États généraux permanents de l'Église" reconductibles tacitement, ou bien dans des conciles nationaux, comme le voulaient les jansénistes français. C'est d'ailleurs cette sourde mais continuelle et formidable révolte qui a fini par susciter en réaction, *opportet haereses*, la proclamation libératrice de Pie IX en 1870, concernant l'infailibilité pontificale *ex cathedra*... avant hélas, de voir son triomphe au moins pratique dans Vatican II par la "collégialité épiscopale".

Soumettre donc ne serait-ce qu'*une seule* élection pontificale à un conclave composé *exclusivement* d'évêques, ce serait du même coup créer un précédent des plus fâcheux dans la vie de l'Église militante, alors que les ennemis du Christ et de son Église n'ont jamais renoncé à abattre l'Autorité pontificale... et qu'ils y sont même arrivés par la "collégialité épiscopale" à Vatican II. Il est en effet bien facile de comprendre qu'une fois ce "concile-conclave d'évêques ayant procédé à la déchéance et/ou à l'élection d'un pape" cano- niquement enregistré dans les annales ecclésiastiques, rien ni

personne ne pourrait plus désormais contredire les prétentions "conciliaristes" hétérodoxes des démocrates révolutionnaires qui veulent soumettre par principe le pape au concile général. Ne serait-ce que pour cette raison, la thèse de Cajetan rappelée par l'abbé de Tanouarn, celle aussi de nos auteurs sédévacantistes de faire élire le nouveau pape par les seuls évêques catholiques actuels, serait proscrite formellement. Ce serait une solution qui serait *pire* que le problème à résoudre. Le P. Fages, biographe de saint Vincent Ferrier dont il n'est pas très-connu que c'est grâce à lui que le grand-schisme fut résolu, a, lors de son exposé sur la question, cette très-bonne remarque : "Faute de cardinaux, le Concile représentant l'Église, peut, *non pas élire le pape, mais choisir les électeurs*"<sup>8</sup>. Et encore, pas les choisir n'importe comment ni n'importe où, mais selon les prescriptions précises de la Constitution divine de l'Église que je vais rappeler tout-de-suite avec le cardinal Journet.

Car du reste, ce n'est pas seulement pour cette seule raison qu'il est impossible de confier l'élection d'un pape, *même une seule fois*, à un concile général d'évêques, mais surtout parce que cela est opposé *formellement* à la Constitution divine de l'Église qui réserve l'élection pontificale à *la seule Église Universelle*. Laissons Journet nous le bien dire : "Le pouvoir d'élire le pape réside formellement (c'est-à-dire, au sens aristotélicien, comme apte à procéder immédiatement à l'acte d'élection) *dans l'Église Romaine*, en comprenant dans l'Église Romaine les cardinaux-évêques qui sont, en quelque sorte, les suffragants de l'Évêque de Rome (le pape). C'est pourquoi, selon l'ordre canonique prévu, le droit d'élire le pape appartiendra de fait aux cardinaux seuls. C'est pourquoi encore, quand les dispositions du droit canonique seraient irréalisables, ce serait aux membres certains de l'Église de Rome qu'il appartiendrait

---

<sup>8</sup> *Histoire de saint Vincent Ferrier*, P. Fages, t. II, p. 132, note 2.

d'élire le pape. À défaut du clergé de Rome, ce serait à l'Église Universelle, dont le pape doit être l'Évêque"<sup>9</sup>.

La question qui nous occupe donc, se récapitule ainsi très-précisément : *l'élection papale revient au Haut-Clergé de Rome ; à son défaut, elle revient au Bas-Clergé de Rome ; à son défaut encore, elle revient à l'Église Universelle.*

Or, l'Église Universelle, en matière de légitimité pontificale, *n'est pas du tout composée des seuls évêques* (tout simplement parce que ceux-ci ne réalisent pas du tout l'Église Universelle... sans le pape : c'est donc une absurdité de parler de "concile général" censé représenter l'Église Universelle... sans le pape, d'où précisément l'inanité absolue de suggérer la réunion de tous les évêques de l'orbe catholique dans un concile pour déposer un pape ou en élire un, puisque, d'une part, seule l'Église universelle peut le faire, et que, d'autre part, sans le pape, tous les évêques ne sont pas l'Église universelle, et ne peuvent absolument pas le devenir !). L'Église Universelle pour déposer et/ou élire un pape est théologiquement composée de *TOUS les catholiques vivant actuellement*, c'est vraiment la réunion de tous, sans distinction aucune de rang ni d'autorité dans l'Église, ni surtout exclusion aucune, c'est l'assemblée plénière de tous les fidèles du Christ actuellement intégrés à son Église, c'est-à-dire qui ne sont ni excommuniés, ni schismatiques, ni hérétiques, ni apostats, je n'ose écrire c'est "le peuple de Dieu".

C'est pourquoi d'ailleurs, ce dernier cas de figure est presque irréalisable, et n'a eu lieu qu'une fois dans l'histoire de l'Église, une très-exceptionnelle fois : pour terminer le Grand-Schisme d'Occident. Contrairement en effet à la thèse étonnamment hérétique avancée par Cajetan et d'autres théologiens, et... certains docteurs sédévacantistes actuels, cette élection pontificale d'exception pour terminer le Grand-

---

<sup>9</sup> *L'Église du Verbe Incarné*, C<sup>al</sup> Journet, p. 623.

Schisme n'a pas enregistré *un concile général composé d'évêques exclusivement, mais tout au contraire une représentation équilibrée de toute l'orbe catholique d'alors, véritablement de l'Église Universelle*. Penchons-nous sur les électeurs de Martin V dont l'élection va terminer très-miraculeusement le Grand-Schisme d'Occident. Toutes les histoires ecclésiastiques les rangent en *deux* catégories bien marquées, bien distinctes l'une de l'autre : il y a *les cardinaux de toute obéissance des trois papes douteux d'un côté*, et, de l'autre, *des représentants accrédités des cinq Nations chrétiennes principales d'alors*. On ne saurait mieux marquer la distinction "membres enseignants" et "membres enseignés", dont la réunion, *et elle seule*, réalise théologiquement l'Église Universelle quant à l'élection pontificale. C'était vraiment l'Église Universelle qui était représentée par ces cinquante-six électeurs, composés de deux moitiés sensiblement égales de "membres enseignants" et de "membres enseignés" de la légitimité pontificale. Car en effet, notons bien que même s'il y avait (forcément) des évêques parmi les trente représentants des cinq Nations, *ils ne l'étaient pas tous, et de plus, ceux qui l'étaient n'agirent au Conclave nullement en qualités d'évêque de l'Église catholique, mais seulement comme simples mandataires des Nations*. Toutes les histoires de l'Église le disent bien.

Limitons-nous à deux exemples. Dans sa célèbre *Histoire universelle de l'Église catholique* écrite au siècle dernier, l'abbé Rohrbacher, à propos de ces trente représentants des cinq Nations principales de la Chrétienté ayant voix au conclave duquel sortira Martin V, emploie le mot très-révéléateur de "*députés*". Députés de qui ? Pas de l'Église, mais des Nations chrétiennes qui, ici, figurent les "membres enseignés". Or, quand on est "député", on n'a pas plus de pouvoir que celui qui nous députe, c'est un principe formel de droit que le mandataire n'a pas plus de pouvoir que ceux possédés par son mandant. Autrement dit, les personnes

juridiques des Nations n'ayant nullement le pouvoir d'Ordre qui appartient exclusivement à l'Église, les députés-évêques qu'elles envoyaient au "conclave universel" pour les représenter, *ne l'étaient nullement en tant qu'Évêques*, pour ceux qui l'étaient. C'est pourquoi le mot de Rohrbacher, dans son *Histoire*, pour désigner les représentants des cinq nations ayant participé au conclave, "*députés*", me semble être le plus juste. Un autre historien, Gaston Castella, désigne ces trente députés des cinq Nations par la double dénomination fort significative pour notre sujet de : "*prélats et docteurs*", parce qu'elle laisse encore mieux entendre que s'il y eut inévitablement des évêques parmi ces électeurs-députés des Nations, il y eut également des laïcs, docteurs de Sorbonne ou autres ("Prendraient part, cette fois-là, à l'élection, non seulement les cardinaux présents, mais trente prélats et docteurs, soit six de chacune des cinq nations"<sup>10</sup>).

Donc, même dans le cas de très-grande exception où c'est l'Église Universelle qui élit le pape, à défaut du haut et bas clergé de Rome, *il ne s'agit pas du tout d'un concile général, je veux dire composé exclusivement d'évêques*. Parce que c'est directement opposé à la constitution divine de l'Église, telle qu'elle a été fondée par le Christ. Il est capital de bien saisir que les évêques n'ont pas plus de pouvoir sur l'élection pontificale, à quelque niveau que ce soit, que le simple prêtre ou laïc. *Seul le Haut-Clergé romain, à savoir les cardinaux, ont actuellement le pouvoir, dans la majorité des 2/3+1, de décider négativement ou positivement QUI est la tête de l'Église de Rome, alias Église universelle*. Voilà la loi fondamentale de l'Église. Et plus "la crise de l'Église" est grave, plus il convient de respecter cette loi.

Pour en revenir à votre objection donc, "Petrus", comme quoi Paul VI, à la signature magistérielle de *Dignitatis*

---

<sup>10</sup> *Histoire des papes illustrée*, t. 1, p. 315.

*Humanae Personae*, n'était pas, n'était plus, ne pouvait pas ou plus être, que M<sup>gr</sup> Montini, c'est-à-dire non-pape, vous aurez sûrement compris par ce qui précède qu'elle n'est qu'une pseudo-objection qui n'a aucune consistance ni valeur sur le plan théologique. Bien au contraire, vous êtes strictement obligé de croire de Foi, *de fide*, par le fait dogmatique toujours infaillible, que Paul VI était bel et bien pape, *verus papa*, lorsqu'il a signé ce décret vaticandoux, *parce qu'il bénéficiait alors du suffrage unanime du Sacré-Collège quant à sa qualité de vrai pape, vrai Vicaire du Christ*. Ce qui évidemment vous fait prendre conscience de la mort mystique ordonnée à la Passion du Christ dans laquelle se trouve l'Église depuis Vatican II.

Tout ce qui précède, cher "Petrus", vous l'avez compris, je l'ai rédigé *ad aedificationem*, sous l'ordre de frère *Ignorantus*, pour, négativement, vous faire toucher du doigt l'inanité complète de la thèse sédévacantiste, et, beaucoup plus positivement, pour vous amener doucement à réfléchir sur la Passion du Christ comme seule grille de lecture valable pour lire "la crise de l'Église"... et en vivre, pour votre salut... même s'il s'agit d'en mourir dans un premier temps...

# Mais voici une autre saillie de cette conférence-débat. Je lis avec édification que "Petrus" se scandalise des catholiques de nos jours, ou prétendus tels, même, mais oui, sous label bio pur jus pur fruit "tradi" (exigez la marque), qui se contrefichent comme de l'an 40 si le pape est vrai pape ou bien non. "... Et puis [après la réaction "tabou"], il y a une deuxième réaction : les gens qui s'en fichent complètement. Que Jean-Paul II soit pape ou pas pape, que Paul VI soit pape ou pas pape, [peu importe] !" (...) Mais l'attitude la plus désespérante, me semble-t-il, et qui est hélas très répandue dans la galaxie traditionaliste, ce sont les gens qui se moquent totalement de la question de l'autorité, de la ques-

tion du pape dans l'Église. Et c'est quand même, je crois, extrêmement fâcheux".

En effet, c'est le moins qu'on en puisse dire. Comme si la chose ne les regardait pas, ni eux ni le salut de leurs âmes ! Je ne peux que vibrer au scandale de "Petrus". D'autant plus quand cette indifférence coupable est le fait de prêtres, voire même d'évêques... tradis, et même pourquoi ne pas le dire puisque je le pense, le fait de M<sup>gr</sup> Lefebvre lui-même soi-même qui avait une formule profondément scandaleuse lorsqu'il était serré de près pour donner à ses ouailles l'intelligence théologique de "la crise de l'Église", qu'il ne savait donner : *"Les théologiens du futur résoudre le problème"*. Éh quoi ! N'est-ce pas supposer par-là même que le Christ n'assistât point notre Église, "l'Église aujourd'hui", au pire moment pour elle qu'elle a à passer, la Passion ??? Que donc, pendant ce temps-là, Il cesserait de nous donner l'Intelligence de la Foi, et que sous ce rapport, Il ne serait donc pas "avec nous TOUS les jours", contre Sa promesse formelle !!! Oh ! Quel blasphème que cette pensée... Comme s'il était admissible que "les théologiens du futur" résoudre le problème de "la crise de l'Église" avec des considérants de la constitution divine de l'Église qui ne se trouvent pas DÉJÀ dans celle-ci, comme y étant déposés par le Christ... depuis 2 000 ans, et que donc, de nos jours mêmes, nous pouvons tout-à-fait découvrir... fors la paresse et la lâcheté spirituelles !

# C'est l'abbé de Tanouärn qui a raison sur les écrits de saint Bellarmin. Mais je ne m'étalerai pas longtemps sur la question car il semble que même les sédévacantistes présents en conviennent, ce qui est nouveau et je suis heureux de l'enregistrer de leur part, car saint Bellarmin mal entendu était auparavant pour eux un cheval de bataille : ce saint auteur scolastique, en effet, *ne professe nullement ex professo la thèse de la déchéance d'un pape hérétique en tant que docteur privé*, comme longtemps les sédévacantistes nous

l'ont dit, abusant du faux argument, il l'expose seulement à la manière des scolastiques, comme une thèse qui pouvait prendre place dans un exposé théorique sur la question, mais sans prendre nullement position pour elle. Les auteurs ecclésiastiques sédévacantistes du livre *Mystère d'iniquité — Enquête théologique, historique et canonique*, préfacé par M<sup>gr</sup> Dolan (2004), ont fort bien rétabli, eux aussi, la vérité sur la question : non seulement saint Bellarmin ne penche pas pour cette thèse, mais il penche énormément, tout au contraire, pour la thèse qui veut qu'*un pape ne saurait être hérétique en tant que docteur privé !*

"Il est probable, et on peut le croire pieusement, que le souverain pontife non seulement ne peut pas errer en tant que pape [= docteur universel des chrétiens], mais aussi qu'il ne pourra point être hérétique ou croire avec pertinacité une quelconque erreur dans la Foi en tant que simple particulier (*particularem personam*). Cela se prouve premièrement parce que cela est requis par la suave disposition de la Providence de Dieu. Car le pontife non seulement ne doit pas et ne peut pas prêcher l'hérésie, mais aussi il doit toujours enseigner la vérité (...). Dieu pourrait, sans doute, arracher d'un cœur hérétique une confession de vraie Foi, comme en un autre temps il a fait parler l'ânesse de Balaam. Mais cela serait plutôt de la violence et nullement conforme avec la manière d'agir de la divine Providence, laquelle dispose toutes choses avec douceur. Cela se prouve deuxièmement de par l'événement, car jusqu'à ce jour [saint Bellarmin vit au XVI<sup>e</sup> siècle], NUL PAPE N'A ÉTÉ HÉRÉTIQUE ; donc, c'est un signe que cela ne peut arriver. Pour plus d'informations, consultez Pighius"<sup>11</sup>. "Saint Bellarmin, poursuivent les auteurs de *Mystère d'iniquité, etc.*, renvoie pour plus amples informations à Pighius. Qui est Pighius ? Le néerlandais Albert Pighius (1490-1542), était un

---

<sup>11</sup> *De romano pontifice*, liv. IV, ch. 6.

théologien très apprécié par les papes de son époque. Il composa un *Traité de la hiérarchie ecclésiastique* (1538). Dans ce traité, Pighius démontra qu'un pape était dans l'impossibilité de dévier de la Foi, même en tant que simple particulier. Or, St Robert Bellarmin<sup>12</sup>, porta ce jugement sur la thèse de Pighius : ELLE EST FACILE À DÉFENDRE !" (fin de citation).

Il est également vrai que Da Silveira dans son ouvrage *La messe de Paul VI, qu'en penser ?* expose très-mal la question, il souscrit à la "légende sédévacantiste" première mouture. À la décharge de cet auteur des toutes premières aurores du combat tradi, il faut noter que son livre, écrit dès l'immédiat après-Vatican II, dans les années 1965, constituait une des toute premières réactions musclées face à la débâche doctrinale du concile, sans prétention aucune d'arriver à l'exhaustivité du débat et moins encore à des conclusions certaines (dans le livre, il y a beaucoup plus de questionnements que de réponses, ce qu'illustre d'ailleurs le point d'interrogation du titre, dubitatif et angoissé, qui reflète fort bien le contenu...).

Soit dit en passant, il est bon de rappeler qu'il est arrivé la même chose au *bon* pape Jean XXII qu'à saint Robert Bellarmin. Des malveillants ont voulu faire de lui un pape qui aurait versé dans l'hérésie en tant que docteur privé. Mais le livre qu'il a écrit, où les protestants falsificateurs de la vérité qui ont nom centuriateurs de Magdebourg ont voulu discerner une profession de foi hérétique de la part de Jean XXII, n'était... qu'un exposé scolastique de la thèse hérétique, sans que celui-ci ne prît le moins du monde fait et cause pour celle-ci.

Et justement, en fait, comme l'a très-bien affirmé saint Bellarmin, il n'est que trop vrai, pour conclure cette question importante, qu'en 2 000 ans de vie d'Église pourtant fort

---

<sup>12</sup> *De romano pontifice*, liv. II, ch. 30.

mouvementée et troublée, ON N'ENREGISTRE PAS UN SEUL CAS DE PAPE HÉRÉTIQUE EN TANT QUE DOCTEUR PRIVÉ, pas plus les Libère, les Honorius, les Pascal II, les Jean XXII, que les... Paul VI & successeurs !

Et, ô catholiques, c'est un vrai miracle de Dieu, bien propre à nous édifier et à nous faire comprendre, à genoux dans notre âme, que la prière du Christ est toute-puissante : "*Pierre, J'ai prié afin que ta Foi ne défaille point...*" Laissons les faux-culs de tout poil déblatérer à leur grande honte sur "l'hérésie de Libère et d'Honorius", "vieux préjugés de l'outrecuidance hérétique" (Dom Lévêque), se salissant en croyant salir les papes. Et quant à nous, catholiques véritables vivant à la fin des temps, comprenons que ce n'est sûrement pas de ce côté-là que nous devons chercher pour trouver une solution théologique à "la crise de l'Église"... C'est pourquoi du reste à peu près la moitié de la conférence-débat est HORS-SUJET, quand les intervenants nous débalent leur science sur Cajetan, Bellarmin, etc., qui, dans leurs écrits, ont considéré *le cas d'un pape hérétique en tant que docteur privé, OR NOTRE CAS EST CELUI D'UN PAPE HÉRÉTIQUE EN TANT QUE... DOCTEUR UNIVERSEL !* Cas bien évidemment inenvisageable sur le plan théologique. # Et maintenant, *frère Ignorantus* me met le doigt sur les saillies hérétiques de l'abbé de Tanouärn, ou plus exactement sur ses positionnements hérétiques, et me presse de pourfendre cela à coup de hallebarde de garde suisse ou de scramasaxe mérovingien. L'abbé *lefébrviste*, en effet, bien que sorti ou viré ou mis en quarantaine de la Fsspx (je ne sais, Dieu le sait), en a toute la mentalité plus que réprouvée, sur le strict plan théologique...

L'abbé a écouté patiemment "Petrus le sédévacantiste". Puis, c'est à son tour d'intervenir. C'est peu dire qu'il n'est pas d'accord avec le sédévacantisme. Cependant que, pour contrer les affirmations de "Petrus", on le voit employer, comme premier et principal argument, une problématique

bizarre, un raisonnement quasi hors-sujet, à savoir que, selon lui, le sédévacantiste professerait théologiquement, par sa thèse, la "*génération spontanée*" d'une nouvelle église. Il fait reproche aux sédévacantistes, en effet, que leur thèse présuppose que la hiérarchie catholique réunie dans l'aula conciliaire autour du pape a fondé... une nouvelle église, chose, dit-il, théologiquement impossible, et qui donc invalide la thèse sédévacantiste.

Lisons-le pour cerner plus à fond la pensée de notre docteur obscur : "*Ce n'est pas parce que des actes sont posés par la hiérarchie ecclésiastique qui nous paraissent inacceptables que brutalement ceux qui les posent vont constituer une nouvelle Église*". Donc, pour l'abbé lefébvrisme de Tanouärn, *on n'a pas le droit de dire qu'il y a eu des hérésies formellement posées à Vatican II par la hiérarchie, moins encore déchoir les Pères vaticandoux pour cette raison-là, à cause de la Constitution divine dont le Christ a dotée son Église ; parce que cela aboutirait à professer la fondation d'une nouvelle église.*

Le raisonnement est à la limite de l'absurde et d'être hors-sujet, car ce n'est pas ce que dit le sédévacantiste : il dit plus simplement qu'à Vatican II, les Pères actuels, par leur profession de foi hérétique, *ont cessé d'être l'Église*, il ne dit pas que lesdits Pères *ont fondé une nouvelle église* (d'ailleurs "Petrus" va lui rectifier le tir dans sa réponse). La manière de l'abbé de Tanouärn pour aborder la grande question est donc, pour le moins... *étrangoïde*. Mais à supposer que le sédévacantiste professerait cela, il serait bon que l'abbé lefébvrisme de Tanouärn veuille bien se rappeler que le premier à avoir argué de cette manière-là... s'appelait M<sup>gr</sup> Lefebvre, son... père spirituel ; il me semble me rappeler que quelqu'un le lui a dit, d'ailleurs, dans la conférence. Dans "l'été chaud 1976", quand celui-ci luttait avec les cardinaux de Paul VI, il reçut une lettre du cardinal Benelli qui employa pour la première fois le mot "d'église

conciliaire" pour définir l'Église à laquelle, donc, il intimait M<sup>gr</sup> Lefebvre d'obéir ; et Monseigneur, de prendre le mot à la lettre et de commenter : "C'est bien cela, ce n'est plus l'Église catholique ; ils nous parlent d'une nouvelle église, l'Église conciliaire"... M<sup>gr</sup> Lefebvre supposait donc là bel et bien que les Pères de Vatican II avaient fondé une nouvelle Église, *l'Église conciliaire*, qui n'était plus l'Église catholique.

Ceci dit, si l'on décode bien l'étrangoïde et quelque peu fumeuse problématique de l'abbé de Tanouärn, il semblerait qu'il reproche au sédévacantiste, par cette formule absconse de "génération spontanée", de soutenir que professer l'hérésie des Pères vaticandoux, c'est être *ecclésiovacantiste*, c'est-à-dire *poser une situation ecclésiale qui saborde irrémédiablement l'Église fondée par Jésus-Christ il y a 2 000 ans, sans solution de continuité, ni de restauration d'aucune sorte*. Bon, là, c'est vrai, nous avons vu qu'il a parfaitement raison. Mais pourquoi ne pas dire ce grief aux sédévacantistes plus simplement, si c'est là le fond de sa pensée ? Il faudrait, de toute urgence, que *frère Ignorantus* lui donnât des leçons de... simplicité, méthode Assimil accélérée.

Quoiqu'il en soit de la problématique compliquée, abstraite, de l'abbé de Tanouärn, le fond de son raisonnement, *c'est donc de refuser au sédévacantiste la faculté de soutenir qu'il y a eu hérésie formelle de la part des Pères de Vatican II dans un cadre infaillible, et moins encore de soutenir leur déchéance pour cette raison-là, À CAUSE de la Constitution divine de l'Église*. Plus loin, il nous parlera dans le même sens du "droit divin du pape", qu'il met au-dessus de tout, y compris des "circonstances", d'une manière cette fois-ci très-papolâtre. La Constitution divine de l'Église, donc, c'est son bélier, son fer de lance, sa *grosse Bertha*. C'est bien, c'est très-bien, on ne pourrait qu'y applaudir à deux mains et à deux pieds, mais... à condition que l'abbé de Tanouärn ne

s'en croit pas autorisé, sous prétexte de défendre la Constitution divine de l'Église, à *faire l'impasse radicale sur le fait ecclésial contemporain*, comme hélas on le voit le faire. Car ceci, c'est une nouvelle déviance, *une nouvelle fuite de la réalité vraie de "la crise de l'Église", une fuite de la Passion de l'Église.*

L'abbé de Tanouärn, à *cause du droit*, nie le fait. Cela me rappelle une boutade pour stigmatiser le fascisme : "Article 1 : le parti a toujours raison ; article 2 : lorsque le parti a tort, se référer à l'art. 1". C'est-à-dire que si le parti a tort *dans le fait*, il conviendra de ramener les esprits *au droit*, pour s'autoriser à supprimer carrément le fait dérangeant. C'est exactement ce raisonnement *fasciste* que soutient l'abbé de Tanouärn pour défendre l'Église qui a *tort* dans Vatican II : au nom du principe, à savoir la fondation divine de l'Église, il se croit autorisé à nier le fait ecclésial, à savoir l'hérésie formelle de Vatican II matériellement posée dans le cadre de l'infaillibilité du magistère ordinaire et universel. Pour peu que l'on prenne du recul pour juger de l'attitude de l'abbé de Tanouärn, nous sommes là *en pleine folie*. Comprenez bien, ô lecteur : notre abbé lefébvrisme *n'étudie pas, n'examine pas le fait*, il proclame tout simplement... *qu'il n'existe pas*, par présupposé, en prolégomènes fondamentaux de son raisonnement... ! Le sédévacantiste, quant à lui, *nie le droit* (à savoir la certitude de la légitimité pontificale sur la tête de Paul VI) pour pouvoir soutenir la "logique du fait" ecclésial contemporain de l'hérésie magistérielle enregistrée à Vatican II, et le lefébvrisme, quant à lui, *nie le fait* (à savoir que la hiérarchie certainement légitime réunie à Vatican II a, *una cum Paulus sextum*, matériellement promulgué l'hérésie), pour s'autoriser à soutenir la "logique du droit", à savoir la Constitution divine de l'Église récapitulée dans le droit divin du pape.

"*Chacun sa manière de fuite*", me souffle à l'oreille, peu fier, l'air sombre, *frère Ignorantus*. C'est vrai, il a raison.

Car n'oubliez pas ô lecteur, le but du jeu des traditionalistes, toutes tendances confondues. Ce n'est pas du tout, contrairement à l'effet d'affiche, de chercher la vérité théologique de "la crise de l'Église" pour en nourrir son âme, *c'est de fuir la Passion dans laquelle se trouve l'Église de par Vatican II, et de trouver ou bien plutôt bâtir à chaux et à sable une thèse qui lui donne l'illusion de le faire*. Même si cette démarche profonde est inconsciente, ce que je crois du reste pour la plupart. C'est tellement naturel de fuir la Passion ! Demandez donc à saint Pierre !! Et, *frère Ignorantus* et moi-même, qui, par la grâce et la miséricorde de Dieu, avons pris le parti de suivre la Passion du Christ dans son Église et de nous y unir pour notre salut, nous voyons bel et bien tous les intervenants traditionalistes s'employer à la fuir, les uns d'une façon, les autres d'une autre, et foncer comme taureau ne le ferait pas sur chiffon rouge jusqu'à *l'ultime* déduction de sa propre "logique" unilatérale... Mais non : la seule manière de vivre de la vérité de "l'Église aujourd'hui", comme d'ailleurs dans tous les temps, c'est de présenter à son âme *le droit ecclésial AVEC le fait ecclésial, INDISSOCIABLEMENT MARIÉ AVEC LUI*. Si le fait ecclésial contemporain marié au droit théologique révèle pour nos jours vaticandeux la Passion, l'écartèlement insoluble et invivable entre les deux, alors, il faut savoir l'accepter puisque le Christ, notre divin Modèle, l'a accepté. Hélas, selon la tendance naturelle de chacun, l'on voit les traditionalistes fuirent, soit le fait, soit le droit. C'est la réaction invincible d'une nature humaine déchue par le péché originel qui ne veut pas aller jusqu'au bout de sa Foi...

Or donc, pour réfuter la thèse lefébvrisme de l'abbé de Tanouärn, obnubilé du *droit* jusqu'à l'abstraction, l'annihilation complète non moins que folle du *fait* ecclésial contemporain, il suffit de citer l'adage scolastique bien connu : *contra factum non argumentum*. On n'argumente pas contre les faits. Car les faits sont PREMIERS dans l'ordre du

raisonnement théologique *in concreto* pour solutionner "la crise de l'Église", quand bien même ils semblent contredire le principe, le droit. Nier effrontément le fait avéré, comme il le fait avec beaucoup de chaleur et de conviction certes, ne va rien donner, sinon de se faire vivre, soi-même et les fidèles dont on a charge, dans la folie d'une situation QUI N'EXISTE PAS (le propre du fou est en effet de ne pas prendre conscience de la réalité objective). Malheureusement, c'est ce que l'on voit faire le lefébvrisme : pour se prémunir du péché schismatico-hérétique du sédévacantisme qui, pour sa maudite part, attende sacrilègement à la Constitution divine de l'Église, *il se réfugie dans la folie*. Il refuse la réalité, en effet, quand il nie qu'à Vatican II, *il y a bel et bien eu matériellement des actes magistériaux hérétiques couverts par l'infaillibilité de l'Église*.

Refus de la réalité. C'est hélas le diagnostic à poser en ce qui concerne les lefébvristes en général et l'abbé de Tanouärn en particulier ; voyez, je n'ai pas à chercher loin, je n'ai qu'à reprendre sa parole, il nous dit que les actes ecclésiastiques magistériels qui posent problème dans Vatican II "*paraissent* inacceptables". Le "*paraissent*" montre, de sa part, le refus de la réalité. Car cesdits actes, très-singulièrement le décret de la Liberté religieuse, pour en rester à celui-là, ne "*paraissent*" pas seulement inacceptables, ILS LE SONT ! Métaphysiquement, théologiquement, réellement, ils sont bel et bien (ou plutôt mal) antinomiques avec la Foi catholique. Le plus formellement du monde. Et c'est ainsi qu'ils doivent apparaître aux yeux de tout catholique, y compris à ceux de l'abbé de Tanouärn, c'est-à-dire aux yeux qui veulent humblement se soumettre à l'évidence des choses et des faits, cette loi du Saint-Esprit qui donne la Voie, la Vérité et la Vie. Plus loin dans la conférence, il osera nous dire que "... il fallait constater, et là, cher Petrus, je vous rejoins, qu'effectivement *phénoménologiquement* les manifestations

religieuses en provenance des dignitaires catholiques n'étaient plus les mêmes que les manifestations religieuses des dignitaires catholiques de tout temps. Donc il y a effectivement une déviation religieuse que, je crois, il ne faut pas se presser d'interpréter en termes d'hérésies".

Notre abbé considère donc, aux limites de l'absurde et du ridicule, que les actes d'hérésies posés par les "membres enseignants", pourtant vivant en chair et en os quand ils ont signé *Dignitatis Humanae Personae* ou qu'ils ont présidé Assise, ont été posés... *par des fantômes*. Car seuls les fantômes posent des actes phénoménologiques. Ou bien que si les actes ont été posés par des êtres humains réels, ils ne l'ont été que de manière... *somnambulique* ! Il nous le dit, il n'admet la chose que "phénoménologiquement", c'est-à-dire dans la sphère psychique ou psychologique, dans l'interconnexion des phénomènes purement humains gravitant satellitoïdement autour de la réalité *mais n'y ayant aucune prise...!, pas le moindre contact...!*, l'abbé de Tanouärn dixit !!

Or, faut-il le dire, ceci, c'est une prise de position purement volontariste qui ne correspond aucunement à la réalité des choses de Vatican II, objet de notre examen. Soutenir une telle thèse, *c'est choisir la folie pour éviter d'avoir à constater la réalité vraie*. Cette réalité vraie, c'est que les Pères, à Vatican II, faut-il avoir à le dire (... *frère Ignorantus* n'en revient pas d'être obligé de descendre jusque là...), étaient des hommes RÉELS ; ces hommes RÉELS ont signé RÉELLEMENT lesdits décrets hérétiques, donc les actes sont bien RÉELS, et non point... *ectoplasmiques* pour employer la langue spirite du siècle dernier, ou *phénoménologiques* pour faire plus moderne. Donc, étant donné la fonction *ès-qualités* que les "membres enseignants" RÉELS remplissaient au moment de la signature de cesdits actes RÉELS, ils ont *ipso-facto* une résonance théologique à part entière... Impossible de sortir de là sans intégrer les

petites maisons de fous à Charenton, avec ou sans camisole de force.

Mais cela ne suffit pas, au lefébvrisme, *de se réfugier dans la folie* pour refuser la révélation du Saint-Esprit dans "l'Église aujourd'hui". Il accroît encore son péché *en théorisant la folie qu'il a choisie, par l'hérésie*. On voit en effet l'abbé de Tanouärn, non seulement se réfugier follement dans une lecture *phénoménologique* des actes répréhensibles de la hiérarchie vaticandeuse pour éviter d'avoir à les noter d'hérétiques, mais il comble la mesure, plus loin, en refusant au *geste humain* de postuler tout seul une profession de foi, déviant cette fois-ci non plus seulement dans l'ordre pratique mais dans l'ordre théorique, soutenant son hétéropraxie par l'hétérodoxie correspondante, ce qui, objectivement, est certes beaucoup plus grave.

Lisons sa honteuse profession de foi en la matière : "Par ailleurs, sur la question de l'hérésie, bien entendu, un geste peut être hérétique *mais un geste est susceptible de plusieurs interprétations* alors qu'une parole est évidemment immédiatement compréhensible pour peu en tous les cas que l'on se donne la peine de la formuler clairement. Par conséquent, un geste pose la question de la désertion de la foi en la Révélation chrétienne, c'est-à-dire pose la question de l'hérésie *subjective* qui est, je crois, une question en soi insoluble s'il n'y a pas des paroles pour soutenir le geste". Voilà-t-il pas un très bel exposé *gnostique* de la métaphysique de l'être humain ! Car il est archi-faux que le geste (= corps) ait, *ex se*, de soi, *plus besoin* d'interprétation que la parole (= âme) pour être définitivement fixé dans sa signification précise et responsable : cher M. l'abbé de Tanouärn, combien de paroles ont *plus encore* besoin d'être interprétées pour être bien comprises dans leur sens précis que... les gestes ! Dire le contraire, cela revient à nous dire que le corps dans l'être humain est métaphysiquement *atténué*, n'a pas la même valeur que l'âme, qu'il lui est

inférieur... je le répète, nous sommes là en pleine métaphysique gnostique. John Daly avait pourtant fort bien exposé la question de l'acte hérétique, s'appuyant sur saint Thomas d'Aquin : "*Je me permets de vous rappeler que saint Thomas d'Aquin donne un exemple concret pour dire que l'on peut s'éloigner de l'Église catholique, sortir de l'Église catholique par un acte et non pas seulement par des paroles. Saint Thomas donne un exemple : l'exemple d'aller vénérer le tombeau de Mahomet. Alors ma question, puisque je dois poser une question, est la suivante : quelle différence faites-vous donc entre le fait de vénérer le tombeau de Mahomet et le fait de baiser le Coran ?*"

C'est magistral, imparable et surtout définitif. Mais on n'a jamais vu un fou se rendre au définitif. Le fou *discute* le définitif comme s'il n'était pas définitif, ou plus vicieusement, le met en *doute cartésien*. Malheureusement pour l'abbé de Tanouärn, saint Thomas d'Aquin, faut-il avoir à le dire, est ici parfaitement catholique lorsqu'il nous dit que l'acte posé *suffit* à fixer la signification et donc la responsabilité de la personne humaine qui l'a posé. Il n'y a rien à répliquer à cela, il y a à constater effectivement que l'acte du baiser du Coran par Jean-Paul II est un acte en soi *formellement hérétique* (voire même, comme l'a dit "Petrus", c'est plus qu'un acte hérétique, c'est de l'apostasie). Ce que ne fait pas l'abbé de Tanouärn qui ose mettre en avant toute une théorie profondément hétérodoxe sur la non-valeur métaphysique du geste posé par la personne humaine qui aurait, selon lui, besoin d'être *confirmé* par la parole pour être authentiqué. Je le répète, nous sommes là en pleine hétérodoxie à saveur gnostique.

Un seul exemple nous le montrera. Le Droit canon condamne la *communicatio in sacris*, c'est-à-dire, pour les catholiques, la participation à des sacrements non-catholiques, et cette condamnation est assortie d'un anathème. Or, que l'abbé lefébvrisme hétérodoxe prenne bien conscience

que cette loi d'Église est basée *uniquement sur le geste à l'exclusion formelle de la parole*. Et cependant donc, le Droit canon condamne bel et bien, *sur le seul fait du geste, c'est-à-dire la participation corporelle aux sacrements des fausses religions*. La théologie ici, est basée sur la métaphysique naturelle qui veut que le corps *est signifiant*, et partant, responsable du geste. Sinon, si l'on suivait l'abbé de Tanouärn dans ses échappatoires hérétiques, alors cela reviendrait à mettre en doute la réalité ontologique du corps dans l'être humain, et donc, tomber dans un concept *gnostique* de l'être humain.

Mais prenons un autre exemple. Supposons que je tiens en mains un revolver. Si, le braquant sur vous, ô lecteur candide et naïf (à Dieu ne plaise !), je ne cesse de dénier *par la parole* d'avoir l'intention de vous tuer, mais que *mon doigt* appuie sur la gâchette, que va-t-il se passer ? Est-ce que c'est parce que je vous ai dit : "*Je ne veux absolument pas vous tuer*" en tirant, que vous ne mourrez pas ? L'âme a beau avoir une intention exprimée par la parole, c'est le geste du corps qui manifestera l'acte formel posé par la personne humaine... et c'est celui-là qui vous tuera si, avant de tirer, j'ai visé en plein cœur. Pan ! Et contrairement aux hétérodoxes échappatoires de l'abbé de Tanouärn, ce geste-là "*ne peut pas avoir plusieurs interprétations*" et avoir métaphysiquement besoin de la parole pour dire quelle est la bonne : il se suffit à lui-même quant à la signification... Et le juge en jugera ainsi.

*De même*, le pape Paul VI uni à tous les évêques, formant avec eux cette unanimité morale réalisant l'universalité ecclésiale confectionnant *ipso-facto* l'infailibilité du Magistère ordinaire et universel, EST l'Église Enseignante (ils EXISTENT, ils ne sont pas des... fantômes ectoplasmiques, cher abbé !). Ils sont donc, à Vatican II, en puissance d'actes infailibles *quand bien même, en posant délibérément des actes qui le sont formellement, ils se récrieraient*

*d'en poser.* Ils "tirent", et... le coup part. Infailliblement, c'est bien le cas de le dire ! Qu'y puis-je ? L'Église n'est ni une girouette, ni un asile d'aliénés, encore moins une "pétaudière" où les fous du roi agiteraient leurs grelots pendant qu'un comparse jonglerait (... avec les mots) : *c'est la sainte Épouse du Christ dont tous les actes manifestent la Sagesse divine et éternelle, actes graves et surtout pleinement RESPONSABLES.*

Pour éviter, donc, ce constat *simple et non simpliste*, de l'hérésie matériellement posée par les "membres enseignants" dans le cadre du magistère infaillible à Vatican II, indiscutable pour tout être sensé, mais qui effraie son esprit lefébvrisme timoré et pusillanime *parce qu'il manifeste la Passion que vit l'Église en étant ainsi incontestablement matériellement recouverte d'un manteau de péché, du péché de la Liberté religieuse*, l'abbé de Tanouärn, en bon lefébvrisme, REFUSE LE FAIT.

Il a d'ailleurs deux types de subterfuges (= "moyen habile et détourné pour échapper à une situation, pour se tirer d'embarras, ruse, artifice" — Petit-Robert), j'allais écrire, pardon, de... vermifuges. L'un consiste à soutenir que la doctrine de la Liberté religieuse, pourrait bien, ma foi, ma mauvaise foi, ne pas être formellement hérétique, c'est-à-dire qu'elle pourrait recevoir une lecture catholique (c'était d'ailleurs, vous en souvient-il, une formule de M<sup>gr</sup> Lefebvre lui-même soi-même : ne parlait-il pas, certes diplomatiquement et pas du tout théologiquement, *d'"interpréter le concile à la lumière de la Tradition"* ? Si donc, cela peut être bien interprété, c'est que ce n'est pas *formellement* hérétique : Benoît XVI est précisément en train de s'escrimer à bien "interpréter le concile à la lumière de la Tradition", hélas, en pure perte). L'autre subterfuge-vermifuge consiste à soutenir que même si l'on admet qu'il s'agit d'une hérésie formelle, alors, elle n'est pas professée par les Pères actuels de l'Église dans le cadre de l'infaillibilité, c'est la fameuse

thèse *éculée et cent mille milliards de mille fois réfutée* de la "pastoralité" du concile, entendez qu'on le considère comme non-infaillible, thèse que, il fallait s'y attendre, on trouve dans les propos de notre abbé lefébvrisme...

Il s'en faut, pourtant, que ni l'un ni l'autre subterfuge ne puissent être soutenu.

Le premier, à savoir que la doctrine contenue dans la Liberté religieuse pourrait bien ne pas être formellement hérétique, est un mensonge éhonté, tellement *én-haur-me* qu'il en ferait rougir un enfant du premier catéchisme. *Frère Ignorantus* en est tout-à-fait scandalisé, et j'entends ses cochons, êtres simples et doux habituellement, qui en grognent de colère avec lui. Je l'ai dit dans mon précédent courriel, le P. Basile, moine rallié du Barroux, a concocté une immangeable thèse (dont ne voudraient pas les cochons de *frère Ignorantus*) pour tâcher de prouver un lien logique, ou du moins une évolution homogène, entre la Tradition catholique et la doctrine de la liberté religieuse professée à Vatican II, il n'a fait que montrer à tout le monde une profonde malhonnêteté intellectuelle et plus encore spirituelle ; son livre fut fort bien dénoncé en son temps par l'abbé Castelein, de la Fsspx... ancien confrère, donc, de l'abbé de Tanouärn. "*Si tu veux connaître la vérité sur toi, va chez ton ennemi*", dit un proverbe ; en vérité, les ennemis de l'Église surent très-bien voir l'antinomie formelle entre la Tradition et *Dignitatis Humanae Personae*, et j'en resterai pour faire court à l'affirmation de Hans Küng, déjà citée, parce qu'elle résume tout : "*L'assentiment à la liberté religieuse professée à Vatican II n'est ni implicitement ni explicitement contenue dans la condamnation de la liberté religieuse professée par Pie IX*". On ne saurait supposer que le noir puisse un jour, aux termes d'une homogène évolution, donner le blanc. La doctrine contenue dans *Dignitatis Humanae Personae* est en effet formellement hérétique, antinomique avec la doctrine catholique. M<sup>gr</sup> Lefebvre avait commenté ainsi, en son

temps : "*C'est MOT POUR MOT le contraire de Quanta Cura*". C'est d'ailleurs ce qu'il avait dit à Paul VI en 1976. MOT POUR MOT. Je redis ici mon *défi* à toute âme catholique intellectuellement honnête, de lire dans la foulée *Quanta Cura* puis immédiatement après *Dignitatis Humanae Personae*, et de n'y point voir le blanc et le noir. Le premier document condamne formellement la Liberté religieuse ; le second l'exalte non moins formellement. Et la même définition doctrinale est donnée, à cent ans de distance, par Pie IX et par Paul VI, au terme Liberté religieuse.

D'ailleurs, il m'apparaît indispensable de citer en synopse les deux textes, pour ne pas rester dans l'abstrait, car il faut vraiment prendre conscience de ces choses-là, il faut savoir *de quoi qu'on cause*, sinon on raisonne dans le vide :

#### Pie IX, dans "*Quanta Cura*" (1864)

"Contre la doctrine de la sainte-Écriture, de l'Église et des saints-Pères, ils [les novateurs] affirment sans hésitation que : «la meilleure condition de la société est celle où on ne reconnaît pas au pouvoir le devoir de réprimer, par des peines légales, les violations de la loi catholique, si ce n'est dans la mesure où la tranquillité publique le demande». À partir de cette idée tout-à-fait fausse du gouvernement des sociétés, ils ne craignent pas de soutenir cette opinion erronée, funeste au maximum pour l'Église catholique et le salut des âmes, que Notre Prédécesseur Grégoire XVI, d'heureuse mémoire, qualifiait de délire : «la liberté de conscience et des cultes est un droit propre à chaque homme. Ce droit doit être proclamé et garanti par la loi dans toute société bien organisée. Les citoyens ont droit à l'entière liberté de manifester hautement et publiquement leur opinions quelles qu'elles soient, par les moyens de la parole, de l'imprimé ou toute autre méthode sans que

l'autorité civile ni ecclésiastique puisse lui imposer une limite». (...) Au milieu donc d'une telle perversité d'opinions corrompues, Nous souvenant de Notre Charge apostolique, dans notre plus vive sollicitude pour notre très sainte Religion, pour la saine doctrine et le salut des âmes à Nous confiées par Dieu, et pour le bien de la Société humaine elle-même [*la Liberté Religieuse, effectivement, n'a pas seulement une incidence sur le salut des âmes, mais remet en jeu l'existence même de toute Société civile ordonnée au bien commun*], Nous avons jugé bon d'élever à nouveau Notre voix Apostolique. En conséquence, toutes et chacune des opinions déréglées et des doctrines rappelées en détail dans ces Lettres, Nous les réprouvons et condamnons de notre Autorité apostolique, et Nous voulons et ordonnons que tous les fils de l'Église catholique les tiennent absolument pour réprouvées, proscrites et condamnées" (§ 5 & 14)

**Vatican II, dans "Dignitatis Humanae Personae"**  
**(1965)**

"Le droit à la Liberté Religieuse a son fondement dans la dignité même de la personne humaine telle que l'a fait connaître la Parole de Dieu et la raison elle-même. Ce droit de la personne humaine à la Liberté Religieuse dans l'ordre juridique de la société doit être reconnu de telle manière qu'il constitue un droit civil (§ 2). La liberté ou immunité de toute contrainte en matière religieuse qui revient aux individus, doit aussi leur être reconnue lorsqu'ils agissent ensemble... Dès lors, donc, que les justes exigences de l'ordre public ne sont pas violées [*c'est le faux-prétexte même invoqué dans la maçonnique Constitution des Droits de l'Homme... et*

condamné par Pie IX !], ces groupes sont en droit de jouir de cette immunité afin de pouvoir se régir selon leurs propres normes, honorer d'un culte public la Divinité suprême [??!] (§ 4). Aux groupes religieux appartient le droit de ne pas être empêchés d'enseigner et de manifester leur foi publiquement, de vive voix ou par écrit. Mais dans la propagation de la Foi et l'introduction des pratiques religieuses, on doit toujours s'abstenir de toutes formes d'agissements ayant un relent de coercition [*ce qui, on l'a deviné, vise surtout... les catholiques !*]. Une telle manière d'agir doit être regardée comme un abus de son propre droit et une entorse aux droits des autres (§ 6) [... *déclaration inouïe de la part des vicaires de Celui qui s'est dit "LA Vérité" !*]. Qui plus est, cette doctrine de la liberté a ses racines dans la Révélation divine [*mensonge scandaleux, sacrilège dans un texte magistériel, que le Père Congar, rédacteur moderniste de ce passage, avouera quelques mois avant sa mort : "J'ai collaboré aux derniers § de DHP. Il s'agissait de montrer que le thème de la Liberté Religieuse apparaissait déjà dans l'Écriture. OR, IL N'Y EST PAS"*], ce qui, pour les chrétiens, est un titre de plus à lui être saintement fidèles [!!!] (§ 9). L'Église donc, fidèle à la vérité de l'Évangile, suit la voie qu'ont suivie le Christ et les Apôtres lorsqu'elle reconnaît le principe de la Liberté Religieuse comme conforme à la dignité de l'homme et à la Révélation divine, et qu'elle encourage une telle liberté. Cette doctrine, reçu du Christ et des Apôtres, elle l'a au cours des temps gardée et transmise (§ 12). Tous et chacun des articles édictés dans cette déclaration ont plu aux pères du sacro-saint Concile. Et Nous, par le pouvoir apostolique que Nous avons reçu du Christ, un avec les Vénérables Pères, Nous l'approuvons dans

l'Esprit-Saint, Nous le décrétons et le statuons, et Nous ordonnons de promulguer pour la Gloire de Dieu ce qui a été ainsi statué synodalement. À Rome, près Saint-Pierre, 7 décembre 1965, Paul, Évêque de l'Église catholique" (§ in fine).

Je me rappelle, en son temps, le P. de Blignières avait *pondu* un horrible texte à vocation de dédouaner les Pères conciliaires de l'hérésie contenue dans ce tristement célèbre décret vaticandoux. Je trouve bon de le reproduire ici : "*Le Concile a employé pour exprimer sa doctrine sur la Liberté Religieuse dans le domaine civil, certains instruments philosophiques et juridiques modernes qui, à notre avis, ne sont pas au point* [ah bon ?... mais, mais pourtant, les "membres enseignants" ne sont-ils pas mandatés par le Christ *infailliblement* pour "exprimer la doctrine" dans une impeccable orthodoxie ?]. *Ce qui fait qu'il est certain que la déclaration, telle qu'elle se présente, favorise en elle-même, dans son texte, une interprétation* [allons, allons, un peu de cohérence intellectuelle, que diable : c'est soit le texte, soit l'interprétation du texte ! Quelle indigne tromperie des âmes dans ce passage !] *qui est presque* [... presque, dit notre zouave pontifical, PRESQUE !!!...] *universellement répandue : à savoir que l'État doit être neutre en matière religieuse (...). Or, nous pensons que cette interprétation* [non ! mensonge éhonté !, il s'agit du texte lui-même !!] *est fausse et même proche de l'hérésie* [ce n'est pas "nous pensons", la doctrine en question EST une hérésie formelle]"<sup>13</sup>.

À l'époque, j'avais, indigné, commenté pareil texte de la manière suivante : "On fait ce qu'on peut, on n'est certes pas des bœufs ni surtout des flèches dans le carquois du Seigneur des Armées. Notre père *domini canes*, qui n'aboie pas tellement contre les loups ravisseurs des âmes c'est le

---

<sup>13</sup> *La Nef*, numéro 2 hors-série, oct. 1994.

moins qu'on puisse dire, manie les imprécisions comme il peut, dans un dédale amphigourique impressionnant, et surtout dans le mépris total et révoltant de *la vérité du fait*, afin qu'en mariant et multipliant les *doutes* (qui, en réalité, n'existent nullement), on puisse arriver à une... *certitude* : moins par moins égale PLUS en algèbre, pourquoi pas pour notre problème, n'est-ce pas les amis ? Plus on insérera de *doutes* dans les attendus du raisonnement théologique, plus ou pourra tirer la *certitude* de la non-hérésie du décret sur la liberté religieuse ! Mais, hélas pour lui, on n'a que faire des "*instruments philosophiques et juridiques modernes*" antécédents à la rédaction conciliaire du réprouvé décret. Cela, donc, ne sert à rien d'aller farfouiller subtilement dans les archives vaticandeuses, aux portes comme par hasard très-grande ouvertes pour l'occasion. Car ce qui compte dans la notation théologique des actes d'Église, c'est le for externe : l'infaillibilité couvre non pas les réflexions, débats, ni même les mentalités modernes des Pères conciliaires corrompues par "certains instruments philosophiques et juridiques modernes", elle couvre l'extrinséité du texte lui-même, soit les mots que les Pères ont signé, le document final de *Dignitatis Humanae Personae*. Or, celui-là est parfaitement et formellement hérétique dans le sens premier et obvie des mots employés qui seul compte, il ne s'agit pas du tout, comme le suppose très-faussement le P. de Blignières, d'une "interprétation" qui en serait faite, plus ou moins indûment.

Comme disait fort bien l'abbé Bernard Lucien à ce sujet, avant que lui aussi, las !, appelle noir ce qui est blanc et blanc ce qui est noir : "Il est indispensable de se référer avant tout au texte même de l'Autorité [à savoir celui magistériel de *Dignitatis Humanae Personae*], car c'est lui qui est normatif pour tout fidèle. Le texte doit être reçu dans le sens voulu par l'Autorité ; MAIS CE SENS EST CELUI QUI EST OBJECTIVEMENT SIGNIFIÉ DANS ET PAR LE TEXTE. C'est là une donnée essentielle, qui a été plus

qu'obscurcie, comme beaucoup d'autres, par le relativisme et l'historicisme des néo-modernistes infiltrés dans l'Église : le contexte historico-social est tout ; le texte, à la limite, n'est plus rien. Le P. L.-M. de Blignières est malheureusement victime de cette tendance, à l'état naissant, lorsqu'il affirme : «L'étude des débats et des relations officielles est nécessaire à la juste compréhension des textes conciliaires» (souligné par nous). Ériger en nécessité de principe ce qui peut être utile, stimulant, fructueux, ce qui peut apporter des lumières originales sur des points secondaires, périphériques ou anecdotiques : voilà le premier pas de la déviation. (...) En vérité, c'est en droit que l'étude dont nous parle le P. de Blignières [qui porte sur le contexte philosophico-sémantique des mots employés dans *Dignitatis Humanae Personae*, d'ailleurs le plus faussement du monde, car même ce contexte, comme le démontrait l'auteur de ces lignes, condamne sa thèse !] n'est pas [souligné dans le texte] nécessaire pour la juste compréhension du texte magistériel, du moins dans ce qu'il enseigne directement et qui est formellement garanti par l'assistance divine. Car d'une part cela est par nature signifié dans le texte, et d'autre part, en vertu de la lumière de la foi, le fidèle se trouve en communion intelligible avec le Magistère dans la Vérité qui se révèle en utilisant l'énoncé magistériel comme instrument. LE THÉOLOGIEN ARCHIVISTE, PAS PLUS QUE LE THÉOLOGIEN HISTORIEN, NE PEUT ÊTRE UN INTERMÉDIAIRE ENTRE LE MAGISTÈRE ET LE CROYANT"<sup>14</sup>.

C'est magistralement dit, n'est-ce pas M. l'abbé de Tannouarn, et, comme par hasard, on remarquera que c'est la SIMPLICITÉ DES CHOSES, ce sceau divin du Saint-Esprit, recommandée par... Jean XXIII cité par... M<sup>gr</sup> Lefebvre,

---

<sup>14</sup> La Liberté Religieuse, pp. 23-24 & note 16 — citation et commentaire tiré de *L'Impubliable*.

sans oublier... *frère Ignorantus*, qui nous révèle LA VÉRITÉ VRAIE DE LA SITUATION ECCLÉSIALE CONTEMPORAINE. Un mot sur cela. On a vu plus haut que les sédévacantistes, eux aussi, refusent la simplicité divine en ce qui concerne la légitimité pontificale, et l'on voit les lefébvristes la refuser plus encore scandaleusement en ce qui concerne la présence de l'hérésie dans *Dignitatis Humanae Personae*. Par-là même, en voulant se croire *plus subtils que la simplicité*, ils fourvoient leurs âmes dans l'erreur, ce terreau de prédilection de Satan pour lier les âmes dans l'obscurantisme de ses ténèbres...

Dieu, en effet, en constituant par Notre-Seigneur Jésus-Christ son Église, respecte infiniment les plus petits, les plus faibles, Il a voulu que même Gros-Jean l'innocent, dans son village, avec sa cervelle grosse comme un pois-chiche quand ce n'est pas du hachis Parmentier, puisse se rendre un compte très-exact de savoir QUI est le pape actuel, et de la même manière, Il a voulu que les mots des décrets magistériaux soient à prendre au premier degré obvie, simple, pour que Gros-Jean puisse, là aussi, s'en rendre un compte exact à son niveau. Non, non, il est faux et très-scandaleux de présenter la Théologie catholique comme la science égyptienne de l'Inconnaissable. Si certains points sont ardues et pratiquement insolubles sur cette terre (la Prédestination, par exemple), les grandes lignes de ce qui fondent la Foi et l'Église sont au contraire d'une grande simplicité. Tout particulièrement en ce qui concerne les choses de l'Église Universelle. Parce que Dieu a voulu que tout fidèle, le plus humble possible, puisse se faire une idée précise de la situation de son Église actuelle, Visible, de laquelle son salut dépend (... et donc, il doit la *connaître* !). Même, je le répète, Gros-Jean, l'innocent du village.

Cependant, il n'est que trop vrai que, sans vergogne, sans état d'âme aucun, bien des prêtres tradis, surtout ceux lefébvristes, osent dire que la théologie de "la crise de

l'Église", c'est essentiellement très-compliquée et qu'il est impossible d'arriver à une conclusion formelle, non pas, ô lecteurs, sur un point annexe de doctrine mais sur ce qui est le fondement même de la vie du chrétien, à savoir la *Visibilité de l'Église*, et ils le font supposer aux fidèles dont ils ont charge spirituelle... dans une impressionnante sérénité et conscience du devoir bien rempli. Ils sont très-contents quand ils peuvent arriver au *Nuage de l'Inconnaissable*, alors on les sent jubiler comme s'ils avaient touché le but !

Voyez par exemple notre abbé lefébvrisme de Tanouärn : "Par conséquent, un geste pose la question de la désertion de la foi en la Révélation chrétienne, c'est-à-dire pose la question de l'hérésie subjective *qui est, je crois, une question en soi insoluble* s'il n'y a pas des paroles pour soutenir le geste". Lorsqu'un lefébvrisme arrive à poser ce genre de conclusion *inconnaissable*, on sent qu'il touche au but de sa recherche, au Nirvana théologique de "la crise de l'Église"... Ah ! Mon Dieu ! Vivre dans *l'inintelligence* des choses de la Foi et du fait dogmatique ecclésial contemporain, *quel repos pour mon âme !!!* À Écône qui déconne, on pense à indulgencier la prière suivante : "Seigneur ! faites que la Crise reste dans *le flou de l'hommerie* où elle se trouve à présent grâce à nous tous, amen !"

Voyez toujours notre cher abbé *lefébvrisme* ne faire consister le problème du pape que dans ce qu'il appelle confusément "un problème d'autorité"... mais surtout sans aller plus loin, se refusant par *a-priori* de considérer que cedit problème d'autorité va jusqu'à attenter à la Constitution divine de l'Église ! Il y a un passage presque cocasse dans la conférence-débat, quand le cher abbé est mis au pied du mur, "je veux un oui ou un non" : "Un monsieur dans la salle : Moi, je n'ai pas été élevé dans la religion catholique. Je voudrais y voir un peu plus clair. Et j'aurais voulu demander à Monsieur l'abbé une seule question d'abord. Est-ce que pour vous, l'Église qui est à Rome est

l'Église catholique, oui ou non ? Je veux juste un oui ou un non. Est-ce que l'Église qui est à Rome à l'heure actuelle dont le chef est Benoît XVI est l'Église catholique ? — Abbé Guillaume de Tanoüarn : La question que vous posez est mal posée et quand une question est mal posée, elle entraîne forcément une absence de réponse. Non, le problème est de savoir si vraiment les erreurs des différents dignitaires de l'Église catholique ont donné naissance à une autre Eglise. Et là, parce que c'est la question que vous êtes en train de poser, mais je la pose autrement pour lui donner la réponse qu'elle mérite. Et là je dis carrément et clairement non comme je le dis à peu près depuis le début. Là on est toujours sur le même terrain. Il n'y a pas de génération spontanée d'une nouvelle église". Ailleurs, il nous dira sans ciller : "L'hérésie des papes [de Vatican II] est une question à débattre" !!!

Se dégage de toutes ces *fuites*, la très-pénible impression que certains prêtres voire même évêques, confrontés au problème de "la crise de l'Église", NE veulent PAS trouver, quand ils (font mine de) chercher(r) une solution théologique à notre situation. Serait-ce parce que les règles simples de la Théologie obligerait à réviser certaines positions, et que donc, il s'agirait avant tout, de... *n'y pas arriver* ? En toute justice, il faut dire que cet esprit de *doute cartésien* est plus le fait des lefébvristes que des sédévacantistes... au point d'en scandaliser, à juste titre, "Petrus" : "... Mais le problème, c'est que souvent j'entends dire tout et son contraire. Les sédévacantistes, on leur dit, c'est trop simple, votre affaire, il est pape, il n'est pas pape, c'est plus compliqué que ça. Il faut être d'un niveau intellectuel et mental d'une faiblesse inouïe pour épouser de telles positions. Mais dès qu'on entre dans le détail des explications, on nous dit : non, mais ça, vous comprenez, ça, c'est pour des théologiens. Le fidèle de base, il ne peut pas comprendre tout cela. Donc je dois dire qu'il y a là une contradiction qui

n'implique pas toujours forcément la bonne foi. Je ne dis pas que c'est votre cas [Rires]"...!

La doctrine de la Liberté religieuse exprimée dans *Dignitatis Humanae Personae*, donc, est formellement hérétique dans son texte obvie. L'abbé de Tanouärn a trouvé un autre subterfuge-vermifuge, un autre "truc" que le P. de Blignières, pour esquiver ce fait incontournable qu'il FUIT. C'est de dissocier le concept Liberté religieuse du concept "liberté de conscience". C'est au point de vue de la Foi, un *distinguo* qui sent si fort *l'hérésie*, que même l'abbé éprouve quelque velléité de honte de le proférer devant un parterre traditionaliste... Mais rassurez-vous, il prend sur lui et il trouve en lui... *le courage* de le faire ! Faut-il qu'il y croit, à sa trouvaille, le malheureux !! Écoutez-le nous débiter *courageusement* sa *bonitèrsmenterie de bonitèrsmenteur* : "Je crois qu'il ne faut pas confondre la liberté religieuse et la liberté de conscience et je crois qu'on les confond trop facilement. Autant la liberté de conscience est un délit au sens où Grégoire XVI a raison de dire que si on met la liberté avant la vérité, il n'y a aucun christianisme possible et donc il y a une subversion à la base du christianisme qui est l'origine de cette nouvelle religion dont j'ai parlé dans mon livre et dont nous parlons en ce moment, autant la question de la liberté religieuse, c'est une stratégie politique suicidaire, et je dis bien suicidaire, mais ce n'est pas forcément un problème qui relève immédiatement de la foi chrétienne. Ce problème relève de la foi chrétienne médiatement en tant qu'il met en œuvre la liberté de conscience".

Inouï, de la part d'une prêtre catholique... a fortiori tradi, mais hélas, vrai (plus je fréquente les prêtres, mieux je vis et comprends, même par rapport aux prêtres tradis trois fois hélas, la boutade de l'abbé Sulmont : "Curé MAIS catholique"... en fait, il faut hélas dire : "Tradi MAIS catholique"). C'est vraiment n'importe quoi. Pressons

l'abcès de toutes ces phrases scandaleuses, hautement impies. L'abbé de Tanouärn reconnaît que la "liberté de conscience" est ontologiquement ordonnée à la personne humaine privée et est réprouvée en soi, Dieu soit loué, il reste catholique sur cela, c'est-à-dire il continue à professer le dogme que personne ne peut être sauvé individuellement que par la vérité catholique ; par contre, continue-t-il, la Liberté religieuse, et il entend par-là celle ordonnée aux États, peut être effectivement une politique désastreuse, *mais elle n'appartient pas au corpus doctrinal*. Et donc, suivez son regard, si les Pères vaticandoux l'ont exalté et professé dans *Dignitatis Humanae Personae*, cela n'est pas hérétique, puisque, théologiquement, ce n'est pas objet de Foi. *Car une mauvaise politique n'est pas une hérésie*.

Franchement, on croit rêver ou plutôt cauchemarder, d'entendre de telles âneries à faire pousser des oreilles d'âne jusqu'aux pieds, à son auteur. *Frère Ignorantus*, loin d'en rire, en pleure, là, à mes côtés, de pitié pour l'abbé. Les lefébvristes nous montrent qu'ils ne reculent devant *aucune* impiété, *aucun* blasphème, *aucune* folie intellectuelle, pour pouvoir refuser *le fait ecclésial contemporain de l'hérésie matériellement professée dans un document magistériel infaillible*. Ils ne rougiraient pas de dire *n'importe quoi et surtout le pire du pire* pour éviter cette conclusion, et probablement avec jurement et imprécation, tel saint Pierre coincé dans son refus de la Passion par une vile servante dans le prétoire de Pilate. Bien d'autres exemples pourraient hélas être cités... Ici, d'ailleurs, la déviance n'est même plus d'ordre théologique, mais relève de la métaphysique, c'est-à-dire de la nature et de l'essence des choses créés par Dieu, encore une fois, et encore une fois fort significativement (car bafouer les seuls règles théologiques ne suffit pas, pour refuser le fait ecclésial contemporain, le lefébvriste est obligé de descendre jusqu'à bafouer la nature métaphysique des choses... comme les fous ! *Et, sans vergogne, IL LE FAIT !!!*).

Ce que l'abbé de Tanouärn, qui se montre là bien piètre professeur de philosophie, doit se dire, c'est que l'État ou "*l'homme multiplié*" (Dom Guéranger) est soumis à et dépendant de Dieu aussi fortement que l'homme individuel ; si l'on dit que l'un est soumis à la nécessité absolue de professer la Foi catholique, il faut le dire de l'autre tout aussi formellement. Pourquoi ? Pour une raison très-simple : Dieu, en créant mon humanité, a créé en moi, et l'homme privé, et l'homme public, *les deux*, et Il les a fait coexister en un seul être. Il a, précisément à cause du fait qu'Il a créé en moi l'homme public, créé aussi rigoureusement les États-Nations (qui réunissent dans l'ordre les hommes publics), que les êtres individuels, qu'ils soient royauté de droit divin direct comme la France, ou simples républiques naturelles (qui ne s'auto-constituent pas du tout en soi et par elles-mêmes, comme le croit l'abbé de Tanouärn derrière des scolastiques aristotéliens du genre de Cajetan, Suarez... déviance qui est d'ailleurs la première et capitale quoique lointaine origine de l'hérétique Liberté religieuse : je vais revenir sur ce point excessivement important). Puisqu'Il est le *Créateur des deux*, l'homme privé et l'homme public, les deux ont donc l'obligation formelle de professer... *leur Créateur*, par la Foi authentique, chacun selon la nature propre de son ontologie, mais tous deux ABSOLUMENT.

La Liberté religieuse au niveau des États, donc, ne relève pas du tout, comme le dit l'abbé de Tanouärn, de la politique accidentelle, mais de la Foi. Sinon, si l'État ne relève pas *immédiatement* de Dieu, cela veut dire que l'homme public en moi, *l'homo politicus*, n'en relève pas non plus, bien qu'il ait été créé par Dieu. Alors, il faut en revenir à Machiavel qui soutenait que l'homme en son privé doit avoir de la religion, mais en son public, il est absolument libre d'employer toutes les religions et moeurs qu'il veut pour arriver à ses fins, même, mais oui pourquoi pas, *la religion catholique et les moeurs honnêtes* ! Pour le dire en

passant, on verra ainsi, ô abomination !, un François 1<sup>er</sup> déjà appuyé sur la Liberté religieuse avant la lettre (car ce n'est pas d'hier, cette subversion de la Liberté religieuse...), s'autoriser à s'allier avec des musulmans et aller assiéger avec eux des villes catholiques rebelles au Royaume, pour se les soumettre. Mais l'abbé de Tanouärn, dont je préfère croire que lui non plus ne comprend pas ce qu'il dit à l'instar des sédévacantistes, vivant à cette époque, aurait commenté : *"C'est une stratégie politique suicidaire, et je dis bien suicidaire, mais ce n'est pas forcément un problème qui relève immédiatement de la foi chrétienne" !!*

Or bien, il suffit, basta. Quittons la folie théorisée tanouärnienne, et revenons dans la Foi. Il s'en faut que les papes du XIX<sup>e</sup> siècle permettent, dans les formules excommunicatrices du *Syllabus* et de *Quanta Cura*, de soutenir ce distinguo entre Liberté religieuse et "liberté de conscience", je parle par antiphrase. Lisons seulement, pour ne pas faire trop long, le pape Pie IX : "De notre temps, il ne convient plus de reconnaître la religion catholique comme seule religion d'État, à l'exclusion de toutes les autres formes de culte envers Dieu (77<sup>e</sup> proposition du *Syllabus*, CONDAMNÉE)". "Il est donc louable que certains pays catholiques prévoient légalement que les immigrants aient le droit de pratiquer publiquement leur religion quelle qu'elle soit (78<sup>e</sup> proposition, CONDAMNÉE)". "Car il est faux que la liberté civile de religion, comme la pleine faculté accordée à tous de manifester librement et publiquement n'importe quelles opinions et idées conduise aisément à la corruption de l'esprit et des mœurs des peuples et à l'extension de la peste de l'indifférentisme (79<sup>e</sup> proposition, CONDAMNÉE)". C'est bien ici la Liberté religieuse au niveau des États, et non la "liberté de conscience" au niveau individuel, qui est l'objet de l'infailible condamnation du pape... Que l'abbé de Tanouärn, qui est vraiment inquiétant ici, veuille bien en prendre acte et bonne note. Son distinguo pour soutenir que

*Dignitatis Humanae Personae* ne contient pas une hérésie formelle, tout-à-fait honteux pour un théologien catholique qui se respecte, est donc insoutenable. Je ne crois pas devoir arguer plus longtemps pour bien montrer que cette première échappatoire de l'abbé de Tanouärn, n'a aucune consistance. La Liberté religieuse est tout au contraire une formelle hérésie... matériellement professée, donc, par l'unanimité des "membres enseignants" *una cum* le pape d'une génération ecclésiale donnée.

Mais le lefébvrisme n'est pas en peine d'échapper à nouveau à la Passion de l'Église par d'autres échappatoires. "Soit ! La Liberté religieuse est une hérésie, il faut l'admettre, *mais elle n'est pas professée dans le cadre du Magistère infallible*. Et donc, *in situ*, nous sommes là dans un cas certes infiniment regrettable où les Pères actuels professent une hérésie, mais sans que la Constitution divine de l'Église soit atteinte, ce qui fait que la situation est toujours dans l'Histoire, avec un dénouement historico-canonique. *La solution est à Rome*, comme a dit l'abbé Laurens. Il faut donc attendre que Rome revienne à sa Tradition, et du reste y travailler autant qu'il est en nous, comme dit M<sup>gr</sup> Fellay. Il n'y a rien d'attentatoire à la constitution divine de l'Église dans la promulgation de *Dignitatis*".

La Liberté religieuse signée le 7 décembre 1965 veille de la clôture définitive de Vatican II, *pas magistériellement professée dans un cadre infallible ??* Ici, je me demande, avec frère Ignorantus qui me regarde interloqué, si le lefébvrisme sait de quoi il parle ou si, à nouveau, il faut le purger de quatre grains d'hellébore, le remède du bon La Fontaine contre la folie... *Écône déconne*. Et malheureusement, sur la question précise, la chose ne date pas d'hier.

... Mais qu'est-ce donc, pour lui, alors, le Magistère infallible ?

Il répondra : *c'est le prêche en Église des membres enseignants en adéquation avec la Tradition*.

Mais encore, qu'entendez-vous par "en adéquation avec la Tradition" ?

*J'entends tout prêche autorisé du pape et des évêques en union avec lui dont l'enseignement est conforme à la doctrine traditionnelle.*

Pour vous, donc, c'est l'adéquation à la Tradition qui fait le Magistère ordinaire ?

*Oui, tout-à-fait.*

Et si le pape et les évêques enseignent ensemble l'Église universelle sur un sujet doctrinal mais que ce ne soit pas en adéquation avec la Tradition, ce ne sera donc pas, pour vous, un enseignement du Magistère infaillible ?

*NON, évidemment.*

Ainsi donc, pour le lefébvrisme, je le tire de sa bouche, ce qui fait l'essence même du Magistère, *c'est un concept d'Église-Âme, et cela seulement.* L'Église-Corps (= c'est-à-dire L'ACTE d'enseignement doctrinal posé par une hiérarchie divinement mandatée à cet effet) N'EXISTE PAS. Or, nous sommes là en pleine définition HÉRÉTIQUE de ce qu'est le Magistère de l'Église. Parce que le lefébvrisme fait complètement abstraction de la réalité de l'Église-Corps dans cette définition de ce qu'est le Magistère, n'en voulant plus considérer que l'Église-Âme ou concept doctrinal, encore dit principe lérinien (= saint Vincent de Lérins) de Tradition. C'est de l'apollinarisme, du monophysisme appliqué à l'Église, tout simplement.

En vérité, le Magistère infaillible de l'Église, ce n'est pas, avant tout, *une doctrine.* Le Magistère de l'Église, c'est d'abord *un homme inhabité par l'Église et qui prêche actuellement sous son ordre, la doctrine catholique.* Quand on parle "Magistère", il faut immédiatement, et non médiatement, se représenter AVANT TOUT un homme-organe de l'Église qui parle dans une chaire d'Autorité et des fidèles aux pieds de cette chaire qui écoutent, il faut entendre résonner dans son âme l'exclamation victorieuse des Pères

du concile de Chalcédoine : "Pierre [= la Tradition] a parlé par *la bouche* de Léon !", le pape d'alors. Qu'il s'agisse d'ailleurs du Magistère infaillible dans son mode extraordinaire dogmatique ou bien dans son mode ordinaire et universel d'enseignement (pour ne pas faire trop long, je ne rentrerai pas dans la définition de ces deux modes donnée par les Pères de Vatican 1<sup>er</sup>, parce que tout le monde est d'accord de dire que si le décret de la Liberté religieuse appartient au Magistère infaillible, c'est évidemment sous le mode de l'enseignement ordinaire et universel qu'il l'est, et non celui dogmatique extraordinaire).

Personne n'a mieux synthétisé ce qu'est le Magistère infaillible, que saint Paul. Écoutons-le. "*La Foi vient de la prédication entendue, et la prédication se fait par la parole de Dieu*"<sup>15</sup>. Tout est absolument dit dans cette phrase étonnamment lapidaire et magistrale. Et que l'abbé de Tannouarn ne prétende surtout pas objecter à cela que c'est "la Parole de Dieu" qui conditionne "la prédication", parce que c'est exactement le contraire, comme d'ailleurs l'ordonnance de la phrase le fait clairement entendre, saint Paul mettant "la prédication" AVANT "la Parole de Dieu" : une fois que la prédication se fait entendre, alors, Dieu est *ipso-facto* avec le prédicant, et bien entendu Il l'empêche de faillir, et cette prédication ne peut donc *subséquentement* QUE contenir la Parole de Dieu. Ce n'est donc pas "la Parole de Dieu" qui conditionne dans l'infailibilité "la prédication", mais "la prédication" autorisée *et donc dotée de l'infailibilité* qui contient subséquentement, *ipso-facto et obligatoirement, automatiquement*, "la Parole de Dieu". Quelques versets plus haut, saint Paul explique remarquablement bien dans cette même Épître toute l'articulation théologique de cette ordonnance par laquelle la Foi pénètre et arrive jusqu'à l'âme du fidèle : "*Comment donc invoquera-t-on Celui [le Christ*

---

<sup>15</sup> Rom. X, 17.

*Jésus] en qui on n'a pas encore cru ? Et comment croira-t-on en Celui dont on n'a pas entendu parler ? Et comment en entendra-t-on parler s'il n'y a pas de prédicateur ? Et comment seront-ils prédicateurs, s'ils ne sont pas envoyés [= au sens fort, c'est-à-dire divinement mandatés par l'Église pour prêcher la Foi au nom du Christ : Magistère ordinaire infallible] ?<sup>16</sup>.*

Notez bien qu'à aucun chaînon du raisonnement, saint Paul n'invoque la doctrine ou Tradition. Le Magistère ordinaire, pour l'apôtre des Nations, est exclusivement un ACTE d'enseignement inhérent à l'Église-Corps. Autrement dit, quand moi, simple catholique, je veux savoir si j'ai affaire au Magistère infallible de l'Église ou bien non, je n'ai à m'occuper que d'une chose : *voir si ceux qui prêchent sont les mandataires accrédités de l'Église, en d'autres termes, s'il s'agit du pape et des évêques actuels unis à lui*. Si c'est le cas, et bien sûr le lefébvrisme n'admet pas une seconde qu'il en soit autrement à Vatican II puisqu'il ne met nullement en doute la légitimité du *pape* Paul VI, alors, je suis sûr d'avoir à faire avec le Magistère infallible de l'Église, *dès lors qu'ils prêchent doctrine ou moeurs*. Et donc, subséquentement, le prêche ne pourra qu'avoir une doctrine impeccable, non-hérétique. Voilà, sur le plan théologique pur, la VRAIE doctrine de l'Église quant à l'infaillibilité du Magistère ordinaire.

Assimiler, comme le font les lefébvristes, le Magistère ordinaire universel à la seule Âme de l'Église, c'est-à-dire à une doctrine non-mise en œuvre, non "prédiquée" par les membres enseignants actuels ou Corps de l'Église pour employer la terminologie paulinienne, c'est professer une sorte de *gnose*, parce que cette thèse fait abstraction de la notion du corps et qu'elle donne l'illusion à celui qui la professe d'avoir la puissance de connaître (= en l'occurrence :

---

<sup>16</sup> Rom. X, 14-15.

la Foi) par lui-même, par son propre intellect, sans passer par la puissance du corps (= en l'occurrence : le corps moral enseignant de l'Église).

En fait, la thèse lefébvrisme revient à professer que le Magistère ordinaire N'EXISTE PAS, car une âme toute seule (= doctrine), à quoi il veut que tienne uniquement le Magistère ordinaire, n'a métaphysiquement pas la possibilité d'exister sur cette terre sans qu'un corps lui soit adjoint (et ce corps, dans notre affaire, c'est justement le pape et les évêques ACTUELS qui posent un acte d'enseignement). Or, le lefébvrisme ne voulant tenir compte uniquement que de l'âme à l'exclusion formelle du corps, supprime par-là même toute possibilité pour l'âme d'exister. Conclusion : le mode ordinaire n'existe pas vraiment pour lui, et il nous dira volontiers que seul le Magistère dogmatique extraordinaire est sûr. On voit même l'abbé Marcille, de la Fsspx, oser soutenir que le Magistère ordinaire d'enseignement est seulement "proche de la Foi", mais pas "de Foi", *de fide*, en complète, flagrante et surtout *hérétique (!)* contradiction avec Vatican 1<sup>er</sup> qui fait au catholique formelle obligation de croire à l'infailibilité du Magistère ordinaire d'enseignement *au même titre* qu'à celui extraordinaire dogmatique. Si l'on soutenait la thèse lefébvrisme, cela reviendrait à dire qu'il n'y a qu'un seul mode pour le Magistère infailible, celui extraordinaire : or, ceci est une proposition hérétique en directe opposition aux enseignements de Vatican 1<sup>er</sup> sur la question.

Donc, quand on parle "Magistère", il faut comprendre premièrement : ACTE magistériel d'enseignement doctrinal posé par ceux qui ont autorité pour le poser. Et c'est précisément la raison pour laquelle l'on dit que *Dignitatis Humanae Personae* ressort du Magistère infailible, par le mode ordinaire d'enseignement. Parce qu'il a été dûment posé, *actué*, par les "membres enseignants", tous en corps unanime (... même un certain M<sup>gr</sup> Lefebvre) autour du pape Paul VI.

Le lefébvrisme n'est pas au bout de ses pseudo-objections. Il va dire : "Ah ! mais c'est que ce n'est pas aussi simple que cela [... rien ne doit ni ne peut être simple, pour lui, ne l'oublions pas ; et si par malheur, ses réflexions ou ses interlocuteurs l'amènent à une conclusion *simple*, alors, il sera sûr de s'être... *trompé*, ou bien qu'on le... *trompe*] ! Admettons ce que vous dites, que le Magistère, c'est avant tout un *acte d'enseignement doctrinal* et non une *doctrine*, mais pour qu'il soit dûment et infailliblement posé, cet acte, il faut moult conditions : premièrement, une formule d'obligation formelle à la croyance dans l'acte lui-même ; deuxièmement, l'explicitation de l'intention de faire un acte infaillible par ceux qui le posent ; troisièmement, l'emploi formel explicite de l'Autorité suprême dans cet acte".

Mais, ô malheureux lefébvristes, franchement vous faites pitié, où avez-vous été inventer ces subtilités... *qui n'existent pas* ??? Là encore, vous vous êtes laissés piéger par l'esprit malin, en dressant ces barrages sophistiques comme autant de herses rebelles *pour empêcher que l'acte d'enseignement infaillible du Magistère ordinaire et universel puisse être dûment posé par l'Église du présent dans sa simplicité naturelle*.

En fait, ces spécieuses arguties prennent toutes trois leur source dans un faux et tout illusoire découpage qu'on a fait de la formule de définition de l'infaillibilité du mode extraordinaire employée par les Pères de Vatican 1<sup>er</sup>, que voici : "*[Le pape emploie l'infaillibilité extraordinaire] quand il parle ex cathedra, c'est-à-dire quand, usant de sa prérogative de maître et de pasteur de tous les chrétiens, et de par sa suprême autorité apostolique, il définit une doctrine qui doit être soutenue par toute l'Église en matière de foi et de morale*"<sup>17</sup>. Or, cette célèbre définition, les libéraux-modernistes de l'immédiat après-Vatican 1<sup>er</sup> l'ont artificiel-

---

<sup>17</sup> Denz.-Sch. 3074.

lement "découpée" en quatre fictives "conditions" : 1/ "Le pape remplissant sa charge de docteur et pasteur de tous les chrétiens"; DÉFINIT 2/ "de par sa suprême autorité apostolique" ; 3/ "une doctrine de foi ou de mœurs" ; 4/ "devant être tenue par toute l'Église". Car on voudra bien observer que ces quatre conditions ne font jamais que décrire le pape qui parle à l'Église *ex officio*, c'est-à-dire en tant que docteur universel des chrétiens, par opposition au docteur privé.

... "*TOUT SIMPLEMENT*", commente, un rien fâché, frère *Ignorantus* !

D'ailleurs, remarquons bien comme la phrase magistérielle citée, qui fonde la doctrine catholique sur le dogme de l'infailibilité papale en matière de définition dogmatique, est une phrase d'un seul bloc : elle ne contient nullement cet artificieux découpage en "quatre" "conditions" "séparées" qu'on a voulu imposer depuis. Ainsi, les "conditions" 1/ & 2/ décrivent exactement la même chose : le pape parlant en tant que docteur universel des chrétiens et non comme docteur privé ; et la "condition" 4/ n'est jamais que la conséquence théologiquement immédiate et automatique (*ipso-facto*) de cesdites "conditions" 1/ & 2/, une fois celles-ci posées ! Notons bien, pour finir, que lorsque le pape use de son Magistère ordinaire, il remplit aussi ces quatre "conditions" qui donc, ne caractérisent nullement le mode extraordinaire ou solennel, comme les lefébvristes se l'imaginent. C'est la DÉFINITION (dogmatique) de la doctrine qui, seule, réalise l'essence du mode extraordinaire ou solennel : seul, en effet, dans cette formule de Vatican 1<sup>er</sup>, le verbe "définir" caractérise formellement le mode extraordinaire. En vérité, pour définir le mode ordinaire et universel, les Pères du concile de Vatican 1<sup>er</sup> auraient tout aussi bien pu formuler : « [le pape emploie l'infailibilité du mode ordinaire et universel] quand il parle *ex cathedra*, c'est-à-dire quand, usant de sa prérogative de maître et de pasteur de tous les

chrétiens, et de par sa suprême autorité apostolique, il *enseigne* une doctrine qui doit être soutenue par toute l'Église en matière de foi et de morale"...

Mais réfutons maintenant dans le détail chacune de ces arguties spécieuses.

La plus courte à réfuter est l'emploi de "la suprême autorité apostolique de maître et pasteur de tous les chrétiens". Si le pape utilise cette dite suprême autorité apostolique, ergote-t-on, alors, c'est infaillible, mais pas autrement. Or, il appert de cette objection que le lefébvrisme a tout simplement oublié de comprendre ce qu'il a lu. Car cette formule "suprême autorité apostolique, etc." n'est qu'un *superlatif* qui veut signifier que le pape parle en tant que pape, c'est-à-dire comme docteur universel de tous les chrétiens, et... c'est tout ! Or, à chaque fois que le pape parle doctrine ou mœurs dans son Magistère de soi universel, il est *ipso-facto* docteur universel, c'est-à-dire... "maître et pasteur de tous les chrétiens"... et donc à tout coup revêtu de "la suprême autorité apostolique"... et donc enfin son prêche doctrinal s'insère par le fait même dans le cadre de l'infaillibilité. Il n'y a en effet *aucun cas où le pape parlerait doctrine ou mœurs aux fidèles du monde entier sans le faire au nom de sa suprême autorité apostolique*, sauf s'il décidait de le faire en tant que docteur privé (mais dans ce cas, il faudrait que le pape le dise très-explicitement et très-expressément au préalable de son prêche, et ce serait d'ailleurs un grand désordre, la Chaire de Saint Pierre n'étant pas commise au pape pour être le haut-parleur de ses opinions théologiques personnelles, petites ou grandes). Ainsi donc, lorsque le pape prêche la doctrine *ès-qualités*, c'est-à-dire en tant que maître et pasteur de tous les chrétiens, c'est toujours au nom de sa suprême autorité apostolique et donc toujours sous le couvert de l'infaillibilité.

Continuons par le soi-disant critérium d'obligation qui serait donc, à en croire les lefébvrismes, un élément constitutif

*sine qua non* d'un acte du Magistère ordinaire infaillible : si le pape oblige explicitement les fidèles à la croyance dans l'acte d'enseignement, alors, c'est infaillible, mais pas autrement (entre autres auteurs, je crois me rappeler que l'abbé Philippe Laguérie, lorsqu'il était curé à saint Nicolas-du-Chardonnet, avait soutenu cela dans le bulletin paroissial). Or, cet argument, c'est, tout comme le premier, *de la poudre de perlinpininette* lancée dans les yeux des fidèles pour les abuser indignement, et pas autre chose. Car la vérité, c'est que lorsque le pape parle en tant que pape, c'est-à-dire comme docteur universel de tous les chrétiens, le fidèle est *automatiquement* obligé de suivre sa doctrine ; le caractère d'obligation est implicite et non explicite, il découle intrinsèquement de l'Autorité divine infaillible présente dans tout acte magistériel ordinaire et universel, et non d'une formule juridique extrinsèque surrogatoire.

C'est dès les *Actes* que cette doctrine est connue, saint Pierre l'affirmera magistralement au premier concile général de l'histoire de l'Église, l'an 51, en ces termes : "*Dieu m'a choisi parmi vous afin que par ma bouche, les Gentils entendent la Parole de l'Évangile, ET QU'ILS CROIENT*"<sup>18</sup>. Notez avec soin : les Gentils ont l'obligation de croire dès lors, *ipso-facto*, qu'ils entendent la Parole de Dieu sortie de la bouche de Pierre. C'est automatique (= d'où l'emploi de la conjonction "ET" qu'ils croient). Le premier pape en effet ne dit pas et sous-entend encore moins : "... et qu'ils croient, seulement si je leur en fais explicite obligation". La formule des *Actes* est en vérité lapidaire dans sa simplicité lumineuse. Je rappelle ici, pour simple mémoire, que l'abbé Bernard Lucien, en 1984, avait, dans un exposé remarquable, fort bien déboulonné cette soi-disant nécessité d'une formule

---

<sup>18</sup> Act. XV, 6-7.

explicite d'obligation dans un acte magistériel pour que celui-ci soit couvert par l'infailibilité<sup>19</sup>.

À la vérité, il n'y a d'ailleurs pas besoin d'être grand-clerc pour comprendre le blasphème voire même le ridicule de cette objection : lorsque Dieu parle à l'homme, et, nous l'avons vu, c'est ce qui se passe à tout coup lorsque les "membres enseignants" usent du Magistère ordinaire et universel d'enseignement, Dieu n'a pas besoin de dire : "Bon, Je te parle, alors, tu a l'obligation de M'écouter". Non, cette obligation de L'écouter sous peine de réprobation découle et résulte du fait que Dieu est Dieu et que moi, je suis sa créature. Dès lors que je sais que c'est Dieu qui me parle, automatiquement, j'ai bien sûr l'obligation de L'écouter. Que diriez-vous d'un petit enfant qui refuserait d'écouter son père qui l'enseignerait à bien faire, sous prétexte qu'il ne lui aurait pas fait obligation explicite de l'écouter !?! Ce serait la fessée déculottée, non ? Car de plus, et combien plus !!!, Dieu est AMOUR. Or, dès que l'Amour se manifeste, il faut le suivre. Parce qu'IL SUFFIT QUE L'AMOUR PARLE... *POUR OBLIGER*. Alors, que les lefébvristes veuillent bien cesser de considérer l'Église comme une caserne de saint-cyriens ou de sapeurs-pompiers, c'est indigne, bas et révoltant (toute la dignité suréminente de l'Église du Christ sur toute institution humaine, justement, est là : dans l'Amour qui est le moteur premier de sa Vie, et qui, partant, est le fondement essentiel de tout raisonnement théologique, des prémisses à la conclusion formelle... ce qu'oublie ici les lefébvristes). Conclusion : pour confectionner authentiquement un document ecclésial infailible, il n'y a pas de constituants extrinsèques (comme l'est une formule juridique d'obligation), il n'y a qu'UN seul constituant intrinsèque : *que Dieu parle à l'homme par son Église, c'est-à-dire par les*

---

<sup>19</sup> Cf. L'infailibilité du magistère ordinaire et universel de l'Église, Annexe II - Infailibilité et obligation, pp. 133-135 — cf. citation & commentaire dans *L'Impubliable*.

"membres enseignants" que sont le pape et les évêques actuels unis à lui. Et alors, c'est automatiquement sous le couvert de l'infaillibilité. Ce qui est une évidence bien sûr (nous sommes là, remarquez-le, dans la simplicité des choses, toute divine... et certaine).

Et donc, s'il est possible d'admettre qu'il n'y a dans la rédaction conciliaire de *Dignitatis Humanae Personae* aucune formule d'obligation stricte (rappelons en effet les termes conclusifs de ce décret, signés par Paul VI : "Tous et chacun des articles édictés dans cette déclaration ont plu aux pères du sacro-saint Concile. Et Nous, par le pouvoir apostolique que Nous avons reçu du Christ, un avec les Vénérables Pères, Nous l'approuvons dans l'Esprit-Saint, Nous le décrétons et le statuons, et Nous ordonnons de promulguer pour la Gloire de Dieu ce qui a été ainsi statué synodalement. À Rome, près Saint-Pierre, 7 décembre 1965, Paul, Évêque de l'Église catholique" ; et la notation générale que donne Paul VI à tous les Actes du Concile dans son Bref de clôture *In Spiritu Sancto* est de semblable facture), cela, de toutes façons, n'a aucune espèce d'incidence sur la qualification d'infaillibilité du décret, qui, étant un enseignement doctrinal ordinaire et universel, n'en a nullement besoin pour en bénéficier.

La troisième argutie spécieuse est basée sur la même erreur de fond que la seconde et... la première : il faudrait, selon nos sophistiques et modernistes lefébvristes, que le document du magistère ordinaire et universel d'enseignement contienne formellement l'explicitation de l'intention, de la part des membres enseignants qui le mettent en œuvre, de vouloir faire et de faire effectivement un acte couvert par l'infaillibilité, pour qu'il soit vraiment un acte authentique dudit Magistère infallible.

Tout d'abord, dans le principe même de la chose, *l'argument est faux*. L'acte SE SUFFIT À LUI-MÊME pour marquer métaphysiquement sa signifiante, qu'il s'agisse

d'un acte purement humain ou théologique. Ceci rejoint la réfutation que j'ai faite de l'abbé de Tanouärn plus haut lorsqu'il ambitionnait hérétiquement de supprimer la signification *ex se* de l'acte humain, par une lecture phénoménologique des actes peccamineux de l'Église conciliaire. Et surtout, qu'on ne vienne pas invoquer, comme me l'a fait par personne interposée M<sup>gr</sup> Fellay, la théologie de l'acte sacramentel qui exige l'intention du clerc pour sa validité, pour dire qu'il en serait de même pour l'acte doté de l'infailibilité. J'ai honte d'avoir à enseigner M<sup>gr</sup> Fellay (*fr. Ignorantus* est parti se cacher avec ses cochons...), mais la théologie de l'acte sacramentel n'a *rien à voir* avec celle de l'acte doté de l'infailibilité. Je le cite textuellement, dans une lettre qu'il a écrite à un prêtre après avoir lu un extrait de *L'Impubliable*, et qui m'a été communiquée : "Le nœud de la question est bien le magistère ordinaire et universel. Si l'on suit la pensée de l'auteur, ce magistère ordinaire est une machine à infailibilité qui porte à tous les coups comme un revolver. L'image vient de lui. Il y a là une erreur grossière. Ces indications oublient la force de l'intention. On ne pourra jamais affirmer qu'un texte soit [sic] infailible alors que son auteur manifeste l'intention contraire. Or, Paul VI a manifesté clairement l'intention de non-infailibilité. Si l'on veut une image ou une comparaison [pour illustrer la théologie de l'acte doté de l'infailibilité], ce n'est pas celle du revolver, mais celle du sacrement qu'on pourrait prendre. Un prêtre dispose de tous les éléments pour le baptême, mais n'a pas l'intention de baptiser. Il a beau faire couler l'eau, il a beau dire *je te baptise au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit*, le baptême est invalide ; il n'y a pas de baptême".

M<sup>gr</sup> Fellay emploie ici une analogie très-fausse et très-spécieuse. Certes, pour les Sacrements, il faut nécessairement l'intention du prêtre officiant de "faire ce que fait l'Église", c'est-à-dire vouloir faire un vrai Sacrement, pour que celui-ci soit authentiquement valide. Mais d'abord, il faut

remarquer que cette intention n'est pas explicitée, elle est *automatiquement et obligatoirement* supposée dans le prêtre validement ordonné, dès lors que dans le cadre normal de son ministère il opère un Sacrement en suivant bien toutes les rubriques (en effet, le Rituel n'a pas prévu une déclaration du prêtre avant la confection de chaque Sacrement, comme par exemple, pour la Messe, avant l'Introït : "Je déclare que j'ai l'intention d'actualiser la Présence sacramentelle du Christ par les paroles transsubstantiatoires de la Consécration que je vais prononcer tout-à-l'heure" ; et évidemment s'il ne l'a pas prévue, c'est qu'elle n'a pas lieu d'être). Par contre, l'intention du (mauvais) prêtre de ne pas vouloir faire ce que fait l'Église, doit être, elle, *formellement explicitée* avant de faire le Sacrement, pour que le Sacrement soit vraiment invalidé (cas de figure d'ailleurs purement théorique : un prêtre apostat, renégat, ne fera plus usage de son ministère sacramentel, tout simplement). Autrement dit, l'intention de faire ce que fait l'Église est *implicitement* supposée dans le clerc qui officie légitimement et validement.

Ce que dit M<sup>gr</sup> Fellay est donc déjà parfaitement faux lorsqu'il suppose qu'un mauvais prêtre qui n'aurait pas l'intention de faire ce que fait l'Église dans le sacrement de baptême, ferait *automatiquement* un sacrement invalide en baptisant : pour qu'il en soit ainsi, il faudrait absolument que ledit mauvais prêtre déclare *au for public* son intention de ne pas vouloir faire un vrai baptême... Sinon, si sa mauvaise intention de ne pas vouloir faire ce que fait l'Église dans le sacrement du baptême reste occulte, non-manifestée, le sacrement de baptême ainsi donné par lui est parfaitement valide, la déficience du mauvais prêtre étant réparée *sanatio in radice* par la suppléance de l'Église.

Maintenant, transposant abruptement de l'acte sacramentel à l'acte doté de l'infaillibilité, M<sup>gr</sup> Fellay me dit que, précisément, à Vatican II, on a eu un acte certes infaillible de

droit, MAIS rectifié et annulé par une déclaration d'intention pastorale, ce qui lui enlèverait sa valeur intrinsèque d'infailibilité : "Ce Concile est pastoral" (Paul VI, un mois après le Concile). Mais la transposition est totalement fautive, car contrairement à l'acte sacramentel qui a besoin de l'intention du prêtre officiant de faire un vrai Sacrement, *l'acte infailible l'est DE SOI sans cette intention, à partir du moment où il est dûment posé dans la liberté de l'Église par ceux qui en ont pouvoir et autorité dans l'Église* (ce qui a été le cas de *Dignitatis Humanae Personae*).

Pourquoi ? Tout simplement parce que dans l'acte infailible les membres enseignants sont simples *suppôts passifs* et que c'est Dieu qui est actif pour et dans tout l'acte (contrairement à l'acte sacramentel, où le prêtre est *suppôt actif*, en ce sens que Dieu passe par la volonté de l'Épouse, l'Église que représente le prêtre, et donc son intention est constitutive de la validité de l'acte sacramentel). Par contre, une fois que l'acte ecclésial a été dûment posé de droit dans l'infailibilité, IL L'EST. Plutôt que "l'image revolver", un peu profane, j'aurai dû prendre celle plus adéquate de la Conversion de St Paul. La Grâce divine a fait irruption invincible en lui, et il n'était plus en son pouvoir après de ne pas croire en la Divinité du Christ, *le voulût-il*. Il pouvait certes tourner à mal la Grâce reçue, refuser d'être Apôtre (sa vie aurait été alors un véritable enfer !), mais il n'était plus en son pouvoir de ne pas croire que Jésus était le Messie-Dieu attendu des Juifs et des Nations, même en disant : "Je ne veux pas y croire" (intention de St Paul). Son âme en avait eu la révélation divine invincible. C'est la même chose pour un acte doté de l'infailibilité magistérielle : *une fois que l'Église a posé un acte de cette nature selon les lois théologiquement définies pour qu'il le soit vraiment, Dieu fait immédiatement, invinciblement, et surtout automatiquement, irruption, et prend comme en charge entièrement l'acte humano-ecclésial qui devient absolument Sien*. L'acte,

pourtant posé par des humains, devient *ipso-facto* un acte proprement divin, définitif, bien entendu irréformable de soi car les clercs n'ont plus aucun pouvoir sur lui une fois qu'ils l'ont authentiquement posé, *le voulessent-ils*. C'est bien sûr le cas de *Dignitatis Humanae Personae*.

L'analogie avec l'écrivain sacré dont l'écrit révèle invinciblement la Parole de Dieu dans la Bible, pourrait être invoquée plus justement encore : à supposer, par absurde, qu'Isaïe ait vécu jusqu'à l'époque où l'Église a défini la canonicité des Livres bibliques et qu'il déclarerait n'avoir eu l'intention que d'écrire des métaphores mais pas la Parole de Dieu dans ses prophéties, son intention serait parfaitement nulle contre leur caractère divin infaillible. Pour la raison très-simple qu'il n'était que suppôt entièrement passif du Saint-Esprit quand il a rédigé ses Livres, tels les Pères conciliaires posant un acte de droit doté de l'infaillibilité, et que donc, son intention ne compterait pas plus que pour ces derniers.

Un dernier exemple, plus délicat mais plus frappant encore, sera aussi plus démonstratif. Supposons deux jeunes tourtereaux séduits par le monde qui, en sortant du cinéma, ont "fait l'amour", sans bien sûr vouloir avoir *l'intention* de l'enfant : neuf mois après, merde alors, "l'enfant paraît" comme disait Victor Hugo ; ils ont eu beau penser à tout sauf à lui en forniquant comme des bêtes, il est là, *rien de rien à faire* ; ils ont beau chanter maintenant à tout le monde, mordicus, sur tous les tons non-grégoriens, qu'ils ont "fait l'amour"... *pastoralement*, c'est-à-dire sans vouloir d'enfant, L'EN-FANT-EST-LÀ. Éh bien, à Vatican II, c'est exactement la même chose : les Pères, dans *Dignitatis Humanae Personae*, ont *infailliblement* "fait l'amour", c'est-à-dire qu'ils ont fait un acte doté de l'infaillibilité. C'est immédiat, cela n'attend pas neuf mois : l'enfant est là tout-de-suite, *"en naissant, il vomit des blasphèmes, il a des dents, en un mot, c'est le diable incarné"*, comme dit terriblement le Secret de

La Salette pour désigner l'Antéchrist-personne. Pour mieux tromper les catholiques, on l'a appelé et diaboliquement baptisé : *Dignitatis Humanae Personae*. Il est maudit, il est en soi hérétique ; MAIS IL EST UN ACTE DU MAGISTÈRE INFAILLIBLE DE L'ÉGLISE. Et toutes les déclarations de "pastoralité" n'y changeront rien. Parce que, entre autres, cette "note" de pastoralité n'a théologiquement aucune valeur. Strictement.

C'est la même raison théologique (un acte infaillible est infaillible DE SOI) qui fait qu'une soi-disant "intention d'obliger les fidèles" n'est pas plus constitutive de l'acte infaillible que "l'intention de faire un acte infaillible" qui nous occupe ici : ce ne sont que de soi-disant constituants intrinsèques inventés de toute pièce par les têtes retorses et faussement canoniques de ceux qui veulent à toute force *refuser de prendre acte de l'hérésie matériellement professée dans le cadre du Magistère infaillible à Vatican II*, pour des raisons de tranquillité domestique qui n'intéressent certainement pas la Gloire de Dieu.

Nonobstant ses prises de position personnelle actuelles, l'abbé Bernard Lucien avait très-bien démonté dans les années 1980 le soi-disant constituant de "l'intention d'obliger les fidèles" dans l'annexe II de son magistral ouvrage *L'infaillibilité du Magistère ordinaire et universel*, justement en démontrant fort bien à partir du texte dogmatique de Vatican 1<sup>er</sup> sur l'infaillibilité, que l'Église, dans l'acte qu'Elle pose infailliblement, n'est que suppôt passif (je ne peux évidemment en reproduire ici le passage, ni le commentaire que j'en donne : cf. *L'impubliable*). Il faut en effet toujours partir de ce texte. C'est le terrain absolument sûr que nous possédons tous : *"Est à croire de Foi divine et catholique tout ce qui est contenu dans la Parole de Dieu écrite ou transmise, et que l'Église, soit par un jugement solennel, soit par son magistère ordinaire et universel, propose à croire comme divinement révélé"*. Remarquez bien comme dans

cette concise et à la fois si complète définition, toute pénétrée du génie romain surnaturalisé par le Christ, il n'est nullement question "d'intention d'obliger les fidèles"... et pas plus "de déclaration d'intention de faire un acte infaillible". Si ce que M<sup>gr</sup> Fellay me dit était vrai, alors la définition dogmatique aurait dû être impérativement ainsi rédigée : "... que l'Église (...) propose à croire comme divinement révélé, à condition qu'elle dise en avoir l'intention" (formule d'ailleurs à la limite de la folie, remarquons-le...). Ce qui n'est pas le cas.

Autrement dit, un acte infaillible posé de droit, est authentique et réel IMMÉDIATEMENT ET AUTOMATI-QUEMENT (et non pas médiatement, par une prétendue constitutive "déclaration d'intention de faire un acte infaillible" et/ou celle "d'obliger les fidèles"). Ce qui veut dire, j'en suis désolé pour M<sup>gr</sup> Fellay, que ma métaphore "revolver" est théologiquement bien plus juste et exacte pour illustrer ce qu'est un acte doté de l'infailibilité, que l'analogie qu'il établit avec l'acte sacramentel, complètement fausse et spécieuse. Quand le pape *una cum* tous les évêques de l'orbe catholique promulgue avec eux, dans la liberté de l'Église, un acte ecclésial dont l'appareil extérieur me montre formellement qu'il est posé dans le cadre de l'infailibilité (= pour cela, il faut et il suffit *seulement* que le Collège Enseignant actuel, moralement unanime, un, derrière le pape, professe dans la liberté de l'Église à toute l'Église enseignée, un point de doctrine sur la Foi ou les mœurs, *a fortiori* en le déclarant tiré du Dépôt révélé : ce que les Pères de Vatican II ont formellement fait dans *Dignitatis Humanae Personae*), je suis non seulement censé mais OBLIGÉ DE FOI de croire que les Pères actuels de l'Église que Dieu m'a donnés, ont réalisé là un acte magistériel d'enseignement doté de l'infailibilité. Le "coup de feu" part automatiquement, l'acte est *ipso-facto* infaillible.

Le R.P. Perrone, célèbre théologien jésuite du XIX<sup>e</sup> siècle, confirme et conforte singulièrement l'argumentation théologique que je soutiens contre M<sup>gr</sup> Fellay, concernant l'acte doté de l'infaillibilité. Je ne crois pas inutile, malgré les longueurs, de le citer ici, vue l'attitude pour le moins négative des lefébvristes et leur manière profondément vicieuse de toujours chercher des échappatoires pour esquiver les vérités simples : "Pour éclaircir cela [= la place de l'humain dans un acte de droit divin] par un exemple familier, il arrive par l'institution divine que le pain est changé par la consécration au corps de Jésus-Christ ; il dépend cependant de la volonté du prêtre de prononcer les paroles de la consécration sur un pain plutôt que sur un autre. *Mais s'il a une fois consacré un pain, il n'est au pouvoir de personne d'enlever la consécration à ce pain, et c'est avec vérité qu'on dirait que c'est de droit divin, ou par l'institution du Christ, que ce pain est devenu le corps de Jésus-Christ, bien que ce soit par un fait purement humain, c'est-à-dire par la volonté d'un prêtre, qu'il s'est fait que ce pain a été changé par la consécration au corps du Christ*". Et Perrone, à l'appui de son propos, de judicieusement citer le C<sup>al</sup> Gerdil, qui professe ainsi dans son *Commentarium a Justino Febronio in suam retractationem editum animadversiones*, édit. cit. de ses œuvres, tome XIII, posit. 9, p. 241 : "(...) Il y a beaucoup de choses qui, pour être et exister, requièrent préalablement un fait humain ; *mais dès qu'elles ont été produites par un fait humain, elles reçoivent IMMÉDIATEMENT la consécration du droit divin*". Et de conclure : "Il ne faut donc pas confondre le fait avec le droit, lequel se produit par l'institution divine DÈS QUE LE FAIT A ÉTÉ POSÉ ; il s'interpose effectivement un fait, et un fait humain ; mais ce fait une fois posé, et

l'institution du Christ précédant, le droit divin se dégage et se développe"<sup>20</sup>.

Ainsi donc, c'est par trop bien assis sur les fondements théologiques, un acte doté de droit de l'infailibilité, c'est-à-dire "fondé sur l'institution divine" comme disent ces auteurs que je cite, est tel *de soi*, une fois qu'il est dûment posé par le fait humain, comme je l'ENSEIGNE à M<sup>ST</sup> Fellay qui est un "membre enseiGNANT", quand moi je ne suis qu'un simple "membre enseiGNÉ", et même un *frère Ignorantus* voire un *Gros-Jean*... DÈS LORS, IL NE DÉPEND PLUS EN QUELQUE MANIÈRE QUE CE SOIT DE L'HUMAIN, IL APPARTIENT IMMÉDIATEMENT ET FORMELLEMENT À DIEU. Quand bien même l'intention humaine y serait devenue *a-posteriori* explicitement contraire, ce qui d'ailleurs supposerait de la folie chez ceux qui poseraient ainsi un tel acte qu'ils voudraient annuler à peine posé...

L'acte doté de l'infailibilité donc, par exemple l'us du magistère ordinaire et universel dans *Dignitatis Humanae Personae*, est un acte DIVIN qui n'appartient plus à ceux qui l'ont posé une fois dûment posé par eux (et il l'a été), parce qu'ils n'y étaient que les organes, les suppôts passifs de Dieu. Un intervenant de la conférence-débat a très-bien su voir cela, c'est l'anglais John Daly : "... La question de la pertinacité [dans l'hérésie] est très bienvenue comme question pour le particulier *mais n'est pas d'à-propos quand on parle des hérésies de l'Église conciliaire. Parce que l'Église ne peut pas tomber en hérésie, même sans pertinacité*". Ce que veut dire John Daly qui n'exprime pas à fond ici sa pensée, c'est que, pour les choses de l'Église universelle, l'acte vaut *de soi*, tant d'ailleurs pour l'acte hérétique que pour l'acte doté de l'infailibilité. Un autre intervenant, l'abbé Belmont, va être beaucoup plus clair et plus lapidaire : "Il ne

---

<sup>20</sup> *Théologie dogmatique*, Perrone, t. V, pp. 642-643.

faut pas de pertinacité dans un texte émanant du Magistère. L'erreur dans la Foi suffit". On ne saurait mieux dire. Que M<sup>gr</sup> Fellay veuille bien avoir l'humilité d'en prendre bonne note à *genoux devant son Crucifix*, et bien comprendre par-là que notre Crise de l'Église n'est pas une simple crise historique comme l'Église en a tellement connue, mais *la Crise dernière de la fin des temps*.

Ce qui précède invalide donc *dans le principe même de la chose discutée*, le fameux argument du "concile pastoral" (= pour dire qu'aucun acte vaticandeu n'est doté de l'infailibilité) : quand bien même il y aurait eu une telle déclaration de non-infailibilité de la part de ceux qui ont posé les actes vaticandeu dotés de l'infailibilité, une telle déclaration, je viens de le démontrer, n'aurait strictement *aucune espèce de valeur* pour dénier l'infailibilité auxdits actes. Mais... de plus, *il s'en faut, les amis, qu'une telle déclaration ait eu lieu de la part de Paul VI dans ce sens vicieux voulu par les lefébvristes !!!* Car Paul VI *n'a jamais eu l'intention de dire par cette parole qu'il ne voulait pas qu'aucun acte du concile soit doté de l'infailibilité !*

"Le Concile est pastoral". Cette baliverne de perroquet sans intelligence a tellement la vie dure (ne voit-on pas encore l'abbé de Tanouärn l'invoquer ?), qu'il ne me semble pas du tout inutile de continuer sur le sujet, le pourfendre d'outre en outre jusqu'à ce que mort s'ensuive. Paul VI a en effet déclaré le 12 janvier 1966, dans une Audience du mercredi, un mois, donc, après la clôture de Vatican II : *"Étant donné le caractère pastoral du Concile, celui-ci a évité de proclamer selon le mode extraordinaire des dogmes dotés de la note d'infailibilité..."*, donc, donc, donc, triomphe-t-on, Vatican II n'est pas couvert par l'infailibilité ! Malheureusement pour les lefébvristes, cette célèbre phrase... est citée *hors-contexte*, et n'a pas du tout le sens qu'ils veulent lui donner, c'est parler par euphémisme, parce qu'elle dit même très-exactement... le CONTRAIRE de ce

qu'ils veulent mensongèrement lui faire dire ! Qu'on en juge par la suite *immédiate* de la phrase citée : "... *CEPENDANT, le Concile a attribué à ses enseignements l'autorité du magistère suprême ordinaire, lequel est si manifestement authentique qu'il doit être accueilli par tous les fidèles selon les normes qu'a assignées le Concile, compte tenu de la nature et du but de chaque document*"...!

Si l'on résume l'intention *réelle* de Paul VI manifestée par la phrase non-tronquée, lue toute en entier, elle est la suivante : "Ce concile étant pastoral, on n'y a pas fait de définition par le mode extraordinaire de l'infaillibilité, *mais on y a fait un enseignement doctrinal du mode ordinaire qui, bien entendu, est infaillible, et doit être reçu comme tel par tous les fidèles*". Malgré l'intellectualisme affecté et quelque peu abscons de la dernière partie de la phrase de Paul VI malhonnêtement escamotée, sa pensée est claire : tout ce qui, dans Vatican II, a trait au Magistère ordinaire d'enseignement, ne subit aucun changement quant à l'obligation stricte et formelle pour les fidèles d'y adhérer (d'ailleurs, Paul VI aurait-il voulu dire autre chose, il ne l'aurait pas pu, eu égard au dogme de l'infaillibilité dont est dotée l'Église et dont je viens de rappeler le principe que dessus). Or, *Dignitatis Humanae Personae* est une manifestation éminente de ce Magistère-là !... Ici encore, comme l'on voit, on est donc loin, très, très loin, de l'interpolation mensongère des lefébvristes, que M<sup>gr</sup> Fellay n'a pas honte de me dire encore dans sa lettre, du contre-sens fait par eux aussi mensongèrement, et j'ai du mal à ne pas écrire aussi malhonnêtement, et qu'on peut résumer ainsi : "Le pape Paul VI a dit que le concile était pastoral : il voulait dire qu'il n'avait l'intention d'engager l'infaillibilité à Vatican II d'aucune manière" !!!...

Paul VI ira même beaucoup plus loin, pour ce qui est de l'obligation stricte de suivre l'enseignement ordinaire et universel de Vatican II, il dira dans le discours de clôture du

concile lui-même, qu'apparemment les lefébvristes n'ont pas lu : "... Mais il est bon de noter ici une chose : le magistère de l'Église, bien qu'il n'ait pas voulu se prononcer sous forme de sentences dogmatiques extraordinaires, A ÉTENDU son enseignement AUTORISÉ à une quantité de questions qui engagent aujourd'hui la conscience et l'activité de l'homme [l'enseignement autorisé du magistère de l'Église en Concile universel approuvé par le pape est INFAILLIBLE quand il concerne des questions de Foi ; or, bien loin de restreindre ce Magistère infaillible, le pape dit au contraire, qu'il... l'a étendu !! Il suffit de lire !] ; il en est venu, pour ainsi dire, à dialoguer avec lui ; *et tout en conservant toujours l'autorité et la force qui lui sont propres*, il a pris la voix familière et amie de la charité pastorale".

La dernière phrase de Paul VI est très-importante. La place de la pastoralité y est, par Paul VI lui-même et dès Vatican II donc, fort bien située à sa juste place comme étant SOUMISE à l'autorité qui est celle du Magistère infaillible inhérent à tout concile universel dès lors qu'il y a enseignement doctrinal (comme dans... *Dignitatis Humanae Personae*). Soulignons bien que Paul VI, un mois plus tard, ne fera que répéter cela, moins clairement il est vrai, dans la fameuse phrase qui est en cause où il parle de pastoralité, preuve de sa volonté bien arrêtée sur ce point, Paul VI y précisant que les enseignements doctrinaux conciliaires sont ceux du magistère ordinaire infaillible. Mieux, encore : non seulement il le dira dans le Concile lui-même, non seulement il répètera cela un mois après le Concile, mais dix ans après, il redira encore la même chose dans le fameux Consistoire du 24 mai 1976 où il condamnait la "révolte" de M<sup>gr</sup> Lefebvre, à savoir cette obligation stricte pour tous les fidèles de suivre *"les enseignements du Concile lui-même, son application et les réformes qui en dérivent, son application graduelle mise en œuvre par le Siège Apostolique et les Conférences épiscopales, sous Notre autorité, voulue par*

*le Christ*<sup>21</sup>. Pas la moindre trace ici, faut-il le dire, de... relativiste voire laxiste pastoralité ! On ne saurait donc dire sans tricher que Paul VI a donné une note de pastoralité aux Actes conciliaires enseignant une doctrine de Foi (= sous-entendu : qu'ils ne seraient pas couverts par l'infaillibilité), il a simplement dit d'une manière générale que Vatican II avait pour motivation première, l'amour pastoral du Bon Pasteur. C'est bien sûr très différent...

La conclusion de notre débat est certaine : Paul VI a bel et bien voulu que les Actes conciliaires d'enseignement ordinaire soient revêtus de l'infaillible Autorité du Christ, il l'a dit, il l'a ainsi voulu, ET CE, DÈS LE CONCILE (il ne fait que réinsister sur cela un mois après la clôture du concile, puis dix ans après, en 1976), nos adeptes de "la pastoralité de Vatican II" n'ont pas assez médité cela... Noter un acte magistériel d'enseignement doctrinal de pastoralité, et l'on veut dire par-là de non-infaillibilité, aurait été, d'ailleurs, bien impossible, le principe de la chose l'interdisant formellement comme je l'ai rappelé plus haut en réfutant la lettre de M<sup>gr</sup> Fellay. Même, mais oui, le R.P. Pierre-Marie d'Avrillé, dont les écrits nous obligent à constater qu'il se montre pourtant fort peu visité par le Saint-Esprit, n'a pu s'empêcher de remarquer au II<sup>e</sup> Congrès théologique de Sì Sì no no (1996), que la "pastoralité" était une note théologique "*bien nouvelle, bien étrange*" (sic), pour qualifier des actes magistériels ! Il n'est pas le seul. Des prélats progressistes, tel le C<sup>al</sup> Garrone qui s'opposera dramatiquement à M<sup>gr</sup> Lefebvre dans "l'été chaud 1976", sauront bien le dire, eux aussi, sans ambages ni ronds-de-jambe diplomatiques : "Comme tous les autres, ce Concile était dans l'ordre de l'autorité doctrinale un sommet et une valeur suprême. (...) Certains ont estimé qu'en se déclarant *pastoral*, le Concile signifiait qu'il ne voulait pas être doctrinal. C'est là une

---

<sup>21</sup> *Osservatore Romano* des 24-25 mai 1976.

ABSURDITÉ"<sup>22</sup>. Bien sûr ! Ça l'est même tellement, que certains décrets de Vatican II, les plus importants du reste, contiennent dans leur titre le mot... DOGMATIQUE ! "Il est vrai que plusieurs textes conciliaires sont des *constitutions pastorales*. Mais il existe également deux textes qui portent justement le titre : *constitution dogmatique Lumen Gentium* et *constitution dogmatique Dei Verbum* ! Comment des *constitutions dogmatiques* pourraient-elles provenir d'un [concile pastoral non-infaillible] ???"<sup>23</sup>... Car si la motivation des Pères de Vatican II a pu être pastorale (et on le croit très-fort, surtout de la part de Paul VI), en tout état de cause la notation théologique des actes conciliaires d'enseignement, donc posés dans l'infaillibilité, ne saurait, quant à elle, être... pastorale : la *motivation* d'un acte doctrinal doté de l'infaillibilité peut être pastorale, mais... pas l'acte LUI-MÊME, une fois posé dans le cadre de l'infaillibilité !

Le lecteur intéressé par cette question précise du caractère magistériel infaillible du décret *Dignitatis Humanae Personae*, pourra lire avec grand profit mon ouvrage de fond sur la théologie de "la crise de l'Église", *L'Impubliable*, dont je ne tire ici que quelques extraits, j'espère pas trop à bâtons rompus ni décousus. Quant à moi, il me semble en avoir assez dit sur cela, dans le cadre de ce courriel (... "Tu parles d'un courriel, c'est un nouveau bouquin !" grommelle frère *Ignorantus* !), pour être autorisé à conclure : *le décret hérétique Dignitatis Humanae Personae s'inscrit formellement dans le cadre de l'infaillibilité du magistère ordinaire et universel*.

... Ce qui signifie que tout le raisonnement lefébvrisme bâti sur un prétendu "*devoir de désobéissance*" aux autorités ecclésiastiques lorsqu'elles nous mènent dans de mauvais pâturages, s'écroule sur pied d'un seul coup d'un seul par-là

---

<sup>22</sup> 50 ans de vie d'Église, C<sup>al</sup> Garrone, Desclée, 1983.

<sup>23</sup> *Mystère d'iniquité, etc.*, p. 138.

même, n'a théologiquement plus aucune consistance, est absolument hors-sujet : le fameux "*devoir de désobéissance*" qu'ils brandissent très-haut dans le ciel comme gonfanon de combat, n'a bien sûr de valeur que quand on a affaire à des actes ecclésiaux... *non-infaillibles*. Il ne saurait évidemment pas être invoqué ni mis en œuvre dans le cas de documents magistériaux... *dotés de l'infaillibilité*, comme le sont très-certainement *Dignitatis Humanae Personae* et le rite de la nouvelle messe, pour en rester là.

Et donc, le lefébvrisme tout comme le sédévacantisme, mais par une toute autre voie, se trouve acculé à la signification profonde du fait ecclésial contemporain : si les "membres enseignants" professent matériellement l'hérésie dans le cadre magistériel infaillible, c'est que l'Église catholique, depuis Vatican II, *est rentrée dans la Passion du Christ, elle est invinciblement recouverte d'un manteau de péché, celui de la Liberté religieuse, jusqu'à ce que mort s'ensuive...*

Donc acte.

# Autre saillie de l'abbé de Tanouärn qui a fait proprement s'esclaffer, se gaudir et s'esbaudir *frère Ignorantus*, qui, pour ne pas trop vexer notre lefébvrisme impénitent, est partir se gausser sous cape avec ses verrats et ses truies, dans sa porcherie (mais je l'entends tonitruer d'ici !)... L'abbé de Tanouärn, en bon lefébvrisme, se croit donc *plus malin, plus subtil, que la vérité simple*. C'est l'esprit malin qui les possède tous là-bas, à Écône qui déconne, qui, comme d'ailleurs l'a fort bien souligné "Petrus", les fait mépriser la simplicité comme du simplisme, puis ensuite, par une conséquence par trop obligée, les fait chercher des raisonnements mieux que la simplicité, qu'évidemment les simples fidèles ne peuvent pas comprendre les pôvres petits, ce qui aboutit toujours, immanquablement, à... *une sottise au carré*. "Ah la-la, mon bon Monsieur, me dit un rien goguenard, *frère Ignorantus*, on est toujours puni par où on a péché". Jugez-en, ô lecteur. L'abbé de Tanouärn professe, dans le livre sur Vatican II

qu'il nous *vaaaaaaaante* quant & quant dans sa conférence, que les Pères vaticandeux ont inventé une "nouvelle religion" (on le sent très-fier de sa trouvaille)... mais sans en tirer la conséquence qu'ils ont fondé une "nouvelle église", thèse qu'il vient de condamner avec beaucoup de hauteur dans le sédévacantisme : "Vous avez fait allusion au symposium que Maxence et moi nous avons organisé, il y a déjà quelques années, et j'avais proposé au cours de ces symposiums *une approche, me semble-t-il, un peu plus subtile [!!!]* et qui avait l'avantage surtout de ne pas reposer sur cette thèse controuvée de la génération spontanée d'une nouvelle église et qui était que Vatican II, le concile pastoral, reflétait dans l'ensemble de ces textes un message cohérent que l'on pouvait formaliser comme une véritable nouvelle religion. Et j'entendais par là une nouvelle relation entre Dieu et ses serviteurs. Effectivement, je pense que cette nouvelle religion parasite le corps de l'Église. Mais un parasite ne fait pas une Église ».

Éh bien, mes très-chers frères, je crois que nous sommes là en pleine... *ânerie magistrale*. Donc, pour l'abbé lefébvrisme, les Pères de Vatican II ont fondé "une nouvelle religion", mais à Dieu ne plaise qu'ils aient fondé une "nouvelle église" ! Franchement, on se demande s'il faut rire ou pleurer. Comme si, voyons, il était théologiquement possible pour les "membres enseignants" d'une génération ecclésiale donnée de fonder "une nouvelle religion" *sans, par-là même, ipso-facto, fonder... une "nouvelle église" !!!* Car il est théologiquement impossible de fonder une nouvelle religion, ce dont l'abbé de Tanouärn reconnaît le pouvoir et le fait aux Pères vaticandeux, sans fonder *en même temps et par le même acte*, une "nouvelle église". Pourquoi ? Tout simplement parce que fonder une religion, du terme latin *religere*, lien avec Dieu, revient à fonder dans et par le même acte, une société de croyants, c'est-à-dire... une église. Dès lors qu'un lien *religere* entre croyants est

formellement instauré, il y a immédiatement et non médiatement, tout-de-suite... église ! Et je dirai même, et là, c'est vraiment *une approche, me semble-t-il, un peu plus subtile* que les affirmations de l'abbé de Tanouärn, que, dans les âmes, l'Église existe toujours *avant* la religion. C'est pourquoi saint Épiphane, un des premiers pères de l'Église, avait pu écrire : "*L'Église est au commencement de toute chose*". Oui da, M. l'abbé de Tanouärn, écrivez sur votre ardoise ou votre cahier d'écolier qu'elle est même *au commencement de la religion*. L'Église existe *antécédemment* à la religion, et sa première existence est tout simplement dans le Sein de la Vie divine Trinitaire ("Ça, c'est de la théologie profonde !", me dit *frère Ignorantus* avec des yeux doux)... C'est d'ailleurs sur ce fondement qu'est basée la phrase de saint Augustin, apparemment choquante mais d'une remarquable théologie : "Je ne croirai pas aux Évangiles si l'Église ne me disait d'y croire". Parce que dans l'âme, l'Église est *antécédente* à toute doctrine ou religion. Si donc l'on affirme, comme vous le faites, M. l'abbé de Tanouärn, qu'une "nouvelle religion" est fondée à Vatican II, et bien sûr vous êtes là dans le vrai, c'est *donc* qu'une "nouvelle église" y est *ipso-facto* fondée. Alors, vous avez le choix : soit vous soutenez toujours la thèse de votre livre qui veut que les Pères vaticandoux ont fondé une nouvelle religion, *ce qui signifie formellement qu'ils ont en même temps fondé une nouvelle église*, et donc, vous vous convertissez à *l'ecclésiovacantisme* abhorré ; soit vous retirez votre livre de la vente et vous le mettez au pilori !

... Voilà généralement le genre d'erreurs grossières où l'on voit tomber ceux qui refusent le fait ecclésial contemporain (= à savoir l'hérésie matériellement professée dans un cadre magistériel infaillible, ce qu signifie "LA PASSION DE L'ÉGLISE"). De son côté, l'abbé de Nantes qui, comme chacun sait, a toujours voulu être avant tout le monde "le premier et le seul" (sic ; c'est dans la CRC n° 347 de juin

1998, p. 28...), est tombé, pour ne pas vouloir plier humblement son esprit à la vérité du fait matériel de l'hérésie dans un décret vaticandeuX infaillible, encore plus bas que ses petits copains ennemis lefébvristes, dans une ânerie tellement imbécile et ridicule, que j'ai été obligé de la lire deux, trois, jusqu'à quatre fois, pour être bien certain de ne pas me tromper !

Voici son raisonnement qui me semble dépasser encore dans la sottise au carré et même au cube celui que dessus de l'abbé de Tanouärn : comme il appert que les Pères de Vatican II ont professé une hérésie dans le décret sur la Liberté religieuse, comme d'autre part, veut-il croire contre la vérité du fait, ledit décret n'est pas doté de l'infaillibilité magistérielle, alors, où, comment... *le classer en Église ?!* Ni, bien entendu, dans les documents ressortissant du magistère extraordinaire dogmatique de soi infaillible, ni dans ceux du magistère ordinaire et universel d'enseignement de soi également infaillible, ni non plus, poursuit le Grand-Guide, dans ceux du magistère authentique qui contient les actes n'ayant trait ni à la Foi ni aux mœurs mais émanant authentiquement des dicastères de l'Église et qui, pas plus que les deux premiers, ne peut contenir d'actes peccamineux... Alors, alors, que faire de *Dignitatis Humanae Personae* ??? Éh bien, c'est très simple. On va créer un... *quatrième* département magistériel, un département-poubelle, oui, oui, c'est cela, qu'on réservera aux documents du genre de *Dignitatis Humanae Personae*, c'est-à-dire qui contiennent... des erreurs voire des hérésies. Et le Grand-Guide, imperturbablement, de proposer la tête *humblement haute*, comme le fin du fin de la solution théologique de "la crise de l'Église", la création de ce quatrième département magistériel !!! Comme s'il était possible d'inclure théologiquement DANS l'Église SAINTE (la deuxième note qui caractérise formellement la seule Église catholique, apostolique et romaine), une catégorie magistérielle... *qui inclurait de*

*soi le péché, en l'occurrence celui d'hérésie !!! En vérité, plus fou, plus imbécile, tu meurs.*

Le lefébvrisme fr. Pierre-Marie, dominicain d'Avrillé, de son côté, a tâché de rivaliser avec les précédents lorsqu'il a discuté *très-sérieusement, sans rire*, dans un article du *Sel de la terre* s'il y avait eu des décrets *portant sur la Foi (!!!)* à Vatican II... Je suis vraiment tenté de lui décerner le premier accessit avec les félicitations du jury et de lui remettre le superbe trophée en or massif des Oreilles-d'Âne, si ardemment convoité, comme on le voit, des tradis qui méprisent l'évidence du Saint-Esprit dans "LA PASSION DE L'ÉGLISE". Là, ça me semble *vraiment* difficilement surpassable. Notre dominicain lefébvrisme d'ailleurs avait déjà essayé d'obtenir ledit trophée les années passées : il nous avait déjà régalaré, oh ! pardon, *il nous avait déjà fait entrevoir les plus sérieuses espérances*, en donnant, aux termes d'un harassant travail intellectuel de plusieurs millions d'heures de méditations, la notation théologique suivante à *Dignitatis Humanae Personae* : "*C'est un acte conciliaire*". M. Jourdain s'extasiant de faire de la prose n'aurait pas mieux dit.

Je révèle ici que *frère Ignorantus* et moi-même, après avoir pris connaissance de ces deux "thèses" avrilléistes, avons, sans nous consulter au préalable, spontanément respecté *une minute de silence*, comme après les grandes catastrophes. Mais les grandes catastrophes théologiques ne nous ont pas manqué dans la Tradition. Citons M<sup>gr</sup> Tissier de Mallerai qui avait concocté, il y a bien des années maintenant, la thèse d'un pape "*occupé par une idéologie étrangère*" (occupé : dans le sens téléphonique de : "ça ne répond pas, la ligne est occupée", *tut, tut, tut...*) : *une partie* de Jean-Paul *Double* serait le pape, *une autre* serait "occupée par une idéologie étrangère" et ne manifesterait pas le pape. Donc, le pape est *occupé*, mais nous, on est en "zone libre", on est les "résistants", et on fait référence à la Foi *éternelle*

de Rome quand le pape *actuel* déraile à cause qu'il est "occupé" (au fond, n'est-ce pas, c'est un peu comme avec les éclipses de lune, il s'agirait d'étudier les *cycles wojtyliens* pour s'y retrouver : lune noire quand la doctrine papale est imbuvable, pleine lune quand elle est consommable, simple quartier quand c'est tout juste potable, etc.). Comme dirait "Petrus" : cela sent à plein nez le "sedes" et le "sedens" jansénistes, ce truc-là...

Mais, en matière de *conneries* pseudo-théologiques pour "solutionner" *domestiquement* "la crise de l'Église", stop, crissons des pneus et arrêtons-nous au tout dernier cri, l'*i-né-nar-ra-ble*, que dis-je !, la *pro-di-gi-eu-se*, la *mi-ro-bo-lan-te* trouvaille de Dom Gérard du monastère du Barroux, pour valider la nouvelle messe. Voici, voilà : le nouveau rite, nous explique-t-il avec cet air particulier de sagesse grave et de calme irénique qui n'appartient qu'à un moine, *a plus de trente ans d'âge*, donc la juridique notion de... "prescription trentenaire" s'accomplit à son égard. Oui, c'est cela, vous avez parfaitement bien compris : d'invalidé ou douteux en 1969, le NOM *innommable* devient valide... À PARTIR DE 1999 !!! Sic, c'est à peine croyable mais je vous jure, ô lecteur catholique, que c'est vrai, je n'invente rien, le raisonnement, sûrement trouvé dans l'extase, a été tenu par le moine en question : je le tire du petit *Bulletin St Jean-Eudes* de l'abbé Aulagnier, novembre 1998, p. 2. En fait, ce serait du verjus mis en fût de chêne et qui aurait fini par donner du vin avec le temps... on se demande bien par quel miracle de Cana. En vérité, on reste sans voix devant un tel argument *thé-o-lo-gi-que*, coincé, écartelé sans solution de continuité entre la stupeur, la honte, la colère, le rire, l'indignation, pour finir, effondré, à deux genoux devant Dieu.

Mais si tous nos *docteurs subtils* en arrivent là, à des sottises au carré si humiliantes, qui sont aussi, hélas !, des blasphème sacrilèges, *c'est pour ne pas vouloir plier leur esprit à la simplicité du fait ecclésial contemporain que le*

*Saint-Esprit leur montre par leurs yeux* (= à savoir l'hérésie matériellement professée dans un cadre magistériel infaillible, qui signifie "LA PASSION DE L'ÉGLISE"). Ici, *frère Ignorantus* me rappelle que l'orgueil de Nabuchodonosor fut puni par un état de stupidité pendant plusieurs années, jusqu'à manger du foin et ne pas penser à se couvrir des intempéries... Hélas, lui dis-je en catimini, pour les lefébvristes, les sédévacantistes, les guérardiens, les ralliés et autres nantistes, qui persistent *perseverare diabolicum* dans leur négation du fait hérétique magistériel de l'Église contemporaine, *il y a longtemps qu'ils sont frappés d'imbécilisme à manger du foin ! Pour les punir de leur orgueil de mépriser la simplicité !*

Ce qui ne les empêche nullement d'ailleurs, les uns et les autres, de prétendre faire de la... haute théologie : "J'avoue que personnellement j'ai eu l'impression, et c'est dommage, que le débat théologique n'a pas eu lieu. *J'ai été à peu près le seul à le mener [!!!]*, c'est peut-être pour cela d'ailleurs que j'ai perdu", nous dit *su-per-be-ment bien* l'abbé de Tanouärn, c'est admirable (... on a vu que dessus, effectivement, ce que valait sa prestation en matière de théologie profonde...). *Frère Ignorantus* veut absolument paraphraser saint Paul et le prendre à son compte à lui, bon, d'accord, je lui laisse l'entière responsabilité de sa citation : "Il faut se glorifier ? Cela n'est pas utile. Mais ils se disent théologiens ? Je vais parler en insensé : *je le suis plus qu'eux*". Pour tout vous dire, je ne peux que donner raison à *frère Ignorantus*... surtout en ce qui concerne, qu'il me le pardonne, l'abbé de Tanouärn. De tout ce que j'ai lu des deux protagonistes, "Petrus" et lui, celui qui, en effet, a développé une théologie plus profonde et plus catholique, c'est indiscutablement "Petrus", bien qu'il ne prenne point en compte l'infailibilité de l'acte de reconnaissance ecclésiale universelle du pontife romain qui vinalide formellement sa

thèse sédévacantiste. L'abbé Belmont a hélas raison de dire à l'abbé de Tanouärn qu'il a perdu le débat.

Sur ce, ne vous y trompez pas, cher M. l'abbé de Tanouärn, mon fouet n'a, de par Dieu, le droit d'être appliqué qu'*ad aedificationem*, et je tâche de m'y employer. De même que pour "Petrus", tout ce qui précède, je l'ai rédigé *pour vous, pour votre âme*, sous l'ordre de *frère Ignorantus* ; pour, négativement, vous faire toucher du doigt l'inanité complète de la thèse lefébvrisme (pour parler par euphémisme car en fait c'est de l'hérésie pure et simple), et, beaucoup plus positivement, pour vous amener doucement à réfléchir sur la Passion du Christ comme seule grille de lecture valable pour lire notre affreuse Crise de l'Église.

# Et maintenant, il me tarde de finir, mais je n'ai pas le droit de laisser passer le mensonge flagrant et impudent de l'abbé Ricossa. Lorsque l'abbé de Tanouärn lui met à juste titre le doigt sur la fausseté intrinsèque de sa thèse guérardienne, à savoir que la matière ne saurait être séparée de la forme dans l'ordre réel, *a fortiori* dans celui surnaturel, il ose rétorquer que *c'est Cajetan lui-même qui, le premier, a formulé cela*. C'est un *hé-naur-me* mensonge. Cajetan fait cette distinction *in abstracto* dans sa théologie dogmatique, et non *in concreto*. La traduction qu'il dit avoir faite ne peut pas dire le contraire, ou alors c'est du travail de faussaire, *traductor, traditor*. Je mets bien au défi l'abbé Ricossa *de prouver que Cajetan a soutenu qu'on pouvait dissocier DANS LE RÉEL la matière de la forme*, ce qui est métaphysiquement impossible. Mais les prêtres de *Sodalitium* sont très-entêtés dans leur erreur, qu'ils appellent humblement "LA Thèse" (avec un "T" majuscule), en inclinant rituellement la tête et en versant un grain d'encens (liturgique), à chaque fois qu'ils en prononcent, à voix respectueuse et en baissant les yeux, le mot très-sacré, très-redoutable...

Réfutons donc cette *énième* ânerie, pseudo-philosophique, pseudo-canonique, pseudo-théologique,

pseudo-métaphysique, pseudo-tout, par laquelle les guérardiens s'autorisent eux aussi à FUIR la Passion de l'Église, non moins si pas plus débilement que leurs "frères ennemis" sédévacantistes, "rallés" et lefébvristes, en professant que la situation ecclésiale découlant de Vatican II peut se résorber et résoudre canoniquement (au moyen de LA Thèse, je vous le rappelle, vous risqueriez de l'oublier).

Cette "Thèse", qui consiste à vouloir considérer que les papes post-conciliaires ont encore la "matérialité" de ce qui fait un "vrai pape", *verus papa* (Pie XII) quand ils n'en ont plus la "formalité", c'est-à-dire l'Autorité du Christ, peut être étiquetée : *un sédévacantisme mitigé*. À la manière sédévacantiste, les tenants de cette thèse dénie en effet toute légitimité à Benoît XVI (ainsi qu'à Jean-Paul II et à Paul VI à partir du 7 décembre 1965, date de signature de *Dignitatis Humanae*), quand bien même ils lui reconnaissent une bizarroïde, une ovniaque "légalité juridico-canonique" baptisée "materialiter" (thèse de M<sup>gr</sup> Guérard des Lauriers)... dont on se demande vraiment bien, ahuri, ce qu'elle vient faire dans un problème ecclésial d'ordre EXCLUSIVEMENT de droit divin...!

En fait, le guérardisme est une erreur d'approche dans les prolégomènes, erreur qui fausse ensuite tout le raisonnement. "*La crise de l'Église*", en effet, est une question d'ordre théologique et non d'ordre philosophique. Or, toute l'erreur guérardienne vient de poser le problème de la légitimité papale philosophiquement et non théologiquement. Car en effet, si d'une manière purement philosophique, "abstractivement et par un simple acte de l'esprit" comme dit le R.P. Perrone dans sa *Théologie dogmatique* pour expliquer l'adoptianisme, ce "roman du nestorianisme", il est effectivement possible de séparer la matière de la forme dans un ensemble donné, c'est absolument impossible en théologie, laquelle, si elle reconnaît bien la distinction n'admet pas que les concepts distincts puissent vivre *réellement* en séparé :

c'est le principe théandrique. Il y a une Humanité-matière dans la Personne de Jésus-Christ, il y a aussi une Divinité-forme, MAIS elles vivent ensemble dans l'Unité de la Personne du Christ OU NE VIVENT PAS : il est absolument impossible, réprouvé, hérétique, de confectionner une Humanité de Jésus-Christ sans sa Divinité ; ainsi de même, le lecteur l'a déjà compris, pour la matière et la forme du Vicaire du Christ qui réalisent et manifestent ENSEMBLE, et ensemble seulement, la Personne UNE du Christ sur cette terre, comme étant le Vicaire UN du Christ : impossible de les dissocier.

Comme le disait le R.P. Perrone, à propos du nestorianisme : "Ainsi, il n'est pas un seul instant, soit avant, soit après l'Incarnation, pendant lequel on puisse supposer ou concevoir l'humanité du Christ existant en dehors de la Personne du Verbe. Car, si on examinait cette humanité à part et en dehors de cette subsistance ou Personne, ce ne serait plus [l']humanité du Christ, c'est-à-dire du Verbe incarné, mais bien une pure abstraction, ou un être de raison [= idem pour un pape : la matière de ce qui constitue un pape ne saurait exister réellement toute seule sans avoir reçu le don de l'existence par la forme ou Autorité divine dans la Personne du Vicaire du Christ]"<sup>24</sup>. Et plus loin, à propos de l'adoptionisme : "Comme nous l'avons fait observer plus haut, la nature humaine du Christ ne peut pas être considérée d'une manière purement abstractive et par une simple opération de l'esprit en dehors et à part la divinité ; CAR ELLE NE SERAIT PLUS SUBSISTANTE, puisque toute la subsistance de cette humanité est la personne du Verbe divin ; si, par conséquent, on enlève cette subsistance, CETTE HUMANITÉ N'EXISTERAIT RÉELLEMENT PAS DANS LA NATURE DES CHOSES. Car rien n'existe au concret, si ce n'est par la subsistance [= de la même manière, c'est l'Auto-

---

<sup>24</sup> *Théologie dogmatique*, Perrone, t. III, p. 190.

rité divine ou forme du pape qui fait exister la matière du pape : il est donc métaphysiquement absurde au plus haut point de supposer une matière de pape censée subsister toute seule sans la forme du pape]. De plus, l'humanité de Jésus-Christ, séparée de la divinité, ne serait plus l'humanité du Christ, mais bien celle de tout autre individu qui ne serait pas le Christ ; car la notion de Christ emporte nécessairement celle de Verbe fait chair [de la même manière, une matière de pape toute seule serait... tout être humain de sexe masculin et baptisé !]"<sup>25</sup>

En somme, en voulant faire une substance de ce qui n'existe pas réellement mais seulement *in abstracto*, le guérardien tombe dans l'erreur de Gilbert de la Porrée, évêque de Poitiers au XII<sup>e</sup> siècle : "... Son défaut, comme celui d'Abailard son contemporain, fut de vouloir expliquer les dogmes de la théologie par les abstractions et les précisions de la dialectique. Il disait que la divinité ou l'essence divine est réellement distinguée de Dieu. C'est le mot réellement qui constitue l'erreur. Si Gilbert s'était borné à dire que Dieu et la Divinité ne sont pas la même chose formellement, ou *in statu rationis* comme s'expriment les logiciens, sans doute il n'aurait pas été condamné ; cela signifierait seulement que ces deux termes, Dieu et la Divinité, n'ont pas précisément le même sens, ou ne présentent pas absolument la même idée à l'esprit. Mais ce subtil métaphysicien ne prenait pas la peine de s'expliquer ainsi"<sup>26</sup>. Il est facile de paraphraser ce que nous venons de lire : dans la "Thèse", c'est le mot *materia-liter* qui constitue l'erreur, parce que, par ce mot nouveau, dont il est important de remarquer qu'il n'est pas un adjectif qualificatif mais un adverbe substantif, le guérardien entend *une réalité*, c'est-à-dire une substance qui tient dans l'existence, et non pas un attribut ou accident qui qualifie ou com-

---

<sup>25</sup> *Théologie dogmatique*, Perrone, t. III, p. 219, note 1.

<sup>26</sup> *Dictionnaire des hérésies*, Migne, p. 1122.

pose une substance sans laquelle il n'existe et ne saurait exister d'aucune manière. Autrement dit, il existe bien une matière de pape distinguée de la forme dans un pape vrai et réel, mais il ne saurait *exister réellement* de matière de pape toute seule, de pape "materialiter" comme ils disent.

Je viens donc de montrer qu'un pape ne saurait être "materialiter" sans l'être "formaliter" en même temps ; il me reste à dire, pour être complet, qu'un pape "formaliter" est toujours "materialiter"... quand bien même il n'en aurait pas l'apparence. En fait, la matière juridico-canonique, dans la vie de l'Église, c'est le surcroît du Royaume de Dieu, lequel Royaume, seul, compte.

C'est quand même curieux qu'il faille devoir expliquer des choses aussi fondamentales à des prêtres tradis ! Ne serait-ce pas, là aussi, un signe des Temps, signe que tout le monde, en nos jours précurseurs de l'Antéchrist, est prodigieusement INCAPABLE DE DIEU (et ceux qui se croient les plus forts sont plus humiliés que les autres !). Et généralement, on tombe dans les écueils les plus humiliants parce que l'on veut rester dans l'Histoire, s'abstraire de la Fin des Temps, éviter d'avoir à vivre la Passion du Christ parfaitement répliquée dans l'Église depuis Vatican II, ce qui est d'ailleurs très-marqué chez l'abbé Ricossa, contempteur acharné dans sa revue *Sodalitium*, autant qu'un moderniste, de toute forme de prophétisme et bien entendu, de tout sens apocalyptique de notre présente Crise de l'Église...

Donc, la "Thèse" en elle-même, mitigation du sédévancantisme pur et dur, est radicalement et gravement erronée. Soit on suppose que les papes vaticandoux sont papes, soit on suppose qu'ils ne le sont pas, soit, comme je le dis, on suppose qu'en fait le problème est complètement ailleurs, comme se situant à un niveau mystique supérieur : celui, pour l'Église, et donc éminemment sa tête visible, d'avoir à épouser la matière du péché du monde à des fins co-rédemptrices ; en tous cas, on ne peut absolument pas supposer

qu'il serait une "moitié" de pape, une "matière de pape", possédant déjà la mule du pape mais pas son pallium !

Au premier abord et regard, le guérardisme se présente donc comme une sorte de sédévacantisme mitigé. On ne saurait cependant finir sans préciser que, pris par un autre côté, il est également une mitigation du... *lefébvrisme* : quoiqu'on se démarque bien haut et bien fort d'Écône pour reconnaître une légitimité aux papes vaticandeux, on ne leur en reconnaît pas moins un titre "légal" de "Vicaire du Christ", de "possesseur juridique du Siège de Pierre", donc, on RECONNAÎT les papes vaticandeux (n'oublions pas que l'Institut de Turin est fondé par des prêtres formés à Écône : pour en rejeter l'erreur lefébvrisme, ils n'en sont pas moins aussi historicistes qu'eux et veulent une solution, une restauration... *dans l'Histoire*, par le moyen des Institutions de salut du Temps des Nations ; et donc, il ne faut pas que les choses soient irrémédiablement "bloquées" dans la "si grande contradiction" dont nous parle saint Paul en décrivant la Passion du Christ...! Au besoin, on inventera *n'importe quoi* pour cela...). Cependant que, par un autre côté, on NE RECONNAÎT PAS de légitimité à ce "pape légal" et par-là, on s'affilie à la position sédévacantiste pure. C'est assez commode, n'est-ce pas, selon qu'on a en face de soi un interlocuteur lefébvrisme ou sédévacantiste, on met en valeur la première partie du raisonnement ou la seconde...

Au fond, la "Thèse" est une prostitution parfaite de l'esprit et/ou un effort orgueilleux qui révolte beaucoup le sens pie, le *sensus ecclesiae*, d'allier par l'intellect ce qui est avec ce qui n'est pas, pour supprimer l'épreuve que le Bon Dieu nous envoie dans et par la Crise "affreuse" de l'Église (Secret de La Salette). Shakespeare est dépassé (lui, il en était resté à l'impossibilité d'allier l'être et le non-être), la "Thèse" va jusqu'à Freud, c'est une solution psychanalytique de "la crise de l'Église" où l'on s'est efforcé de mettre en symbiose le bien et le mal de l'Église contemporaine afin

d'en faire une synthèse... avec probablement l'arrière-pensée de rallier tout le monde, les chiens et les chats, l'eau et le feu. Pour conclure cette sommaire analyse de la "Thèse", je dirais ceci : on ne disconvient pas que le guérardien a, plus que son confrère lefébvrisme, "rallié" ou sédévacantiste, une certaine approche et perception de la réalité profonde de "la crise de l'Église", il voit mieux qu'eux tous la contradiction fondamentale entre, d'une part un occupant du Siège de Pierre qui ne peut qu'être pape (par l'infailibilité de l'acte de reconnaissance ecclésiastique universelle de l'élu, qu'il voit sous le concept légal-juridique "materialiter" alors que c'est un concept purement théologique, c'est-à-dire basé sur le seul droit divin), et, d'autre part ce même occupant qui ne peut que n'être pas pape (parce qu'il est hérétique dans son Magistère ordinaire et universel d'enseignement infailible). Mais, et c'est là sa gravissime faute, au lieu d'en rester à ce constat APOCALYPTIQUE, le guérardien prend à tâche, dans l'impiété théologique la plus affreuse, de réunir les deux éléments sataniquement opposés dans un système pseudo-théologique, pour se donner une "solution humaine" : ce faisant, ô horreur, il n'aboutit qu'à introduire purement et simplement Satan DANS l'Église (en fait, ce n'est plus seulement la fumée de Satan que le guérardien fait rentrer dans l'Église, mais Satan lui-même !).

En effet, lorsqu'en suivant les lois fondamentales de la Constitution divine de l'Église, l'on voit qu'un occupant du Siège de Pierre *ne peut qu'être pape* et qu'en même temps, *il ne peut que ne l'être pas*, il faut immédiatement ARRÊTER DE RAISONNER, et ne surtout pas bâtir un système philosophique qui réunit le Bien et le mal dans un ensemble intellectuel, comme le fait la "Thèse", car cet abus d'intellection des choses, cet intellectualisme-là, confine au péché parfait. La seule solution, c'est alors de tourner son regard d'incompréhension humaine vers Dieu et méditer la Passion

du Christ, comme je vais tacher de bien l'expliquer en finale de ce long propos.

Sur ce, ne vous y trompez pas, cher M. l'abbé Ricossa, mon fouet n'a, de par Dieu, le droit d'être appliquée qu'*ad aedificationem*, et je tâche de m'y employer. De même que pour "Petrus" et l'abbé de Tanouärn, tout ce qui précède, je l'ai rédigé sous l'ordre de *frère Ignorantus* pour, négativement, vous faire toucher du doigt l'inanité complète de la thèse guépardienne et, beaucoup plus positivement, pour vous amener doucement à réfléchir sur la Passion du Christ comme seule grille de lecture valable pour lire notre affreuse Crise de l'Église.

D'ailleurs, ce n'est pas la première fois, en ce qui vous concerne... même si vous le prenez mal.

# À présent, il faut bien que je dise ce qui m'a vraiment le plus choqué et même très-fort encoléré dans cette conférence-débat. C'est l'exposé de l'abbé de Tanouärn sur le "droit divin" politique. Je vais d'abord le citer : "... *Le droit divin, nous Français, cela ne nous dit pas grand-chose, sinon peut-être nous rappeler une idéologie monarchique qui en valait bien une autre, je suis bien d'accord avec vous, qui était certainement extrêmement respectable mais qui restait une idéologie. Car formellement on ne peut pas dire que Louis XIV ait été un souverain de droit divin. Il était comme tout souverain politique un souverain soumis au consensus implicite de la multitude. Ce que l'on voulait dire par l'idée de droit divin du roi, c'est que ce consensus de la multitude reposait en France sur la foi catholique, ça c'est vrai! Mais dès que ce consensus reposant sur la foi catholique a disparu, eh bien, il n'a plus été question de droit divin et il n'a plus été question très rapidement ensuite de monarchie*".

... Ainsi donc, ma pauvre très-chère sainte Jeanne d'Arc, *vous êtes morte POUR RIEN DU TOUT*. Dieu vous a suscité, Il a exigé de vous le martyre par le feu, celui, à votre

aveu épouvanté, que vous craigniez *le plus*, Il a sacrifié votre sang très-pur de jeune vierge, pour... *une "idéologie" qui n'existe pas*, "l'idéologie" du droit divin du roy de France, qui est un roy "*comme tout souverain politique*" (on croirait entendre Jean-Paul II lorsqu'en 1996, il osa dire du baptême de Clovis : "Clovis est un baptisé comme les autres")....

En vérité, il faut que je réprime avec force en moi la sainte-colère que je sens monter, pour continuer mon propos. Sans m'en prendre à l'abbé de Tanouärn, car, dans cette négation de l'élection divine de la France et de son roy Très-Chrétien, et de son *peuple* Très-Chrétien, il n'est hélas qu'un écho malfaisant de plus parmi tellement d'autres, qui ne fait guère que répéter, ânonner, ce qu'on lui a appris. Qui, "on" ? Oh ! tout simplement, les scolastiques genre Cajetan, Suarez, et même... saint Thomas d'Aquin dans son incroyable et scandaleux *De Regno* ou *De Regimine principum* ; et bien sûr, à leur suite, tous les papes modernes mêmes les plus saints.

Vous en voulez une preuve ? Ce n'est pas compliqué, prenez l'office de la Messe composée par Léon XIII pour la canonisation de celle qui avait été suscitée par Dieu PREMIÈREMENT pour remettre sur le boisseau, à la face des peuples du monde entier et de l'Église, *le droit divin direct, théocratique, en Politique, que Dieu a voulu faire résider en France et nulle part ailleurs, aux fins du salut sociopolitique universel*. Vous y verrez de belles choses assurément, mais vous y verrez surtout que Jeanne n'y est vénérée que comme une simple héroïne nationale comme il pourrait en exister dans n'importe quel autre pays de chrétienté : nulle trace de la mission principale pour laquelle Dieu l'avait explicitement suscitée ! *Pas un mot, pas un verset, pas une collecte, qui ne fasse allusion à l'élection divine de la France*, à grand'peine une timide et toute agnostique allusion, un alluvion plutôt, dans l'hymne vespéral : "Lorsque, entendant les voix d'en-Haut, éclairée par

la lumière de Jésus, *vous révélez les destins de la patrie*, vos juges se taisent, muets de stupeur". Et l'on dirait bien que l'Église qui a écrit cela ingénument, en est elle-même "muette de stupeur"... tout-à-fait incapable de comprendre, elle aussi, *tu quoque filii...!!!*

Il n'est que trop vrai que l'Église donc, qui fort significativement, a attendu CINQ SIÈCLES pour canoniser le héraut du droit divin direct en Politique, n'a pas pris formellement bon acte de l'élection divine de la France, pourtant *absolument* nécessaire dans l'économie sociopolitique du Temps des Nations. Cependant, c'était la raison principale de la geste miraculeuse de Jeanne de rappeler à la face du monde entier et de l'Église ce fondement à la fois divin et politique de la France réelle et profonde, son élection divine théocratique. Voyez son premier acte politique, sa déclaration à Robert de Beudricourt : "Je suis venue vers vous, Robert, de la part de mon Seigneur, afin que vous mandiez au dauphin de bien se tenir et de ne pas engager de bataille avec ses ennemis, parce que mon Seigneur lui donnera secours après la mi-carême. *Le royaume n'appartient pas au dauphin, IL APPARTIENT À MON SEIGNEUR*. Cependant, mon Seigneur veut que le dauphin devienne roy et qu'il tienne le royaume en commende [voyez comme Notre-Seigneur passe un lien *féodal*, familial, avec le roy français et avec tout le peuple !]. Il sera roy malgré ses ennemis et moi je le conduirai à son sacre". "Et quel est ton seigneur ?" "*LE ROY DU CIEL*". Merveilleuse, extraordinaire simplicité et divine concision de notre Jeanne, qui rappelle rien moins que celles du Saint-Esprit parlant dans la Bible !!... Mais c'est vrai, pardon, j'oubliais : pour les modernes *possédés* de l'esprit malin et superbe (le mot n'est hélas pas trop fort, et est à prendre au sens étymologique premier de *diabolique*), *tout ce qui est simple est faux*.

Étonnez-vous, après la non-prise en compte *ecclésiiale* de l'élection divine et théocratique de la France, que les

*minus habens* et les idiots utiles ânonnassent à qui mieux mieux la ritournelle *république-chrétienne*, voire même *démocrate-chrétienne*, fussent-ils, les incurables et insupportables sots, ... catholiques, fussent-ils, les sinistres et débiles imbéciles, ... tradis, ou plutôt prétendus tels !! Car si pas droit divin direct en Politique, alors, y'a bon démocratie ! Pas de moyen terme (c'est en effet en vain qu'on cherche, à la suite de Léon XIII, à distinguer une république chrétienne d'une démocratie chrétienne, surtout en France).

Notre abbé de Tanouärn l'a *sataniquement* très-bien compris lorsqu'il ose nous dire que le pouvoir politique du roy en France était "soumis au consensus implicite de la multitude" *puisque* il n'est pas de droit divin théocratique. Je n'en veux pas à l'abbé de Tanouärn : Gerson, le conciliariste Gerson, qui voulait la démocratie dans l'Église en supprimant le droit divin direct du pape, avait déjà tenu semblable abominable prêche devant Charles VI, sans que personne y trouvât mot à redire, et Massillon de même devant Louis XV. Le problème, c'est que c'est la majeure du raisonnement *scolastique* qui est fausse : *le pouvoir politique du roy de France est bel et bien théocratique*, et donc le "consensus omnium" de la Nation, certes métapolitiquement nécessaire, n'est qu'une acclamation *approbative* de la chose politique voulue et instaurée par Dieu en France, *sans qu'aucun choix constitutionnel ne soit dévolu au peuple* (là est toute l'origine et la beauté des *acclamations carolingiennes* où le peuple s'engageait *activement* derrière le choix politique divin, sur lequel, je le répète, il n'avait aucune prise), ce n'est nullement une sorte de *droit constitutionnel collectif* du peuple pouvant décider du régime politique. Mais, continuant à aborder la question politique constitutionnelle par la négation satanique, dans une ignorance crasse non moins que blasphématoire des assises métapolitiques françaises, notre abbé lefébvrisme ose dire que

le droit divin en France voulait tout bonnement faire allusion à... la religion catholique. Encore une fois, c'est vraiment n'importe quoi. C'est quand même incroyable de lire ça dans ceux qui s'imaginent être le dernier bastion de la... Tradition. Bien. Je vais tâcher de récapituler très-succinctement, en des mots ramassés, la vraie doctrine *tradi* en matière politique constitutionnelle, par pure et méritoire miséricorde certes pour l'abbé de Tanouärn & consortium, mais surtout parce que ce problème de la non-prise en compte ecclésiastique de l'élection divine de la France *est directement et immédiatement LA CAUSE PRINCIPALE de la déviation hérétique moderne de la Liberté religieuse, qu'il touche à l'essence même du problème de "la crise de l'Église",* qui va en être singulièrement illuminé, comme nous l'allons bien voir.

Il est, sur le plan théologique, d'absolue nécessité que Dieu Lui-même CRÉE une institution divine en Politique dans le Temps des Nations, pour ordonner et réaliser sur cette terre le salut en Politique, qu'il soit particulier dans chaque Nation ou universel. Pourquoi ? Tout simplement, *parce que l'homme n'a pas plus le pouvoir de se sauver en Politique qu'en Religion, mais que le salut en Politique, quand bien même il ne s'agit que d'un salut temporel, est ordinairement nécessaire à son salut éternel.* D'où précisément, la création *divine* de la France, par le Sacre de son premier roy, Clovis, à la Noël 496 (date et sacre bien authentiques, contrairement aux dénégations soi-disant "scientifiques" des modernes criticistes et des idiots utiles qui les suivent<sup>27</sup>). Clovis lui-même d'ailleurs, s'en était rendu compte en rédigeant avec ses fils le Prologue de la Loi salique, en écrivant de la nation franque qu'elle est "*forgée par Dieu*". La création divine d'une "église sociopolitique"

---

<sup>27</sup> Lire à ce sujet, ma vengeresse *Lettre ouverte à un légitimiste (et qui n'est pas prêtre de se refermer) sur l'élection divine de la France & de son roy, et surtout mon Traité de la religion royale française ou le vrai visage de Clovis.*

pour le salut du monde entier (non, non, pauvre abbé de Tanouärn, ne souriez pas niaisement et imbécilement à cet énoncé, méditez plutôt à genoux les bras en croix et les mains sous les genoux, cette formidable parole de Pie X, à la résonance théologique prodigieuse : "La France est *partie intégrante* de l'Église"...), est donc de toute nécessité, une "église sociopolitique" bien évidemment *sub-ordonnée* à l'Église catholique, apostolique et romaine. Et cette "église sociopolitique" innerve de la grâce divine inhérente à la chose politique les autres États-Nations, lesquels, eux non plus, ne sont pas précisément nés de... "génération spontanée", pour reprendre une certaine expression.

Car persuadez-vous bien, M. l'abbé de Tanouärn, qu'un État-Nation *ne se crée pas de par lui-même*, comme l'ont trop dit, agnostiquement, l'esprit déformé par Aristote, les scolastiques, en ce compris saint Thomas d'Aquin ; méditez sur cela plutôt l'épître de saint Paul : "Dieu qui a fait naître d'un seul homme toute la race des hommes et qui leur a donné pour demeure toute l'étendue de la terre, a fixé l'ordre des saisons *et les bornes de l'habitation de CHAQUE peuple*"<sup>28</sup> ; que si saint Paul ne vous suffit, lisez le pape Grégoire IX qui, dans une lettre immortelle à saint Louis IX, tient ces propos tout-à-fait remarquables sur l'origine du pouvoir politique en ce très-bas monde : "*Dei Filius, LE FILS DE DIEU*, aux ordres de qui tout l'univers obéit, au bon plaisir de qui servent les rangs de l'armée céleste, *CONSTITUA, en signe de puissance divine, LES DIVERS ROYAUMES, selon les distinctions de langues et de races, ORDONNA LES DIVERS RÉGIMES DES PEUPLES au service des ordres célestes* [voyez, M. l'abbé, comme le pape dit bien que ce ne sont pas les peuples qui fondent les États, et qu'ils n'ont même pas le pouvoir de choisir le mode de gouvernement de leur pays, c'est Dieu et Dieu *seul* qui fait

---

<sup>28</sup> Act. XVII, 26.

tout cela, contrairement à ce que nous chantent saint Thomas d'Aquin et tous les scolastiques]".

Et après nous avoir dit non seulement que la France a une élection divine de même nature que l'antique Tribu de Juda mais que cette dernière ne faisait qu'*annoncer la France (!)*, le pape Grégoire IX continue : "Pour ce motif, *la France est le royaume de Dieu même* [notez bien ce "même" qui signifie que si tous les autres royaumes chrétiens appartiennent bien évidemment aussi à Dieu, la France, quant à elle, Lui appartient directement et immédiatement, c'est-à-dire théocratiquement], *les ennemis de la France sont les ennemis du Christ*". Et saint Pie X, rappelant cette lettre de son prédécesseur Grégoire IX, comme pour bien montrer que son formidable enseignement n'était pas vraiment obsolète, commentera : "Pour ce motif, Dieu aime la France *parce qu'il aime l'Église qui traverse les siècles et recrute les légions pour l'éternité* [Notez soigneusement, M. l'abbé, notez la théologie profonde de ce mot : "Dieu aime la France *parce qu'Il aime l'Église*", notez bien de plus comme la mission attribuée par le pape à la France, est d'ordre spirituel... c'est la reconnaissance d'une mission politique à *vocation surnaturelle*, ce qui sous-entend formellement la mission divine de la France, qui découle de son élection divine, tout se tient...]".

Or, loin de prendre bon acte de la nécessité théologique fondamentale d'une "église sociopolitique" en ce très-bas monde pour actualiser le *bien commun* dans toutes, de proche en proche en commençant par l'Europe, et de s'appuyer sur la France Très-Chrétienne qui avait été choisie et constituée pour l'être de par Dieu, les papes modernes, l'esprit déformé par la scolastique en matière politique, ont sacrilègement laissé tombé le roy Très-Chrétien et se sont prostitué à la chose républicaine-démocrate. Le péché, principal et accessoires, a été commis par Pie VII, dans la signature du Concordat en 1801.

Que signifiait ce concordat ? Il signifiait que l'Église RECONNAISSAIT pour la première fois de toute son histoire depuis sa fondation divine par Notre-Seigneur Jésus-Christ, *la validité et la légitimité d'un pouvoir politique qui pourtant, constitutionnellement, ne reconnaissait ni l'origine divine du pouvoir politique ni la proclamation du Règne du Christ*. Car un présupposé juridique fondamental, c'est que la signature d'un Concordat suppose que les deux partis signataires se reconnaissent réciproquement légitimes et valides. Et le pape l'a fait. Et le pape, là, A DÉJÀ SIGNÉ LA Liberté religieuse, je veux dire dans sa forme pratique, *dans les moeurs*. Il ne restait plus qu'à théoriser la pratique concordataire dans un document de principe, *dans la Foi*, cette fois-ci non plus dans l'ordre politique mais dans celui religieux, ce qui fut fait deux siècles et demi plus tard, à Vatican II, puisque, ... hélas !, même les plus saints papes, tels Pie IX et Pie X, n'ont pas eu la force ou la grâce, je ne sais Dieu le sait, de revenir sur ce diabolique Concordat.

... Comment, vous êtes surpris ? *Mais de quoi êtes-vous surpris, ô âmes superficielles et libérales qui n'allez pas aux dernières conséquences des principes posés ?* Comment ne saisissez-vous pas qu'à partir du moment où l'Église reconnaît en soi la validité d'un pouvoir politique que Pie VI osait appeler "les autorités constitués" (oui, Pie VI dans sa dernière période avait ainsi "baptisé", ô horreur, ô abomination, catalepsie & damnation, le gouvernement de fait de la Révolution le pire de tous, le plus franc-maçon, à savoir le Directoire des muscadins et des merveilleuses ! avant même Pie VII !), lequel pouvoir révolutionnaire qui constitutionnellement ne reconnaît pourtant ni l'origine divine du pouvoir politique, ni que ce Dieu d'où découle le pouvoir politique est celui catholique, l'Église reconnaît *dans la pratique des moeurs* par-là même la légitimité de la Liberté religieuse au niveau des États ? Si je reconnais formellement qu'un État qui pratique constitutionnellement

la Liberté religieuse *est valide et légitime devant Dieu*, il faudra bien que je dise tôt ou tard que la Liberté religieuse elle-même est légitime devant Dieu. C'est-à-dire que la reconnaissance de la légitimité du principe théologique de la chose ne peut que suivre la reconnaissance de la légitimité de la pratique de cette même chose. Parce que si je ne vis pas comme je pense, je serai inéluctablement amené à penser comme je vis.

Et c'est ainsi que la non-prise en compte de l'élection divine de la France couplée à la croyance scolastique réprouvée qu'un État SE constitue légitimement de soi, s'auto-constitue, devant Dieu (très-exactement contrairement à ce qu'a dit et enseigné Grégoire IX : "Le Fils de Dieu CONSTITUA les divers royaumes... ORDONNA les divers régimes des peuples, etc.", revoir supra), a *directement et immédiatement* engendré, via le Concordat puis le Ralliement, le décret de la Liberté religieuse de Vatican II, par la dynamique du mal qui avance si on ne l'exorcise pas radicalement, ce qui n'a jamais été fait, même, ô douleur !, par les plus saints papes modernes. Lequel décret vaticandoux, soyez-en bien persuadé, *n'a donc rien fait d'autre que légiférer la pratique ecclésiastique et pontificale post-révolutionnaire et post-concordataire.*

Un universitaire, Philippe Prévost, l'a fort bien vu quant au Ralliement, voyant dans son récent livre *L'Église et le Ralliement* le fil logique entre le Ralliement et la Liberté religieuse, mais il n'a fait qu'une petite moitié du chemin (c'est déjà bien), car le Ralliement de Léon XIII n'est qu'un jalon, c'est lui-même seulement un fleuve qui dérive d'une source qui s'appelle le Concordat. Et le Concordat de Pie VII/Napoléon ou de Napoléon/Pie VII (en vérité, on n'a jamais très-bien su) n'est également qu'un fleuve qui remonte à la croyance scolastique que les États SE constituent d'eux-même devant Dieu, bien évidemment jumelée au sacrilège rejet de l'élection divine de la France, roy et peuple

tout entier, qui est, on ne le voit que trop bien dans l'esprit des derniers disciples, j'ai envie d'écrire des derniers avatars, un *non-sens* pour le scolastique.

Voilà donc, brossées rapidement, les sources profondes de la Liberté religieuse.

Je n'en dirai pas plus sur la question, que j'ai très-profondie dans mon *Traité de la religion royale française ou le vrai visage de Clovis*.

# J'aimerai beaucoup faire une remarque avant de finir. Elle me semble très-importante. Il a fort été question ces derniers temps dans la *galaxie traditionaliste* comme dit "Petrus", de la *gnose* et du complot des gnostiques contre l'Église catholique. J'avoue que personnellement, je n'aime point trop l'accent appuyé qu'on met sur le complot gnostique, comme cause première de la subversion dans l'Église. La vérité est ailleurs, elle est surtout, me semble-t-il, dans le fait de la chute de la "barrière immunitaire" de l'Église qui, s'abaissant, permet à tous les "microbes", et mêmes les "crobres", de pénétrer au sein de l'Église, selon cette parole clairvoyante et pleine de bons sens du pape Pie X : "*La force des méchants provient de la faiblesse des bons*". C'est comme dans le corps humain : si ma santé est faible, alors tous les virus et autres saloperies pénétreront mon corps pour le détruire ou l'affaiblir. Mais au fond, ce n'est pas des microbes que je dois essentiellement m'occuper, sauf dans l'urgence, mais avant tout *de renforcer ma barrière immunitaire*. Donc, pour moi, la *gnose* et les gnostiques ne sont vraiment pas le problème *premier* dans "la crise de l'Église". Cependant, je ne peux que noter une chose qui est fort frappante. Dans l'examen théologique minutieux que j'ai fait des thèses sédévacantiste et lefébvrisme dans *L'Impubliable*, dont les thèses guérardiennes et "ralliées" ne sont respectivement que des épigones, le verdict définitif m'a surpris : *toutes les deux attentent hérétiquement contre la Constitution divine de l'Église, de manière certes fort*

*différente et même dialectiquement opposée, mais toutes deux le font PAR LE MÉPRIS DE L'ÉGLISE-CORPS. Or, je rappelle que le mépris du corps est le principal symptôme de la pensée gnostique (le gnostique professe en effet l'âme seule dans l'être humain, le corps n'est qu'un ajout accidentel, une enveloppe docète dont il faut se débarrasser...). C'est troublant.*

Rappelons comment le sédévacantiste s'y prend : il se permet de poser la conclusion théologique de la déchéance de Paul VI du souverain pontificat *par la suppression de la notion d'Église-Corps à laquelle appartient la règle prochaine de la légitimité pontificale, ne voulant plus en faire qu'une question de foi, purement doctrinale...*

Et le lefébvrisme n'a pas une autre méthode : il se permet de poser la conclusion théologique de la non-infaillibilité de *Dignitatis Humanae Personae*, le document hérétique de la Liberté religieuse, *par la suppression de la notion d'Église-Corps, à laquelle appartient le concept de Magistère ordinaire et universel infaillible, ne voulant plus en faire qu'une question de foi, purement doctrinale...*

Je trouve que la déviance *gnostique* est donc *drôlement présente* dans les deux thèses tradis principales qui refusent la réalité de "la crise de l'Église"... Peut-être leurs tenants respectifs devraient-ils bien y réfléchir quelque peu, discerner là la *présence de Satan*, et, en conséquence, en exorciser leurs âmes. C'est très-dangereux de vivre avec Satan...

# Hugh ! J'ai dit. "... Et rudement bien dit !", approuve *frère Ignorantus*, qui applaudit des deux mains, c'est lui mon auditoire attentif, mon parterre.

Je vais maintenant tâcher de récapituler le tout.

Ce me sera simple... comme d'habitude. Tout d'abord, j'ai quelque chose à dire au sédévacantiste, au lefébvrisme, au guérardien, au "rallié", lesquels tous sont des scolastiques intelligents et pointus. Il y a un principe de philosophie que

je veux invoquer, avant de boire le vin que j'ai tiré. Lorsqu'un problème important est à résoudre, il y a souvent plusieurs solutions qui sont offertes à l'intelligence, mettons qu'il y en a quatre, pour faire court. Or, si la première, puis la deuxième, puis la troisième, s'avèrent CERTAINEMENT fausses, alors, la quatrième, qui n'a même pas fait l'objet d'un examen parce qu'elle a été jugée impossible, devient celle SÛREMENT VRAIE. C'est ce qu'on appelle la preuve *ex absurdo*. Éh bien ! mes amis, mes frères de combat tradis, prenez la solution de la Passion du Christ vécue très-parfaitement par l'Église contemporaine, ce qui est le fond de ma thèse, comme la solution *ex absurdo* de "la crise de l'Église" si vous ne pouvez faire autrement, MAIS ADOPTÉZ-LA. Je vous le dis pour le salut de vos âmes, ou du moins pour vous éviter des souffrances morales trop grandes dans le dénouement *apocalyptique* qui s'en vient.

Je pense que j'ai assez montré que ni la thèse lefébvrisme ni celle sédévacantiste, ni celle "ralliée", ni le caméléonesque *entre-deux* guérardien qui n'est qu'une aberration de l'esprit, ne sauraient rendre compte de la théologie de "la crise de l'Église", elles sont toutes trois gravement schismatico-hérétiques, par un point ou par un autre. Parce que les papes vaticandoux ne peuvent qu'être papes (n'est-ce pas, "Petrus" ?), parce qu'ils ont matériellement dûment promulgué, avec toute l'Église enseignante, dans le cadre magistériel infallible, des hérésies formelles (n'est-ce pas, M. l'abbé de Tanouärn ?), parce que la doctrine de la Liberté religieuse est une hérésie à caractère formel (n'est-ce pas, Père de Blignières ?), parce que *un pape materialiter* n'est qu'une folie (n'est-ce pas, M. l'abbé Ricossa ?).

Ainsi donc, tel l'aigle qui regarde le soleil en face, quand nous ne nous cachons pas la Vérité *profonde* de la "Crise *affreuse* de l'Église" (Secret de La Salette), justement pour bien respecter la grâce de la Foi que Dieu a mise dans nos âmes par le moyen de l'Église, on se retrouve avec cette

terrible situation, certes humainement incompréhensible, inadmissible pour le catholique, que *l'Église est frappée à mort dans sa Constitution divine même*. Il faut évidemment lever tout-de-suite le scandale qui en résulte pour notre Foi. Car, c'est bien sûr de sûr, si ce que nos yeux de catholiques ont vu à Vatican II ne nous trompent pas, et ils ne nous trompent pas, et le Saint-Esprit est derrière nos yeux me dit *frère Ignorantus*, on a donc *un pape légitime uni à toute l'Église Enseignante promulguant dans le cadre du Magistère infail- lible une... formelle hérésie*. Comment alors éviter la déduction qui semble invinciblement s'imposer, à savoir que "les portes de l'enfer ont prévalu contre l'Église" ? Que notre Foi était vaine ? Que les impies de tous les temps avaient bien raison de le clamer en colère à tous les vents, mus par Satan ? Et que c'est bien dommage que l'imposture du Christianisme ait attendu deux millénaires pour être manifestée à l'humanité (heureusement, Jean-Paul Double a formidablement œuvré pour rattraper le retard, en mettant les bou- chées... *doubles !* par sa "repentance" tout azimut !) ?

Or, non, ce n'est pas la bonne solution : à la fin des temps, "les portes de l'enfer n'ont *pas du tout* prévalu contre l'Église", d'aucune manière, pas plus qu'en d'autres temps, et Dieu reste Dieu, l'Église aussi reste l'Église, elle est d'ail- leurs, je l'ai déjà dit à la suite de saint Épiphane, "*au com- mencement de toutes choses*", et nous avons toujours à assu- rer le salut de nos âmes en Dieu et par l'Église. Par tous les temps de chien, y compris celui de la fin des Fins.

Mais, pour comprendre ce qui se passe de nos jours dans l'Église, il faut, chers amis, à partir d'ici, rentrer résolue- ment dans le Jardin de Gethsémani (ce qui ne veut pas dire qu'il faille désespérer). Pas possible de prendre un chemin de traverse, conseillé ou non par Bison Futé. Le vin que Dieu nous a donné à tirer dans et par "la crise de l'Église", Il va nous le faire boire dans le Calice présenté au Christ de la Passion. Que donc les orgueilleux, les lâches, les jouisseurs,

les mondains et autres faux-culs, se retirent, dans un chemin que seuls les catholiques courageux, avec les armes d'une grande humilité, de la sainte-patience, de la pénitence, de l'Amour et de la pureté de la Foi, ont pouvoir d'emprunter. Car bien loin que la Foi soit vaine, c'est justement LÀ, tout au contraire, que seule une Foi forte ou bien plutôt *divine*, peut vaincre, une Foi sans faille, que ne surent pas avoir onze Apôtres sur douze (aux temps de l'Antéchrist, "la Foi *seule* vaincra", avertissait Notre-Dame à La Salette, autrement dit : "la Foi nue" pour employer la langue des auteurs spirituels, c'est-à-dire sans humanisme ni aucun signe sensible extérieur d'aucune sorte ; c'est à cela que je faisais allusion en commençant ce courriel, en parlant des "martyres honteux du Saint-Esprit" à la fin des temps ; il est bon ici de bien se rappeler que le seul Apôtre sur les douze, saint Jean, qui eut l'insigne courage de suivre Jésus au pied de la Croix, n'y vint pas tout-de-suite, il... fuit comme les autres, dans un premier temps, quoique ayant été plus loin qu'eux tous, lui aussi dépassé par la grandeur de l'épreuve ; car il fallait être spirituellement NU pour avoir la grâce d'assister le Christ en Croix, c'est en toutes lettres dans l'Évangile, pour qui veut bien saisir le sens profond du récit : "Or, il y avait un jeune homme [saint Jean] qui Le suivait [après Son arrestation au jardin de Gethsémani], couvert seulement d'un linceul : et ils [les soldats] voulurent se saisir de lui. Mais il leur laissa son linceul, et s'enfuit TOUT NU des mains de ceux qui le tenaient"<sup>29</sup> ; Notre-Dame à La Salette ne faisait donc que redire l'Évangile, à savoir qu'au temps de la Passion, SEULE la Foi PUREMENT DIVINE pourra tenir le coup... qu'il comprene, celui qui lit !)... "C'est POUR CETTE HEURE que Je suis venu", a dit le Christ de sa propre Passion, et on pourrait dire que le chrétien a de même été conçu sur la Croix par le Christ il y a 2 000 ans *pour vaincre à la Fin des*

---

<sup>29</sup> Mc XIV, 51-52.

*Temps*. Ainsi donc, quelle destinée glorieuse est la nôtre ! À nous de bien rentrer dans le Plan divin. Or, pour le comprendre, ce Plan divin, *pour bien comprendre la théologie de "la crise de l'Église"*, il faut résolument subordonner l'ordre des réalités humaines à celui des réalités divino-humaines.

La réponse à la question de *Dignitatis Humanae Personae* promulgué dans le cadre de l'infailibilité mais dont la doctrine est formellement hérétique, question indiciblement troublante pour l'âme catholique, la voici :

Théologiquement, la solution du problème est extrêmement simple et se récapitule absolument par le syllogisme suivant. Majeure : l'Église est SAINTE, pure de tout péché (c'est d'ailleurs la deuxième note qui la caractérise formellement et qui permet à tout homme venant en ce monde de la reconnaître comme l'Épouse du Christ, parmi toutes les fausses églises) ; mineure : *Dignitatis Humanae Personae* me montre *vraiment* un péché d'hérésie commis par l'Église, par l'organe de ses mandataires ès-qualités ; conclusion : ce péché d'hérésie commis par l'Église ne peut être que et est donc seulement *matériel*, c'est-à-dire excluant formellement toute culpabilité, toute faute réelle contre Dieu. Il n'y a pas d'autre solution syllogistique possible. LA SOLUTION THÉOLOGIQUE DE "LA CRISE DE L'ÉGLISE", C'EST QUE L'ÉGLISE EST EN ÉTAT DE PÉCHÉ MATÉRIEL DEPUIS DIGNITATIS HUMANAЕ, DEPUIS VATICAN II. Mais l'Église ne peut être recouverte d'un manteau de péché ou péché simplement matériel que lorsqu'elle vit la Passion de son Époux, le Christ, ce qui, prophétiquement, est annoncé pour la grande et dernière Crise eschatologique de la Fin des Temps : *cette Crise vaticandeuse de l'Église est donc la Crise dernière avant la Parousie*.

En langue mystique, cette ultime déduction théologique et prophétique que je viens de faire dans ce paragraphe révélateur, étymologiquement "apocalyptique", s'énonce ainsi :

*Il y a un moment dans la vie terrestre du Messie où il est configuré au péché dans tout son extérieur, revêtu d'un vêtement de péché qui le fait invinciblement voir comme un pécheur, Lui, pourtant toujours le Saint des saints, précisément pour opérer par-là le Salut universel des âmes, la Rédemption du monde. C'est ce qu'on appelle "LA PASSION DU CHRIST". Cette Passion du Christ est suivie de la Mort du Christ (car la configuration au péché, même simplement matériel, entraîne la mort), puis de la Résurrection. AINSI DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE, CETTE ÉPOUSE IMMACULÉE QUI DOIT EN TOUT IMITER LE DIVIN ÉPOUX SUR CETTE TERRE, AVANT D'ÊTRE CONSOMMÉE ÉTERNELLEMENT DANS L'AMOUR DU CHRIST GLORIEUX À LA FIN DU MONDE.*

Il est bien sûr très-important, pour une bonne appréciation de la situation présente de l'Église, de définir ce qu'est un péché matériel. Commençons par la définition du péché mortel. Un péché est mortel ou formel (c'est-à-dire qu'il sépare réellement de Dieu et de la vie de la grâce) uniquement lorsque trois conditions sont réunies ensemble, à savoir : la matière mortelle du péché commis, la connaissance formelle qu'il s'agit d'un péché matériellement mortel au moment de le commettre, et le vouloir plein et entier de le commettre au moment de la faute. S'il manque deux voire même une seule de ces trois conditions, le péché en question peut bien n'être... *rien du tout*, pas même forcément un péché véniel ni même une imperfection. C'est ce que les théologiens appellent *un péché matériel*.

Donnons un exemple : un homme au volant de sa voiture qui en tue accidentellement un autre sur la route, sans qu'il n'y ait aucunement faute de sa part, n'a commis aucun péché quoique la matière de la faute soit mortelle (homicide) ; et si le motif de son déplacement était un acte de Charité, par exemple satisfaire au devoir dominical, le tout reste un acte... vertueux. Qu'un simple péché exclusivement maté-

riel ne soit pas forcément une faute, la plus petite soit-elle, est du reste un point indiscuté de la théologie morale la plus élémentaire, d'ailleurs illustré par le fait que l'Église a infailliblement canonisé une sainte qui en avait commis un : notre certitude est donc complète sur ce point (il s'agit de sainte Apolline, fêtée au 9 février, qui, au temps des grandes persécutions des premiers siècles chrétiens, a couru se jeter *d'elle-même* dans le feu en s'échappant des mains des bourreaux, pour consommer plus vite son martyre : *stricto sensu*, il y avait donc là indiscutablement la matière d'un péché de suicide, mais l'Église a considéré que notre sainte avait été animée par la pure motion du Saint-Esprit pour le commettre, et donc son péché était seulement matériel et excluait toute faute réelle, comme étant inspiré de Dieu ; c'est pourquoi l'Église n'a fait aucune difficulté pour compter cette martyre au rang des saints). Pour notre présente *Crise de l'Église*, le raisonnement mystique va beaucoup plus loin encore : cet acte de péché de *Dignitatis Humanae Personae* posé par l'Église tout entière (jamais, de toute l'histoire de l'Église, il n'y eut, en effet, une telle manifestation de l'universalité de l'Église Enseignante comme à Vatican II !), dont la Foi nous oblige formellement à croire qu'il est exclusivement matériel, c'est-à-dire excluant absolument toute espèce d'ombre de péché réel le plus petit soit-il, *est le summum de la vertu par lequel l'Église accepte d'épouser la matière du péché du monde pour être configurée parfaitement au Christ Rédempteur, et devenir à son tour co-Rédemptrice*.

Dans la Vie du Christ, la Passion Le voit en effet être "*fait péché pour notre Salut*"<sup>30</sup>, comme dit saint Paul dans son énergique, verte et presque brutale formule. Nous sommes en train de mettre très-précisément ici le doigt sur la raison pour laquelle onze Apôtres sur douze ont fui, ce qui humainement est parfaitement incompréhensible vue leur fer-

---

<sup>30</sup> II Cor. V, 21.

vent amour de Jésus, saint Pierre *seulement quelques heures après* avoir fait cette magnifique proclamation : "*Quand tous viendraient à T'abandonner, moi, Seigneur, jamais je ne T'abandonnerai !*" Et bien entendu, il était parfaitement sincère. *Mais il ne savait pas ce que c'était que la Passion*, il ne savait pas qu'il s'agissait de vivre un triomphe extérieur du mal sur la Personne du Messie, ce qui exige de l'âme fidèle un don TOTAL de soi à Dieu, et pas dans la gloire mais tout au contraire dans l'opprobre absolu et sous le triomphe apparent du Méchant. On a beau se dire que le Christ de la Passion, *l'Ecce Homo*, quoique recouvert du péché ne pèche pas, étant *toujours* la Sainteté même, et pas plus de nos jours l'Église qui est SAINTE quoique recouverte du péché de la Liberté religieuse, nos yeux ne peuvent s'empêcher d'être obnubilés par l'apparence du péché qui recouvre invinciblement le Saint des saints, c'est humainement abominable, intenable, à fuir aux cent mille diables, tout lâcher le plus vite possible...

"*Celui [le Christ] qui n'a point connu le péché, IL [Dieu] L'A FAIT PÉCHÉ POUR NOUS*, afin que nous devenions en Lui justice de Dieu" (trad. Crampon). La Vulgate a une traduction identique : "Celui qui ne connaissait point le péché, Il L'a rendu péché pour l'amour de nous, afin qu'en Lui nous devinssions justice de Dieu", elle est même plus complète en ce sens qu'elle nous révèle ce qui a motivé Dieu à vouloir ainsi, d'une manière si renversante, configurer son Fils Unique Bien-Aimé au péché : l'Amour qu'Il a pour nous (Dieu ne pouvait certes pas aller plus loin pour nous témoigner l'authenticité et surtout la dimension infinie et parfaite de son Amour ! Comment ne pas être édifié, bouleversé, convaincu, vaincu d'amour par l'Amour de Dieu ? Même les impies ne peuvent s'empêcher d'en être frappé ; voyez, par exemple, Talleyrand, rétorquant à son compère franc-maçon La Révellière-Lepaux qui, en 1792, avait fabriqué de toutes pièces une religion toute philosophique, la Théophilantro-

pie : "Mon cher, il ne te reste plus qu'à te faire crucifier pour ta religion, et j'y croirai").

Par contre, la traduction de la bible de Carrières est nettement insuffisante, on pourrait même dire fautive (ce qui ne saurait étonner pour peu qu'on veuille bien se rappeler qu'elle est de source janséniste) : "Pour l'amour de nous, Il a traité Celui qui ne connaissait point le péché, comme s'Il eût été le péché, afin qu'en Lui nous devinssions justice de Dieu" ; le "comme", rajouté à la traduction littérale, atténué, lénifie, voire trahit, ce que dit merveilleusement bien saint Paul, formule paulinienne qui est justement la divine clef, magistralement simple, pour bien comprendre le fond de notre *Crise de l'Église*, et qui d'ailleurs, le lecteur l'a sûrement déjà compris, constitue toute la solution théologique exposée ici dans cette étude. Cette doctrine du "Christ fait péché pour que nous devenions en Lui justice de Dieu" est d'ailleurs confirmée par d'autres passages de saint Paul, par exemples dans Gal. III, 13 : "Le Christ nous a rachetés de la malédiction de la Loi, en se faisant malédiction pour nous", ou encore son Épître aux Hébreux où il souligne la contradiction infernale et insoluble à laquelle a été soumise le Christ : "Pensez donc en vous-mêmes à Celui qui a souffert une *si grande contradiction* des pécheurs contre Lui, afin que vous ne vous découragez point, et que vous ne tombiez point dans l'abattement. Car vous n'avez pas encore souffert jusqu'au sang en combattant contre le péché"<sup>31</sup>. Étant le Messie-Dieu gouvernant en Roy tous les hommes de tous les temps, il s'est soumis dans sa Passion à tout homme pécheur de tous les temps : peut-on imaginer plus grande contradiction ! L'aboutissement, c'est la sainte-Croix, *spes unica*, que le Christ n'a pas refusé : Il n'a pas cherché à composer avec le mal pour éviter la Croix, comme les tradis qui prostituent

---

<sup>31</sup> XII, 3-4.

la doctrine pour esquiver la conclusion théologique vraie de "la crise de l'Église".

Cette doctrine paulinienne, et comment s'en étonner, est celle de tous les Apôtres. Saint Pierre venant à exposer la mort du Christ a une formule similaire à celle de saint Paul, quoique moins forte, moins lapidaire que la sienne : "C'est Lui [le Christ] qui a porté nos péchés en son corps sur la croix, afin qu'étant morts au péché, nous vivions pour la justice : c'est par ses meurtrissures que vous avez été guéris"<sup>32</sup>. Du reste, cette signification mystique ultime et profonde de la Passion de Notre-Seigneur, phare lumineux de notre *Crise de l'Église*, est formellement bien prophétisée dans l'Ancien Testament, par l'imprécation rituelle que les grands-prêtres juifs, en suivant les prescriptions mosaïques, faisaient sur deux boucs, les chargeant au nom de Yahweh de tous les péchés que le peuple et le clergé avaient commis dans l'année écoulée, dont l'un, tiré au sort, était envoyé mourir dans le désert quand l'autre était sur le champ sacrifié à l'autel des holocaustes. Saint Paul ne manque pas de faire le rapprochement dans l'Épître aux Hébreux : "Pour les animaux dont le sang, expiation du péché, est porté dans le sanctuaire par le grand-prêtre, leurs corps sont brûlés hors du camp. C'est pour cela que Jésus aussi, devant sanctifier le peuple par son sang, a souffert hors de la porte. Donc, pour aller à Lui, sortons hors du camp, en portant son opprobre"<sup>33</sup>. Et Crampon de commenter : "Dans la fête de l'Expiation, le sang des victimes était porté par le grand-prêtre dans le Saint des Saints ; mais les corps étaient brûlés hors du camp. C'est une figure du sacrifice de Jésus-Christ non seulement dans les victimes immolées, mais aussi dans le rite qui accompagnait cette immolation. Ce rite signifiait que le péché, dont on avait comme chargé la victime, était banni de la communauté

---

<sup>32</sup> I Pierre II, 24.

<sup>33</sup> XIII, 11-13.

et détruit. Jésus-Christ, véritable victime expiatoire pour les péchés du monde, a été crucifié hors de la porte de Jérusalem" (en note, sur ce passage). Sur cet humainement déroutant Christ fait péché pour notre salut (d'où sa crucifixion *hors de la porte*, c'est-à-dire banni et maudit de toute la communauté humaine), quoique ne connaissant pas le péché, on pourra lire avec fruit l'intéressante glose du C<sup>al</sup> Journet, dans *Les sept paroles du Christ en croix*, à : "Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ?".

# Un dernier mot. J'ai beaucoup apprécié l'éclaircissement de Philippe Bourcier de Carbon sur le verbe de la prophétie : "Les portes de l'enfer ne *prévaudront* pas contre l'Église". Je le cite : "Prévaloir, c'est valoir à la fin. Ce n'est pas valoir. C'est avoir le dernier mot. C'est la véritable traduction. Il aurait pu dire : «Les portes de l'Enfer ne vaudront pas sur toi». Non, Il a dit : «ne prévaudront pas», c'est-à-dire n'auront pas le dernier mot. Nous n'en sommes pas encore à la fin". C'est précisément tout-à-fait ce verbe qu'illustre la thèse de "LA PASSION DE L'ÉGLISE" à la suite de celle du Christ, que je professe : le Christ a vaincu *à la fin*, par la Résurrection, mais... pas au début ni au milieu, lorsqu'Il était sur la Croix ! Et justement, il en est exactement de même pour l'Église passant sa propre Passion depuis Vatican II : elle est vaincue au for externe par l'acte matériellement posé de l'hérésie magistérielle, présentement misérablement "foulée aux pieds" (Daniel), mais... *elle PRÉVAUDRA à la fin, elle aussi, comme le Christ, la prophétie est formelle !* Merci, cher Monsieur, de cette exégèse fort inspirée, elle est très-édifiante, très-encourageante, je n'y avais pas pensé. D'ailleurs, elle suit une réflexion remarquable de tous les intervenants de la conférence-débat, la seule véritable fois où ils ont été unis (!), par laquelle les uns et les autres posent qu'à la fin des temps, les deux prophéties du Christ ne sont pas forcément contradictoires, à savoir "Les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre l'Église"

& "Quand Je reviendrai, trouverai-Je encore la Foi ?"... Et effectivement, l'abbé de Tanouärn fait remarquer qu'il n'y a pas forcément incompatibilité ni contradiction entre les deux paroles... La Vérité de "la crise de l'Église" est ici très-fort approchée...

# Je ne saurai continuer plus longtemps. Je félicite chaleureusement et remercie tous ceux qui m'auront lu jusqu'au bout, appelle sur eux les plus grandes grâces du Seigneur pour "*tenir bon dans la Foi jusqu'à la fin*", et leur demande... une petite prière pour mon âme.

Je rappelle qu'ils trouveront un exposé complet de la thèse que je développe ici seulement à bâtons (très !) rompus, dans mes ouvrages, à savoir :

*L'IMPUBLIABLE — Solution théologique de "la crise de l'Église" ;*

Ou son abrégé :

*Pour bien comprendre la théologie de "la crise de l'Église" ;*

Et, sur la question fondamentale de l'élection divine de la France, dont le mépris a abouti à la Liberté religieuse de Vatican II :

*Traité de la religion royale française ou le vrai visage de Clovis ;*

Ainsi que :

*J'accuse le Concordat !*

... *Frère Ignorantus* me pousse du coude et me dit que j'oublie de donner la *morale de l'histoire* aux deux paraboles introductrices de mon "discours de la méthode", de mon propos bien à propos. Bon sang, c'est vrai, je l'avais promis ! Éh bien, la voici, elle est la même pour les deux :

*"Dieu a caché ses desseins aux grands pour les révéler aux petits".*

*Fr. Ignorantus*  
& Vincent MORLIER.



## VI

### **Envoi par Internet du dossier ci-dessus**

[En préliminaires, je dois consigner que la date indiquée du 8 Mars pour la mise sur le site *TrésorDeLaFoi* de mon commentaire composant le § V, est la *seconde*. En fait, j'avais placé ce commentaire la veille, dans l'après-midi, soit le 7 mars... et quelle ne fut pas ma stupéfaction de constater le lendemain, en allant faire une vérification de routine sur le site en question, que le webmaster... L'AVAIT ENLEVÉ !!! Je l'y ai remis aussi sec, soit donc le 8 Mars 2006 à 18H50, et François Lukan n'a pas osé le supprimer à nouveau... heureusement pour lui].

1/ à M. l'abbé de Tanouärn

Pour le webmaster du Centre Saint Paul  
— 7 mars 2006, dans la soirée

Bonsoir !

Ce courriel est adressé au "webmaster du Centre Saint-Paul", j'espère que c'est l'abbé de Tanouärn. Si ce n'est pas le cas, bien vouloir lui communiquer ce courriel qui lui est personnellement destiné. Merci.

Ayant eu connaissance tout dernièrement de la conférence-débat qui a eu lieu au Centre Saint-Paul le 17 mai 2005, entre "Petrus" et l'abbé de Tanouärn, dont le sujet était "Le sédévacantisme, un sujet tabou ?", j'ai rédigé tout un commentaire qui, je crois, ne peut manquer d'intéresser l'abbé de Tanouärn (qu'il se rassure, il aura vite fait de voir que je ne suis pas plus sédévacantiste que... lefébvryste... ni

même tanouärnien ; mais ma prise de position ne peut manquer de l'intéresser).

Je lui mets en pièce jointe, tout le petit dossier. Pour lui gagner du temps, qu'il aille voir au § V directement, là où se trouve mon commentaire.

Et bien sûr, s'il veut en discuter, il connaît maintenant mon adresse courriel, ce sera avec plaisir, pour la Gloire de Dieu et le salut de nos âmes.

Vincent MORLIER,  
Auteur-éditeur.

Re: pour le webmaster du Centre Saint Paul  
— 8 Mars 2006, 9H43

Cher monsieur, je suis le webmaster, non pas l'abbé - je fais suivre à l'abbé votre message et la pièce jointe qui l'accompagne.

Merci de votre intérêt.

À l'adresse de M. l'abbé de Tanouärn  
— 16 Mars 2006, 12H12

M l'abbé de Tanouärn, bonjour !

Et alors, M. l'abbé, avez-vous bien reçue ma "lettre de carême 2006", c'est-à-dire, pardonnez-moi, mon commentaire catholiquement idoine de la conférence entre "Petrus" et vous-même, du 17 mai 2005 ?

Je vous l'ai adressé il y a huit jours environ, et je pense que vous avez eu le temps de le lire un peu...? Oh !, certes, ce n'est pas très-marrant je l'avoue, mais il y a des fois où il faut aller au fond du problème, même chirurgicalement, ne croyez-vous pas ? Il n'est pas bon de toujours respirer de l'épiphénoménologie...

En ce temps liturgique qui axe le regard de notre âme sur la PASSION DU CHRIST, je me tiens et reste à votre

entière disposition, et aimerais d'ailleurs savoir votre pensée sur ce que vous avez lu.

Croyez, M. l'abbé, à la sincérité de mes meilleurs et respectueux sentiments dans les Saints-Coeurs Unis de Jésus-Marie-Joseph.

Vincent MORLIER

P.S. : au cas où vous n'auriez pas ou auriez égaré ce commentaire, je vous le retransmets en pièce jointe (mon commentaire se trouve au § V).

Re : À l'adresse de M. l'abbé de Tanouärn  
— 16 Mars 2006, 19H59

Je viens de transmettre par mail à l'abbé de Tanouärn.  
Merci de votre intérêt.

Groupes Google : Vous avez été invité à rejoindre le groupe  
InfoListe. — 22 Mars 2006, 11H10

[ywu-2b6c@myamail.com](mailto:ywu-2b6c@myamail.com) [= adresse courriel du Centre Saint-Paul] vous a invité à rejoindre le groupe InfoListe et vous envoie le message suivant :

Description du groupe : Actualité du Centre Saint Paul  
et de la revue *Objections* -----  
Informations relatives aux Groupes Google -----

Vous pouvez accepter cette invitation en cliquant sur l'URL suivante :

<http://groups.google.com/group/InfoListe/sub?s=2wAWOQgAAAAoiIABh0avbWpGwPISKfuE>

[Il s'agit d'un lien menant sur une page contenant les différentes conférences du Centre Saint-Paul, avec, retenez bien ceci ô lecteur, *l'impossibilité d'envoyer des messages au responsable dudit Centre...!* On lit en effet en tête de cette page l'avertissement suivant : "*Ce groupe est associé*

*au mode «annonces uniquement». Vous ne pouvez pas envoyer de messages. Seuls les modérateurs sont habilités à le faire". C'est ce qu'on appelle un dialogue tradi constructif. L'abbé de Tanouärn se cache honteusement derrière un paravent Internet, lui et ses palinodies... Affaire à suivre et à ne pas lâcher...!]*

Pourquoi avez-vous peur d'un dialogue constructif,  
M. l'abbé de Tanouärn ?  
— 8 Avril 2006, 12H44

M. le webmaster du "Centre St Paul",

Depuis que j'ai adressé par votre entremise un petit dossier à M. l'abbé de Tanouärn, relatif à la conférence-débat entre "Petrus" et lui-même, et cela fait très-exactement un mois, j'ai reçu, et reçois encore aujourd'hui même, plusieurs "news" et invitations diverses à cliquer sur des liens du "Centre St Paul" en guise de réponse...

Puis-je vous demander de bien vouloir informer M. l'abbé de mon refus de cette manière de réponse, ou plutôt de *non-réponse*. Veuillez donc, s'il vous plaît, bien vouloir me rayer de vos listes-courriels automatiques. Le dialogue que je veux avec lui, c'est un dialogue constructif entre chrétiens, c'est-à-dire un dialogue *personnel*, entre personnes, sinon, rien. La raison en est d'ailleurs très-profonde. L'Amour divin qui circule dans les veines de tout chrétien qui veut vivre sa Foi, c'est, à l'exemple de ce qui se passe dans le Sein de la Sainte-Trinité, une question de circumincession, un incessant échange surnaturel entre personnes autrement dit, qui suppose absolument la réciprocité. Or, M. l'abbé de Tanouärn ne se met pas à cette hauteur dans le débat avec moi, je le vois au contraire sournoisement concevoir un "dialogue" à sens unique, totalitaire, de lui vers moi, qui ne peut qu'être refusé et que je refuse.

Pourquoi M. l'abbé se cache-t-il derrière Internet ? Qu'il ait donc le bon courage de me répondre en personne et d'entamer avec moi le dialogue *ad aedificationem* sur la théologie de "la crise de l'Église", il est assuré de trouver en moi un interlocuteur plein de charité dans la vérité, et le lecteur sera édifié... et le Bon Dieu aussi. Je lui jette non pas mon gant (qui ne vaut rien du tout), mais le gant de Notre-Seigneur Jésus-Christ, le gant de la Foi catholique, de sa Foi catholique.

Se décidera-t-il à le relever, ce gant d'honneur chrétien, ou fuira-t-il devant tout le monde, dans la confusion ?

Pour l'instant, la non-réponse *personnelle* de M. l'abbé de Tanouärn est peu honorable pour lui devant Notre-Seigneur,

Dont je suis et demeure, et de vous-même M. le webmaster du "Centre St-Paul",

L'humble serviteur.

Vincent MORLIER

P.J. : à toutes fins utiles, je remets en pièce jointe, le texte de la conférence & mon commentaire (§ V).

Re: Pourquoi avez-vous peur d'un dialogue constructif,

M. l'abbé de Tanouärn ?

— 8 Avril 2006, 13H50

Cher monsieur,

J'ai fait suivre à l'abbé vos messages précédents. Je lui mets une copie de la présente réponse - il pourra ainsi lire votre troisième courrier, celui d'aujourd'hui. J'ignore quelle suite il lui donnera.

Bonne fin de carême - le webmaster

Pour mémoire de gloire et d'opprobre  
— 21 Avril 2006, 12H09

M. le webmaster du "Centre St-Paul",

Je vous prie de bien vouloir trouver en pièce jointe, à l'attention de M. l'abbé de Tanouärn, le nouveau livre que j'ai confectionné à partir de la conférence-débat entre "Petrus" et l'abbé de Tanouärn, sur le sujet "*Le sédévacantisme, un sujet tabou ?*", qui s'est tenue au "Centre St-Paul" le 17 mai 2005, et dont l'abbé était un intervenant majeur.

Après une brève introduction expliquant comment le texte intégral de cette conférence m'est venu sous les yeux, je le reproduis *in extenso & ne varietur*, tel que "Petrus" l'a colligé à partir de l'enregistrement, puis, reprends fermement et réordonne dans une saine doctrine, au fil des saillies intéressantes de cette conférence-débat, toute l'étude de la théologie de "la crise de l'Église" issue de Vatican II, afin d'en présenter au lecteur une synthèse claire, simple, en accord avec les lois fondamentales de la Constitution divine de l'Église. Oui, *simple*, ai-je dit ; mais les gens n'aiment pas la simplicité car elle est synonyme de VÉRITÉ, et que la *vérité vraie* de "la crise de l'Église" dérange énormément (je dois d'ailleurs avouer que j'ai failli intituler humoristiquement cet ouvrage "*La théologie de «la crise de l'Église» ? mais c'est très simple !*", en souvenir d'une série de petites brochures bon marché que diffusait dans les années 1950 une grande maison d'édition, dont le but était de vulgariser les techniques modernes et de les mettre à la portée de tous ; on avait ainsi : "L'électricité, mais c'est très simple !", "L'électromécanique, mais c'est très simple !", etc., et... et donc... la théologie de "la crise de l'Église" aussi). Cet exposé *simple*, véritablement *apocalyptique*, au sens étymologique de *révélation*, que je présente ici au lecteur, aurait déjà dû être donné aux fidèles catholiques depuis belle

lurette afin de les fortifier spirituellement dans la crise *dernière* de l'Église et ses conséquences morales humainement déstabilisantes... Dieu jugera des retards et des responsabilités. À la suite du texte de cette conférence-débat et de mon commentaire catholique, je reproduits fidèlement en appendice les courriels d'envois que j'en ai faits à tous les intervenants, ainsi que leur réaction ou leur absence d'icelle, ce qui, après le délai bien rassis d'un bon mois et demi environ, montrera à tout un chacun prenant connaissance du dossier, à quel point l'exposé véridique de la théologie de "la crise de l'Église", qui délivre l'âme catholique, les intéresse *vraiment*, POUR MÉMOIRE DE GLOIRE ET D'OPPROBRE.

Vincent MORLIER

P.S. : Je profite de l'occasion pour vous adresser mes sincères félicitations et remerciements, M. le webmaster du "Centre St-Paul", vous qui, à chacun de mes envois, avez fait bonne et leste diligence en direction de l'abbé de Tanouärn (... quant à ce dernier, je crois qu'il doit être en train de lire "*Le Manitoba NE RÉPOND PLUS*", célèbre BD d'Hergé dans la série *Les aventures de Jo, Zette & Jocko*...).

Résumés nouveau livre  
— 28 Avril 2006, 9H19

Bonjour !

Voici les résumés, long et court (ce dernier figurant au dos de couverture du livre), du nouveau livre que j'ai rédigé en quelque sorte... grâce à l'abbé de Tanouärn, suite à la conférence-débat *Le sédévacantisme, un sujet tabou* ?

Puis-je vous demander, M. le webmaster du centre St-Paul, de bien vouloir transmettre, avec votre amabilité et votre diligence habituelles, ces résumés au cher abbé ? Je vous en remercie à l'avance.

Bien à vous.  
Vincent Morlier.

**Pour mémoire de gloire et d'opprobre**

Une fameuse mais fumeuse conférence-débat

"sédévacantiste-lefébvrisme"

entre "Petrus" et l'abbé de Tanouärn,

amenée à la vérité simple et entière de "la crise de l'Église",

Par l'auteur de *L'Impubliable*

& *Pour bien comprendre la théologie de "la crise de l'Église"*

(Résumé long)

"La crise de l'Église" issue de Vatican II dépasse tellement l'entendement humain que même ceux qui ont résisté à la subversion moderniste, c'est-à-dire les traditionalistes, ne peuvent arriver, depuis 35 ans, à en donner un exposé théologiquement cohérent, et il s'en faut de beaucoup. Comment comprendre que l'hérésie se trouve professée dans un cadre magistériel par l'Église ? Cela est-il d'ailleurs possible ? Chacun sait que deux tendances opposées principales se partagent les tradis pour tenter de trouver une solution à cette épineuse situation : l'une "sédévacantiste" professe que le Siège de Pierre est vacant depuis Vatican II, l'autre "lefébvrisme" veut toujours voir des Vicaires du Christ dans les papes vaticandoux, quand bien même leur Magistère n'est plus pur de toute hérésie. Mais l'étude approfondie de l'une et l'autre thèse montre qu'elles pèchent toutes deux très-gravement contre la Constitution divine de l'Église, toutes les deux s'avérant n'être en définitive que des faux-fuyants de la grande vérité que nous révèle la Crise vaticandeuse, à savoir que l'Église est MISE À MORT COMME LE CHRIST SUR LA CROIX. Ce qui élève considérablement la perspective et explique au catholique pourquoi, théologiquement, la Crise porte au "scandale" l'âme fidèle, l'Église étant "*faite péché pour notre salut*" comme l'explique saint Paul du Christ vivant sa Passion (II Cor V, 21).

Le 17 mai 2005, il y eut une conférence-débat qui a fait quelque bruit entre "Petrus" et l'abbé de Tanouärn, c'est-à-dire entre deux champions du sédévacantisme et du lefébrisme. Mais elle ne fut hélas qu'une "partie de ping-pong" sans suite ni logique car, loin de s'élever à la mystique de la Passion de l'Église qui, seule, donne la clef de la Crise vaticandeuse, chacun a déballé unilatéralement ses arguments dans l'impuissance radicale de donner une synthèse simple et définitive. C'est pourquoi l'auteur de *L'Impubliable & de son abrégé Pour bien comprendre la théologie de "la crise de l'Église"*, a repris les saillies intéressantes des uns et des autres, afin, précisément, de donner enfin cette synthèse simple et en accord complet avec les lois fondamentales de la Constitution divine de l'Église, qui permet à tout catholique de savoir où en est très-exactement l'Église de son temps, et ainsi de garder la paix de l'âme dans l'intelligence et la force de la Foi. Cette synthèse circonstanciée est écrite avec beaucoup d'humour, d'intelligence, de fermeté, de clarté et de simplicité, elle est le fruit très-longuement mûri de la thèse de "LA PASSION DE L'ÉGLISE" exposée au long dans *L'Impubliable & son abrégé*. On ne saurait trop la recommander aux tradis angoissés du brouillard-brouillon obscur et obscurantiste entretenu dans les âmes par les "chefs de file" tradis toutes tendances confondues. Cette synthèse a d'ailleurs été envoyée à tous les intervenants principaux de cette conférence-débat, et le titre double vise les réponses positives ou les réponses négatives (qui, toutes, sont scrupuleusement consignées dans l'ouvrage), voire les non-réponses des uns et des autres... POUR MÉMOIRE DE GLOIRE ET D'OPPROBRE.

(Résumé court)

Le 17 mai 2005, etc. (dernier § ci-dessus).

Re: résumés nouveau livre  
— 28 Avril 2006, 20H45

Cher monsieur,  
C'est bien volontiers que je transmets votre message à  
l'abbé de Tanouärn.

UDP

2/ à M. l'abbé Ricossa

Conférence "Le sédévacantisme est-il tabou ?"  
— 8 Mars 2006, 17H55

M. l'abbé Francesco Ricossa, bonjour !

(Ce courriel est en effet adressé à M. l'abbé Ricossa, et  
je prie le réceptionnaire, s'il n'est lui, de bien vouloir le lui  
communiquer, ce dont je le remercie)

(même courriel que celui du 7 mars envoyé à l'abbé de  
Tanouärn, sauf bien sûr les passages personnels concernant  
ce dernier)

Vincent MORLIER.

À l'attention de M. l'abbé Ricossa  
— 22 Mars 2006, 18H49

M. l'abbé Ricossa, bonjour !

M. l'abbé, le temps liturgique que nous vivons est, vous  
le savez, le temps du Carême. Ce temps est des plus propice  
pour la pénitence vraie et sincère, qui inclut parfois de  
véritables conversions.

Avez-vous bien reçu mon précédent courriel envoyé il y  
a une bonne quinzaine maintenant, contenant mon com-  
mentaire catholiquement idoine de la conférence du 17 mai  
2005 entre "Petrus" et M. l'abbé de Tanouärn, "*le sédéva-*

*cantisme, un sujet tabou ?*", conférence à laquelle vous assistâtes ?

Franchement, n'y a-t-il vraiment rien, dans ce commentaire, qui ait pu intéresser votre Foi, et susciter en votre âme une saine réaction ??? *Mais, M. l'abbé, comment voulez-vous que le Christ vous prenne au sérieux, vous et votre Institut, si vous-mêmes vous ne Le prenez pas au sérieux, en chouchoutant vos petites idées fausses sur "la crise de l'Église", au lieu d'embrasser la grande Vérité de cette Crise ?* Petites idées fausses portant au surplus sacrilègement atteinte à la Constitution divine de l'Église, mais dans lesquelles vous persistez à vous entretenir passionnellement parce qu'elles vous permettent de faire la nique à la Fsspx qui, de son côté, entretient d'autres petites idées fausses ?

Ah ! Tous ces positionnements tradis sur "la crise de l'Église", de gauche comme de droite, ne sont que sordides et aveugles combats de zélotes juifs indignes du Seigneur, télé-guidés par Satan et tout donnés à lui, parce que les combattants font fi de la Passion que (re)vit le Christ dans son Église, la seule vraie grande réalité de la Crise présente issue de Vatican II, dont, comme tout prêtre tradi, vous devriez avoir à cœur et âme d'entretenir vos fidèles. Hélas, il est par trop évident que la seule chose qui semble vous intéresser, dans la théologie de "la crise de l'Église", c'est LA "Thèse", c'est visible dans votre intervention embrouillée, absurde et quasi ridicule, avec l'abbé de Tanouärn, mais la Passion que revit le Christ dans son Église très-concrètement, ELLE NE VOUS INTÉRESSE PAS. Quel scandale. Je me rappelle d'un courrier que vous m'aviez écrit d'où il ressortait que vous aviez très-bien saisi cette thèse de "LA PASSION DE L'ÉGLISE" que j'exposai dans *L'Impubliable*, mais... pour conclure que vous n'en vouliez pas.

M. l'abbé, à propos de LA "Thèse", laissez-moi quand même vous dire à l'oreille que vous faites rire tout le monde. Il serait temps que vous preniez conscience qu'elle est tout

juste bonne pour un asile d'aliénés profonds. Mon chat n'en voudrait même pas pour jouer. Ambitionnez-vous donc vraiment d'être le dernier des Mohicans à le comprendre ? Pour votre salut et celui de ceux dont vous avez charge, méditez plutôt, à genoux devant le crucifix, le commentaire rédigé par *Frère Ignorantus* sur les véritables attendus de "la crise de l'Église", commentaire que je n'ai pas été rebuté de vous envoyer, comme vous pouvez le constater, ce qui vous prouve ma vraie charité pour vous et pour l'Institut *Mater Boni Consilii*, malgré le mépris visible et répété des nombreux courriers que je vous ai adressés dans le passé pour tâcher de "droitiser" votre bon combat pour la Tradition. Vous croyez franchement que le Bon Dieu ne voit pas ce mépris ? Et si, derrière le pauvre serviteur inutile que je suis (et qui le sait bien), *c'était le Bon Dieu Lui-même qui vous faisait un "appel du pied" pour rectifier en vous ce qui ne va pas ?* En méprisant mes courriers, vous méprisez ce que Dieu dit à votre âme. Ne soyez pas humilié d'avoir à être enseigné par un laïc. C'est arrivé à d'autres qu'à vous. On a vu des laïcs diriger spirituellement des communautés religieuses, au XVII<sup>e</sup> siècle, le siècle dit des Spirituels (Gaston de Renty)... L'esprit de superbe ecclésiastique n'a jamais sauvé aucun prêtre, au contraire il mène en droite ligne au pharisaïsme, et par-là, sur le chemin de l'enfer.

Vous avez dit un gros mensonge dans votre intervention à cette conférence du 17 mai 2005. Vous avez soutenu que Cajetan était le premier auteur de la distinction "materialiter-formaliter" dans un pape, *personne réelle*. Vous MENTEZ, M. l'abbé Ricossa, consciemment ou non, je ne sais, MAIS DIEU, LUI, LE SAIT BIEN. Cajetan parle, sur cette distinction, *in abstracto*, et non *in concreto*. Je vous renouvelle mon défi déjà formulé dans mon commentaire, de prouver le contraire, à partir de la traduction intégrale *et dans son contexte* du passage de Cajetan.

Au lieu d'enfermer votre intelligence dans une erreur stérile et dangereuse dont Satan fait toutes ses délices, vous devriez bien plutôt l'atteler à la loi fondamentale que j'ai rapportée dans ce commentaire, qui invalide formellement non seulement la thèse sédévacantiste pure et dure mais tout autant la vôtre mitigée guérardienne, à savoir *l'infaillibilité de l'acte de reconnaissance ecclésiale universelle du pape*. Parce qu'une fois cet acte dûment posé sur quelqu'un (et bien sûr, tous les papes de Vatican II en ont bénéficié, de Paul VI à Benoît XVI), non seulement il n'est plus théologiquement possible de dire qu'il n'est pas du tout pape, *mais il n'est pas plus possible de dire, comme vous le faites, qu'il n'est pas formellement pape tout en gardant sa matière de pape*. Sous peine d'excommunication. Faites donc un bon article sur cette loi fondamentale, dans un prochain numéro de *Sodalitium*, ce sera très-profitable à tout le monde... et à vous tout d'abord.

Pour finir, je vais vous dire, M. l'abbé, ce que je vais faire. Dans un mois, je recueillerai en un livre tout le petit dossier que j'ai constitué à partir 1/ de la conférence entre "Petrus" et l'abbé de Tanouärn, 2/ le commentaire de *frère Ignorantus* à cette dite conférence, 3/ tous les courriels que j'ai envoyés aux intervenants pour leur communiquer en pièce jointe ce commentaire catholiquement idoine, que je vous remets d'ailleurs à toutes fins utiles dans ce présent courriel pour votre bonne pénitence (cf. le § V), ainsi que les réponses obtenues à ces différents envois, ou bien... l'absence de réponse, tout-à-fait comme si le Ciel était vraiment tombé sur la tête de la plupart des destinataires. Et j'intitulerai ce recueil : "POUR MÉMOIRE DE GLOIRE ET D'OPPROBRE". J'en donnerai un maximum de diffusion, *Deo adjuvante* (bien entendu, ce présent courriel y sera inclus, et ce ne sera pas, pour vous, un sujet de gloire mais d'opprobre, si vous ne vous manifestez pas).

En ce temps liturgique qui axe le regard de notre âme sur la PASSION DU CHRIST, je me tiens et reste à votre entière disposition,

Et vous prie de croire, M. l'abbé Ricossa, à la sincérité de mes meilleurs et respectueux sentiments dans les Saints-Coeurs Unis de Jésus-Marie-Joseph.

Vincent MORLIER

[Sans doute quelque peu piqué sur le vif par mon courriel, l'abbé Ricossa m'adressait seulement quelques heures après, à 20H52, un petit mot coincé, fâché, pour me signifier qu'il ne me répondrait pas... parce que... j'avais publié sans son autorisation, il y a quelques années, sa correspondance avec moi dans *L'Impubliable* (il ne s'agissait cependant que d'un seul courrier de sa part et de la mienne, un simple aller-retour...!). Comme si "la crise de l'Église" ne demandait pas d'élever le débat à un niveau supérieur à ces petites et méprisables ergoterie légales de scribes, derrières lesquelles on cache si mal sa fuite honteuse de "LA PASSION DE L'ÉGLISE" !! Je ne peux m'empêcher de remarquer, avec Cyrano de Bergerac : "*C'est un peu court, jeune homme !*" Mais trêve de plaisanterie. Je ne reproduis donc pas ici le texte de son courriel où il me dit donc, mari et excommunié, qu'il coupe toute relation avec moi, s'excusant d'ailleurs de m'écrire encore une fois, donc de manquer à son propre propos de ne plus m'écrire *du-tout-du-tout-du-tout*, mais... "*c'est juste pour vous expliquer mon attitude*" !!!

[Quelques jours après la réception de ce courriel coincé et vexé, je lui adressai quand même une réponse, où, entre autres, je lui faisais remarquer que la grande erreur du guérardisme, de laquelle il devait se reprendre, était d'avoir voulu "philosopher" la théologie :]

Un débat ad aedificationem ?  
 (à l'attention de M. l'abbé Ricossa)  
 — 24 Mars 2006, 12H35

... J'ai commencé à lire en ce moment, une étude sur l'apollinarisme. C'est très-intéressant, ce qu'on y apprend. Par exemple, que la plupart des grands hérésiarques des premiers temps chrétiens ont dévié de la Foi *parce qu'ils ont voulu raisonner la théologie par la philosophie*. Rien de plus vrai. C'était le cas d'Arius bien sûr, et plus tard de Nestorius, et évidemment d'Apollinaire de Laodicée, ce précurseur du monophysisme. Qui était ce dernier ? *"Doué des plus brillantes qualités de l'esprit, très versé dans la littérature classique et la philosophie, dialecticien habile et exégète de premier ordre, Apollinaire se distinguait encore par une vie vertueuse et un beau zèle pour la Foi. Est-il étonnant dès lors qu'il ait mérité l'estime des plus illustres docteurs de son époque et qu'on l'ait rangé parmi les principaux défenseurs du consubstantialisme ? Mais l'évêque de Laodicée avait subi, comme Arius, la double influence des écoles d'Égypte et d'Antioche ; il y avait en lui un mélange de l'esprit religieux des alexandrins et de l'esprit rationaliste de leurs rivaux. (...) Rien de plus instructif que son attitude à l'égard des vérités de la Foi, dont il prétendait donner une explication rationnelle"*<sup>34</sup>.

Ce n'est pas bien difficile de remplacer Apollinaire de Laodicée par... le Père Guérard des Lauriers. Oh ! bien sûr, ne me faites pas dire ce que je ne dis pas : le bon Père Guérard n'était pas... un hérésiarque !! Mais il avait pris dans sa "Thèse" *la tournure d'esprit qui fait les hérésiarques, à savoir de raisonner philosophiquement la théologie, de raisonner la théologie de "la crise de l'Église" par la phi-*

---

<sup>34</sup> *L'apollinarisme — étude historique, littéraire et dogmatique sur le début des controverses christologiques au IV<sup>e</sup> siècle*, par Guillaume Voisin, 1901, pp. 14-15 & 28-29.

*losophie ; alors que, dans la forme comme dans le fond, celle-ci est essentiellement de droit divin et que le droit divin ne se philosophe pas.* L'examen attentif de sa "Thèse" manifeste en effet *l'hérésiarque matériel*, en toute innocence et inconscience, est-il besoin de le préciser, de la part de ce vaillant défenseur de la Foi. Le Père Guérard dans sa "Thèse", c'est *l'Abélard de la théologie de "la crise de l'Église"*. C'est cela, et rien d'autre. Il a dû le comprendre à la toute-fin de sa vie, car il s'est rétracté de la "Thèse", à ce qui en a été dit. Faites-en autant, M. l'abbé Ricossa, vous et tous les prêtres de l'Institut, vous ferez bien, et votre bon combat pour la Tradition et la Foi véritables, qui est le mien également, s'allègera, deviendra pur, se "déssectariser" en se débarrassant de ce qu'on pourrait considérer comme une erreur de jeunesse, une vieille peau de serpent. *La Foi ne tient pas à la "Thèse"*, M<sup>gr</sup> Guérard serait le premier à vous le dire, et loin d'être déstabilisé en l'abandonnant, vous trouverez au contraire plus de force et de cohérence surnaturelles dans le *bonum certamen*. C'est la thèse de "LA PASSION DE L'ÉGLISE" que le Bon Dieu me fait "l'honneur ignominieux" d'exposer, et elle seule, qui vous rendra invulnérable. Je prie pour que vous le compreniez.

Que Dieu et saint Joseph dont c'est le mois, ce saint qui est quasi aussi puissant que la très-sainte Vierge surtout pour les affaires d'Église, vous soient en très-grande aide !

Vincent MORLIER

Pour mémoire de gloire et d'opprobre

— 21 Avril 2006, 12H12

(même courriel que celui adressé à M. l'abbé de Tannouarn à la même date, sauf le P.S. concernant ce dernier)

3/ à M. Louis-Hubert Rémy

Conférence « Le sédévacantisme est-il tabou ? »  
— 8 Mars 2006, 18H33

(même courriel que celui du 7 mars envoyé à l'abbé de Tanouärn, sauf les passages personnels concernant ce dernier)

[Ce courriel m'a été retourné automatiquement peu de temps *après comme non-envoyé, l'adresse e-mail étant invalide*. Après petite enquête sur Internet, je me suis rendu compte que ce "sédévacantiste-complotiste" à outrance qui tire à boulets rouges sur la Fsspx, a fermé brutalement site & contact courriel, probablement suite à ses démêlés de procès avec ladite Fraternité... Ah ! ces combats de zélotes *ad destructionem !*]

4/ à M. l'abbé Hervé Belmont

Conférence "Le sédévacantisme est-il tabou ?"  
— 8 Mars 2006, 19H22

(même courriel que celui du 7 mars envoyé à l'abbé de Tanouärn, sauf les passages personnels)

Et alors, cher M. l'abbé Belmont ?  
— 22 Mars 2006, 19H52

M. l'abbé Belmont, bonsoir !

Je vous ai adressé il y a une quinzaine de jours environ un commentaire approfondi de la conférence-débat entre "Petrus" et l'abbé de Tanouärn "*Le sédévacantisme, un sujet tabou ?*", qui s'est tenue au centre St-Paul le 17 mai 2005, à laquelle vous aviez assistée... L'avez-vous reçu ?

Franchement, M. l'abbé, permettez-moi de vous dire que je suis très-surpris et attristé de votre absence de réaction : *n'avez-vous vraiment rien trouvé dans ce commentaire qui puisse intéresser votre Foi ?* Que pensez-vous de la loi fondamentale de la Constitution divine de l'Église que j'ai rapportée à l'intention des sédévancantistes de toutes tendances, dont vous êtes, à savoir *l'infailibilité de l'acte de reconnaissance ecclésiale universelle du pape*, laquelle invalide à la racine même non seulement la thèse sédévancantiste pure et dure mais tout autant celle guérardienne ? (Parce qu'une fois qu'un tel en a bénéficié, ce qui est le cas de tous les papes vaticandoux de Paul VI à Benoît XVI, non seulement il n'est plus théologiquement possible de dire qu'il n'est pas du tout pape, *mais il n'est pas plus possible de dire, comme le soutiennent les guérardiens, qu'il n'est pas formellement pape tout en gardant sa matière de pape...* Sous peine d'excommunication). Ce simple mais capital rappel vous laisse-t-il vraiment... indifférent ? C'est vraiment vrai de vrai ??! Diable !!!

Je vais vous dire ce que je vais faire. Dans un mois, je recueillerai en un livre tout le petit dossier que j'ai constitué à partir 1/ de la conférence en question 2/ mon commentaire à cette dite conférence, 3/ tous les courriels que j'ai envoyés aux intervenants pour leur communiquer en pièce jointe ce commentaire catholiquement idoine, que je vous remets d'ailleurs à toutes fins utiles ici même pour votre très-excellente pénitence de carême (le commentaire est au § V), et, pour certains d'entr'iceux, leurs réponses, et pour d'autres, leur... absence de réponse, tout-à-fait comme si le Ciel leur était vraiment tombé sur la tête. Et j'intitulerais ce recueil : "POUR MÉMOIRE DE GLOIRE & D'OPPROBRE" (quant à vous, ce sera la deuxième partie du titre qui vous concernera, si vous ne vous manifestez pas).

Croyez-moi bien vôtre, M. l'abbé Belmont.

Re : Et alors, cher M. l'abbé Belmont ?  
— 22 Mars 2006, 20H25

J'ai bien reçu vos deux messages, cher Monsieur, et je vous en remercie.

Pour ce qui est de votre commentaire du débat Petrus-Tanouärn, je ne l'ai pas (encore ?) lu. Je suis très absorbé par un travail qui me prend tout le temps libre, et n'ai donc pas le loisir de lire ce texte. *Non omnia possumus omnes simul.*

Je suis touché de votre sollicitude et vous prie de recevoir, cher Monsieur, l'expression de mon respectueux dévouement ainsi que l'assurance de mes prières.

Abbé Hervé Belmont

Réponse du berger à la bergère...  
— 22 Mars 2006, 21H47

M. l'abbé Belmont,

Bien reçue votre réponse. Merci pour vos prières. Puisque je suis derrière mon clavier, autant continuer.

*"Les invités de la noce se déroberent devant l'invitation du Maître de maison. Les uns parce qu'ils venaient de se marier, d'autres parce qu'ils venaient d'acheter une paire de bœufs, etc."*

... et l'abbé Belmont, donc, *c'est parce qu'il a trop de travail.*

Même la loi fondamentale de la Constitution divine de l'Église que je lui ai rappelée, qui invalide formellement la thèse sédévacantiste ou semie-sédévacantiste dans laquelle il croupit, ne peut l'arracher de sa charrue...

La Vérité théologique pleine et entière, et partant *simple*, de "la crise de l'Église" est cette perle rare, cher M. l'abbé, qu'il faut convoiter, et faire un peu de sacrifice pour cela. Après tout, vous avez bien fait des kms & des kms pour assister à la conférence "Petrus"-de Tanouärn... qui, ce-

pendant, fut un "bide" (pardon) complet ! Donc, c'est que vous la cherchez bien, cette Vérité théologique pleine et entière de "la crise de l'Église", non ? Alors, là, Notre-Seigneur, se servant pour cela d'un de ses plus misérables serviteurs, vous la présente sur un plateau, cette perle rare que vous convoitez... et le sacrifice pour l'acquérir n'est que d'une *toute petite heure de méditation*.

Le ferez-vous, ce sacrifice ?

Je prie pour que vous trouviez le *petit* temps nécessaire pour faire ce *petit* sacrifice qui montrera au Ciel tout entier et à votre très-humble et très-indigne serviteur que vous voulez trouver la Vérité quand vous la cherchez (ce n'est pas le cas de tout le monde, vous le savez bien). Et bien sûr, pour me payer, vous me ferez vos commentaires.

Sinon, ah ! mille malheur, catalepsie & damnation !!! Vous allez tout-à-fait mériter la DEUXIÈME partie du titre de mon prochain ouvrage, mais, convenez-en, ce ne sera pas de ma faute...

Surtout, surtout, ne perdez pas encore DIX MINUTES tellement précieuses à me répondre, mais LISEZ, LISEZ, cher M. l'abbé...!

Croyez en mes sentiments catholiques les meilleurs et respectueux dans les Saints-Coeurs de Jésus-Marie-Joseph.

Vincent MORLIER

Pour mémoire de gloire et d'opprobre

— 21 Avril 2006, 12H15

(même courriel que celui adressé à M. l'abbé de Ta-nouärn à la même date, sauf le P.S. concernant ce dernier)

5/ à M. l'abbé Xavier Grossin

Conférence "Le sédévacantisme est-il tabou ?"  
— 9 Mars 2006, 10H49

(même courriel que celui du 7 mars envoyé à l'abbé de Tanouärn, sauf les passages concernant ce dernier)

Votre message  
— 9 Mars 2006, 10H51

Merci beaucoup pour votre message. J'y répondrai dès que possible.

Merci de prier pour moi. Je prie pour vous et vous bénis  
+

Abbé Grossin

"Petrus" ?  
— 11 Mars 2006, 11H45

M. l'abbé Grossin, bonjour !

Je cherche à contacter le dénommé "Petrus" qui s'est fait le "champion" des sédévacantistes face à l'abbé de Tanouärn, dans la conférence-débat "*Le sédévacantisme est-il tabou ?*" du 17 mai 2005. Malheureusement, son pseudonyme ne me permet pas de savoir à qui j'ai affaire, et bien entendu pas la moindre adresse de courrier électronique...

Auriez-vous quelque tuyau à me fournir, non pas forcément sur son identité (à près tout, s'il veut garder l'anonymat, peu m'importe, c'est son droit) mais surtout sur son adresse-courriel par Internet, car je suppose qu'un journaliste comme lui doit en avoir une...

Merci de me répondre. J'ai parcouru votre site et votre blog, et ai été édifié par bien des choses, tout particuliè-

rement par votre présentation de la "Tour de David", à la fois mystique et très-concrète.

En union de prières dans ce combat de fin des temps où il s'agit d'accrocher son bouclier à la Tour de David !

Vincent MORLIER

Votre message

— 11 Mars 2006, 11H47

Merci beaucoup pour votre message. J'y répondrai dès que possible.

Merci de prier pour moi. Je prie pour vous et vous bénis  
+

Abbé Grossin

Re : "Petrus" ?

— 11 Mars 2006, vers midi

Bonjour monsieur,

Je transmets le présent message à Petrus qui vous répondra s'il le souhaite.

Quant à moi, je ne veux pas discuter avec vous, vous faites partie de ces individus qui ont toujours raison contre le monde entier et l'enseignement de l'Église parce que votre cerveau génial à découvert ce qu'aucun avant vous n'avait jamais pensé ! Vous êtes un illuminé, monsieur Morlier. Passez votre chemin....et soignez-vous !

Je prie pour vous,

Abbé Grossin

Re : "Petrus" ?  
 — 11 Mars 2006, 13H37

M. l'abbé Grossin,

Merci d'avoir transmis mon message à "Petrus". Merci aussi de vos prières.

Pour le reste, prenez conscience que ce n'est pas en outrageant gratuitement les adversaires de vos petites idées sédévacantistes coincées, en dialectique et toute passionnelle opposition au lefébvrisme (pour faire la nique à Mgr Fellay *et tutti quanti*, dans un climat de petite guéguerre infantile), que "*la Vérité vous libèrera*". Ce n'est vraiment pas le bon chemin. C'est par des arguments qu'on répond aux arguments. Votre saillie d'humeur impuissante est plutôt honteuse de la part d'un prêtre du Christ crucifié, j'espère que "Petrus", *laïc*, sera un peu plus à la hauteur que vous. Tâchez plutôt, M. l'abbé, pendant ce carême, de méditer sur cette question : "*La Passion du Christ est-elle un illuminisme ?*"

Si vous vous la répétez tous les jours, matin, midi & soir, pendant tout ce carême, sûrement le Christ, miséricordieusement, vous donnera la bonne réponse pour Pâques.

Je vous garde dans ma prière de *laïc*, certes fort méprisable.

Je prie pour enfin avoir la grâce de trouver des tradis avec soutane qui ont "*quelque chose dans le pantalon*" comme aurait dit vertement et trivialement Léon Bloy. Pour l'instant, je n'en ai trouvé qu'UN SEUL (je tairais bien sûr son nom). Mais je ne désespère pas d'arriver à mieux.

VIVE DIEU !!!

Vincent MORLIER

"Contraire à l'enseignement de l'Église" ???  
 — 15 Mars 2006, 10H09

M. l'abbé Grossin, bonjour !

Classant mes courriels dans l'affaire de la conférence "Petrus" alias Jérôme Bourbon-de Tanouärn, je relis le vôtre, et remarque dans votre prose nerveuse motivée par de la méchante humeur, que vous me reprochez, je cite, de vouloir avoir "*raison contre l'enseignement de l'Église*". Ça, c'est une rodomontade de trop.

Pourriez-vous me dire, je vous prie, dans le texte que je vous ai envoyé, où et comment j'ai "*raison contre l'enseignement de l'Église*" ? Tout ce que je dis et expose est au contraire humblement soumis à cet enseignement, que je vénère.

Alors, M. l'abbé, tachez de prouver ce que vous affirmez. Sinon, je serai obligé de conclure que vous vous réfugiez dans la pure et vile calomnie comme seule "défense", bien peu honorable, pour... *fuir* mes conclusions.

Croyez en tous cas à ma meilleure prière, en ce Temps liturgique qui axe le regard de notre âme sur *la Passion du Christ*.

Vincent MORLIER

Pour mémoire de gloire et d'opprobre  
 — 21 Avril 2006, 12H19

(même courriel que celui adressé à M. l'abbé de Tanouärn à la même date, sauf le P.S. concernant ce dernier)

6/ à M. Philippe Bourcier de Carbon

Conférence "Le sédévacantisme est-il tabou ?"  
— 10 Mars 2006, 11H39

(même courriel que celui du 7 mars envoyé à l'abbé de Tanouärn, sauf les passages concernant ce dernier)

Commentaire de la conférence  
"Le sédévacantisme est-il tabou ?"  
— 22 Mars 2006, 20H31

Cher Monsieur,

Je vous ai adressé il y a une petite quinzaine de jours un commentaire approfondi de la conférence-débat entre "Petrus" et l'abbé de Tanouärn "*Le sédévacantisme, un sujet tabou ?*", qui s'est tenue au centre St-Paul le 17 mai 2005, à laquelle vous aviez assistée... L'avez-vous reçu ?

Franchement, *n'avez-vous vraiment rien trouvé dans ce commentaire qui puisse intéresser votre Foi ?* Par exemple, que pensez-vous de la loi fondamentale de la Constitution divine de l'Église que j'ai rapportée à l'intention des sédévacantistes de toutes tendances (dont vous êtes), à savoir *l'infailibilité de l'acte de reconnaissance ecclésiale universelle du pape*, laquelle invalide à la racine même non seulement la thèse sédévacantiste pure et dure mais tout autant celle guérardienne ? (Parce qu'une fois qu'un tel en a bénéficié, ce qui est le cas de tous les papes vaticandoux et post, de Paul VI à Benoît XVI, non seulement il n'est plus théologiquement possible de dire qu'il n'est pas du tout pape, *mais il n'est pas plus possible de dire, comme le soutiennent les guérardiens, qu'il n'est pas formellement pape tout en gardant sa matière de pape...* Sous peine d'excommunication).

Je vais vous dire ce que je vais faire. Dans un mois, je recueillerai en un livre tout le petit dossier que j'ai constitué à partir 1/ de la conférence en question 2/ mon commentaire à cette dite conférence, 3/ tous les courriels que j'ai envoyés aux intervenants pour leur communiquer en pièce jointe ce commentaire catholiquement idoine, que je vous remets d'ailleurs à toutes fins utiles ici même (le commentaire est au § V), et, pour certains d'entr'iceux, leurs réponses, et pour d'autres, leur... absence de réponse, tout-à-fait comme si le Ciel leur était vraiment tombé sur la tête. Et j'intitulerai ce recueil : "POUR MÉMOIRE DE GLOIRE & D'OPPROBRE" (la première partie du titre concernera ceux qui se manifestent, la seconde ceux qui ne se manifestent pas !!!).

Croyez-moi bien vôtre, cher Monsieur.

Vincent MORLIER

Pour mémoire de gloire et d'opprobre

— 21 Avril 2006, 12H22

(même courriel que celui adressé à M. l'abbé de Tanouärn à la même date, sauf le P.S. concernant ce dernier)

7/ à M. Jérôme Bourbon, alias "Petrus"

Conférence "Le sédévacantisme est-il tabou ?"

— 13 Mars 2006, 12H36

M. Jérôme Bourbon, bonjour !

(Ce courriel est adressé à M. Jérôme Bourbon, alias "Petrus", et je prie le réceptionnaire, s'il n'est lui, de bien vouloir le lui communiquer, ce dont je le remercie)

Ayant lu très-attentivement la conférence-débat "*Le sédévacantisme est-il tabou ?*" du 17 mai 2005, au centre Saint-Paul, entre "Petrus" et l'abbé de Tanouärn, dont vous étiez l'un des deux champions, conférence que vous avez

placée sur le site "TrésorDeLaFoi" de François Lugan suite à mon intervention sur ce site conciliaire, j'en ai fait tout un commentaire idoine qui, je pense, pourrait fortement vous intéresser, vous dont l'intervention fut certes très-catholiquement charpentée à bien des points de vue. Mon premier problème en ce qui vous concerne, cher Monsieur, a d'abord été de "percer" votre identité, mais... j'ai de bons "indicateurs" dans le milieu comme vous voyez...

Je vous mets en pièce jointe, tout le petit dossier. Pour vous gagner du temps, je vous suggère d'aller voir au § V directement, là où se trouve ledit commentaire. Je vous conseille de l'aborder avec un esprit neuf, sans a-priori, sans passion, tout-à-fait libre de toutes ces indignes questions de personnes ou de chapelles qui *agitent-prop'* le milieu de la Tradition si malsainement, de la lire vraiment avec les yeux de la Foi uniquement : je vous promets alors bien de l'intérêt et même un grand, grand, immense étonnement... ce qui est très-important pour un journaliste. Votre Foi fera le reste.

Et bien sûr, si vous voulez en discuter, vous connaissez maintenant mon adresse-courriel, ce sera avec plaisir, pour la Gloire de Dieu et le salut de nos âmes.

Bien sincèrement en Notre-Seigneur Jésus-Christ,  
 Vincent MORLIER,  
 Auteur-éditeur.

Conférence "le sédévacantisme, un sujet tabou ?"  
 — 21 Mars 2006, 10H45

M. Jérôme Bourbon alias "Petrus", bonjour !

Je vous ai adressé il y a une semaine environ un commentaire approfondi de la conférence-débat que vous aviez soutenue avec l'abbé de Tanouärn au centre St-Paul, le 17 mai 2005, concernant "la crise de l'Église"... L'avez-vous reçu ?

Franchement, si vous êtes bien "Petrus" (si ce n'est le cas, puis-je vous demander la grâce de bien vouloir m'en informer, ce dont je vous serai extrêmement reconnaissant), permettez-moi de vous dire que je suis très-surpris de votre absence de réaction : n'avez-vous vraiment rien trouvé dans ce commentaire qui puisse intéresser votre Foi ? ou même, simplement, votre curiosité de journaliste tradi ? Que pensez-vous de la loi fondamentale que j'ai rapportée à votre intention, à savoir l'infailibilité de l'acte de reconnaissance ecclésiale universelle du pape, laquelle invalide à la racine la thèse sédévacantiste ?

Je vais vous dire ce que je vais faire. Dans un mois, je recueillerai en un livre tout le petit dossier que j'ai constitué à partir 1/ de la conférence que vous plaçâtes sur le site de François Lugan, *TrésorDeLaFoi*, 2/ mon commentaire à cette dite conférence, 3/ tous les courriels que j'ai envoyés aux intervenants pour leur communiquer en pièce jointe ce commentaire catholiquement idoine, que je vous remets d'ailleurs à toutes fins utiles ici même (le commentaire est au § V), et, pour la plupart, leur absence de réponse, comme si le Ciel leur était vraiment tombé sur la tête... Et j'intitulerais ce recueil : "POUR MÉMOIRE D'OPPROBRE".

Croyez-moi bien vôtre.

Vincent MORLIER.

Re: Conférence "le sédévacantisme, un sujet tabou ?"

— 21 Mars 2006, 11H58

Cher Monsieur,

J'accuse réception de votre message à l'instant.

Je ne manquerai pas de vous faire connaître mes réflexions après avoir lu le dossier que vous m'envoyez en pièces jointes.

Cordialement.

Petrus.

Quelle déception !...  
— 29 Mars 2006, 12H26

Cher Monsieur,

... Bon sang d'bon sang, "Petrus" !!! Je ne vous connais pas personnellement, seulement par votre conférence, et donc cela me sera facile de vous parler très-franchement. Comment se fait-il que vous, qui avez si bien charrué les fondements théologiques et spirituels de "la crise de l'Église" lors de la conférence du 17 mai 2005 face à l'abbé de Tanouärn, ne trouviez pas *un seul mot* à me dire sur ce que je vous ai envoyé, qui, je crois, est tout-de-même assez bien fait pour susciter en vous *tout-plein-tout-plein* de bonnes réflexions profondes pour remuer votre Foi et éclairer votre âme catholique, la libérer éventuellement de mauvais *habitus* de pensée, etc. !?!

Vous m'avez courrielé le 21 écoulé : "*Je ne manquerai pas de vous faire connaître mes réflexions*", mais j'ai grand'peur que vous n'ayez finalement pas la force spirituelle de le faire... QUELLE DÉCEPTION ! Ainsi donc, vous allez, vous aussi, ô *désillusion des prétendus champions de la Tradition* !, mériter la seconde partie du titre de mon prochain livre *Pour mémoire... D'OPPROBRE*. Très-sincèrement, j'en suis fort fâché pour vous, tout spécialement en ce qui vous concerne cher "Petrus", car de tous les intervenants vous étiez celui qui, sans conteste, avait été théologiquement le plus loin, la conférence semblait montrer en outre de votre part de la profondeur spirituelle. Pour employer un mot cru et trivial de Léon Bloy mais je suis sûr que vous allez l'apprécier : votre conférence semblait montrer que vous aviez "*quelque chose dans le pantalon*". Zut, je me suis trompé. Une désillusion de plus.

Un dernier mot : je vous avais écrit précédemment que le titre serait "POUR MÉMOIRE D'OPPROBRES", mais je l'ai changé, car des intervenants ont positivement répondu à

mon envoi (quoiqu'en petit nombre, mais vous le savez bien, scripturairement le salut est dans le "petit reste" !), et eux au moins, méritent la... gloire. Donc, le titre sera : POUR MÉMOIRE DE GLOIRE ET D'OPPROBRE.

Bien entendu, votre silence vous méritera la seconde partie du titre.

Adieu, Monsieur "Petrus".

À vous lire (sait-on jamais...),

Croyez-moi bien vôtre dans les Saints-Cœurs Unis de Jésus-Marie-Joseph.

Vincent MORLIER

Pour mémoire de gloire et d'opprobres

— 21 Avril 2006, 12H31

(même courriel que celui adressé à M. l'abbé de Tanouärn à la même date, sauf le P.S. concernant ce dernier)

Résumés nouveau livre

— 27 Avril 2006, 11H08

Bonjour !

Voici les résumés, long et court (ce dernier figurant au dos de couverture du livre), du nouveau livre que j'ai rédigé grâce à vous, cher Monsieur.

Bien à vous.

Vincent Morlier.

(Même courriel, pour la suite, que celui adressé à l'abbé de Tanouärn le lendemain 28 Avril, sous le même titre)

8/ à M. l'abbé Marchiset

Conférence "Le sédévacantisme est-il tabou ?"  
— 13 Mars 2006, 12H39

(même courriel que celui du 7 mars envoyé à l'abbé de Tanouärn, sauf les passages personnels concernant ce dernier)

Document sur conférence sédévacantisme  
— 13 Mars 2006, 15H24

J'ai bien reçu vos commentaires sur la conférence. Dans la lecture du chapitre V, on retrouve évidemment "*L'Impubliable*".

Parfaitement d'accord sur l'analyse de la crise actuelle qui correspond à la mort mystique de l'Église, cette théologie mystique du reste que les clercs de la FSSPX n'abordent pratiquement jamais. Mais il reste qu'après la résurrection, il y a le temps des 40 jours avant l'ascension. Ne serait-ce pas ce temps indiqué par Notre-Dame : "(...) il sera accordé un certain temps de paix" ?, le "6 ème âge" annoncé dans l'Apocalypse de Saint Jean ?

En ce carême, veuillez croire que l'enseignement que je dispense à mes fidèles contient évidemment ce parrallèle entre la Passion de Notre Seigneur et la Passion de l'Église afin que personne ne soit dans l'état des pèlerins d'Emmaüs au lendemain de Pâques.

Soyez assuré de mes religieux sentiments in Christo et Maria.

Abbé Marchiset.

Re: document sur conférence sédévacantisme  
— 14 Mars 2006, 10H53

M. l'abbé Marchiset, bonjour !

Merci de votre accusé de réception courtois. Vous me dites avoir bien saisi que "la crise de l'Église" actuelle est une réplique de la Passion du Christ, c'est à mon avis l'essentiel à comprendre si l'on veut VRAIMENT vivre en Église de nos jours... Vous faites certes fort bien d'enseigner les fidèles, c'est un raccourci merveilleux pour vivre une spiritualité authentique de nos jours ! Vous me permettrez simplement cette précision, à savoir que le sédévacantisme ne permet nullement cette lecture salvatrice de notre Crise de l'Église, parce que, par une logique de Satan, il s'engouffre dans un cul-de-sac petit-bourgeois, un faux "petit nid douillet" sur le plan intellectuel et spirituel, en restant dans un concept historico-canonique... Il y a contradiction et incompatibilité radicales entre le sédévacantisme et la lecture de "la crise de l'Église" comme étant la Passion de l'Église...

Vous vous posez question, M. l'abbé, sur les "40 jours suivant la Résurrection". Pour moi, la mort sur la Croix puis la Résurrection du Christ étant des événements de nature eschatologique, le dénouement que constituent ces 40 jours est donc lui-même de nature eschatologique. Je veux dire par-là que si l'on suit l'analogie entre notre Crise de l'Église et la Passion du Christ, comme on doit le faire, alors, cela signifie que lorsque l'Église ressuscitera par la Parousie glorieuse du Christ sur les Nuées du ciel, les "40 jours" qui suivront seront donc de nature eschatologique, c'est-à-dire qu'ils seront... les *Mille ans*, tout simplement. Un chien n'engendrant pas un chat, on ne saurait, il me semble, faire consister ces "40 jours" en un règne de paix de nature purement historico-canonique, populairement baptisé "règne du saint Pape et du grand Monarque". Lorsque le Christ

Glorieux réapparaît dans notre sphère visible, L'HISTOIRE, C'EST FINI. Il y a une sorte de paresse spirituelle chez les tradis en général de ne pas vouloir sortir de l'Histoire et de rester dans des vieux concepts prophétiques imparfaits dont l'étude de notre Crise de l'Église montre qu'ils sont surannés, qu'ils n'ont, de par Dieu, plus cours.

Avec tout mon respect,  
 Croyez moi  
 Votre bien dévoué dans les Saints-Coeurs Unis de  
 Jésus, Marie, Joseph,

Vincent MORLIER

Pour mémoire de gloire et d'opprobres  
 — 21 Avril 2006, 12H35

(même courriel que celui adressé à M. l'abbé de Tanouärn à la même date, sauf le P.S. concernant ce dernier)

9/ M. l'abbé Philippe Guépin

Lettre manuscrite envoyée par la poste  
 — vers le 15 mars 2006

[J'ai adressé par courrier postal à l'abbé Guépin le même dossier qu'aux précédents. Je n'ai hélas pas recopié les termes exacts de ma lettre manuscrite, mais ils sont pour le fond identiques au premier courriel adressé à l'abbé de Tanouärn].

Lettre envoyée par la poste le 29 Mars 2006

M. l'abbé Guépin,  
 Je vous ai adressé il y a quinze jours environ un commentaire approfondi de la conférence-débat entre "Petrus" et l'abbé de Tanouärn au centre St-Paul, le 17 mai 2005,

concernant "la crise de l'Église", conférence à laquelle vous aviez assistée.

L'avez-vous reçu ?

Franchement, M. l'abbé, permettez-moi de vous dire que je suis surpris et attristé de votre absence de réaction : *n'avez-vous vraiment rien trouvé dans ce commentaire qui puisse intéresser votre Foi ?* Par exemple, que pensez-vous de la loi fondamentale de la Constitution divine de l'Église que j'ai rapportée à l'intention des sédévacantistes comme vous, à savoir : *l'infailibilité de l'acte de reconnaissance ecclésiastique universelle du pape*, laquelle invalide à la racine même la thèse sédévacantiste ? (Parce qu'une fois qu'un tel en a bénéficié, ce qui est le cas de tous les papes vaticandoux de Paul VI à Benoît XVI, il n'est plus théologiquement possible de dire qu'il n'est pas pape... sous peine d'excommunication).

Ce simple mais capital rappel pour bien positionner la théologie de "la crise de l'Église", vous laisse-t-il... *indifférent* ? C'est vraiment vrai de vrai ??? Diable !!!

Je vais vous dire ce que je vais faire. Dans un mois, je recueillerai en un livre tout le petit dossier que j'ai constitué à partir 1/ de la conférence en question 2/ mon commentaire à cette dite conférence, 3/ tous les courriels que j'ai envoyés aux intervenants pour leur communiquer en pièce jointe ce commentaire catholiquement idoine, et, pour certains d'entre eux, leurs réponses, et pour d'autres, leur... absence de réponse, tout-à-fait comme si le Ciel leur était vraiment tombé sur la tête. Et j'intitulerai ce recueil : "POUR MÉMOIRE DE GLOIRE & D'OPPROBRE" (quant à vous, ce sera la seconde partie du titre qui vous concernera, si vous ne vous manifestez pas...).

Croyez-moi bien vôtre, M. l'abbé Guépin, dans les Saints-Cœurs Unis de Jésus-Marie-Joseph.

Vincent Morlier

10/ M. l'abbé Paladino

Conférence "Petrus"-de Tanouärn du 17 mai 2005  
— 27 Mars 2006, 18H17

M. l'abbé Paladino, bonjour !

(Ce courriel est en effet adressé à M. l'abbé Paladino, et je prie le réceptionnaire, s'il n'est lui, de bien vouloir le lui communiquer, ce dont je le remercie, ou de m'informer que je me suis trompé d'adresse e-mail)

(même courriel que celui du 7 mars envoyé à l'abbé de Tanouärn, sauf les passages concernant ce dernier)

Conférence "Petrus"-de Tanouärn  
— 7 Avril 2006, 10H54

M. l'abbé Paladino,

Je vous ai adressé il y a une petite quinzaine environ, un commentaire approfondi de la conférence-débat entre "Petrus" et l'abbé de Tanouärn au centre St-Paul, le 17 mai 2005, concernant "la crise de l'Église", conférence à laquelle vous aviez assistée.

L'avez-vous reçu ?

Franchement, M. l'abbé, permettez-moi de vous dire que je suis surpris de votre absence de réaction : *n'avez-vous vraiment rien trouvé dans ce commentaire qui puisse intéresser votre Foi ?* Par exemple, que pensez-vous de la loi fondamentale de la Constitution divine de l'Église que j'ai rapportée à l'intention des sédévacantistes comme vous, à savoir : *l'infaillibilité de l'acte de reconnaissance ecclésiale universelle du pape*, laquelle invalide à la racine même la thèse sédévacantiste ? (Parce qu'une fois qu'un tel en a bénéficié, ce qui est le cas de tous les papes vaticandeux & post, de Paul VI à Benoît XVI, il n'est plus théologiquement

possible de dire qu'il n'est pas pape... sous peine d'excommunication).

Ce simple mais capital rappel pour bien positionner les prolégomènes de la théologie de "la crise de l'Église", vous laisse-t-il... *indifférent* ?

C'est vraiment vrai de vrai ??! Diable !!!

M. l'abbé, je ne crois pas que le meilleur pour vous est de vous enfermer dans vos positionnements sédévacantistes théologiquement insoutenables parce que formellement schismatique : vous affaiblissez par-là la force spirituelle de votre âme de prêtre tradi et vous vous rendez moins fort contre les attaques des ennemis. Ce n'est d'ailleurs pas la première fois en ce qui vous concerne et en ce qui concerne bien d'autres clercs tradis auxquels j'envoie charitablement de par Dieu des petits courriers pour vous inciter tous à réfléchir à une théologie plus orthodoxe de "la crise de l'Église". Vous prenez le parti, donc, à l'instar de vos confrères, de mépriser les envois soignés que je vous fais pour tâcher de "droitiser" votre théologie à saveur *schismatico-hérétique* de "la crise de l'Église". Mais, et si, M. l'abbé, posez-vous donc la question, c'était le Bon Dieu Lui-même qui, par votre serviteur certes indigne, vous faisait "un appel du pied" pour améliorer et fortifier votre sacerdoce ? *Y avez-vous songé à cela ???* Croyez bien que c'est beaucoup moins votre pauvre serviteur que le Bon Dieu Lui-même qui enregistre votre absence de réaction à mieux faire. Le temps liturgique de la Passion du Christ que nous vivons en ce moment, me semble très-propice aux remises en question fondamentales, à ce genre de réflexions qui, certes, passent souvent par un certain crucifiement intérieur... à vivre dans le Christ.

Je vais vous dire ce que je vais faire. Dans un petit mois, je recueillerai en un livre tout le dossier que j'ai constitué à partir 1/ de la conférence en question 2/ mon commentaire *catholique* à cette dite conférence, 3/ tous les courriels que

j'ai envoyés aux intervenants pour leur communiquer en pièce jointe ce commentaire catholiquement idoine, et, pour certains d'entr'iceux, leurs réponses, et pour d'autres, leur... absence de réponse, tout-à-fait comme si le Ciel leur était vraiment tombé sur la tête. Et j'intitulerais ce recueil : "POUR MÉMOIRE DE GLOIRE & D'OPPROBRE" (la première partie du titre sera pour ceux qui auront répondu, et la seconde, pour ceux qui ne se seront pas manifestés ; voyez, M. l'abbé, où vous voulez vous positionner...).

Croyez-moi bien vôtre, M. l'abbé Paladino, dans les Saints-Cœurs Unis de Jésus-Marie-Joseph.

Vincent MORLIER

P.S. : je vous remets en pièce jointe, à toutes fins utiles, le dossier (mon commentaire est au § V).

Re : Conférence "Petrus"-de Tanouärn  
— 7 Avril 2006, 13H48

Je le reçu [sic], merci, mais je suis toujours en voyage et je n'ai pas eu la possibilité de regarder. À Bientôt.

Je vous accuse... réception  
— 7 Avril 2006, 18H14

M. l'abbé Paladino,

*"Les invités de la noce se déroberent devant l'invitation du Maître de maison. Les uns parce qu'ils venaient de se marier, d'autres parce qu'ils venaient d'acheter une paire de bœufs, etc."*

... et l'abbé Paladino, donc, *c'est parce qu'il est EN VOYAGE.*

Même la loi fondamentale de la Constitution divine de l'Église que je lui ai rappelée, qui invalide formellement la thèse sédévacantiste dans laquelle il croupit, ne peut l'arracher de ses cartes Michelin...

M. l'abbé Belmont, auquel j'ai également envoyé le dossier et qui lui aussi s'est récusé, dérobé, tout comme vous, a trouvé une excuse tout-de-même plus noble, plus honorable, il m'a dit que *c'est parce qu'il avait trop de travail*.

Chacun trouve l'excuse qu'il peut. Je note tout-de-même que vous êtes tous capables de faire des kms & des kms et de sacrifier à tout le moins une demi-journée, pour assister à une conférence-débat sur les assises théologiques de "la crise de l'Église" qui n'était qu'un "flop", qu'un "bide" lamentable, une "partie de ping-pong" comme m'a dit un ami, sans aucune suite ni logique... Donc, c'est que vous la cherchez bien, cette Vérité théologique pleine et entière de "la crise de l'Église", non ? Alors, là, Notre-Seigneur, se servant pour cela d'un de ses plus misérables serviteurs, vous la présente sur un plateau, cette perle rare que vous convoitez... et le sacrifice pour l'acquérir n'est que d'une *toute petite heure de méditation*.

Le ferez-vous, ce sacrifice ?

Je prie pour que vous trouviez le *petit* temps nécessaire pour faire ce *petit* sacrifice qui montrera au Ciel tout entier et à votre très-humble et très-indigne serviteur que vous voulez trouver la Vérité quand vous la cherchez (ce n'est pas le cas de tout le monde, vous le savez bien). Et bien sûr, pour me payer, vous me direz vos réflexions.

Sinon, M. l'abbé, je suis au regret de vous dire que vous allez tout-à-fait mériter la DEUXIÈME partie du titre de mon prochain ouvrage "*Pour mémoire de gloire et D'OPPROBRE*", mais, convenez-en, ce ne sera pas de ma faute...

Croyez, M. l'abbé Paladino, à tout mon respect dans les Saints-Cœurs Unis de Jésus-Marie-Joseph.

V. Morlier.

Pour mémoire de gloire et d'opprobre  
— 21 Avril 2006, 12H38

(même courriel que celui adressé à M. l'abbé de Tanouärn à la même date, sauf le P.S. concernant ce dernier)

11/ "Honneur. org"

["Le site des amis de la Fsspx". Il s'agit d'un site "longuement mûri et réfléchi. Son but premier est de rétablir la vérité à chaque fois qu'un prêtre ou un ami de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X est attaqué, pris à parti ou diffamé par qui que ce soit"]

Conférence "Petrus"-de Tanouärn, du 17 mai 2005  
— 27 Mars 2006, fin de matinée

Bonjour !

J'aurai un texte à vous communiquer concernant le sujet sus-référencé. Je vous préviens, mes amis et frères de combat tradi (j'en suis un comme vous), ce texte va aux racines profondes des motivations théologiques des uns et des autres, pour dénoncer, en toute charité c'est-à-dire en toute vérité, le faux-fuyant, là où il se trouve, chez les sédévacantistes naturellement, mais aussi chez les lefébvristes car il n'y en a pas en moindre nombre hélas chez eux. Ce commentaire se situe à un niveau SUPÉRIEUR à celui purement polémique et événementiel (et donc ne concerne pas en plein votre site), car il donne, uniquement à partir d'arguments théologiques, l'intelligence profonde de la Crise issue de Vatican II, si terrible à vivre, et qui, certes, en rend enragés plusieurs (sans doute parce qu'ils sont des âmes faibles dans la Foi). Mais la théologie morale de la Crise est l'assise nécessaire pour des gens comme vous engagés dans le "combat

de rue", pour garder la Paix de l'âme... Je crois donc que ce texte vous serait très-utile.

La grande, grande explication de "la crise de l'Église", c'est que L'ÉGLISE VIT LA PASSION DU CHRIST. Ceci semble un lieu-commun, et cependant, il faut comprendre À FOND ce que cela veut dire, ce qui n'est fait ni par les uns ni par les autres, et pourtant, comprendre cela À FOND nous aurait permis de sortir des cloisonnements de zélotes juifs que nous déplorons tous, pour peu que l'on veuille être digne de la Foi. Sans rentrer dans les questions de personne ni de chapelle, ce commentaire catholiquement idoine, dénonce l'erreur théologique là où elle se trouve, sans aucune concession... et avec beaucoup d'humour (car si Dieu est Amour, Il est DONC Humour).

Un mot sur Louis-Hubert Rémy, dont vous parlez : ayant débattu avec lui en pure perte, ayant touché du doigt son fanatisme obscurantiste et tout passionnel, je ne peux que partager votre point de vue sur lui.

Dites-moi bien sincèrement si mon texte vous intéresse, et je vous le basculerai par courriel.

Union de prières, en ce temps de carême où, pour ne pas désespérer tout-à-fait de la situation, il faut axer notre regard sur la RÉSURRECTION DU CHRIST !

Vincent MORLIER,  
auteur-éditeur.

Votre texte  
— 27 Mars 2006, 15H59

Monsieur,  
Votre texte nous intéresse.  
Merci.

Honorius

Commentaire CATHOLIQUE  
conférence "Petrus"-de Tanouärn, 17 mai 2005.  
— 27 Mars 2006, 18H33

Honorius, rebonjour !

C'est avec plaisir que je vous envoie mon commentaire.  
Qu'il vous apporte tout le profit spirituel auquel vous avez  
droit, puisque vous menez le *bonum certamen*.

N'hésitez pas à m'en réécrire, si vous le désirez.

Meilleurs saluts confraternels et union de prière, en ce  
Temps liturgique qui axe le regard de notre Foi sur LA  
PASSION DU CHRIST.

Vincent MORLIER

Pour mémoire de gloire et d'opprobre  
— 21 Avril 2006, 12H42

(même courriel que celui adressé à M. l'abbé de Ta-  
nouärn à la même date, sauf le P.S. concernant ce dernier)

Résumés nouveau livre  
— 28 Avril 2006, 9H27

Honorius,  
Pour votre information.

V. Morlier

(Même courriel, pour la suite, que celui adressé à l'abbé  
de Tanouärn sous le même titre et de même date)

12/ M. Bonnet de Viller

Abbés Aulagnier & de Tanouärn  
— 3 Mai 2006, 19H49

Cher Monsieur,

Je viens de finir la lecture de votre bulletin *Sous la bannière*, tout spécialement vos articles sur les abbés Aulagnier, Laguérie, de Tanouärn, etc., et je pense, pour votre bonne information et j'espère, pour votre édification, que la lecture de mon dernier livre pourrait vous intéresser. Il s'agit d'un commentaire d'une certaine conférence-débat où l'abbé de Tanouärn, principal intervenant, montrait toute la superficialité de la position "théologique" des prêtres de cette mouvance "ralliée", conférence qui a cependant fait quelque bruit dans les milieux de la Tradition. Quant à l'abbé Aulagnier, je me rappelle avoir soutenu une polémique homérique avec lui, il y a quelques années, sur la question de la validité de la nouvelle messe, qu'il osait professer (mais ceci, vous pourrez le relire dans les Annexes de *L'Impubliable*, que vous possédez). La lecture de vos lignes montre, ce que j'avais constaté hélas moi aussi, que les prêtres de cette mouvance "ralliée" ne cherchent plus la Vérité, on dirait que cela ne les intéresse plus, ô terrible et triste constat !

Mais je crois plus simple de vous mettre ci-dessous le résumé de ce dernier livre :

(Même courriel, pour le descriptif des résumés, que celui adressé à l'abbé de Tanouärn, à "Petrus" & à Honorius, sous le titre "Résumés nouveau livre" ; puis je finissais par :) Ce livre n'est pas vraiment disponible commercialement, du moins pas pour l'instant, et ne sera édité de toutes façons qu'artisanalement.

Je vous le mets gracieusement en pièce jointe, et vous suggère, si vous êtes pris par le temps, d'aller directement au § V, qui contient mon commentaire.

Je vous souhaite bon intérêt et bonne lecture.  
Croyez, cher Monsieur, à mon union dans la prière et le bon combat.

V. Morlier

Réponse PAR COURRIER DE LA POSTE NATIONALE,  
reçue le 6 mai 2006, le cachet faisant foi...

Cher Monsieur,  
Je suis résolument anti-internet et anti-mail. Et je n'ai pas l'intention de m'y instruire.

"Prière" [= le mot est très-mal écrit ?] de ne correspondre avec moi que par les circuits normaux des Postes, surtout pour transmettre des livres.

Cordialement

*In Christo Rege*

Bon accusé de réception  
— 6 mai 2006, 11H52

Cher M. de Viller,  
Oui, j'accuse bonne réception de votre courrier, POSTAL donc, ce jourd'hui même. Rassurez-vous, ce nouveau courriel (avouez que c'est un très-beau néologisme, il a été inventé par les canadiens pour franciser l'horrible "e-mail" amerloque), NE CONTIENT PAS DE LIVRE.

Merci, cher Monsieur, de me faire rire, j'avoue que j'en ai grand'besoin en ce moment !

Croyez-moi bien vôtre dans les Saints-Coeurs Unis de Jésus-Marie-Joseph.

V. Morlier.





## VII

### POSTFACE TRÈS-ÉDIFIANTE

Et voilà. *Fr. Ignorantus* et votre très-humble serviteur, sommes fort contents devant Dieu d'avoir rempli au mieux notre devoir. Nous n'avons pas enterré notre talent.

*Fr. Ignorantus* me souffle à l'oreille que, devant le Trône de Dieu, tout le monde ne pourra peut-être pas en dire autant, dans cette affaire. Je lui fais les gros yeux, lui mets sous les siens le passage de l'Évangile où il est demandé de ne pas juger son prochain, pour n'être point jugé soi-même.

... Mais lui, si effacé d'habitude, redresse alors vivement sa taille courbée et chenue, et j'ai immédiatement l'impression d'avoir devant moi Isaïe le Prophète du Seigneur des Armées ; d'instinct, je m'efface sans délai ; et il me rétorque avec des yeux de flamme, en pointant le doigt de manière comminatoire : "Il faut mettre en finale dans le dossier ce qu'est un *faux-cul*". Au fond de moi-même, je confesse sans contrition ni attrition qu'il y a immédiate et même, pardon mon Dieu, joyeuse souscription à la requête. Je m'empresse donc d'exécuter l'ordre prophétique que je sens venir très-purement *de par Dieu*, cette définition étant tirée de *L'Impubliable* :

*"Faux-cul.* Se trouve dans tout bon dictionnaire. Vient étymologiquement de *faux-col* de bière. Rentrez dans un bar. Demandez-en une, et, garçon, ... AVEC faux-col ! Le serveur versera très-vite une 33 cl. dans votre chope, et la bonne moitié du dessus sera de la mousse, la bière étouffant en-dessous. Psch-i-i-i-i-i. Voilà, vous avez compris. Un faux-cul, *c'est l'écume des choses empêchant la substance de ces dites choses d'exister, par sa seule pétillante, superficielle, bruyante et éphémère existence...* Hélas, si pour un

verre de bière, il suffit d'avoir la patience de laisser décanter (c'est assez rapide), pour ce qui est des lâches et des mondains, il n'y a guère d'espérance que dans le fameux Souffle du Ciel, dont l'Écriture nous enseigne qu'il sera *suffisant* pour précipiter l'Antéchrist-personne dans l'Abîme, avec ceux qui le suivent en toute connaissance de cause !..."

Mais, d'une manière moins bloyenne, *frère Ignorantus* reprend sa posture humble et douce. Il me dit : "Il ne convient pas qu'un ermite finisse les choses de manière polémique ; écris, mon fils, *la même chose* en termes... évangéliques, pour finir le dossier, c'est-à-dire reproduis texto Matth XXVI, 56 & Mc XIV, 50-52".

Derechef, je m'exécute :

**"Alors, tous les disciples l'abandonnant, S'ENFUIRENT".**

**&**

**"Alors ses disciples l'abandonnant, S'ENFUIRENT TOUS. Un jeune homme [= saint Jean] le suivait, couvert seulement d'un linceul ; ils se saisirent de lui. Mais, laissant le linceul, il S'ENFUIT NU d'au milieu d'eux".**



